Revue des Sciences Sociales

Numéro 6/2018

ISSN : 1112-5780
ISSN électronique :2661-7137
Dépôt légal : 396-2005

Contact

Email : revuesciencesocialoran2@gmail.com
Site web : http://www.univ-oran2.dz/revuefss/index.php

Numéro 6/2018
ISSN : 1112-5780
Dépôt légal : 396-2005
EDITIONS
DAR ELQODS EL ARABI
01.Rue Harouni Bouziane Rond-point de la Wilaya
Centre Commercial EL MOUNTAZEH-ORAN
Tel: 0556230762-FAX: 041.38.55.48
ص.ب المركزي البريدي 627- وهران 31000
quds_arabi@hotmail.fr
حقوق الطبع محفوظة

REVUE DES SCIENCES SOCIALES
Revue publiée par la Faculté des Sciences Sociales
Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2
ISSN: 1112-5780
ISSN électronique :2661-7137
Dépôt légal: 396-2005

Directeur de publication
Doyen de la Faculté des Sciences Sociales
Professeur Abdelkrim Fodil

Directeur de la revue
Professeur Rabeh Sebaa

COMITE EDITORIAL
- Lahouari Addi, Professeur Emérite. Institut d'Etudes Politiques de Lyon. Georgetown University.
- Evelyne Accad, Professeur Emérite Université de l'Illinois (USA) - Université Libano-Américaine de Beyrouth.
- Kamr Bendana, Professeur Université Manouba-Tunis.
- Cherifa Bouatta, Professeur Alger 1 Directrice de la revue de Psychologie.
- Ahmed Bouyacoub, Professeur, Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2.
- Mounir Bahadi, Professeur Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2. Directeur de publication Muqadimmet.
- Jean Paul Chagnollaud, Professeur Emérite, Directeur de l'Institut de Recherche sur la Méditerranée et le Moyen Orient (Paris) - Directeur de la Revue Confluences-Méditerranée.
- Abdessamad Dialmy, Professeur Université de Rabat.
- Karima Direche, Directrice de Recherche CNRS, Centre Jacques Berque Ex Directrice d'Institut de Recherches sur le Maghreb Contemporain (IRMC Tunis).
- Abderrazak Dourari, Université d'Alger, Directeur CNLPT - Directeur de la revue Timsal Tamazight.
- Nadir Marouf, Professeur Emérite, Université de Picardie.
- Laurent Mucchielli, Professeur, MSH Aix en Provence.
- Mohamed Moulfi, Professeur, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Mohamed Mebtoul, Professeur, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

- Sihem Najar, Professeur de l'Enseignement Supérieur à l'ISSH.
- Habib Tilioune, Professeur, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Moustapha Tamba, Professeur, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, UCAD Dakar, Sénégal.
- Jean Alain Goudibay, Directeur de la Pédagogie et des Réformes Universitaires Université Assane Seck, Laboratoire d'Étude et de Recherche en Sciences Économiques et Sociales et Directeur Revue Codesria.

COMITE DE COORDINATION

- Sociologie : Mehdi Souiah.
- Psychologie et Orthophonie : Fayçal Ferahi.
- Démographie : Khadra Rachedi.
- Sciences de l'Education : Djamila Charef.
- Anthropologie : Oumeima Mahmoudi.
- Philosophie : Aymen Boutarfa.
- Master web : Fatima El Zohra Bettayeb.

COMITE SCIENTIFIQUE

- Bencherki Meziane, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Chareb Dalila Maitre de Conférences, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Cherif Hallouma, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Daoud Mohamed, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Kouidri Mohamed, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Mekki Mohamed, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Moutassem-Mimouni Badra, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Salhi Mohamed, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Youb Nadia, Maitre de Conférences, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Zemmour Zinedine, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

COMITE DE LECTURE

- Ali Hamza Chérif, Université Tlemcen Abou Bakr Belkaid.
- Bachir Mohamed, Université Tlemcen Abou Bakr Belkaid.
- Bedrouni Mohamed, Université Blida Saad Dahlab.
- Benaissa Mohamed, Université Tlemcen Abou Bakr Belkaid.
- Bendridi Faouzi , Université Souk Ahras Mohammed-Chérif Messaadia.
- Beniza Abderrahmane, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Bouchiba Mohamed, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Boufatah Mohamed, Université Laghouat Amar Telidji.
- Delladj-Sebaa Fatima-Zohra, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Djaouida Amira, Université Alger2.
- Ferréol Gilles, Université de Franche Comté France.
- Kouaci Ali, Université Batna 1 Hadj Lakhdar.
- Medjaoued Mohamed, Université Sidi Bel Abbes Djilali Liabés.
- Mezouar Belakhdar, Université Tlemcen Abou Bakr Belkaid.
- Musette Mohamed, Cread.
- Najah, Mbarek Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Samira Missoum, Université Ouargla Kasdi Merbah.
- Souarit Benamar, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

NOTE AUX AUTEURS

La Faculté des Sciences Sociales de l'université Oran 2 encourage tous les enseignants-chercheurs et les chercheurs permanents qui s'intéressent aux sciences sociales (sociologie, démographie, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation, orthophonie, ...), à contribuer à l'enrichissement et au développement de la recherche scientifique, en soumettant leurs contributions à la revue des Sciences Sociales dans les trois langues : Arabe, Anglais et Français.

Nous invitons les collègues, enseignants (es) et chercheurs (es) à envoyer leurs travaux et articles au comité de rédaction à l'adresse électronique suivante **:**

revuesciencesocialoran2@gmail.com

Les articles envoyés ne doivent pas faire l'objet d'une publication antérieure ou d'une soumission d'évaluation dans une autre revue.

1. Tous les manuscrits seront soumis à un comité de lecture.
2. Les articles en langue arabe doivent être écrits avec la police suivante : **Traditionnel Arabic**, **taille 16 et 12 pour les chiffres**. Pour les autres langues, en **Times news**, **taille 12 avec un interligne de 1,5.**
3. Les notes, références et les bibliographies doivent suivre la méthode APA

- Pour les notes, dans le paragraphe : (Auteur. Année : p).
- Pour la liste des références :

a) Livre : Auteur. (Année). " *Titre du livre* ". ville : Maison d'édition.

b) Revue : Auteur. (Année). " *Titre de l'article*". Titre de la revue. Vol. N°. Mois et année.

c) Chapitre d'un livre collectif : Auteur. (Année). " *Titre du chapitre*". In titre du livre, (S.dir/coord.). Titre du livre. Ville : Maison d'édition, PP.

d) Thèse : Auteur. (Année). *Titre de la thèse*. Thèse de doctorat. Obtention du diplôme de doctorat en (spécialité). Université. Pays.

e) La liste bibliographique à la fin de l'article.

4. Un résumé de dix lignes (max.150 mots) en langue anglaise avec les mots clés (max. 5), reprenant l'idée générale et les principaux résultats obtenus.
5. Tout article refusé ne sera pas remis à son auteur et le comité scientifique de la revue informera ce dernier des résultats de l'évaluation scientifique des experts.
6. L'auteur fournira une adresse en vue de permettre la correspondance avec la direction de la revue (entre autres pour l'envoi des épreuves et des tirés à part).
7. L'auteur recevra un numéro de la revue et 3 tirés à part de son article.

SOMMAIRE

EDITORIAl **.....9**
PRESENTATION**.....11**

SOCIALITES

- Sciences sociales et débat intellectuel dans le monde arabe
Addi Lahouari.....15

- Savoir, langue et création culturelle dans les sciences sociales en Algérie,
Rabeh Sebaa..... 37

- Paysans et monde rural : entre sociétés paleo techniques et âge postindustriel,
Nadir Marouf 46

- La répression des trafics de cigarettes dans la région marseillaise : Limites de l'action publique et inégalités sociales,
Laurent Mucchielli 73

- Historique, qualité des données et omissions dans les recensements menés en Algérie
Rabah Saad et Ali Kouaouci 113

HUMANITES

- Beyrouth ville martyrisée, mal aimée : les romans de la guerre du Liban
Evelyne Accad.....135

- Mysticité ou la poétique de la transe comme herméneutique spirituelle de la musique
Lynda-Nawel Tebbani 157

- Aouchem, un patrimoine visuel en questions
Noureddine Belhachemi 165

VARIA

- *Socialiser par le troupeau, une alternative à l'emprise croissante de la scolarisation sur les destins sociaux : cas des jeunes pasteurs du Ferlo Sénégal,*
Ibrahima Diop Gaye 189

POSITIONS DE RECHERCHE

- *L'impact psychique de la violence conjugale sur les enfants exposés,*
Ayadi Nesrine ; Fatima-Zohra Delladj-Sebaa… 233

LECTURES CROISEES

- *Métadiscours*
Le terrorisme, l'amateur de la snitra et les si belles lettres maghrébines
Mehdi Souiah 257

- *Laurent Lesnard, « La famille désarticulée », les nouvelles contraintes de l'emploi du temps, le lien social, puf, 1ère édition, Paris, 2009.*
Mahmoudi Oumeima..... 260

PARUTIONS

Regards croisés sur le langage.
Entretiens avec N. Chomsky, A. Culioli, M. Halle, B. Pottier, A. Rey, J. Searle, H. Walter
Amir Biglari 265

EDITORIAL

Née d'une tenace détermination de resserrement, la nouvelle Revue des Sciences Sociales porte en elle les empreintes vivaces de l'écartèlement. Son ancêtre, La Revue des Sciences Sociales, n'a enfanté que cinq numéros entre 2005 et 2017. Un record de parcimonie. Une parcimonie symptomatique, au sens clinique du terme, du parcours chaotique des sciences sociales en Algérie. Des disciplines au devenir aussi aléatoire qu'incertain. Se trouvant, de ce fait, sacrément désorientées, pour ne pas dire ligotées. Engourdies, transies, ankylosées. Et par conséquent, souvent minorées.

Aussi parmi les vibrations et les pulsations fondatrices de La Nouvelle Revue des Sciences sociales figure, de façon explicitement privilégiée, la volonté de renouer avec les nécessités de questionner les textures et les statures des formes de normativité dans le développement de la connaissance de la société. Sapant, ainsi, les fondements de toute axiomatique unitaire, prétendant légitimer des lois ou des choix consacrant des artefacts comme critères valides d'intelligibilité.

Dans cet effort d'exigence de pertinence, trois ambitions fondatrices animent intrinsèquement, La Nouvelle Revue des Sciences Sociales :

Décrypter dans le luxuriant magma des foisonnements questionnatifs, les postures des difficultés et des entraves multiformes, qui se dressent, tels des obstacles infranchissables, devant les élans de créativité dans la connaissance sociétale en Algérie.

Réfléchir, ensuite, sur la nature des objectivations possibles de la connaissance de la société en tant que pratiques signifiantes, façonnées dans et par le social-historique algérien.

Chercher, enfin, dans cette double relation, les possibilités de remettre en question les protocoles même de validation qui guident cette réflexivité.

La passion de savoir qui habite et anime la sève créatrice de La Nouvelle Revue des Sciences Sociales, témoigne également de ce florilège d'espoirs d'apprendre et d'une constellation de

désirs de comprendre, qui s'étaient mis, durant une longue parenthèse, dans une tonalité de latence, au creux d'une douloureuse et malheureuse digression socio-historique. Mais qui ne saurait s'y inscrire comme une quelconque destinée des sciences sociales, frappée d'une fatale irréversibilité.

Depuis plusieurs années, en effet, les bruissements de l'inquiétude intellectuelle, couplés aux élans critiques passionnels de ces disciplines, sont frappés d'un dissipatif et frileux isolement, pour ne pas dire d'un glacial recroquevillement.

A présent, il s'agit de fausser compagnie à la destinée du désarroi. De contribuer activement à réinterpréter la reconfiguration des fondements et des cadres neufs, récents, naissants, de la vie et de la pensée sociale en Algérie. De saisir, avec force, les nouveaux liens qui se tissent entre pensée et société. Et de lire les nouaisons colorées et prometteuses du social-cognitif algérien, en réinventant des formes d'imaginativité audacieusement exigeantes, résolument entreprenantes, hardiment congruentes, mais implacablement décapantes. Permettant de contribuer, ainsi, à mieux lire ces nouveaux liens entre savoir et société, entre connaissance et socialité. Mais comment assumer l'urgence du renversement des approches habituelles, des approches rituelles qui confinent ces disciplines dans une insondable léthargie ? Comment nous atteler à réapprendre à mordre avec un féroce appétit sur les mouvements du réel dans toutes ses âpretés ? Les sciences sociales peuvent-elles s'accommoder d'une rhétorique du silence au moment où le spectre de leur négation semble s'ériger en Totem sur l'aspérité même de leur existence ?

La Nouvelle Revue des sciences sociales est née de cet élan d'inquiétude, nourrissant l'humus de l'appétence d'embrassement de quelques fragments de questionnements, de quelques figures, de quelques bribes vivantes et vibrantes des multiples pans de notre socialité, inexplicablement mais durablement impensés.

Il est, pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore, impérieux de quitter l'immersion dans l'éthique mortifère de la diffluence, afin de réconcilier les sciences sociales avec une partie de leurs promesses.

Rabeh Sebaa

PRESENTATION

Ce numéro qui s'articule sur les deux grands volets socialités et humanités se veut fondamentalement interpellatif. Aussi une constellation de questionnements habite la totalité des contributions qui le composent. Lahouari Addi ouvre cette livraison avec une contribution sur les sciences sociales et le débat intellectuel dans le monde arabe, en restituant avec profondeur, les difficultés et les blocages tant scientifiques que politiques, qui se trouvent à la base de leurs faiblesses multiples. Dans la même orientation, Rabeh Sebaa soulève la question des rapports entre savoir, langue et création culturelle dans les sciences sociales en Algérie, en référant notamment à la substituabilité linguistique qui fonde la contrainte du double apprentissage de langue et de savoir, entravant durablement la créativité scientifique et culturelle dans le champ de ces disciplines. Sur un plan plus large, une contribution de Nadir Marouf, portant sur paysans et monde rural: entre sociétés paleo techniques et âge postindustriel, pointe le paradoxe de notre temps qui est celui d'un conflit apparemment irréductible entre la temporalité scientifique, qui invite à la prudence et à la multiplication des paramètres concourant à la reproduction ou à la régénération d'un écosystème d'une part, et la temporalité politico-économique qui agit sous les contraintes marchandes.

Tout en restant dans l'aire méditerranéenne et notamment dans la cité phocéenne, une étude sur la répression des trafics de cigarettes dans la région marseillaise, menée par Laurent Mucchielli analyse finement les limites de l'action publique et les inégalités sociales qui en sont l'expression. Pour leur part, se focalisant sur l'évolution des populations algériennes, Rabah Saad et Ali Kouaouci reviennent sur l'historique, la qualité des données et les omissions dans les recensements menés en Algérie.

Dans le registre des humanités, Evelyne Accad nous transporte à Beyrouth, ville martyrisée, mal aimée, à travers les romans de la guerre du Liban en dépeignant toute la sensibilité qui n'a jamais déserté les entrailles de cette société, même dans les moments les plus tragiques. Lynda-Nawel Tebbani nous offre un périple dans l'univers musical et spirituel avec une

contribution intitulée mysticité ou la poétique de la transe comme herméneutique spirituelle de la musique. L'univers pictural n'est pas en reste avec Noureddine Belhachemi qui explore le patrimoine visuel Aouchem et nous livre son double point de vue d'artiste et de chercheur. Dans un varia exceptionnel, Ibrahima Diop Gaye nous entretient de la « socialisation par le troupeau », comme alternative à l'emprise croissante de la scolarisation. Etude illustrée par les jeunes pasteurs du Ferlo Sénégal. Dans le volet des positions de recherche, Ayadi Nesrine et Fatima Zohra Delladj Sebaa, explorent l'impact psychique de la violence conjugale sur les enfants qui la subissent. Enfin dans la rubrique des lectures croisées, Mehdi Souiah se propose de faire rencontrer le terrorisme, l'amateur de la snitra et les si belles lettres maghrébines. En matière de recension, Oumeima Mahmoudi décortique un ouvrage portant sur la désarticulation familiale.

La présente livraison propose, ainsi, un vaste tour d'horizon sur nombre de questions tant d'ordre épistémologique que sociétal, ou encore politique, culturel, littéraire ou artistique. Avec la ferme volonté de faire voler en éclats toute velléité de cloisonnement ou de recroquevillement. Résolument vivante, l'inquiétude qui l'habite en constitue la passion vibrante.

SOCIALITES

Sciences sociales et débat intellectuel dans le monde arabe

Lahouari Addi

Professeur Emérite de sociologie, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, Université de Lyon

Résumé : *Les sociétés du monde arabe produisent et reproduisent leur histoire et le sous-développement culturel, sans que les acteurs en aient conscience. Sans les concepts de conscience et de sujet, les sciences sociales ne peuvent se développer. C'est ce qui explique qu'il y a des théories sociales sur le monde arabe mais pas de sociologie sur les groupes sociaux du monde arabe. Dans tous ces écrits de philosophie sociale profane ou religieuse, la sociologie balbutie et n'arrive pas à se frayer un chemin. Elle a cependant un atout : la société contemporaine n'a ni la cohésion sociale ni la cohérence culturelle de la société traditionnelle que le discours religieux satisfaisait par le passé. Si les sociologues arrivent à attirer l'attention de l'élite sur les contradictions et les ambivalences dans les comportements des individus, ils pourraient être lus et écoutés par un public qui s'élargira au fur et à mesure dans une société objectivement désenchantée mais qui utilise la philosophie sociale comme un parapluie métaphysique pour atténuer les effets du désenchantement.*

Mots clés : *Sciences sociales - Débat intellectuel - Monde arabe - Populisme - Production scientifique -Patrimoine culturel - Conscience - Sujet.*

Introduction

Les publications académiques dans le monde arabe sont faibles qualitativement et quantitativement si nous les comparons à ce qui est produit dans les pays développés. Il y a eu pourtant au 19èm siècle, et dans le premier tiers du 20èm siècle, des débats de qualité et des tentatives hardies d'imposer le positivisme comtien et de s'ouvrir à la sociologie européenne (Spencer, Durkheim, Fauconnet…). Cette dynamique intellectuelle a accompagné la naissance du nationalisme avec des penseurs comme Lutfi Sayid et Taha Hussein, entre autres, à travers

lesquels une pensée sociale profane se mettait en place. Mais cette dynamique a paradoxalement cessé avec la victoire du nationalisme arabe, c'est-à-dire avec les indépendances qui ont donné naissance à des régimes autoritaires qui ont interdit le débat public sur les grands problèmes de la société. Privée de liberté académique, la production universitaire a été décevante malgré le nombre croissant d'universités et d'étudiants. La production universitaire a alors été attirée par les philosophies sociales, ces grandes idéologies qui expliquent tout et qui répondent à toutes les questions. Elles sont influencées par le discours religieux, mais aussi par des savants européens, construisant des théories où Ibn Khaldoun côtoie Freud, Weber et Einstein.

Un constat unanime : la faiblesse des sciences sociales

Il y a une unanimité parmi les chercheurs pour souligner le faible développement des sciences sociales dans le monde arabe, et pourtant il y a eu un contact précoce avec la sociologie européenne, notamment celle d'Auguste Comte et d'Emile Durkheim. Le premier avait comme disciple arabe Shebli Shumayel (1850-1917) et le second a eu comme élèves plusieurs Egyptiens, dont Taha Hussein (1889-1972). En 1913, Mansour Fahmi a soutenu sa thèse sur l'émancipation de la femme arabe sous la direction de Lévy-Bruhl et en 1918 Taha Hussein discutait la sienne sur la philosophie sociale de Ibn Khaldoun sous la direction de P. Fauconnet[1]. C'était l'époque de la fin de l'Empire Ottoman et de la volonté, exprimée par un segment de l'élite sociale, d'importer les sciences et techniques de l'Europe pour développer les sociétés arabo-musulmanes. En 1908, une université à fonds privé s'est ouverte au Caire pour enseigner autre chose que les sciences religieuses. En 1925, elle est devenue université d'Etat avec la mission de former aux sciences profanes de jeunes égyptiens. Dès les premiers contacts avec l'Europe, il y a eu en effet des tentatives d'importer le savoir moderne, avec l'envoi de plusieurs jeunes étudiants par Mohamed Ali à Paris, Londres ou Berlin pour doter l'Egypte d'une élite capable de moderniser l'administration, l'économie et l'armée. Le plus célèbre d'entre eux a été Rifaat Tahtawi qui a publié un livre à son retour sur la société française et les raisons de sa prospérité[2]. Il a été suivi par d'autres intellectuels qui ont tenté d'acclimater le discours profane pour

expliquer les phénomènes sociaux sans recourir à la religion. Les plus radicaux ont été les positivistes Shebli Shumayyel et Farah Antun, dont la pensée a été continuée au 20èm siècle par Salama Musa, Ismaël Mazhar et Isam Eddin Hifni. Le positivisme a pénétré assez tôt le monde arabe, introduit par Shebli Shumayyel (1869-1917) dont les écrits s'inspiraient d'auteurs européens des 18ème et 19ème siècles.

Ecrivant en langue arabe et publiant dans des maisons d'éditions locales, ces auteurs s'en étaient pris à la culture traditionnelle qu'ils accusaient d'étouffer la créativité de la pensée et de perpétuer le retard sur l'Occident. Ils se réclamaient ouvertement des Lumières européennes et étaient attirés par le modèle de séparation de la science de la religion. Prônant le positivisme, ils faisaient l'éloge d'Auguste Comte et traduisirent Darwin pour rendre sa théorie accessible aux élites locales. Dans la deuxième moitié du 20èm siècle, plusieurs auteurs ont publié des ouvrages de pensée profane en se réclamant de différents courants philosophiques. Nous citerons l'égyptien Zaki Nagib Mahmud dont l'évocation du titre de ses ouvrages est significative de son orientation philosophique[3]. Le matérialisme historique est aussi présent à travers deux auteurs qui ont appliqué cette approche au *thurath* (le patrimoine) : Tayeb Tizini[4] et Hussein Murruwa[5]. Mais ces auteurs n'ont pas eu d'impact sur les étudiants et, de manière plus générale, sur les élites sociales et nous pouvons affirmer que la pensée profane a eu des auteurs mais pas de lecteurs. Elle est restée minoritaire et a été combattue par le courant culturaliste bien enraciné dans les appareils de formation (écoles coraniques, instituts religieux, Al Azhar) et dans la société. La raison est que la société demeure encore largement sous l'influence hégémonique des Oulémas et de leur savoir classique, à qui les islamistes comme Sayyid Qutb et Abu al-'Ala al-Mawdudi donneront une formulation idéologico-politique qui attirera de nombreux étudiants dès les années 1970.

Et pourtant au 19ème siècle, les auteurs comme Shebli Shumayyel, Farah Antun et d'autres positivistes ont été des acteurs de la Nahda et ont participé à l'éveil de la conscience nationale. Leurs idées et leur projet ont eu un impact sur des jeunes avides de moderniser la société, forgeant l'idéologie nationaliste arabe dans le premier tiers du 20èm siècle. Cependant, dans les conditions de la domination coloniale,

leur tentative de séculariser la pensée sociale a vite rencontré des limites infranchissables.

En effet, le discours religieux s'est sentie menacé et, refusant toute ouverture, il s'est durci et est devenu agressif vis-à-vis du discours profane. Celui-ci a été affaibli par les conditions historiques et politiques des sociétés musulmanes, toutes ou presque sous domination occidentale directe ou indirecte dans la première moitié du 20ème siècle. Les élites aspirant à une sécularisation de la culture ont vu se dresser devant elles, tout au moins au niveau des idées, le discours culturaliste qui puisait sa force dans le refus de la domination occidentale. Le point faible du discours profane est surtout politique ; il est accusé d'être le relais de la domination occidentale qui viserait à détruire le patrimoine culturel. La difficulté de se réclamer de la modernité dans les pays musulmans provient en grande partie de ce que cette modernité a le visage de l'Occident dominateur. Les élites conservatrices ont trouvé là un argument de poids pour refuser la sécularisation sous prétexte qu'elle est occidentale.

Dans la première moitié du 20èm siècle, il était difficile de combattre la domination coloniale et de critiquer en même temps le patrimoine culturel. Aussi, si l'on peut admettre que les conditions historiques de l'émergence des sciences sociales n'étaient pas réunies par le passé, pourquoi ne se sont-elles pas développées après les Indépendances ? Car après tout, le nationalisme arabe semblait être l'héritier politique du discours sécularisé né avec Rifaat Tahtaoui, prolongé par Lutfi Sayyed et culminant dans l'arabité mystique de Michel Aflak. Les élites civiles et militaires qui ont pris le pouvoir dans les années 1950 et 1960 dans les Républiques dites progressistes se réclamaient de ces penseurs et proclamaient ouvertement leur volonté de moderniser la société et de rattraper le retard sur l'Occident. Le nationalisme de Nasser, ou de Boumediene ou du parti Baath, a eu pour objectif de transformer radicalement la société pour l'émanciper par l'économie et la culture. Les dirigeants se faisaient une fierté d'inaugurer des usines et des universités. Le nombre d'étudiants a été multiplié par 100, voire plus, en quelques années.

Malgré l'augmentation du nombre d'universités et d'étudiants, les sciences sociales demeurent caractérisées par une léthargie de la production académique de niveau international.

Les historiens confondent histoire et écriture du passé ; les économistes ne font pas de distinction entre la richesse et la valeur ; les juristes croient que la norme juridique relève d'une essence éternelle ; les sociologues confondent sociologie et philosophie sociale. Quant aux linguistes, anthropologues et psychanalystes, ils sont inexistants. Ce n'est certainement pas la qualité individuelle des chercheurs qui est en cause et les universitaires autochtones eux-mêmes déplorent la médiocrité des publications et l'incapacité des sciences sociales à avoir un public. De nombreux colloques ont été organisés sur ce thème de la crise des sciences sociales dans le monde arabe et des revues ont publié des numéros spéciaux pour faire l'état des lieux et pour faire des propositions pour sortir de la léthargie[6]. Les chercheurs sont d'accord pour affirmer qu'il n'y a pas une production scientifique de niveau international ni en sociologie, ni en histoire, ni en économie politique et encore moins en philosophie, bien qu'il y ait des enseignants dans des Facultés de sciences humaines ou sociales avec de nombreux étudiants qui suivent des cours sur Ibn Khaldoun, Durkheim, Parsons, etc. En un mot, il n'y a pas de travaux qui apporteraient des éléments d'analyse de la société dans ses processus de transformation et d'évolution à l'œuvre depuis le 19ème siècle. Il y a bien sûr quelques thèses qui sont soutenues, quelques livres publiés localement, mais ni le nombre ni la qualité ne permettent de créer une dynamique de recherche autonome. Bien que la société soit en plein bouleversement, subissant des mutations profondes et soit confrontée à des problèmes sociaux aigus, la production en sciences humaines est décevante. Pourtant, ce ne sont pas les thèmes qui manquent relatifs à l'émergence de l'individu, à la formation des classes sociales, aux aspects contradictoires de la sécularisation, à la violence sociale, à la religiosité dans l'espace public, etc.

Ce constat n'est pas spécifique à un pays particulier et tous les pays arabes connaissent, à des degrés divers, cette situation de stérilité académique. Concernant la sociologie, discipline centrale des sciences sociales, l'ouvrage collectif publié à Beyrouth en 1989 est sans appel. Résumant la position des dizaines de chercheurs qui y ont contribué, le sociologue égyptien Saad Eddine Ibrahim dresse un tableau sans concession, estimant qu'il « est rare de tomber sur une production sociologique arabe

contemporaine objective, d'une façon globale, ou même partielle[7] ». Dans les livres disponibles, ajoute-t-il, il y a peu de choses sur la réalité sociologique arabe ou en rapport avec des enquêtes de terrain. La conclusion à laquelle aboutit Ali El Kenz n'est pas très différente. Les sciences sociales, dans le monde arabe en général, affirme-t-il à l'issue d'une vaste enquête, ne sont pas qualitativement développées, malgré la forte croissance du nombre des étudiants et la multiplication des universités où elles sont enseignées[8]. Le rapport établi par l'UNESCO sur l'état des sciences sociales dans le monde va dans le même sens, soulignant l'importance de la part des budgets des Etats consacrés à la recherche et à la formation universitaire, mais déplorant en même temps la faiblesse quantitative et qualitative de la production scientifique[9]. Le sociologue Mohamed Cherkaoui établit lui aussi un constat sans complaisance des sciences sociales au Maroc sur la base d'une enquête menée parmi le corps des enseignants-chercheurs. Il note que « la recherche en sciences humaines se développe dans un environnement qui n'est guère stimulant pour ne pas dire hostile[10]». Il y a en effet un consensus général sur la médiocrité du bilan de la production universitaire après plus d'un demi-siècle d'indépendance dans les pays arabes : les universités et les centres de recherche ne produisent pas de connaissances scientifiques sur leurs sociétés.

Prenons le cas de l'Algérie où le développement des sciences sociales promettait dans les années 1960. L'histoire du centre de recherche AARDES (Association Algérienne pour la Recherche et le Développement Economique et Social), dont Pierre Bourdieu a été un des cofondateurs à Alger au début des années 1960, est révélatrice de la situation des sciences sociales. Ce centre de recherche était assez dynamique jusqu'en 1967-68 à travers différentes activités (séminaires, colloques, publications…) portant sur les changements sociaux en Algérie, mais sur injonction des autorités, il s'est mis au service de la planification pour se consacrer aux études économiques. En 1980, il devient INEAP (Institut National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification), et en 2000 il se transforme en CENEAP (Centre National d'Etudes et d'Analyse pour la Population), alors que depuis 1975, il existait un centre de recherche en économie, le CREA (Centre de Recherche d'Etude et d'Analyse). L'Etat a

favorisé un discours académique qui valide son projet de développement économique. L'absence de liberté académique a empêché de voir que ce discours économique était vicié méthodologiquement en ce qu'il ne tenait pas compte du fait que la sphère des richesses relevait plus du modèle pré-ricardien avec prédominance de la rente que du modèle ricardien où le surplus provient essentiellement du travail[11]. Le capitalisme colonial n'avait pas donné naissance à un marché au sens moderne du terme. En 1962, l'économie algérienne était précapitaliste aussi bien dans la production que dans les rapports de production. Ce qui est vrai pour le discours économique l'est aussi pour la sociologie sollicitée pour quantifier les changements sociaux et dresser des bilans des transformations de la société depuis l'indépendance. C'est cet espace réduit que les sociologues ont occupé pour exister à la marge de l'Etat qui leur demandait de justifier le discours officiel[12]. Ce qui vient d'être décrit en quelques mots pour l'Algérie s'applique à l'Egypte, la Syrie, l'Irak… et peut trouver son explication dans la nature populiste des régimes autoritaires arabes.

Le populisme contre les sciences sociales

Ce qui était demandé aux universitaires, c'était de contribuer à la modernisation du pays sous le contrôle de l'administration de régimes autoritaires qui sollicitent les sciences sociales pour accompagner les transformations entreprises au lendemain des Indépendances. Et c'est ainsi qu'est apparue une *sociologie militante* qui a apporté la caution académique qui justifie de contrôler les universitaires. Il y avait désormais la science nationaliste tiers mondiste au service des masses et la science réactionnaire néocoloniale accusée de servir les intérêts de l'impérialisme et les intellectuels petits bourgeois. Cette idéologie était triomphante dans les années 1970, culminant la tenue du 24ème Congrès International de Sociologie qui s'était réuni à Alger en 1974, année de la Conférence au sommet des pays Non Alignés qui avait consacré l'Algérie comme porte-parole du Tiers Mondisme politique. Plus de 500 universitaires, provenant de 70 pays, dont l'Europe et les Etats-Unis, se sont rencontrés en Mars 1974 pour débattre du thème *Développement des pays du Tiers Monde et études sociologiques*. Dans son allocution d'ouverture, le ministre algérien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a donné le ton en

déclarant : « … La sociologie chez nous ne saurait se satisfaire de la simple description de situations objectives, ni même s'arrêter à la nécessaire décolonisation des esprits. Il lui revient de pousser plus en avant ses ambitions et d'étoffer ses perspectives ; il lui revient au premier chef de s'imposer comme science créatrice, appropriée à concourir à l'édification des assises du progrès économique, social et culturel. Il lui appartient, en bouleversant de fond en comble son cadre méthodologique, d'être le support théorique indispensable à la bonne marche de la Révolution sociale[13] ». Les thèmes comme l'impérialisme, le socialisme, la voie non capitaliste de développement, le rôle de la paysannerie dans les pays du Tiers Monde, la conscience des masses populaires, etc. étaient devenus les principaux thèmes de recherche à l'université. Il y avait une méfiance de l'Etat à l'endroit des sciences sociales suspectées d'être critiques et de fournir des arguments à l'opposition. C'est ce qui explique que l'Etat avait plus confiance dans les médecins, ingénieurs, biologistes, dentistes… que dans les historiens et sociologues. A la tête des universités, le ministère désignait des médecins et des dentistes qui véhiculaient des préjugés défavorables à l'endroit des sciences humaines considérées comme du bavardage inutile dans des pays qui se construisent.

Le Congrès d'Alger a légitimé la sociologie d'Etat, pensée officielle chargée de traquer toute réflexion critique à l'université. La vulgate marxiste avait été mobilisée pour donner une crédibilité de gauche à une orientation de recherche sans perspectives scientifiques. Les sciences humaines, d'une manière générale, ont été marginalisées et dévalorisées au profit d'une sociologie militante ou apologétique produite par des sociologues-fonctionnaires dont la tâche était de construire des discours idéologiques servant de base académique à la politique de l'Etat. Puisant tantôt dans la rhétorique marxiste afin d'accréditer l'image révolutionnaire du régime, tantôt dans le discours salafiste pour attester de l'ancrage culturel du régime dans la population, cette pensée s'est distinguée dans la diffusion de mythes inhibiteurs qu'il était difficile de récuser à l'université sous peine d'être mis à l'index[14]. Cependant, l'Etat n'endiguait pas une production impétueuse en sciences humaines qui ne demandait qu'à s'exprimer. La situation culturelle ne favorisait pas une production scientifique importante en nombre et en

qualité. S'accommodant cependant de cette aridité intellectuelle, l'administration se souciait tout de même de décourager toute tendance féconde, tout frémissement annonciateur. Le résultat est que les universitaires étaient plus à l'écoute de l'Etat que de la société dont ils ont ignoré les évolutions. Il n'est pas étonnant qu'il n'y ait pas eu de recherche sur le mouvement islamiste qui commençait à devenir le plus important courant politique à partir des années 1980.

Nourri par le populisme, le nationalisme arabe semble avoir été fasciné par l'Etat qu'il a posé comme une fin en soi, négligeant voire méprisant la société. L'Etat est sublimé parce qu'il est perçu comme l'expression politique idéalisée du peuple dès lors qu'il est dirigé par les nationalistes. Le concept de peuple, issu de la résistance anticoloniale, a été reconduit et exploité politiquement pour le substituer à une réalité que le populisme n'aime pas : la société. En tant qu'entité compacte exprimant une volonté comme un seul homme, le peuple est une construction utopique ou imaginaire qui sert aux dirigeants, qui prétendent incarner le peuple, de ne pas avoir de comptes à rendre aux administrés qui composent la société C'est par intérêt politique que le nationalisme arabe au pouvoir a orienté les objets de recherche vers le peuple incarné par les dirigeants et non vers la société où se déroulent les expériences vivantes des pratiques sociales.

Il faut s'arrêter sur ces notions de peuple et de société pour les analyser par les approches de la sociologie politique et de la philosophie politique. Comment peut-on définir le peuple ? C'est un ensemble d'individus unis face à des adversaires communs et partageant une histoire commune. Les individus se forment en peuple quand un danger extérieur les menace, quand une force étrangère les agresse. Dans cette situation, les individus se détournent de leurs intérêts individuels pour se consacrer à la défense de la communauté. Il y a alors une mobilisation autour de symboles qui alimentent l'extase collective et l'esprit de sacrifice. Cependant, dès lors que l'ennemi est vaincu ou que la menace extérieure est neutralisée, la solidarité mécanique, qui unissait les membres du groupe dans un corps supra-organique, se dissout et le peuple redevient une collection d'individus et de groupes qui forment une société aux intérêts divergents et contradictoires. Le peuple est un état d'esprit qui s'empare des individus lorsqu'ils

perçoivent que la communauté qu'ils forment est opprimée ou menacée dans son existence. En temps de guerre, la notion de peuple est révolutionnaire, mais en temps de paix, elle est utilisée par des régimes autoritaires pour justifier la répression arbitraire. Pour résumer, le peuple est un sentiment qui apparaît en temps de crise profonde ou de guerre et le populisme est une idéologie qui permet aux dirigeants de se réclamer du peuple tout en niant les différences et les inégalités sociales. Le peuple n'est pas une réalité sociologique ; c'est une notion idéologique qui apparaît à certains moments de l'histoire d'une société laquelle sera définie comme un ensemble d'individus se réclamant d'une identité commune et porteurs d'aspirations particulières. Ces individus cherchent à satisfaire leurs intérêts personnels ou de groupes en se posant comme des sujets de droit. Les antagonismes entre eux sont si profonds que leur coexistence n'est possible que s'ils sont des sujets de droit qui entrent en compétition dans l'espace public protégé par l'Etat de droit. Le peuple n'existe que dans la société où il se répartit sociologiquement en groupes sociaux aux intérêts divergents.

S'il y a un mot qui définit l'expérience nationaliste arabe, marquée par une soif de modernité, c'est l'idéologie populiste que cultive le dirigeant nationaliste qui adore le peuple et qui déteste la société car, pour lui, celle-ci est le lieu des conflits exprimant des demandes sociales contradictoires. Elle est l'espace où naissent les revendications des libertés syndicales et du pouvoir d'achat, et aussi le foyer des inégalités sociales et de l'appât du gain qui assouvit l'égoïsme des puissants. Le désordre qu'il y a dans la société pousse au tumulte politique dont a horreur le populisme qui préfère la sérénité du peuple uni derrière le chef. Le peuple se satisfait de peu et n'est pas porté à l'intérêt égoïste, montrant des capacités de sacrifice pour défendre son unité et son identité. Il est silencieux, même quand il souffre, tandis que la société est vindicative même quand elle ne manque de rien. L'Etat construit par le nationalisme arabe a pour base sociale ce peuple imaginaire, et non la société abandonnée à elle-même. Le projet populiste consistait à construire un Etat apolitique du peuple pour effacer le caractère belliqueux de la société matérialiste composée d'individus attirés par le bien-être. Les régimes révolutionnaires arabes ont préféré s'occuper du

peuple parce que la conflictualité dans la société appelle à l'Etat de droit que le populisme refuse.

C'est cette différence radicale entre les deux catégories de peuple et de société qui explique que l'idéologie populiste n'aime ni les sujets de droit ni le droit, tournant le dos au droit constitutionnel du fait même que la notion de peuple n'est pas opératoire en droit public[15]. La culture politique du nationalisme arabe repose sur une notion qui n'a aucune pertinence en sociologie politique en dehors du cas de figure de l'occupation étrangère. La stérilité de la production académique s'explique aussi par cette caractéristique populiste des régimes arabes dits révolutionnaires qui ont été incapables de promouvoir une recherche sur la société à laquelle ils tournaient le dos. Les dirigeants préféraient le discours sur le peuple que les analyses sur les groupes sociaux. Si la sociologie est faible, c'est parce que l'Etat cherchait à développer la « peuplologie ». Le nationalisme arabe porte en lui-même des limites idéologiques qu'il a cachées avec une rhétorique révolutionnaire, présentant cette ambiguïté fondamentale d'être moderne dans sa prise de conscience politique en situation coloniale et conservateur dans son projet idéologique[16]. Cette contradiction va se dévoiler au grand jour dans les régimes de Nasser, Boumédiène, Saddam Hussein, Hafez El Assad… qui sont fondamentalement conservateurs malgré la rhétorique de leur discours. Ils ont exprimé un syncrétisme d'aspirations à la modernité et de repli identitaire, et n'ont jamais voulu une conception sécularisée de la religion compatible avec les concepts de citoyenneté et de liberté de conscience. Ils ont échoué parce qu'ils ont reproduit la communauté des croyants au lieu de construire celle des citoyens, rejoignant le discours salafiste pour qui le contact avec l'étranger est la source de tous les maux de la société musulmane[17].

Ce que le nationalisme arabe n'avait pas perçu, c'est que le différend avec l'Occident était politique et portait sur la domination coloniale. Il n'avait pas vu que le monde arabe avait besoin des avancées philosophiques de l'Europe du 18ème siècle et c'est ce qui explique qu'après les Indépendances, les régimes dits révolutionnaires ont conclu un compromis tacite avec le discours salafiste qui idéalise le passé. Puisant dans les référents identitaires pour combattre le colonialisme étranger, l'idéologie nationaliste ne pouvait s'accommoder d'une pensée sociale libre

qui critique le passé dans une perspective historique. Le nationalisme naissant a favorisé une lecture apologétique du passé pour s'affirmer contre la domination européenne, et l'essentialisme de son discours n'est pas une incohérence par rapport à ses objectifs ; il a constitué une ressource idéologique qui a été nécessaire à l'ancrage de la conscience nationale bâtie sur le sentiment identitaire du groupe. Marqué par l'histoire, le nationalisme arabe a cherché à libérer le groupe de la domination étrangère et non à libérer l'individu de l'emprise du groupe. Il faut relire les textes de Michel Aflak, l'un des fondateurs du parti Baath, pour se rendre compte de sa vision apologétique du passé et de sa conception anachronique de la nation arabe qui remonte selon lui au prophète Mohamed[18]. Ce n'est pas un paradoxe si Shakib Arslan, qui a contribué à l'éveil de la conscience nationale, a condamné Taha Hussein pour avoir porté atteinte aux mythes fondateurs de l'arabité. Abdelhamid Ben Badis, dont la pensée est une des sources idéologiques du nationalisme algérien, avait aussi condamné le livre de Tahar Haddad sur la femme en Tunisie.

Considérant que les problèmes sociaux et culturels ont pour origine l'impérialisme et la domination néocoloniale - ce qui n'est pas entièrement faux - le nationalisme arabe a voilé les facteurs internes de la reproduction du sous-développement et a empêché délibérément toute recherche sur les pratiques sociales de la vie quotidienne. En optant pour le parti unique et en interdisant la liberté d'expression et les syndicats, les régimes arabes nationalistes (Egypte, Irak, Syrie, Libye, Algérie) il a infantilisé la société et a cassé les mécanismes de formation des élites politiques, ce qui a créé un vide occupé par l'utopie islamiste. Mais au fond, ils ne sont pas éloignés idéologiquement de l'utopie islamiste. En Egypte, le colonel Nasser avait réprimé les Frères Musulmans dans les années 1950 parce qu'ils avaient refusé de faire partie de son gouvernement. Il les a combattus en sollicitant l'appui des cheikhs d'Al Azhar qui n'avaient pas perdu de leur autorité et de leur pouvoir de fixer la Norme. Nasser n'a pas cherché à les défier, imposant seulement l'idée que le socialisme est compatible avec l'islam, religion de justice sociale[19]. En Algérie, l'administration de Boumediene a passé le même compromis en faisant admettre que le socialisme a pour origine l'islam et non le marxisme athée. Une conférence

mondiale de la pensée islamique se réunissait chaque année dans une ville du pays, où étaient débattus principalement des problèmes de l'islam et de l'identité dans une perspective apologétique. C'est dans un de ces Séminaires de la Pensée Islamique, organisés annuellement, que Mohamed Arkoun a été verbalement agressé et accusé d'être un infidèle pour avoir introduit les sciences sociales dans l'explication des versets du Coran[20].

Le « fondamentalisme d'Etat » s'est construit sur cette idée de la salafiya qui présentait l'islam comme une religion ouverte à la science, au progrès, le nationalisme arabe ayant ajouté la compatibilité avec la justice sociale et le socialisme[21]. Mais une telle posture n'aide en aucun cas à construire une réflexion sur les problèmes liés au retard historique des sociétés musulmanes. Au contraire, elle aggrave la situation en donnant une légitimité politique au discours religieux et en empêchant la pensée religieuse de se frayer une voie vers une théologie musulmane centrée sur le message divin et qui bénéficierait de l'avancée de sciences sociales. Le nationalisme arabe progressiste au pouvoir n'a aidé ni le discours religieux à évoluer vers une théologie reposant sur une métaphysique moderne, ni les sciences sociales à se constituer un public. Il s'est contenté de s'allier les deux discours en les mettant à son service, ce qui a débouché sur un compromis de blocage de la dynamique intellectuelle qui avait accompagné sa naissance au début du 20èm siècle. Il a réussi à créer un pouvoir central fort formellement indépendant sur le plan international, mais il a échoué à transformer ce pouvoir en Etat de droit. Cet échec a des causes idéologiques et a mené vers une impasse marquée par le projet islamiste qui mythifie et idéalise le passé, ce qui est un obstacle puissant à l'émergence des sciences sociales qui analyseraient le présent.

Les causes de la faiblesse de la production académique sont à rechercher dans l'histoire culturelle et politique des sociétés du monde arabe. Le projet de fondation des sciences sociales avait deux adversaires : la sociologie d'Etat, forte de l'appui de l'administration, et le discours religieux encore hégémonique dans la société, relayé par les prêches des mosquées. Les conditions politiques (émanant de l'Etat) et idéologiques (dominantes dans la société) ne permettaient pas la liberté académique et la critique des représentations culturelles. Cette

convergence entre la sociologie militante et le fondamentalisme d'Etat a renforcé les philosophies sociales qui apportaient des réponses définitives à la crise des sociétés du monde arabe.

Le triomphe des philosophies sociales

La déstructuration des sociétés du monde arabe durant la période coloniale et la pauvreté intellectuelle de la période postcoloniale ont favorisé les philosophies sociales qui cherchent à répondre, à partir de leurs postulats, aux frustrations du présent. Nous distinguerons deux courants de philosophie sociale qui s'opposent par leurs orientations idéologiques dans le monde arabe. L'un est culturaliste et part du postulat que la société s'est éloignée du vrai islam et que l'identité culturelle a été agressée par l'influence étrangère. C'est en gros la thèse islamiste qui est assez répandue, relayée par des maisons d'éditions, des journaux et même par des prêches de mosquées. L'autre courant de philosophie sociale a un public minoritaire qui se retrouve essentiellement à l'université, et aussi parmi les groupes sociaux urbains de classes moyennes qui pratiquent l'arabe et une langue étrangère, notamment l'anglais ou le français. Il se nourrit d'auteurs occidentaux défendant les valeurs universelles, mais fait aussi référence à des penseurs du patrimoine musulman jugés progressistes (Ibn Roshd, Al Farabi, Ibn Khaldoun…). Il construit son raisonnement sur une cause unique : l'économie, la religion, la domination occidentale, la mentalité, le statut de la femme, etc. Les deux courants ont en commun le mode performatif, c'est-à-dire un raisonnement sur ce que devrait être la société par rapport à une Norme.

De par l'influence sur le grand public, c'est le courant religieux ou culturaliste qui l'emporte, satisfaisant la demande cognitive de la majorité de la population plus réceptive à la vision religieuse du monde. Sa force provient non pas de l'argumentation intellectuelle, mais plutôt de son influence auprès de la majorité de la population indifférente, voire hostile au discours sécularisé. Cette tendance s'est renforcée avec un public en forte croissance sachant lire et écrire suite à la scolarisation massive postindépendance. L'apologie du passé sans conscience critique, et l'idée que la religion est l'instance de légitimation du savoir profane, ont empêché des générations d'étudiants à imaginer un discours académique sans l'argument d'autorité religieuse. Cette situation a encouragé de nombreux

intellectuels, au discours religieux, à écrire des livres pour expliquer le retard des musulmans et à proposer des solutions pour les réveiller. Ils insistent sur la menace de marginaliser la religion, sur le retard par rapport à l'Occident, sur la domination de celui-ci, et suggèrent d'y remédier par un effort individuel et collectif au niveau moral. Cette posture est fortement présente dans des écrits diffusés par la presse et aussi dans des livres à grand tirage qui fournissent des explications simples pour atténuer les frustrations de la vie quotidienne. La production livresque de ce courant est abondante et assez répétitive. Certains auteurs arrivent à se distinguer par leurs qualités pédagogiques indéniables comme Mohamed Imara, Youcef Al Kardaoui …, Said El Bouti et d'autres encore dont la renommée va au-delà de leurs pays respectifs. Ils n'hésitent pas à faire référence à des savants occidentaux (Pasteur, Einstein…) pour affirmer que les découvertes scientifiques de l'Europe sont confirmées le Coran (la thèse concordiste).

Cette tendance du discours religieux à se référer à des auteurs non musulmans date de la Nahda du 19èm siècle et indique que le discours classique religieux s'est épuisé intellectuellement et n'a plus les capacités à expliquer le monde contemporain par la seule référence à Al Ash'ari et Al Ghazali. Le premier à l'avoir compris est M. Abdou, admirateur des découvertes scientifiques de l'Europe. Abdou a été attiré par le positivisme des sciences de la nature et cherchait à l'appliquer au fait social. Il a correspondu avec le sociologue britannique Herbert Spencer, dont il respectait la pensée, mais il lui reprochait de marginaliser la religion dans sa problématique. Mohamed Abdou a, toute sa vie, enseigné une théorie sur la décadence des pays musulmans. Ces derniers se seraient éloignés du *vrai* islam qui est ouvert à la science et à la raison que les Européens ont su fructifier. Mohamed Abdou est arrivé à faire accepter les découvertes scientifiques des Européens aux théologiens, en affirmant que les musulmans n'ont *su* lire le Coran[22]. Abdou servira de modèle à plusieurs penseurs musulmans qui vont élaborer des théories diverses qui montrent que l'islam véhicule une *essence*, vécue par les salafs, de laquelle s'est éloignée l'*existence* des musulmans d'aujourd'hui. Le projet implicite de ces discours est de faire coïncider *l'essence* définie par le texte sacré à *l'existence* terrestre pour que soit relevé le défi que lance

l'Occident aux musulmans. Les concepts d'essence et d'existence renvoient à la philosophie grecque, en particulier celle de Platon pour qui l'Idée céleste est parfaite, à l'inverse de la Forme terrestre qui est corruptible.

Mais le débat n'est pas à sens unique. Dès le 19èm siècle, il y a eu des tentatives de sécularisation de la pensée sociale. Des théories de philosophie sociale au discours profane apparaissent dès le contact avec l'Europe au 19èm siècle pour expliquer et remédier au retard sur l'Occident. La première vague est celle de la génération de Rifaat Tahtaoui dont l'entreprise intellectuelle a été combattue par Djamal Eddine Al Afghani et Mohamed Abdou qui craignaient que la sécularisation de la pensée se traduise par l'affaiblissement ou la disparition de l'islam. Abdou a construit un compromis entre le conservatisme de Mohamed Abdelwhab et le modernisme de Rifaat Tahtawi. C'est ce qui explique qu'il a une double filiation intellectuelle, et qu'il est rejeté et par les conservateurs extrémistes et par les laïcs extrémistes. La seconde vague date du début du 20èm siècle, marquée par les œuvres de Lutfi Sayyed, Ali Abderrazak, Taha Hussein… Ces auteurs se considéraient comme la filiation progressiste de Mohamed Abdou. Ils ont été battus par les disciples conservateurs de ce dernier. La mémoire collective retient que rachid Réda est le disciple de Abdou alors que Ali Abderrazak a été refoulé. La troisième vague a eu lieu après la défaite face à Israël en 1967 qui a été suivie par des débats intenses sur l'incapacité des Arabes ou des musulmans à se moderniser. Le plus audacieux de ces auteurs a été Sadek Jalal al Azm, radié de l'université par le régime de Hafez al Assad[23]. Les mésaventures de Sadeq al 'Azm, de Hamid Abou Zeid, Mohamed Arkoun, Ali Abderrazak… indiquent que le débat intellectuel est le même qu'il y a 100 ans. Au fond, la célèbre controverse entre Mohamed Abdou et Farah Antun n'a jamais cessé ; elle est révélatrice de l'enjeu qui est la sécularisation de la pensée sociale, autrement dit la neutralisation du discours religieux dans l'explication des phénomènes sociaux[24]. Cette controverse est permanente dans le champ intellectuel musulman comme le montre la polémique récente entre Abdelwahab Al Massiri et Aziz Al Azmeh[25] ; ce qui atteste que le monde musulman est encore aux prises avec une transition épistémique commencée au 19èm siècle avec Mohamed Abdou et

qui semble avoir réussi pour les sciences de la nature et avoir échoué pour les sciences de la société et de l'homme[26].

Dans ses différentes tendances, la philosophie sociale au discours sécularisé (libéraux, marxistes, nationalistes…) explique la crise avec les concepts de la pensée européenne moderne : anomie, aliénation, lutte de classes, impérialisme, conscience historique, désenchantement, etc. Elle est l'œuvre d'universitaires accusés par leurs adversaires d'importer des problématiques et des concepts étrangers à la société locale, ce qui les délégitime et les pousse à l'exil. Ils font référence à Hegel, Marx, Spengler, Toynbee… pour offrir des explications globales sur le retard des sociétés musulmanes. Ecrivant en arabe et publiant au Caire et à Beyrouth, certains d'entre eux ont été formés dans des universités occidentales. Leurs livres figurent dans les bibliographies des cours dispensés à l'université, mais ils n'ont pas d'écho au-delà de quelques centaines d'étudiants pour chaque pays. Selon la sensibilité des auteurs, c'est souvent un seul facteur qui est mis en avant. Certains privilégient le facteur politique et accusent l'autoritarisme d'infantiliser la population et de favoriser la corruption. D'autres mettent l'accent sur l'éducation, incapable de former des élites modernes nécessaires pour le développement. D'autres encore insistent sur la religion et sur le statut de la femme comme causes principales du retard sur l'Occident. Toutes ces hypothèses, qui ne sont pas fausses en elles-mêmes, ne reposent sur aucune enquête de terrain pour leur donner un fondement empirique. Les arguments sont menés sur le mode spéculatif et les constructions intellectuelles sont de faible teneur sociologique, traitant des thématiques en rapport avec l'identité et la modernité, la place de la femme dans la société, la religion et le progrès, l'islam et la démocratie, etc. Ce sont là des thématiques désincarnées : il est question de société mais pas d'action sociale, de groupes mais pas d'individus, d'identité mas pas d'intersubjectivité.

Certaines réflexions sont d'un haut niveau académique comme le montre l'exemple de Halim Barakat et Hisham Sharabi, tous deux ayant enseigné dans des universités aux Etats-Unis et ayant publié dans le monde arabe. La réflexion de H. Barakat se focalise essentiellement sur « la société arabe », sans que l'auteur ne donne à ce concept un contenu historico-théorique ou une structure d'intersubjectivité. Pour lui, il existe une « société

arabe », s'étendant du Maroc à l'Irak, unie par la langue et consciente de son unité à travers la domination occidentale dont elle essaye de se libérer. La solidarité mécanique est-elle suffisante pour définir une société au sens moderne du concept ? Cette question, H. Barakat ne la pose pas car pour lui, la société est une donnée morphologique posée *à priori* et non une construction historique façonnée par le marché et l'Etat. Dans cette perspective, la problématique de Ferdinand Tönnies du passage de la communauté à la société est escamotée. L'un de ses derniers ouvrages a pour titre *La société arabe au 20ème siècle. Recherche sur les changements des statuts et des relations*, où sont approchées l'identité et la question de l'intégration sociale et politique, la structure sociale, les composantes de la culture, etc.[27]. Le raisonnement est macrosociologique, nourri de concepts empruntés à des auteurs modernes (Marx, Durkheim, Weber…), esquissant une fresque fonctionnaliste indiquant le sens hégélien de la modernité. Cependant, nulle part le lecteur ne trouve l'action sociale résultant de l'intersubjectivité, ou ces dynamiques sociologiques issues de cristallisations collectives sur la base de valeurs qui font sens pour les individus.
H. Barakat présente un système sociogéographique duquel l'acteur est exclu. Il y a des informations mais pas d'analyse sociologique des groupes et des rapports dynamiques entre eux. L'approche positiviste de Barakat empêche de comprendre les pratiques sociales présentées implicitement comme souffrant d'un déficit de rationalité.

Hisham Sharabi, son collègue de Georgetown University, n'échappe pas à cette critique lorsqu'il présente le néo-patriarcat comme un système ossifié, résultant des structures patriarcales du passé et de la domination occidentale[28]. Le capitalisme dépendant aurait donné naissance à une classe sociale hybride (la petite bourgeoisie) qui a trouvé dans le néo-patriarcat des ressources idéologiques pour imposer une « version modernisée du sultanat patriarcal traditionnel ». L'autoritarisme des régimes arabes s'expliquerait par l'intolérance et la domination du père dans la sphère familiale. Le lecteur a l'impression que le patriarcat - nulle part défini dans une perspective anthropologique - est exclusif à la culture des sociétés du monde arabe. Alors que le patriarcat est la règle générale de toutes les sociétés humaines, à l'exception de quelques rares cas de matriarcat, H. Sharabi en fait un trait

distinctif de « la culture arabe », sans se rendre compte que cette idéologie a évolué dans les sociétés du monde arabe et que, le plus souvent, elle n'est pas défendue par le père mais plutôt par la mère et ses fils[29]. Par ailleurs, Sharabi ne donne pas à la sociologie politique sa spécificité. La nature autoritaire des rapports politiques découlerait, selon lui, de la figure dominatrice du père. Ne renseignant ni sur les rapports familiaux de l'espace domestique, ni sur les rapports d'autorité dans la sphère publique, cette réflexion est à interpréter comme un cri de révolte contre la domination masculine dans l'espace domestique. Celle-ci devient le facteur explicatif global de tous les aspects jugés négatifs dans la société.

Ces nombreux écrits de philosophie sociale, qu'ils soient de tendance religieuse ou profane, relèvent de la théorie spéculative proposant une explication globale par une cause unique. La sociologie se distingue de la philosophie sociale par son approche empirique (enquête de terrain, études statistiques, interviews, observation, documents d'archives, etc.) et la formulation d'hypothèses à confronter avec d'autres hypothèses. Ces écrits sont confrontés à un obstacle épistémologique insurmontable. Dans toute philosophie sociale, il y a deux éléments qui s'opposent : c'est l'universalité et l'identité. Une philosophie sociale à portée universelle n'a pas d'ancrage local, et une philosophie sociale à portée identitaire n'a pas de contenu anthropologique. La philosophie sociale du courant religieux chercherait à construire son objet sur l'une des deux limites : soit que le musulman est la norme de l'Humanité, soit que le musulman a une identité irréductible, une essence propre, ce qui le coupe du reste de l'humanité et de l'anthropologie humaine. La philosophie sociale du courant sécularisé quant à elle dissout l'identité dans une universalité désincarnée.

Il y a cependant un trait à souligner : ces écrits recherchent le compromis. Le courant religieux accepte les sciences sociales à condition qu'elles soient « islamisées » pour inventer une sociologie islamique, une économie politique islamique, une psychologie islamique, etc. Par exemple en économie, on recherche à bâtir un système bancaire sur l'interdit de l'intérêt ; en psychologie, on refuse les concepts de refoulement et de complexe d'Œdipe, etc. Les écrits du courant profane sont plus proches du positivisme d'Auguste Comte que de la sociologie de

Durkheim ou de Weber, même si les références à ces deux auteurs sont nombreuses. Ceci est révélateur de la complexité de la situation culturelle des sociétés du monde arabe, car il n'y a pas d'un côté le discours religieux conservateur et anti-modernité, et de l'autre, le discours profane progressiste et moderne. En réalité, modernité et tradition sont présentes dans les deux camps parce que ces deux catégories sont des éléments constitutifs d'une historicité qui les marque et de laquelle ils ne peuvent se détacher. Toutes deux expriment des contradictions qu'elles ne veulent pas voir et qui les pousseront à évoluer dans le temps. La demande cognitive est massive mais la conscience épistémique est balbutiante chez des acteurs à la recherche de grilles de lecture du passé pour imaginer le futur. Le problème est que, en sciences sociales, le passé est le domaine de l'histoire et non de la mémoire ou de l'imaginaire.

Il y a un public pour les théories spéculatives et non pour les sciences sociales. Prompte à fournir des explications globales et à donner des réponses à tous les problèmes de la société, la philosophie sociale fournit des théories dont les thèmes sont imbriqués les uns dans les autres. Que peut, en effet, répondre un sociologue à la question sur le retard sur l'Occident ? Cette question relève de l'histoire avec ses nombreuses sous-disciplines : histoire religieuse, histoire des idées, histoire sociale, histoire politique, histoire culturelle, etc. Ou encore histoire du 10èm siècle musulman, du 11ème, du 12ème, etc. L'histoire n'est pas seulement l'écriture du passé ; elle est représentation du passé imposée par la conscience épistémique du présent. En l'absence de cette conscience, il y a place pour la philosophie sociale qui tente de répondre à toutes les questions simultanément à partir d'un modèle préconçu qui établit la *Vérité* sur des postulats. Préétabli et implicite, ce modèle indique que la société a failli à respecter les lois morales, naturelles ou historiques. La société aurait désobéi à elle-même et serait sortie d'une trajectoire que Dieu, la nature ou l'histoire lui aurait tracée. Ce qui est à souligner, c'est que les auteurs parlent au nom de la société et ne font pas parler les acteurs de la société. La différence fondamentale entre une philosophie sociale et une sociologie, c'est que la première parle au nom des groupes sociaux, la seconde fait parler les individus des groupes sociaux. Le raisonnement de la philosophie sociale est le plus souvent

organiciste et fonctionnaliste car la société est appréhendée comme une totalité ayant un corps et un esprit. Il repose sur des notions désincarnées - nation, femme, individu, peuple, progrès, culture, identité, modernité … - élaborées en dehors de tout contexte sociologique et historique, reproduisant un fonctionnalisme holiste. La philosophie sociale renseigne sur ce qui préoccupe les groupes, mais ne fournit aucune grille de lecture scientifique du vécu des groupes et des individus. Elle satisfait une demande sociale, et peut constituer une étape dans la formation d'une pensée sociologique selon les critères académiques de la discipline. Car après tout, même si ce ne sera pas à la même échelle, Durkheim a été précédé, voire influencé, par Auguste Comte, auteur d'une philosophie sociale qu'il avait appelée « la physique sociale » et qui annonçait la sociologie moderne.

La situation culturelle des sociétés du monde arabe impose les approches spéculatives en l'absence d'une philosophie du sujet qui, en Europe, a jeté les bases épistémologiques des sciences humaines. Celles-ci se sont construites sur le postulat méthodologique que le sujet est l'auteur, conscient ou inconscient, de l'action sociale. L'homme est certes un animal social comme l'a écrit Aristote, mais il n'y a pas de fatalité naturelle ni de déterminisme génétique. La réalité est une construction sociale, ce qui signifie que le sous-développement culturel des sociétés du monde arabe est le résultat de l'action de groupes sociaux qui se sont enfermés dans des représentations qui les empêchent de percevoir que l'individu est un acteur historique. Les sociétés du monde arabe produisent et reproduisent leur histoire et le sous-développement culturel sans que les acteurs en aient conscience. Sans les concepts de conscience et de sujet, les sciences sociales ne peuvent se développer. C'est ce qui explique qu'il y a des théories sociales sur le monde arabe mais pas de sociologie sur les groupes sociaux du monde arabe. Dans tous ces écrits de philosophie sociale profane ou religieuse, la sociologie balbutie et n'arrive pas à se frayer un chemin. Elle a cependant un atout : la société contemporaine n'a ni la cohésion sociale ni la cohérence culturelle de la société traditionnelle que le discours religieux satisfaisait par le passé. Si les sociologues arrivent à attirer l'attention de l'élite sur les contradictions et les ambivalences

dans les comportements des individus, ils pourraient être lus et écoutés par un public qui s'élargira au fur et à mesure dans une société objectivement désenchantée mais qui utilise la philosophie sociale comme un parapluie métaphysique pour atténuer les effets du désenchantement.

Savoir, langue et création culturelle dans les sciences sociales en Algérie

Rabeh Sebaa
Professeur de sociologie et d'anthropologie linguistique
Université Mohamed Benahmed Oran 2

Résumé : *Le problème de la compétence linguistique et partant de la performance scientifique, dans les champs des sciences sociales, et d'une manière générale de l'ensemble des disciplines universitaires en situation de double apprentissage de langue et de savoir, sont escamotés par les difficultés relatives aux formes et aux niveaux d'usage de la langue dans l'enseignement de ces disciplines.*

C'est pour cela, que le mouvement naturel pour des disciplines n'est pas d'unifier les concepts ou les notions, données une fois pour toutes dans des aires géographiques ou sémantiques voisines, mais de les repenser en vue de les re-créer. La nécessité de créer et/ou de re-créer des concepts ou des notions, même à vocation strictement scientifique ou « technique », c'est-à-dire réservés à un usage restreint par une population restreinte, en l'occurrence les sciences sociales, est un acte hautement culturel

Mots clés : *Apprentissage de langue et de savoir - Substituabilité linguistique - Contrainte linguistique - Création culturelle - Epistémologie des sciences sociales - Anthropologie linguistique.*

L'élaboration d'un savoir interprétatif des sciences sociales présuppose un fond culturel, au sens large du terme. Un fond culturel qui contient et « régule » les codes et les relations symboliques, entre les communautés et les individus. Ces codes et ces relations symboliques, se déployant dans les espaces où se déroule la vie sociale, où s'identifient les membres de la communauté, où s'interprètent les signes, les indices, les symboles et les actes de paroles, constituent le « haut lieu » de l'exercice de l'imagination culturelle des sciences sociales, qui en devient aussi une forme et un indice de ses manifestations.

Ces manifestations sociales multiples, sont à la base de l'acte de création ou d'élaboration culturelle, comme acte

séquentiel, saisi d'emblée par les membres d'une même culture, ou d'une même communauté mais également et surtout par les tenants des schémas interprétatifs/explicatifs, c'est-à-dire les spécialistes des sciences sociales censés les capter et les décrypter.

Les premiers signes collectifs de cet acte de création culturelle, se manifestent dans la texture d'un même langage en ce qu'il participe à la « cohésion », et donc à la symbolisation de l'acte de création lui-même, qu'il soit d'ordre linguistique ou autre.

Face à un acte de création culturelle, les sciences sociales en situation de double apprentissage simultané de langue et de savoir, comme c'est le cas en Algérie, sont plus enclines à la recherche de la formulation qu'à l'exigence de compréhension.

Le procès général d'interprétation-transformation de la société se réduit, dans ce cas, à un effort de re-formulation. Dans cette logique expressive, les sciences sociales se dessaisissent des complexités des interrogations socioculturelles. Plus préoccupées par les formulations et le maintien de l'équilibre expressionnel que par la compréhension et l'interprétation des déséquilibres sociaux. De sorte que se maintiennent inentamées les questionnements et les interrogations fondamentales pour les sciences sociales, dans un pays en pleine recomposition de ses certitudes, telles que: Comment faire face à la crise généralisée d'Autorité ? Comment interpréter la déliquescence du corps social ? Comment et avec quels moyens lire une ou des communauté(s) culturelle(s) en plein désarroi, en pleine détresse d'identité et d'existentialité ? Et surtout comment et dans quel langage exprimer ces interrogations et ces inquiétudes ?

De toutes ces interrogations, et bien d'autres, les sciences sociales en Algérie ne se sont pas (encore) emparées. Et c'est encore une fois, l'Institutionnel qui se charge de les juguler, c'est-à-dire éviter soigneusement de les poser, sauf à sa manière et en fonction de ses intérêts.

Partant de cette constatation nous proposions, il y a quelques années déjà(1), que les démarches qui doivent présider à la connaissance et à la compréhension de la réalité sociale et culturelle algérienne, et partant du Maghreb, doivent aussi

traduire *la volonté de chercher en elle, les moyens permettant de remettre en question les modalités conventionnelles mêmes, qui guident cette connaissance et cette compréhension.* Nous considérions alors que les sciences sociales en Algérie et dans les autres pays du Maghreb, étaient tenues d'assumer un triple rapport de réflexivité :

- Se focaliser sur leur propre genèse historique en tentant de décrypter dans le magma de leur amnésies successives les sources multiples de « blocage » culturel et les origines diverses des entraves à la créativité.
- Réfléchir sur la nature de leur « développement » et de leur propre activité théorique en tant que pratique socioculturelle façonnée dans et par le „social-historique" algérien.
- Chercher dans cette double relation *les possibilités de remettre en question les protocoles mêmes de validité de la connaissance qui guident cette réflexivité.*

Le problème qu'a fait surgir le procès de substituabilité linguistique dans le champ des sciences sociales en particulier et la question des langues en Algérie de façon générale, ont très largement contribué à empêcher les sciences sociales à entamer et à assumer cette réflexivité. La question de l'unicité linguistique continue d'ailleurs, jusqu'à présent, de relever, y compris dans l'imaginaire des premiers concernés eux-mêmes, c'est-à-dire les spécialistes des sciences sociales, et partant les universitaires dans leur ensemble, plus du domaine du politique que du scientifique ou du culturel.

La confusion durable entre l'Institutionnel et l'Académique, les met jusqu'à présent, en situation d'attente chronique de nouvelles mesures et de nouvelles décisions en matière de substituabilité linguistique. C'est ainsi, que chaque rentrée universitaire, connaît son lot de „mesures", sous forme de décrets, de circulaires, ou de notes, introduisant de nouvelles dispositions dans telle filière ou dans telle discipline. Il est plus question des difficultés technico-administratives de la substituabilité linguistique, voire des difficultés d'application des textes relatifs à la substituabilité linguistique de l'université, que de questions d'épistémologie linguistique afférente à la langue de substitution et encore moins, à sa stature scientifique dans l'enseignement de disciplines universitaires permettant l'acquisition de

connaissances dans des conditions pouvant permettre son développement culturel, au sens large du terme.

La langue est censée contribuer à développer le savoir et la culture, mais ne fait pas elle-même l'objet d'étude de connaissance et de culture. Elle se réduit, dans la conception même de la substituabilité linguistique officielle à un instrument, devant permettre de *désigner* ou de *nommer* les choses sans se poser de questions sur le sens et la pertinence de ces mots eux-mêmes, de leurs contenus tant sémantiques que culturels.

L'un des résultats décisifs conjugué, ou commun, de la linguistique moderne et de l'épistémologie génétique est, incontestablement, d'avoir montré ou établi, chacune à sa manière, que les mots ne servent pas seulement à nommer ou à désigner mais *ils sont le résultat d'un processus de cognition qui lui-même a pour fin la cognition.* Dans l'optique piagétienne, le terme cognitif semble recouvrir l'ensemble des activités d'élaboration de la connaissance et de ses fondements culturels. Dans ce cadre, le comportement langagier doit donc, au même titre que les comportements perceptifs ou mnémoniques, être considéré comme une activité cognitive. De ce point de vue, les disciplines universitaires en situation de double apprentissage simultané de langue et de savoir doivent être soumises à un examen, voire un contrôle de cognition et de contenus culturels dans leur variabilité et leur évolution.

La question que pose l'épistémologie piagétienne à propos de l'individu, et qui est celle du *rôle du langage dans l'élaboration et le fonctionnement du système cognitif du sujet,* peut être parfaitement posée pour toute discipline en situation de substituabilité linguistique et donc de contrainte d'usage linguistique. De façon générale, il s'agit de se demander si le langage joue un rôle important dans le fonctionnement du « système cognitif » des sciences sociales et dans leurs rapports aux cultures environnantes ?

La question est, immanquablement, de savoir quel est le statut d'un paradigme linguistique dans le langage des sciences sociales? Et quel est le statut de sa pertinence en situation de double apprentissage simultané de langue et de savoir, comme c'est le cas pour ces disciplines en Algérie voire dans le monde arabe ?

Tout langage sociologique acquiert dans la pratique des chercheurs, « *un caractère normatif, ses schèmes d'explication, son vocabulaire, ses recettes techniques prennent un ascendant sur la façon d'aborder les problèmes de recherche et de décider des modes de solutions possibles* », nous dit Jürgen Habermas(2).

Cet ascendant n'est pas seulement d'ordre logique ou psychologique, il est également d'ordre sociologique et culturel, dans la mesure où un paradigme devient le cadre de référence obligé pour l'évaluation intellectuelle de la « pertinence » sociale des recherches.

Qu'en est-il du cadre de référence obligé pour l'évaluation intellectuelle et la pertinence sociale de la recherche, pour une discipline en situation de double apprentissage simultané de langue et de savoir ?

C'est précisément à ce niveau de questionnement, que surgit le problème de la substituabilité linguistique dans ces paradigmes. D'abord les langages sociologiques sont laissés en l'état, dans la situation de double apprentissage. Leur reconduction à des fins d'enseignement dispense de leur interrogation. Leur confrontation à d'autres faits, à d'autres théories, devient conjoncturelle ou secondaire.

Leur « falsifiabilité » selon la démarche proposée par Karl POPPER, cède la place à leur applicabilité, qui se confond, à son tour, avec leur « substituabilité ».

C'est ainsi, par exemple, que des pans fondamentaux du langage et du savoir des sciences sociales, tels que *positivisme,* traduit par *Wadd'iya*, *fonctionnalisme,* rendu par *Wadhiffiya,* ou *structuralisme*, dont l'équivalent admis est *Binyaouiyya,* ne recouvrent pas tout à fait les mêmes réalités linguistiques et culturelles, mais ne font, non plus, l'objet de déconstruction lors de leur transfert d'une aire sémantique à une autre, et donc de leur acclimatation à une culture scientifique à un moment donné.

Il s'agit ici, précisément, d'un point critique de la substituabilité, dans la mesure où les spécialistes des sciences sociales sont des sujets parlants, c'est-à-dire producteurs d'énoncés significatifs, qui définissent les situations sociales qu'ils vivent et au sein desquelles ils communiquent. L'ensemble des expressions utilisées ou „formées", constitue le monde social

représenté par la « texture des rapports sociaux ». Comprendre la texture sociale et culturelle c'est « *décrire les énoncés formés par les individus en situation communicative, au moyen de mécanismes linguistiques générateurs* » (3)

L'un des résultats importants auxquels est parvenu Noam Chomsky, c'est d'avoir montré la relation entre le niveau manifeste (les énoncés) et les dispositifs grammaticaux latents, (la capacité innée de former des énoncés corrects). Il a particulièrement insisté, comme on le sait, sur la compétence énonciative ou formulative. La compétence entendue, ici, au sens de pertinence qui spécifie ou caractérise le rapport entre parole et pensée comme activité cognitive mais également culturelle.

La « performance » discursive, la capacité de la parole à formuler, se fonde sur la « compétence » linguistique des locuteurs, individu ou discipline. C'est pour cela que la notion de compétence linguistique, est au cœur des problèmes de la substituabilité linguistique du langage des sciences sociales et partant de toutes les disciplines universitaires en situation d'apprentissage simultané de langue et de savoir. Instrumentalisée à l'extrême la compétence linguistique est réduite à l'acquisition du langage approprié ou considéré comme tel. Et c'est ainsi que la substituabilité linguistique de l'université elle-même, se fonde sur une conception instrumentale des procès acquisitionnels: non seulement la compétence linguistique est proportionnelle au degré d'acquisition du langage par les individus, mais la performance discursive des disciplines elles-mêmes, est soumise au degré de maîtrise de ce même langage par les enseignants de ces disciplines. Comme si la compétence linguistique et la performance scientifique d'une discipline universitaire, pouvait se déduire ou se réduire à une addition de compétences" individuelles.

Le problème de la compétence linguistique et donc de la performance scientifique, dans les champs des sciences sociales, et d'une manière générale de l'ensemble des disciplines universitaires en situation de double apprentissage, sont escamotés par les problèmes ou les difficultés relatives aux formes et aux niveaux d'usage de la langue dans l'enseignement de ces disciplines. Les premières, et sans doute provisoires, observations à tirer de ces développements sont:

- Le procès de substituabilité s'inscrit en faux, ou „casse" l'hypothèse d'un rapport d'homologie, entre l'expression linguistique d'une réalité socioculturelle déterminée et cette réalité elle-même. Nous sommes en pleine situation d'apprentissage par des disciplines discipline de leur propre langage. *Apprentissage social d'un langage censé dire ce social* (4).

En d'autres termes elles sont plus préoccupées par les moyens d'exprimer ce social que de le comprendre, de nommer les faits sociaux au lieu de les questionner.

- La contrainte d'usage linguistique élargit la double distance qui existe entre langage sociologique et langage social. Il n'y a pas de rapport interactif et inter réactif, entre champ sémantique sociologique et champ sémantique socioculturel, comme espace de significations en formulation et en re-formulation.

D'où le souci « d'unification » des notions et des concepts, qui est symptomatique de la problematicité de cette pluralité fragmentaire dans l'usage. Volonté d'unification qui n'est pas le propre des sciences sociales, ou des autres disciplines universitaires en situation de double apprentissage en Algérie, mais se manifeste dans la quasi-totalité des universités maghrébines, voire arabes. Ce qu'indique, confusément, cette volonté « d'unifier » les notions et les concepts, c'est bien le problème des contenus cognitifs et culturels du langage qui fournit dans chaque société une diversité de lectures possibles, en relation avec la culture de la langue et les habitudes de son usage. La culture de la langue arabe, variant elle-même d'une société arabe à une autre. De nombreuses recherches en sciences sociales, ont montré les rapports multiformes et multi complexes entre savoir, langage et culture, et surtout comment ils se nourrissent mutuellement et continuellement, dans un mouvement de constants renouvellements.

C'est pour cela, que le mouvement naturel pour des disciplines comme les sciences sociales, n'est pas d'unifier les concepts ou des notions données une fois pour toutes dans des aires géographiques ou sémantiques voisines, mais de les repenser en vue de les re-créer. La nécessité de créer ou de re-créer des concepts ou des notions, même à vocation strictement scientifique ou « technique », c'est-à-dire réservés à un usage

restreint par une population restreinte, en l'occurrence les sciences sociales sont un acte hautement culturel.

Car « *l'abstraction réfléchissante est un type de construction, caractérisé à la fois par la généralisation et l'enrichissement en compréhension des structures produites. L''abstraction réfléchissante opère à partir des actions du sujet sur les objets"* (5) .

C'est dans cette double distanciation, nous semble-t-il ; distanciation par rapport à la matière socioculturelle et distanciation par rapport au processus originel de formation de leurs instruments de cognition, que se situe le déficit de compréhension, caractéristique des sciences sociales dans nos pays.

- *Cette contribution est extraite d'une conférence prononcée à l'INST de Vienne et publiée en partie par la revue Champs.*

---

1 Rabeh Sebaa: Les sciences sociales entre la psalmodie et le questionnement, Algérie-Actualité, Alger, Janvier 1984et Quelle recherche scientifique pour quelle université ? in El Watan du 09/ 02/ 2013.

2 Jürgen Habermas: Logique des sciences sociales et autres essais traduit par Rainer Rochlitz, coll. Philosophie d'aujourd'hui, Editions PUF, Paris.

3 Chomsky Noam: Structures syntaxiques. Ed Seuil Coll. Points, Sciences humaines, Paris, 147.

4 Rabeh Sebaa, Les sciences sociales en Algérie, entre contrainte expressive et exigence cognitive, Editions universitaires européennes, Saarbrücken 2010, 314 pages.

5 Jean Piaget, Logique et connaissance scientifique, Encyclopédie de Collection de La Pléiade- Gallimard, Paris, 1295 p.

Support bibliographique général (Non exhaustif)

- Barthes Roland : *Le plaisir du texte*. Ed. Seuil. Coll. Point. Paris. 105p.
- Baudrillard Jean : *Les stratégies fatales*. Ed. Grasset. Coll. Figures. Paris 1983. 273p.
- Bedard Edith et Maurais Jacques: *La norme linguistique*. Coll. L'ordre des mots. Le robert. Paris - Bibliothèque nationale du Québec/Gouvernement du Québec (conseil de la langue française). 850p.
- Berque Jacques: (Sous la direction) *Bibliographie de la culture arabe Contemporaine.* Ed Sindbad, Les Presses de L'Unesco, Paris 483p.

- Bourdieu Pierre:*Le fétichisme de la langue.* In Actes de la recherche en sciences sociales. Juillet 1975.
- Cassirer Ernst: *Langage et mythe*. Ed. De Minuit Le sens commun- Paris. 125p.
- Chelli Moncef: *La parole arabe: une théorie de la relativité des cultures*. Ed Sindbad - La bibliothèque arabe - Paris 1980.
- Derrida Jacques: L*a voix et le phénomèn*. Ed. PUF. Coll. Epithémée. Paris. 4ème édition 1983.
- Greffou-Boudalia Malika: L*'école algérienne de Ibn Badis à Pavlov*. Ed. Laphomic. Alger 1989. 123p.
- Greimas Algirdas Julien: *Sémiotique et sciences sociales*. Ed. Seuil. Paris 1976. 216p.
- Habermas Jürgen: *Logique des sciences sociales et autres essais.* Ed PUF. Coll. Philosophie d'aujourd'hui. Paris. 459p.
- Hjelmslev Louis: *Essais linguistiques*. Ed De Minuit Coll. Arguments. Paris. 279p.
- Jacob André: *Genèse de la pensée linguistique*. Ed Armand Colin. Paris. 321p.
- Jakobson Roman: *Six leçons sur le son et le sens*. Ed de Minuit. Coll. Arguments. Paris. 121 p.
- Sapir Edward: *Linguistique* Ed. De Minuit, Le sens commun, Paris 1973, 288p.
- Sebaa Rabeh: *L'arabisation dans les sciences sociales* Ed. L'Harmattan. Coll. Histoire et perspectives méditerranéennes. Paris 1996. 196p.
- Sebaa Rabeh: *L'Algérie et la langue française, ou l'altérité en partage Ed*. Frantz Fanon 2015.
- Sebaa Rabeh: *Langue, littérature et nation entre normalisation et standardisation.* Encyclopédie pluriculturelle TRANS -INST- Vienne – 2002.
- Sebaa Rabeh: *L'arabisation en Algérie: une négation de soi ?* Transeuropéennes - Politiques de la langue. Hiver 1998-1999.
- Sebaa Rabeh: *Un imaginaire linguistique en actes*. Prologues. Hiver 2000.
- Sperber Dan: *Le savoir des anthropologues.* Coll. Savoir – Hermann. Paris 1982, 141p.

Paysans et monde rural : entre sociétés paleotechniques et âge postindustriel

Nadir Marouf

Anthropologue du Droit, Professeur Émérite des Universités

Résumé : *Le paradoxe de notre temps est celui d'un conflit apparemment irréductible entre la temporalité scientifique qui invite à la prudence et à la multiplication des paramètres qui concourent à la reproduction ou à la régénération d'un écosystème d'une part, et la temporalité politico-économique qui agit sous les contraintes marchandes (dépendance alimentaire drastique, liquidités incertaines pour acheter le blé à l'extérieur) et idéologiques (juguler la crise pour faire face au mécontentement et asseoir la légitimité…) d'autre part. Ces contraintes ne peuvent pas attendre, elles fonctionnent à cycle court, d'où le hiatus signalé plus haut.*

L'homme moderne est-il un prédateur obligé ? Ce n'est pas sûr. Dans le cas de l'Algérie, les surfaces agricoles abandonnées dans le Nord tellien et dans les piémonts, c'est-à-dire les terres les plus propices à la céréaliculture (dans la mesure où le régime des pluies y trouve des réponses adéquates en matière de petite hydraulique et de restauration des sols) l'ont été pour des raisons autres que techniques ou pédologiques.

Mots clés : *Paysan - Paysannerie - Paysanité - Origines de l'agriculture -Stratégies alimentaires - Logiques paysannes - Droit des terres -Enjeux matrimoniaux - Monde rural - Aventure biotechnologique.*

I - Paysans, paysannerie, paysannité : problème de définition

S'il est un terme dont la définition est malaisée, c'est bien celui de *paysan* : beaucoup d'auteurs ont proposé la leur, mais elle reflétait bien souvent leur approche, voire leur discipline. Pour l'historien, le paysan est vu comme une collectivité territoriale nouant des rapports spécifiques et évolutifs avec la société globale, subissant un statut souvent subalterne, ou le remettant en cause dans des conjonctures précises, contribuant ainsi activement à la refonte de la société à laquelle il appartient,

à la faveur des révoltes, voire des révolutions, sans qu'il en soit lui-même durablement ou fondamentalement transformé.

Pour le géographe, cette même collectivité est envisagée sous l'angle de son rapport à l'environnement qu'elle subit ou qu'elle façonne suivant ses besoins, ses ressources humaines et ses capacités techniques. Le paysage rural est, de ce point de vue, le produit de l'effort pour la survie, de principes normatifs commandant à la gestion et à la répartition du patrimoine, et de la vision qui en découle au plan philosophique, religieux, mythique, et s'inscrivant dans l'imaginaire communautaire.

Cette confluence d'effets matériels et immatériels définit l'*œkoumène*de Maximilien Sorre, autrement dit l'espace de vie, l'unité territoriale de base, le module nourricier, que la géographie européenne traduit généralement par « *terroir* ». Or ce terme suggère l'idée de permanence agraire, de relative stabilité, ce par quoi Maspetiol -décrivant la France rurale de Louis XIV, et y voyant quelques prolongements structurels pour la France contemporaine– traduit son « ordre éternel des champs ». A cet ordonnancement dans lequel le paysage se conjugue au droit et au savoir-faire, s'ajoute, pour ce qui est de l'écosystème européen, l'unité syncrétique de la communauté villageoise. En dépit de ses liens de dépendance avec la « société-englobante », pour reprendre l'expression d'Henri Mendras, cette communauté reste relativement autonome, au moins jusqu'à l'apparition de l'entrepreneur agriculteur et du marché généralisé. Or, comme l'avait souligné Gilles Sautter pour l'Afrique noire, le monde rural extra-européen n'obéit pas systématiquement à la logique du « terroir ». Souvent des situations d'autarcie sont recoupées par des formes d'interdépendance qui, en dehors du domaine politique, peuvent être qualifiées de fonctionnelles : il en est ainsi de l'agro-pastoralisme et de l'articulation consécutive entre la tenure paysanne et le*noman's land*. Sous-jacente à cette articulation, se pose celle de groupes sociaux différenciés et amenés cependant à « cohabiter ». Il en est ainsi des sociétés dites « segmentaires » où la singularité villageoise recoupe des formes d'appartenance, mythiques ou réelles, à des ensembles sociaux de vaste rayonnement.

Pour le sociologue, voire l'anthropologue, le paysan est – par-delà la monographie locale qui a permis de s'en familiariser au plan empirique– surtout défini comme système de rationalité :

y-a-t'il une logique paysanne, par-delà les singularités géographiques, voire les évolutions historiques ? Si cette logique existe de façon récurrente, comment alors l'interpréter ? Est-ce lié à la nature de l'activité paysanne ? Il est vrai que quel que soit le degré d'industrialisation de l'agriculture, celle-ci n'est pas superposable à la sphère dite de*production*, car elle est aussi élément de*reproduction.*Le cycle de reproduction est répétitif, obéit à des paramètres systématiques, que l'on peut ériger en « modèles » notamment en matière de prospective, ce cycle ne subit que les aléas (que les économistes appellent « dé-régulation ») du marché. En plus de ces aléas, loin d'épargner l'agriculture moderne, le cycle de reproduction dont elle est le lieu n'appartient pas qu'au rythme des saisons, aux impondérables climatiques qui peuvent être pluriannuels. Il appartient aussi à la longue durée, aux prévisions des bio technologues, des généticiens, des agro-pédologues, etc. Prenons un exemple : ce n'est que depuis une époque fort récente que l'on peut –grâce à certaines essences forestières pour leur longévité particulière– reconstituer sur les cinq derniers siècles la climatologie des régions, où ces témoins botaniques existent, notamment celles sujettes à la sécheresse. Ainsi la climatologie historique reste une nouveauté, en dépit de la disponibilité des prélèvements pluviométriques (dont on sait qu'ils n'existent systématiquement sous forme mesurable que depuis la période contemporaine), de la chronique historique (aléatoire, localisée, et souvent trop allégorique pour être exploitable à une échelle régionale) ou de la documentation stratigraphique que la géologie du quaternaire nous a généreusement livrée (mais valable à l'échelle géologique, et non historique…) sans parler des hypothèses tout à fait conjecturales pour tout ce qui touche au domaine de la paléontologie et d'une manière générale à la préhistoire. La climatologie historique permet, en revanche, de simuler des prévisions sur plusieurs décennies, et cela n'est pas sans importance, notamment pour les pays du Sahel africain.

L'autre aspect de l'imprévisibilité relative et de la maîtrise des phénomènes de reproduction, c'est l'aspect écologique : La terre, manipulée à satiété aux seules fins productives finit par réagir à terme, contre l'homme, et donc remettre en cause les lois d'équilibre de la biosphère. Sans en évoquer les conséquences planétaires, rappelons seulement que les agriculteurs de Valence,

en Espagne, connaissent d'énormes difficultés techniques depuis que, sous la pression du marché commun européen des primeurs, ils ont décidé de moderniser le système d'exploitation et d'irrigation des ancien vergers : la remontée des sels, et le déséquilibre pédagogique dû aux forages profonds contribue aujourd'hui à la désertisation d'une région agricole dont la fertilité et la prospérité remontent aux fellahs andalous.

Si l'agriculture participe à la fois de l'aventure technologique de la société industrielle et du cycle de la vie, et si la terre ne saurait être assimilée à de la matière inerte, l'agriculteur moderne en a conscience, ce qui souvent dans ses manifestations politiques contre les décideurs européens, peut ressembler à un paradoxe : en effet l'agriculteur français, par exemple, est partie prenante de la modernisation rurale, y compris sous la forme des mentalités et des comportements. Depuis déjà longtemps cet agriculteur s'inscrit dans une logique d'entreprise, voire de management. La frontière qui le séparait jadis de l'industriel est devenue caduque. Et pourtant, quand il clame partout : « il n'y a pas de pays sans paysan », faut-il donner à ce slogan la signification d'un atavisme culturel, qui laisserait entendre que le cordon ombilical avec l'ère des terroirs et de la logique paysanne est encore vivace ? Est-ce lié à cette prise de conscience que la terre, objet de reproduction et non pas seulement de production, requiert une attitude différente face aux mécanismes du marché ? Est-ce tout simplement une ruse, par laquelle les dirigeants syndicaux entendaient en appeler à la sensibilité populaire et mobiliser le maximum de monde contre la politique communautaire ? c'est à ces questions que l'anthropologue, le sociologue voire le politologue, et, tout à la fois l'écologiste et l'économiste sont amenés à répondre, à l'avenir, dans la mesure où ces problèmes sont encore à l'œuvre, et restent justiciables d'inventaire à la fois critique et pluridisciplinaire.

L'ensemble de ces démarches se recoupent finalement dans l'idée essentielle que le paysan ne se définit pas individuellement, mais collectivement, comme champ de sociabilité, comme réseau de relation, donc comme totalité dynamique ainsi que l'expliquait Redfield. Il se définit, bien sûr, par rapport à l'activité de la terre, dont il tire ses ressources, sans obéir cependant à un modèle de référence.

Le terme « *paysan* » suggère donc une rationalité communautaire, ce qui ne veut pas dire égalitaire, rationalité qui a un*minima*, l'exploitation domestique, et un*maxima*, l'entreprise, voire l'agro-combinat. Aujourd'hui en France, une exploitation sur deux est gérée par un technicien supérieur, ou un ingénieur agronome. En Hollande, la qualité d'ingénieur agronome est impérativement requise pour tout exploitant. Le transfert massif de mentalité « technicienne » d'obédience urbaine signifie-t-il la fin des paysans ? En d'autres termes, le paysan est-il interdit de modernité ? Tant de questions ont été posées sur ce thème et se posent aujourd'hui encore. Il est clair qu'on ne peut postuler de réponse unique, sachant de surcroît qu'il y a des*paysanneries*, que celles du Tiers-monde en sont à des préoccupations fondamentalement différentes. La menace de famine pour certains pays ne donne pas au paysan le même statut que celui qui, en Europe notamment, subit les effets pervers de l'abondance.

L'étude du paysan invite à y déceler à la fois une entité et une diversité. C'est à cette double exigence que l'on s'efforcera de répondre ici, tout en veillant à des comparaisons dans le mesure du possible, pour les différentes thématiques abordées, entre monde occidental, et pays du sud.

II - Origines de l'agriculture, origines de la civilisation : Conséquences Philosophiques et religieuses

Si la civilisation agraire a pu signifier pour l'homme, non seulement une propension à domestiquer la nature suivant un mode d'occupation de l'espace approprié, mais aussi une conception éthico-normative de la gestion des lieux et de la répartition des ressources, cette forme de conscience, n'est pas sans relation avec la superstructure religieuse. Celle-ci ne se manifeste pas de manière monolithique, et sans péché par excès de fonctionnalisme, on dira qu'à chaque sous-système de la civilisation agraire correspond un type de croyance.

Dans les régions montagneuses, où prévaut l'agriculture de terroir, le compartimentage de l'établissement humain et l'atomisation consécutive des structures de l'échange (échange des biens, échange matrimonial), nous assistons à une pratique religieuse tout aussi « autarcique ». Dans l'Afrique du Nord des piémonts atlasiques, où sévit encore le culte des saints, ce sont là

des pratiques villageoises qui perpétuent, aujourd'hui au nom de l'Islam, ce qui fut jadis le culte des dieux recensés par l'historiographie romaine. A côté de ces divinités de « clocher », préfigurant l'allégeance tardive à l'égard des marabouts, nous trouvons une civilisation agropastorale des plaines ou des steppes, donnant lieu à un paysage d'*openfield*, permissif d'acculturation et de convivialité tous azimuts, et où prévaut un prosélytisme unitariste, d'obédience plus pastorale qu'agraire à proprement parler, et qui n'a pu se développer que là où la domination du pasteur a pu s'affirmer, même si, au bout du compte, celui-ci a fini par s'enraciner et à se convertir à la vie agro-sédentaire.

Ce que Jacques Berque a appelé la « civilisation du mouton » et que traduisent bien souvent, en*ex-voto*, les rites sacrificiels figurant dans les stèles funéraires puniques et néopuniques de la méditerranée occidentale (littoral nord-africain et péninsule ibérique), se continue amplement vers l'est et englobe en fait, tout le « croissant fertile », à savoir la Syrie et l'antique Mésopotamie. Ce n'est pas par hasard que s'y sont joué les trois actes de l'épopée monothéiste. Sans affirmer que le drame biblique s'est joué sur fond d'agro-pastoralisme, il y a néanmoins les scènes patentes de ce drame (judaïsme, islam) qui confirment la pertinence de cet écosystème. Pour la genèse du christianisme, il lui servira d'arrière-plan, derrière la scène à connotation « pélagique » que constitue l'environnement existentiel de « Jésus, fils de Joseph de Nazareth » : Galiléen, c'est-à-dire appartenant à la vallée du Jourdain qui relie au nord la petite mer de Galilée et la mer morte, au sud, jouxtant les villages de pêcheurs, le personnage de Jésus se trouve en effet au carrefour des deux univers : l'univers marin et l'univers agricole.

Personnage donc atypique par rapport aux patriarches nomades pétris dans l'errance du désert. Mais une telle exception n'a-t-elle pas été relevée, sous d'autres formes, par les Nazaréens eux-mêmes, qui n'ont pas nourri pour leur concitoyen des sentiments particulièrement affables ? Ayant rejeté deux fois son ministère, pour eux, rien de vertueux ne peut venir de Nazareth…

S'agit-il d'une idéologie pastorale intériorisée, comme par racisme à rebours, par ces « peuples de culture » jadis stigmatisés dans l'Ancien Testament ?

Quel que soit le sens que l'on peut donner aux drames bibliques successifs, et quels que soient les cas atypiques, dont on peut penser à juste raison qu'ils confirment la règle, il y a une profonde corrélation entre l'aventure monothéiste, et ce vaste creuset humain articulant civilisation nomade et culture paysanne d'une part, et universalisme religieux et soumission à un ordre central ou centralisateur d'autre part, le tout embrassant des aires culturelles et géographiques de plus en plus prolifiques, à la faveur d'un prosélytisme dont l'efficace a été tour à tour la voie clandestine ou de résistance (les débuts de la christianisation, de l'islamisation) puis celle de la domination politique. Quoique le judaïsme ne soit pas considéré comme une religion prosélytique, cette vocation reste cependant très ancienne et remonte aux premières diasporas méditerranéennes, consécutives à la destruction du Temple. A titre d'exemple, l'œuvre de judaïsation a été menée par les Rabbins de manière significative en Afrique aux premiers siècles de l'ère chrétienne (Marcel Simon, Martin Noth).

III - Conséquences politico-idéologiques

Si le « Croissant fertile » a été l'un des berceaux de la révolution néolithique (à côté du bassin de l'Indus et de la vallée du Nil, mais ne sommes-nous pas dans la même « aire de civilisation » ? …) et si –*mutatis mutandis*, il a été, quelque part entre le Tigre et l'Euphrate le théâtre de l'épopée monothéiste, le fait majeur à retenir est que cette aire orientale de la méditerranée est, de l'avis des paléontologues, préhistoriens et historiens antiquisants, l'une des rares à avoir connu un établissement humain stable et dense sur une durée aussi longue, et sur la base d'un ratio alimentaire auto-suffisant et stable : à cet effet, Fernand Braudel parle de « carte du blé » pour le Croissant fertile, de « carte du riz » pour l'Indus. C'est à la faveur de cette « jouissance paisible » que la Cité a pu s'édifier sur des bases institutionnelles d'une pérennité aussi exceptionnelle. La civilisation urbaine s'y est développée et avec elle, des formes d'organisation qui ont traversé les dynasties et les siècles. Pensons par exemple à des monuments juridiques comme l'*oïkos*des Hellènes, relaté par Aristote, le code d'Hammourabi des Babyloniens, ou à ces personnages incarnant le marché comme le*Tamkaroum*des Assyriens.

C'est quelque part en Irak sans doute en Chaldée (Ur n'est-elle pas considérée comme la ville natale d'Abraham ?) que le mythe de la genèse a été édifié. Le paysage aura servi d'archétype au paradis d'Allah : Le cadre bucolique, la taxonomie végétale (grenadiers, palmiers, oliviers, évoqués dans « Surat-ar-Rahman », Coran) tout cela concorde à l'évidence. Par-delà la connotation agreste du paradis auquel aspirent les croyants, un tel imaginaire signale l'importance du fait agraire comme fait civilisationnel. Par ailleurs les classifications savantes des civilisations matérielles sont conçues suivant les capacités productives et nourricières des hommes et leur propension à s'établir durablement. Au centre de cet ensemble de considérations, on trouve le paysan, élément matriciel du processus. Il est là, mais point nommé, sauf quand il provoque des jacqueries. Et cela transparaît dans des aires culturelles diverses.

En effet, et comme par hasard, l'idéologie dominante n'y fut jamais paysanne (Le thème du « soldat-laboureur » étant, chez les Romains, une bien dérisoire exception à la règle…). Celle-ci fut longtemps niée, par ingratitude ou par tabou, et relégué au rang de sous-culture, découverte cependant, voire réhabilitée, à l'époque contemporaine il est vrai, par les ethnologues.

Dans cette idéologie dominante, il y a consubstantialité, plus que connivence, entre le citadin et le nomade. Si l'un détenait le secret du savoir-faire artisanal et l'autre celui de se repérer aux étoiles pour diriger son troupeau, une activité commune les liait cependant : l'acte de commerce, dans lequel le paysan –pourtant souvent proche de la ville (je pense aux*ahwaz*et autres agricultures péri-urbaines qui ont façonné le paysage rural, voire la ville méditerranéenne, depuis Bagdad sur l'*Euphrate*jusqu'à Fez sur les rives de*Oued Sbil*) fut la « parenthèse crochue ».

Dans la vision gréco-romaine, l'activité professionnelle digne de ce nom et donnant*droit de cité*(c'est-à-dire de citoyenneté) est le négoce. Le terme s'est formé de la contraction du préfixe*nec*(négation) et du suffixe*otium*(oisiveté). Autrement dit, les limites du désœuvrement sont celles qui séparent l'acte marchand (*negotium*) du reste des activités, fussent-elles productives.

L'Islam à ses débuts n'a pas manqué de participer de cet héritage normatif à large spectre. Dans les faits, la pratique paysanne y a été pour le moins subalterne, si l'on en juge par les statuts sociaux :*Harratin's*au Maghreb, mais rien de significativement différent sous d'autres cieux d'orient. Dans la « Cité musulmane », Louis Gardet relate un épisode de la vie du prophète où, s'apprêtant à franchir le seuil d'une maison où il fut l'hôte à dîner, il aurait détourné son regard d'un araire se trouvant à l'entrée.

L'Ancien Testament glorifie les tribus pastorales d'Israël et justifie leur confédération diligentée par le prophète*Yoücha*(Josuah) contemporain et successeur de Moïse. Leur fixation dans la vallée du Jourdain se fit au détriment de ces « peuples de culture » que sont les Cananéens, comme le rapporte le « livre de Josué » avec toute la charge de mépris que peut susciter pour le nomade un « peuple de culture », c'est-à-dire un paysan.

Mais ce rejet viscéral n'est pas forcément en rapport avec la religion. Ce n'est pas le monothéisme qui en est la cause. Le fait est que, comme cela a été déjà signalé précédemment, ceux qui en furent les dépositaires n'ont pas appartenu à une civilisation paysanne. L'espace de l'errance est un écosystème propice aux grands brassages, aux grandes synthèses. L'espace des terroirs est un écosystème discontinu, compartimenté, entropique, propice à la pluralité des cultes. Les*dii mauri*sont des divinités berbères antiques, mais chaque Dieu protège sa propre cité, voire son propre village. Le culte des saints que, par effet de syncrétisme, perpétue la tradition plébéienne de l'Islam maghrébin est une superposition du culte des antiques divinités, qui furent des divinités locales. Là, point de synthèse, ni de prétention universaliste.

Cet antagonisme fondamental entre les deux écosystèmes a traversé la planète. On le retrouve chez les pasteurs*kirghizes*en Asie Centrale. Mais on le retrouve aussi, transposé dans une Europe essentiellement paysanne et en voie de féodalisation, dans la vision construite par l'Eglise romaine suivant laquelle ceux qui travaillent la terre, les servi, doivent nourrir ceux qui prient pour eux (le clergé) et ceux qui combattent les Sarrasins pour le triomphe de la foi (chevalerie, noblesse). Ils doivent les nourrir d'abord parce qu'il faut diviser le travail. Dumézil, dans sa

conception trifonctionnelle du mythe indo-européen, trace déjà le cadre de cette « troïka » (ou ternarité) qu'analysera un peu plus tard Georges Duby (« *predicant, pugnant, laborant* ») et qu'il trouvera dans le poème dédié au Roi Robert par l'évêque Adalbéron de Laon…

Ainsi, à travers les civilisations passées du bassin méditerranéen, mais éventuellement extensibles à d'autres aires (sous réserve d'inventaire) on constate la primauté marchande, qui s'est légitimée par le religieux, puis par le politique…

IV - Stratégies alimentaires et logiques paysannes

Gérer l'aléa, entre la survie et la prédation traduit assez bien l'obsession et l'objectif du monde paysan. Toutefois, la nature des contraintes tant naturelles que sociales change suivant les latitudes, voire au sein même des pays du Tiers-monde.

Quand on s'interroge sur la longue durée historique méditerranéenne, chevauchant ordres sociaux et civilisations techniques successifs, une certaine récurrence transparaît alors par-delà les discontinuités politiques et économiques : au Maghreb, par exemple, la stratégie paysanne se définit entre deux formes de prédation : celle du milieu et celle des pouvoirs allogènes.

La première concerne l'inclémence du climat, le caprice de la pluviométrie et a eu pour conséquences, disettes et famines répétées. Leur fréquence et leur ampleur relatives sont bien connues des chroniqueurs médiévaux.

L'angoisse des communautés paysannes à l'égard de l'aléa climatique se mue parfois en innovations agronomiques, voire en nouvelles mœurs culinaires : c'est ainsi que les céréales, devenant impraticables quand la sécheresse s'installe, sont « relayées par des légumineuses, voire des graines, des tubercules et des baies sauvages dont on tire des farines, ou encore on cueille des herbes dont on fait des soupes ». (Rosenberger)

Mais ce sont là des substitutions obligées, et rien ne vaut le blé dur ou l'orge : à l'infortune écologique, s'ajoute en effet celle de la dépréciation à l'égard des « *mangeurs de drinn* ». C'est ainsi qu'une étiquette céréalière hiérarchise, dans les Oasis de Timimoun, les arabes sédentaires d'origine nomade, appelés « *Mahboub* » (mangeurs de grains) et les Zénètes originaires des

lieux, appelés « *Malloul* » : nom donné à cette graminée, méprisée par les premiers (N. Marouf).

Les menaces acridiennes apportent, quant à elles, leur cortège de famine, et –ô comble de la culture- scandent la temporalité oasienne : les chroniqueurs du Touat et du Gourara, et même certains voyageurs célèbres, de passage dans les lieux (Ibn-Battouta), ponctuent les événements politiques et hagiologiques régionaux par les invasions de criquets, car elles se suivent, mais -dans l'imaginaire communautaire local– elles ne se ressemblent pas, en ce sens que, chacune d'elles aura laissé une trace plus singulière dans tel ksar, que dans tel autre…

L'autre pôle de la prédation provient de la sujétion des communautés paysannes, tantôt auprès des seigneuries locales, jouissant d'un droit éminent sur les terroirs, en vertu de leur prestige ou de leur lignage, tantôt auprès des groupes nomades, les rançonnant en vertu de leur pouvoir de protection (réel ou fictif), tantôt auprès du pouvoir central, en vertu du principe d'allégeance et des règles fiscales sous-jacentes.

Les stratégies alimentaires, comme les vertus de l'ensilage, procèdent ainsi, chez les fellahs de la Méditerranée méridionale, depuis le Nil jusqu'à la façade atlantique, d'une double prévention contre le milieu, et contre les allochtones.

Si les injonctions prédatrices combinées du milieu naturel et des ordres sociaux ont constitué un facteur constant d'insécurité et de troubles, parfois politiques graves, elles n'ont pas toujours entraîné, cependant et de façon automatique la famine. Car la rationalité paysanne incorpore l'aléatoire comme paramètre essentiel de sa pratique. Elle est « planification » au sens originel, c'est-à-dire anthropologique, du terme : la vie quotidienne s'inscrit dans une échelle de temporalité qui défie le planificateur moderne (Etat). Alors que ce dernier tend à assurer une distribution du produit de base (céréales notamment) dans un horizon tout au plus annuel sans parvenir à en maîtriser toujours les paramètres (ruptures de stocks, aléas du marché), le planificateur traditionnel (communauté paysanne) s'ingénie à définir des paliers stratégiques de conservation et de stockage : suivant le contexte socio-historique, la puissance du groupe, le cadre géographique, on stocke pour assurer la soudure face aux aléas climatiques ou pour se protéger contre d'éventuelles

menaces hégémoniques. Dans le premier cas, l'horizon est celui de l'annuité, dans le second, il va jusqu'à la décennie, voire au-delà. Les témoignages recueillis dans l'historiographie maghrébine pré-coloniale permettent d'établir ainsi plusieurs paliers dans une échelle des temporalités qui obéit à des finalités et à des stratégies différentielles, en même temps qu'elle définit des techniques de stockage et des ouvrages d'envergure consécutifs à ces finalités. La constante à retenir, est que cette échelle part toujours du postulat que la prédation est entendue au double niveau naturel et humain : Articulation, dirions-nous dialectique, puisqu'elle est prégnante, y compris dans la vie quotidienne, la culture, la poésie, les discours, etc. comme on peut le constater à travers les multiples allusions que dévoilent les corpus manuscrits.

C'est seulement sous l'éclairage qui précède que l'on pourra avoir une intelligence de la typologie des formes et techniques d'ensilage : elles réfèrent –implicitement ou explicitement– par leur configuration même, à un présupposé événementiel, donc à un type de stratégie (ici individuelle, là collective), donc à une forme de structuration du groupe (dispersion des silos, regroupement des silos). Le registre paléotechnique nous renseigne donc, non seulement sur les aspects pratiques ou utilitaires, mais se constitue en même temps en indicateur de rationalité éthique.

Les exégètes de Saint-Augustin nous ont très peu ou mal renseignés sur la signification de l'expression péjorative employée par ce dernier à l'endroit des Circoncellions : « rôdeurs de celliers ». Le contexte induit par l'auteur de cette expression laisse supposer qu'il s'agit de délinquants « avant la lettre ». Mais qu'on y prenne garde : depuis les temps bibliques, on sait à quel point une cité devient fragile quand elle est assiégée et que ses ressources vitales sont situées extra-muros (sources, grains). Ce qui fut vrai pour*Ezéchias et les Samaritains (*à qui on attribue la légende de la ville assiégée par les Assyriens au VIIIe Siècle AEC) le demeure, dans l'imagerie populaire, pour les cités du Maghreb pré-colonial. Cette légende s'appliqua aux zones arides où l'eau potable des cités provient des canalisations souterraines, sauf que la légende est quelquefois rattrapée par la réalité. En effet, les Touaregs du Hoggar n'ont-ils pas menacé de détruire les*Foggara*alimentant les jardins dont ils avaient été dépossédés

après la réforme de 1965 ? Passée inaperçue ou presque, elle fut, après le Congrès sur l'autogestion de 64, la première mesure touchant le secteur privé "indigène".Il s'agissait, en fait, sous prétexte de réforme agraire, d'une disposition qui entendait mettre finaux us et coutumes serviles dans la région (Nadir Maouf,cf." Terroirs et villages algériens : nomades, agro-pasteurs et paysans", nouvelle édition, L'Harmattan, 2018).

Un établissement humain tire sa puissance de sa capacité, non seulement à engranger, mais surtout à protéger ses silos. Aux abords de Fès, Léon l'Africain constate les traces de greniers de stockage ayant appartenu à de riches marchands citadins. Car le gardiennage des silos est aussi un métier citadin. Par suite de troubles Mérinides, les greniers ont dû être transférés à l'intérieur de la Médina que protègent de puissants remparts. Mais quand le groupe n'a pas les moyens physiques d'assurer la protection de ses ressources, l'adage veut qu'il sache les dissimuler :
« *Matmûra* » se dit des silos creusés à même le sol, mais a la signification générique de « dissimulé ». Le mot d'ordre ambiant est au secret où doivent être tenus les silos. « Si tu passes devant une*matmoura*détourne ton regard de peur que l'étranger ne la découvre », dit un vieil adage tlemcennien. Plus significative encore, est cette métaphore, chantée en berceuse : « *ô toi qui va montrer la matmûra, prends garde que sa fumée ne t'aveugle ! ».*

Quand le groupe sédentaire est puissant et dispose d'un emplacement stratégique, le grenier céréalier est conçu suivant une véritable citadelle (*qasba*). On le rencontre en Algérie et au Maroc sous le nom de « *Agadir* » (ou « *Aghdir* »). Ces châteaux-magasins », encore visibles au Moyen-Atlas, permettent à toute la communauté villageoise d'y stocker son grain. Mais chaque famille dispose d'un compartiment individuel à l'intérieur de la fortification (R. Montagne).

L'épopée coloniale, puis les indépendances, ont marqué une césure fondamentale en ce que la structuration du politique s'est faite non pas à partir du dedans communautaire, mais du « dehors ». Nouvelles polarités, nouveaux réseaux, extériorité de l'Etat par rapport à la société civile, ordonnent désormais le nouveau champ politique, la nouvelle structuration du social et impliquent de nouvelles stratégies alimentaires.

Celles-ci ne sont plus le fait de mouvements darwiniens endogènes, mais d'un principe redistributif exogène.

V - Droit des terres et enjeux matrimoniaux

Une des originalités de l'ordre féodal ouest-européen est, pour reprendre une expression de Marx, la « poésie du sol » (bodenpoésie). Le seigneur est le « fils du pays », autochtone parmi les autochtones. Cela contraste avec les ordres médiévaux de l'Europe de l'Est où l'extériorité de la noblesse, en même temps que sa précarité, ont produit une voie a-typique du féodalisme. Cela contraste également avec d'autres féodalités – plus ou moins « patriciennes » comme les chorfa du Maghreb– dont l'extraction noble se vérifiait à l'origine prophétique des prétendants donc à leur extériorité ethnique ou lignagère. A cette logique du lignage, s'ajoute celle du pouvoir quiritaire dévolu au citoyen romain, homme de la ville par excellence. Nous retrouvons ce processus impérial en Chine ou au Japon. Deux systèmes s'opposent donc : d'un côté un principe de domanialité régi par des castes exogènes ; d'un autre un principe de féodalité (étymologiquement : fides, féodia… fidélité) mettant en synergie suivant un processus très évolutif des strates sociales très hiérarchisées. Les deux systèmes relèvent du droit éminent, sur fond de légitimation religieuse, mais le second se signale par le caractère synallagmatique du contrat social qui lie les parties : synallagme assurant un système de prestations ou d'obligations réciproques, et ménageant des voies de recours, notamment pour la hiérarchie subalterne. Une telle fonction de régulation a permis d'échapper à la loi du talion qui imprégnait par ailleurs d'autres ordres seigneuriaux, même si ceux-ci étaient quelquefois –en d'autres termes de façon conjoncturelle– tempérés par des démonstrations de générosité de la part des oligarchies régnantes.

Là où le pouvoir sur les campagnes relève de la forme domaniale ou impériale, on assiste, sur la longue durée, à une stagnation du monde rural, à un statu quo qu'est venu bousculer, bien plus tard, pour le meilleur ou pour le pire, le capitalisme colonial. Là où, par contre la hiérarchie féodale procède du « dedans », donc d'une structuration interne du groupe social de référence, on assiste à un espace de liberté, chez la paysannerie, sinon dans la disposition de son destin statutaire, du moins dans celle économique de son patrimoine. L'Europe de l'ouest est donc le seul cas où cette conjonction de facteurs a pu se réaliser :

distinction notoire entre propriété éminente et patrimoine privé, au sens de patrimoine paysan, même si ce dernier relève d'un droit réel, et non personnel.

La gestion des espaces communaux, (droits de pacage, vaine pâture, droits d'essartage, d'écobuage) qui concernent aussi bien les chaumes, les parcours que les forêts remontent ici à la nuit des temps. Durant le règne féodal, cette gestion a été sinon réglementée, du moins redélimitée en baisse à côté des manses où se pratiquait la distribution saisonnière des sols, et les domaines seigneuriaux où se pratiquait la taille et la corvée ; à côté aussi, d'une forme de propriété, appelée « allodiale » (provenant des « alleux », servant, du reste, de toponyme dans une région de l'Artois), appartenant à des « tenanciers libres » (Marx), c'est-à-dire à des paysans détenant cette propriété, non pas du « bienfait seigneurial » mais de nouvelles friches, ou d'un reliquat d'anciennes propriétés romaines longtemps abandonnées.

Nous sommes donc en présence d'un triple niveau d'appropriation :

- Communautaire et d'usufruit : ce sont les fameux communaux qui ont inspiré la tradition municipale républicaine, dont les baux communaux emphytéotiques (à « jouissance paisible pour 99 ans »).

- Domaniale et d'usufruit portant sur les manses, qui à l'origine constituait une habitation rurale dotée d'une parcelle n'excédant pas douze arpents. En fait, le manse devient une unité de compte dont les soles constituent des sous-ensembles. La répartition des soles sur les familles pouvait se faire par tirage au sort. On retrouve cette vieille pratique dans d'autres régions, voire d'autres continents : c'est le cas, par exemple du village « Chipaya », sur le plateau bolivien. Dans ce cas de figure, la répartition du bien-fonds est familiale et non pas communautaire.

- Allodiale, proche de la propriété privative, c'est-à-dire éventuellement aliénable à un tiers.

Une telle diversité de situation juridique, s'articulant à des formes d'allégeance à l'ordre seigneurial, là aussi variables et codifiées, a pu donner lieu à des régimes matrimoniaux déterminés.

Là où le communautarisme prévaut, les règles successorales définissent des ayants-droits prêts à assurer la relève, mais sur fonds d'usufruit.

Là où prévaut la tenure familiale pérenne, le statut successoral a pu évoluer suivant deux tendances :

- Celle de la famille indivise, se reproduisant sur un fond patrimonial susceptible d'élargissement (transaction, mises en friche à l'entour). Mais il arrive souvent que le patrimoine, enserré dans un réseau de voisinage contraignant, soit figé dans sa contenance et que le ratio en matière d'occupation du sol soit assuré par une régulation démographique : une partie des ayants-droits quitte la terre, moyennant quelques compensations.

- Celle de la famille souche (Frédéric Leplay), dont on pense qu'elle a été relativement tardive (après la Révolution française) et qui concerne des patrimoines jugés trop exigus pour contenir la famille. Ici la régulation n'est pas laissée au libre arbitre des intéressés, mais réglementée unilatéralement par l'auteur commun.

Dans certaines régions de France (E. Leroy-Ladurie) l'aîné jouit d'un droit de primogéniture et est considéré comme successeur au premier degré. Le régime des successions royales n'est de ce point de vue, qu'une reprise, au fond, de ce qui se passe, dirions-nous, au ras des pâquerettes. Mais ce principe n'est pas rigide et le successeur peut être le cadet, voire la fille, le choix se faisant par le*paterfamilias*suivant les critères de la bonne continuité de la tradition et de la bonne gestion de la ferme.

Il arrive souvent que ceux parmi les membres de la famille qui sont rejetés hors du patrimoine, moyennant une dot de compensation, consentent à s'employer comme ouvriers agricoles sur leurs propres terres (Henri Mendras).

Il est d'autres cas de figure, concernant notamment la propriété allodiale où se recrute une classe possédante aisée. Aspirant à des formes de vie bourgeoise, et tissant des rapports avec la ville, cette couche a eu tendance à pratiquer le faire-valoir indirect (fermage, contrat de métairie, etc.). Cette perspective contractuelle ne va pas être sans effet sur l'organisation de la famille. C'est ainsi que les familles propriétaires auront tendance à faire très peu d'enfants (2 ou 3 au maximum) tandis que les fermiers, obligés de compter sur la force de travail domestique

pour s'en sortir, seront plus « natalistes » (E. Weber), et cette dualité en matière de fécondité est déjà patente depuis le début du 19ème siècle.

Sous d'autres cieux, le patrimoine se confond avec la force voire l'identité du groupe. Ainsi les coutumes berbères, ont eu tendance à exhéréder les filles pour éviter de morceler le patrimoine familial par le transfert héréditaire (reconnu à la fille par la chari'a islamique, même si ses droits équivalent à la moitié de ceux d'un garçon) au profit de la famille alliée.

La pratique endogamique ne pouvant se reproduire sur une longue période, à la fois pour des raisons segmentaires obéissant aux règles d'alliance et pour des raisons politiques et économiques en vertu desquelles il faut faire face à la fragilité des ressources procurées par l'autarcie villageoise, elle laisse place à une exogamie à peu près générale sur toute l'aire culturelle arabo-berbère.

Afin de prévenir les effets pervers de ces alliances, à savoir, soit une indivision rampante qui procéderait par contiguïté et qui noyauterait le groupe de référence, soit, dans le cas contraire, un morcellement endémique dû aux injonctions des belles-familles, la raison patriarcale procède d'une stratégie de dissolution-conservation en s'investissant de certains principes canoniques, prescrits par le droit musulman. Il s'agit d'une part de l'institution « *Habous* » (biens de mainmorte), et d'autre part de la « *Chefaa* » (retrait péremptoire). Mais on n'a retenu que la lettre et non l'esprit. Par le biais de la première disposition, on entendait établir, sur l'acte de donation, une liste prescriptible de dévolutaires, aux seules fins de contourner la loi coranique en matière successorale. C'est pourquoi l'éviction des filles de l'héritage, considérée comme conforme au principe coranique – quant à la procédure utilisée– ne pouvait être remise en cause. Par le biais de la seconde disposition, on entendait retrayer les droits aliénés par un co-indivisaire à un étranger en obligeant ce dernier à restituer les droits acquis moyennant remboursement de la somme objet de la transaction. Ce garde-fou contre l'émiettement de la propriété a été, en fait, un moyen efficace de concentrer entre les mains de quelques héritiers (qui ont consenti à exercer le droit de préemption) le bien retrayé au prorata des contributions. Comme l'exercice de ce droit, réel dans son principe de base, a tendu à être soumis à la volonté individuelle, les plus zélés en ont

profité pour dénaturer les fondements de la communauté indivise en la transformant en actionnariat.

Dans le domaine Sahélo-Saharien, là où bourgeonnent les oasis clairsemées dans l'immensité ocre du désert, les contraintes écologiques constituent la grille de lecture obligée de la structuration des tenures, et des stratégies familiales en matière foncière.

En effet, un propriétaire dont les enfants sont en bas âge peut se contenter d'un hectare et du débit correspondant. Les enfants grandissent et prennent épouses. Ils ont à leur tour des enfants. Apparaît alors sur le seuil de prolifération et d'exiguïté foncière. Or, aucune extension de la propriété-mère n'est possible par contiguïté, puisque, dès sa constitution, toute une série de propriétés voisines sont venues l'enserrer dans sa configuration originelle. Cela est d'autant plus logique que le terroir qui se nourrit de la même source procède par expansion coordonnée, que celle-ci se fasse d'amont en aval ou de façon latérale. Toute implantation foncière est synchronisée du simple fait qu'elle se rattache au même dénominateur commun que constitue la foggara, donc la même contrainte, et ce faisant, à l'interdépendance structurelle du réseau d'irrigation. Contrairement au terroir du nord tellien, qui reçoit ses eaux des pluies, et qui se propage à partir d'un centre par défrichement successif (propagation centrifuge), le terroir ksourien se définit doublement : pris globalement, il procède de la même expansion centrifuge ; pris au niveau de ses unités d'exploitation, celles-ci se définissent irréversiblement à partir de leur délimitation première. C'est pourquoi, le terroir offre un double système de morcellement et de parcellisation.

Cette structuration générale du patrimoine, quasi modulaire et s'accompagnant d'une gestion familiale à diamètre réduit pourrait laisser croire à un certain individualisme, voire un certain privatisme. Il est vrai que le caractère mosaïque de la communauté rurale traverse les ksours eux-mêmes, alors qu'à l'origine, ces mêmes ksours étaient plus nettement représentatifs des groupes de référence et donnaient une image plus ou moins transparente des clivages socio-ethniques, voire même politiques, et une telle différenciation horizontale (géographique) n'est plus de mise aujourd'hui avec la prolifération de contrats tous azimuts avec des groupes allogènes (roturiers notamment). Ce remodelage

à la fois social et économique contribue à un remodelage de l'espace. La propension à l'individualisme n'y joue que dans les limites des situations contractuelles (ce qui exclut le cas familial d'exploitation). Ceci s'explique d'autant plus que ce qui lie les individus contractants est une convention possessoire. Les moyens mis en œuvre pour la fondation ou l'augmentation (du débit) d'une foggara ne donnent que l'esquisse d'une gestion coopérative. Cette mise de fonds porte sur une période particulière, et, une fois le terme du contrat échu (après le partage des parts en bonne et due forme), chaque copropriétaire de la foggara s'installe dans son terrain en propriétaire à part entière. La copropriété s'arrête aux choses tactiques ou pratiques. Elle relève du domaine de l'efficacité conjoncturelle, à l'encontre d'une indivision foncière qui, plus qu'un simple acte juridique, signifierait la cohabitation, c'est-à-dire le partage de la vie intime.

VI - Le paysan et le pasteur : un vieux conflit, un vieux débat

L'environnement steppique occupe une place prépondérante dans l'ensemble des continents (Europe de l'Est, Asie Centrale, Afrique sahélo-Saharienne, Amérique, Australie…).

Les politiques modernes d'organisation de l'élevage ont consisté soit à faire de l'élevage « sédentaire » (enclos-étable), soit à maintenir le principe de pacage, mais alors il s'agit d'une mobilité réduite à sa dimension technique. Le latifundium latino-américain constitue le cas limite. Dans la*Pampas*, nous avons deux formes mixtes de mobilité, celle de la transhumance traditionnelle, et celle de la clôture, associée à la mise en défens. Le dernier cas concerne la grande propriété intégrée au marché mondial de la viande. La ferme australienne constitue le modèle le plus caractéristique de ce maintien de la mobilité à l'intérieur d'un périmètre clôturé, et aménagé suivant une rotation saisonnière des parcours. S'agissant de grands espaces (20.000 ha en moyenne dans le sud de l'Australie) cette mobilité bovine et ovine peut apparaître comme quasi-habituelle. Les moyens modernes de communication permettent un contrôle approprié et ponctuel de ce capital.

Cette logique ne s'est pas réalisée partout, en raison des disparités du milieu, et de la précarité des moyens financiers : en Afrique sahélienne, comme sur les plateaux de l'Atlas pré-

saharien, les règles de mobilité sont dictées par la pluviométrie. Il en résulte des « îlots » d'abondance, représentés par des*daïa*, bassins versants, où subsistent des nappes fossiles permettant d'entretenir quelques hectares de plantes pérennes. Mais les ruptures écologiques demeurent, et peuvent affecter ces isolats phytogéographiques par suite de grandes sécheresses. Les contraintes écologiques dictent des règles de mobilité fondées sur l'impondérable : Elles ne sont jamais reproductibles dans le temps. De plus, pour des raisons qui tiennent aux aléas climatiques et aux risques consécutifs de saturation des points d'eau (abreuvoirs naturels) et de surcharge des parcours, la répartition du cheptel connaît une très grande dispersion à l'échelle régionale, en même temps qu'une relative concentration sur les isolats signalés plus haut. Nous avons affaire à un type de mobilité qui n'a rien de comparable avec l'écosystème australien et pourtant, physiquement, la mobilité est la même.

A cette différence technique, s'ajoute le fait que dans les milieux défavorisés, la mouvance pastorale affecte le groupe nomade lui-même, sa personnalité culturelle. En dehors de quelques cas d'urbanisation volontaire (villes-relais pour assurer les services de redistribution) au cœur de la steppe, qui modifie quelque peu le comportement des pasteurs environnants, le paysage pastoral reste quasiment inchangé. Les mythes fondateurs et les récits bibliques ne peuvent trouver sens que repensés*in situ*. Méthodologiquement, cette perspective s'est avérée quelquefois utile.

Le mépris légendaire du pasteur pour le paysan sédentaire est une constante de tous les temps et de toutes les latitudes géographiques. Cela est vrai pour l'aristocratie de Banyamkolé d'Afrique noire, comme pour les Mongols, les premiers estimant que la possession de terre n'est ni signe de richesse ni signe de noblesse, les seconds ayant voulu exterminer les agriculteurs du Kan-Sou pour que la terre retournât à l'état de steppe. Ibn-Khaldûn, historien andalou du XIV^{ème}siècle met en évidence, dans son « Histoire des Berbères », une périodicité quasi-séculaire avec laquelle le pasteur nomade « descend sur la ville ». Il y prend le pouvoir, ce qui conduit à une phase de décadence, tout au moins de la civilisation urbaine. Puis celle-ci renaît de ses cendres, à la faveur des descendants nomades, promus, à terme, à la conscience citadine. Dans ce schéma cyclique, où la motivation

invoquée est celle du mépris chronique pour le sédentaire, se cachent les vraies raisons qui sont d'ordre matériel : les grandes disettes, scandées par les « invasions de criquets » (relatés par la chronique locale) ou par des grandes sécheresses sont propices aux révolutions messianiques. Les grandes prophéties nous viennent du désert, certes, mais les conditions existentielles de leur production sont difficiles à restituer. On peut se risquer à émettre l'hypothèse des grandes ruptures écologiques, associées à un élargissement du groupe et à la raréfaction des ressources. La « descente » sur la ville du Maghreb, l'occupation violente du Kan-Sou par les prédateurs mongols, comme l'occupation du Jourdain sous la conduite de Josuahsont des événements qui se situent à plusieurs siècles d'intervalle. L'inclémence du milieu est néanmoins un dénominateur commun. Que ce soit dans les textes sacrés ou dans les récits légendaires à caractère profane, les motifs de conquête invoqués sont toujours d'ordre moral : les paysans du Kan-Sou n'ont pas d'extraction noble et ne méritent pas de vivre ; les citadins de l'Ifriqiya se sont détournés de la foi islamique et leur raffinement des mœurs et des arts n'augurait rien d'édifiant pour celle-ci ; les paysans de Canaan pratiquaient le culte païen voué au dieu Baal, et à Ashtoreth (versus Astarté, archétype de l'Aphrodite grecque), déesse de la fécondité. L'ethnographie contemporaine montre aujourd'hui que tout autour du bassin méditerranéen, là où prévaut la communauté villageoise, le rituel de la fécondité est lié aux moissons, aux récoltes. Il procède d'une démarche propitiatoire et de ce fait incorpore la fertilité des femmes et des hommes dans le cycle végétal. La recherche d'une progéniture apte à prendre la relève n'est pas absente de cette « nuit de l'erreur » connue chez les Berbères du Haut-Atlas, et où les villageois simulent un coït anonyme dans une grotte appropriée. A Canaan, n'oublions pas que si Ashtoreth est la déesse de la fertilité, le père du Dieu Baal, Dagon, est lui-même « dieu du grain » et l'inventeur de la charrue, selon l'Ancien Testament.

Derrière le décor mythique fondé sur la fracture fondamentale entre pasteur et paysan il y a l'essentiel qui, à défaut d'avoir été « exorcisé » par l'historiographie antique ou médiévale, peut résulter de l'observation sur le terrain : or cette humanité pastorale, s'appuyant sur une agriculture d'appoint, à défaut de s'en pourvoir par le jeu de l'échange, ou de la prédation

d'autrefois, et qui, malgré les mutations imputables à l'Etat post-colonial et à l'environnement institutionnel, procèdent, quant au fond de la même vision du monde, nous invite à percevoir les considérations plus pratiques de leur devenir, par-delà la vision mythique de événements du passé.

Autrement dit, le pastoralisme pur et l'agriculture pure sont une vue de l'esprit. Il y a toujours eu recherche d'articulation, sous des modalités -contractuelles, marchandes, techniques-diverses dans le temps et dans l'espace.

L'activité agropastorale semble ainsi mieux exprimer la réalité paysanne traditionnelle, même si les pesanteurs de chacun des deux volets de cette activité sont variables. Cette dynamique syncrétique, à la fois conflictuelle et complémentaire constitue un des facteurs essentiels de cette révolutions néolithique qui, si elle remonte à environ 8 à 10.000 ans avant J.C. pour le croissant fertile tout au moins (ce qui correspond à la chronologie biblique de la création et du paradis perdu), présente cependant un caractère d'inachevé, notamment en Afrique, en Asie (Inde), et en Amérique latine où la société paléotechnique enclavée, jouxte l'agriculture moderne, ce qui relève du fameux « dualisme » du monde rural et des dysfonctionnements classiques du sous-développement.

En conclusion, l'activité agropastorale a pu donner lieu à un mode d'établissement humain où dominera progressivement la tenure, tandis que l'ordre pastoral, en tant que forme de culture, rétrécit ses bases pour servir d'appoint calorique. En revanche, la fonction marchande de l'élevage est confisquée progressivement par l'entreprise moderne, à vocation capitaliste.

Dans l'agro-pastoralisme traditionnel, il y a une histoire de l'agraire et une histoire du pastoral qui, dans leur inéluctable articulation, ont toujours évolué en proportions inverses, sans parler des drames et déchirements dus à ces reconversions, dont les manifestations les plus récentes s'expriment encore aujourd'hui en milieu Touareg (Hoggar algérien, Mali, Niger), avec les retombées politiques que l'on connaît et qui résultent du traitement du nomadisme par les Etats modernes.

CONCLUSION : Le destin du monde rural : entre l'aventure bio-technologique et la " Faim du Monde "

En plus des questions cardinales et des invariants qui ont traversé au cours des siècles la réalité du monde rural, celui-ci est aujourd'hui au centre d'un double défi : celui de la modernité technicienne pour faire face à la faim qui sévit dans une partie de la planète, celui de la modernité tout court pour repenser une agriculture qui donne sens à la ruralité comme espace autonome au plan à la fois économique et existentiel. Ce double défi de la modernité jouant à contrario n'est-il pas tout simplement un défi écologique, au sens le plus large du terme ? Posons les termes du débat :

Partons de la technique et voyons comment elle peut susciter ou traverser d'autres registres, sans avoir à les poser en termes catégoriels (modernisme-modernité). Il faut d'abord définir la technique : celle-ci dépasse la dimension instrumentale pour englober également le mode d'organisation du travail, de gestion des ressources (humaines et matérielles), etc. Le regard que certains détenteurs du savoir moderne (puisé forcément dans les universités européennes ou américaines) ont de la technique laisse entendre qu'ils seront les principaux agents de transfert, non seulement de cette technique mais aussi du modèle normatif qui l'accompagne.

Ainsi, l'élément technique n'est jamais innocent. Il s'accompagne toujours de présupposés scientifiques et idéologiques ; par exemple les projections d'action d'aménagement saharien se font sur la base des connaissances disponibles. Sur ce point, il y a plus de conjectures que d'hypothèses plausibles. En matière de climatologie, il a fallu attendre la sécheresse qui s'est installée dix années durant dans le Sahel pour en soupçonner l'occurrence.

Aux conjectures sur le diagnostic, s'ajouterait celles des prévisions des planificateurs concernant le milieu saharien. A titre d'exemple, la nappe albienne est appelée à irriguer un million d'hectares de céréales dans le Sud sur la base de cent ans. La quantité produite permettrait l'autosuffisance à partir des données sociodémographiques actuelles. L'hypothèse de doubler cette surface –hypothèse évoquée avec beaucoup de sérieux–

donnera un sursis de 50 ans au lieu de 100, sans parler des pays voisins qui pourraient négocier en baisse cette réserve hydraulique commune.

Il est des baux emphytéotiques dont la pratique est encore courante, et cela est banal dans la vie municipale : autrement dit, le fait de prétendre, pour un justiciable, à la jouissance paisible d'une terre pendant 99 ans est entré dans les mœurs depuis longtemps. Quelle est l'échelle de temps qu'il faudra arrêter comme norme de « jouissance » pour une nation, sachant que les vivants sont responsables vis-à-vis des générations à venir et qu'ils ne doivent pas se contenter de ne considérer que les problèmes qui se posent à eux de leur vivant ?

C'est là à la fois une question scientifique et éthique. Où s'arrête la responsabilité des malaxeurs d'espace ?

Le paradoxe de notre temps est celui d'un conflit apparemment irréductible entre la temporalité scientifique qui invite à la prudence et à la multiplication des paramètres qui concourent à la reproduction ou à la régénération d'un écosystème d'une part, et la temporalité politico-économique qui agit sous les contraintes marchandes (dépendance alimentaire drastique, liquidités incertaines pour acheter le blé à l'extérieur) et idéologiques (juguler la crise pour faire face au mécontentement et asseoir la légitimité…) d'autre part. Ces contraintes ne peuvent pas attendre, elles fonctionnent à cycle court, d'où le hiatus signalé plus haut.

L'homme moderne est-il un prédateur obligé ? Ce n'est pas sûr. Dans le cas de l'Algérie, les surfaces agricoles abandonnées dans le Nord tellien et dans les piémonts, c'est-à-dire les terres les plus propices à la céréaliculture (dans la mesure où le régime des pluies y trouve des réponses adéquates en matière de petite hydraulique et de restauration des sols) l'ont été pour des raisons autres que techniques ou pédologiques.

Il n'y a d'ailleurs aucun procès d'intention à faire aux gouvernants successifs. Cette loi d'airain veut dire que les tentatives d'intégration nationale entraînent au plan technique et économique une polarisation capitalistique irréversible de la société concernée. Tout se passe comme si le processus, entamé dans le contexte du capitalisme colonial, poursuit sa marche victorieuse et plus en profondeur dans l'arrière-pays. La

différence est qu'au plan national, en dépit des promesses de la démocratisation, il n'y a pas de dynamique régionale, d'entité régionale d'expression des besoins et de prise de conscience de la***régionalité***comme instrument de planification démocratique, qui soit à l'abri de tout « régionalisme ».

Or, ces mécanismes de règlement des conflits internationaux existent, en dépit de leur efficacité relative. La conférence de Rio qui s'est tenue en juin 1992 (suivie par celle de Kioto, laquelle culminera dans la COP 21 sur le Climat en 2015, un "flop " mondial !) aura donné l'occasion aux pays du Sud de négocier avec ceux du Nord les conditions de pollution de la planète. Cette pollution, qu'elle soit atmosphérique ou marine, est indivisible et dépasse la logique juridictionnelle de la souveraineté nationale. Le droit d'accès aux matières premières, au prix du marché, ce qui est une arme à double tranchant, du reste…

De même, il est question de droit de prélèvement des ressources génétiques dont l'essentiel se situe dans les forêts tropicales et sub-tropicales, donc au Sud. La capitalisation du patrimoine génétique, par croisement des espèces végétales, peut résoudre de façon spectaculaire l'insuffisance alimentaire des pays concernés par accroissement des rendements. C'est utile pour ceux qui manquent de terre, voire de bras. Mais ce génie biotechnologique est monopolisé par les laboratoires du Nord et fait l'objet des brevets c'est-à-dire accessible par le marché, l'incontournable marché… Les pays titulaires de ce patrimoine génétique peuvent négocier en position de force l'accès, en amont, à leurs ressources et contribuer à réglementer ainsi les prélèvements aux fins d'expérimentation.

Tout cela promet et inquiète à la fois. Cela promet parce que la tendance légale va à l'encontre du système des brevets sur le vivant. Aussi parce que la conscience d'une interdépendance accrue des pays qu'ils soient du Sud ou du Nord est de plus en plus amplement partagée par les classes moyennes de ces pays, et que les effets pervers de la théorie de la valeur peuvent être régulés par l'exigence d'une qualité de vie où les préoccupations régionales, voire planétaires ; une sorte de confluence qui est au cœur même de la modernité, mais c'est là un vieux débat d'abord de philosophes, ensuite d'économistes.

En tout cas, rien ne nous interdit de rêver à une convivialité planétaire qui serait moins prédatrice, et qui conduirait à des réductions d'inégalités, à partir du moment où les pays riches, une fois parvenus à maîtriser la technologie dépolluante sous leurs cieux, voudront éviter que les pays pauvres n'aliènent ou ne polluent leurs ressources par désespoir. On peut imaginer des scénarios*d'ego altruisme*à l'échelle mondiale et aux multiples modifications du paysage humain. Mais le prédateur, du Sud comme du Nord, sévit encore, car la rationalité marchande est loin d'être battue en brèche par ce pouvoir cathartique que peut constituer l'angoisse écologique.

« *Prometheuspredator* », voilà pour l'essayiste ou philosophe un beau titre de roman à pamphlet. Prométhée, en volant le feu aux Dieux, était condamné à n'être plus qu'un homme et donc à faire ses preuves dans ce bas monde. Il a décidé non pas d'être grand, mais de « savoir ». Ce mythe grec est à quelques détails près partagé par d'autres civilisations au moins méditerranéennes (péché originel et rédemption avec viatique possible, pour recouvrer le statu quo ante moyennant des prescriptions praxeo-normatives ici-bas et variables dans chacune des « religions d'Abraham »).

Prométhée avait tenu son pari d'homme libre et méritant quand il a produit la démocratie formelle, le droit du sujet et la propriété privée subséquente de la liberté individuelle. Il semble l'avoir tenu quand il a soumis la nature et les hommes aux exigences de la révolution technique et industrielle et quand il a cru donner sens, en termes de progrès technique et scientifique, à la liberté du sujet postulée par les philosophes des Lumières. Il semble enfin avoir tenu ce pari en construisant la cité rationnelle chez lui et en tendant de l'imposer ailleurs. Les doutes sur ce pari ont commencé à se manifester lors de ce passage de la cité rationnelle à l'ordre mondial. L'*homo economicus*–forcément capitaliste– a été un prédateur moderne et redoutable parce qu'il agresse à la fois les consciences des peuples soumis à sa volonté et la nature qu'il voulait transformer au nom du progrès, de la science et du marché.

Les avis ont longtemps été partagés sur la première agression mais point sur la seconde où ils se sont fait connaître à une date plus tardive. Les dégâts perpétrés contre la nature sont désormais articulés aux rapports sociaux de domination. Qu'il

s’agisse de nouvel impérialisme écologique ou de l’incapacité des hommes de ce début de millénaire à gérer la planète, tout cela repose, à une tout autre échelle, le débat sur la rationalité dont l’OCCIDENT a été porteur, et contribue à interpeller ce concept, longtemps dominant, à partir des présupposés éthico-écologiques. Au-delà d'un tel présupposé, la tragédie qui se joue aujourd'hui sous nos yeux en Méditerranée, avec l'Exodus des temps nouveaux , n'est rien d'autre que les dégâts collatéraux d'une prédation : celle du pillage de l'Afrique par les multinationales qui s'opère avec la bénédiction des gouvernances " compradore" locales, et celle de l'atermoiement des gouvernances occidentales qui cherchent un "sparadrap" de bonne conscience pour gérer le prélude au grand désenchantement de leur libéralisme nouvelle donne (1) .

La répression des trafics de cigarettes dans la région marseillaise : limites de l'action publique et inégalités sociales

Laurent Mucchielli

Professeur, MSH Aix en Provence

Résumé : *Le phénomène des trafics de cigarettes dans le bassin méditerranéen est largement éclipsé par celui des trafics de cannabis qui concentre l'attention du débat public ainsi que des institutions pénales. La région marseillaise fait exception dans la mesure où le port de Marseille a toujours été la principale porte d'entrée des produits de contrebande dans le sud de la France. La mobilisation des pouvoirs publics dans cette région aboutit à une répression qui se concentre toutefois sur les petits trafiquants et sur les revendeurs de rue, une population très précaire. Lui échappe l'essentiel des trafics à grande échelle (par conteneurs) de même que, à l'opposé, les micro-trafics empruntant la voie routière. Une étude menée dans la population étudiante locale permet de constater l'ampleur de ces micro-trafics, leur impunité quasi totale et le fait que leurs acteurs appartiennent aux classes moyennes, voire moyennes supérieures.*

Mots-clefs : *Trafics de cigarettes - Marseille - Mondialisation - Douane - Police - Justice - Milieu étudiant - Entrée dans l'âge adulte - Inégalités sociales.*

Selon un rapport réalisé par la célèbre société d'audit et de conseil KPMG, en 2016 plus de 48 milliards de cigarettes illégales auraient été consommées en Europe, soit plus de 9% de la consommation totale, ce qui occasionnerait une perte de rentrées fiscales de plus de 10 milliards d'euros pour les États (KPMG, 2017). Dans ce vaste marché de la cigarette de contrebande, la France - qui est un des pays où le tabagisme est le plus élevé en Europe (Cour des comptes, 2016 ; Lermenier-Jeannet, 2018) - serait particulièrement exposée, la vente illégale représentant peut-être un quart des cigarettes consommées dans une année. Ce phénomène, ancien, serait en forte croissance

depuis une quinzaine d'années [1]. Une logique simple de marché en serait la cause principale. En effet, depuis les fortes hausses des années 2003-2004, le prix du paquet de cigarettes ne cesse d'augmenter pour approcher (en août 2018) 8 euros à l'achat chez un buraliste français pour les marques plus vendues, tandis qu'il s'achète cinq fois moins cher dans les pays du Maghreb et en Europe de l'Est. En France, dans la rue ou sur Internet, ces paquets de contrebande se revendent de 3 et 5 euros, générant ainsi un bénéfice appréciable pour les contrebandiers.

Si cette problématique est à peu près absente de l'agenda des pouvoirs publics français dans la plupart des régions, à Marseille l'État et la municipalité sont au contraire particulièrement mobilisés [2]. Nous verrons dans un premier temps que cette mobilisation se heurte à des pratiques contrebandières qui la débordent aussi bien par le haut (les trafics organisés à l'échelle internationale) que par le bas (les micro-trafics frontaliers), ce dont les enquêteurs des douanes interviewés sont parfaitement conscients. Dans un second temps, nous présenterons les résultats d'une enquête menée en 2017 parmi les étudiants de l'université d'Aix-Marseille. L'enquête vise à objectiver à la fois les comportements de consommation, d'achat mais aussi de revente éventuelle de tabac. Les résultats soulignent l'ampleur des achats et des reventes se situant hors du réseau officiel des buralistes, alors même que la plupart des systèmes de reventes mis en place - des micro-trafics transfrontaliers - échappent au regard public et à la connaissance des institutions. Tandis que les systèmes de revente de rue sont particulièrement exposés à l'action policière, et en aval au traitement judiciaire, ces micro-trafics transfrontaliers sont quasiment invisible. Et

---

[1] *Nous parlons partout ici au conditionnel car la méthodologie des études de KPMG n'est pas totalement transparente et certains chercheurs estiment que KPMG a tendance à surestimer les ventes illicites de cigarettes pour renforcer le discours des industriels (Gilmore et al., 2014). Au regard de l'ensemble des données disponibles, cette surestimation probable ne nous semble toutefois pas déformer beaucoup la réalité.*

[2] *De manière générale, la politique française de lutte contre les commerces illicites internationaux est peu transparente, le travail des douanes est largement méconnu, la politique publique de lutte contre le tabagisme se réduit souvent à l'augmentation du prix des cigarettes (comme l'a encore récemment déploré la Cour des comptes [Cour des comptes, 2016]) et les recherches en sciences sociales sur ces questions sont rarissimes.*

tandis que les premiers emploient une main d'œuvre constituée de personnes en situation de précarité, les seconds concernent surtout les classes moyennes et supérieures. Au final, cette enquête propose ainsi une façon originale d'illustrer la problématique classique des inégalités sociales [3].

I. La mobilisation institutionnelle contre les trafics de cigarettes à Marseille

A Marseille, l'État est très mobilisé sur la question des trafics de cigarettes. Les douanes de la région y concentrent environ 85% de leur activité avec près de 1 200 affaires traitées en 2016 et entre 6 et 7 millions d'euros de saisies chacune de ces années [4]. En effet, la ville est depuis très longtemps une porte d'entrée majeure des flux de personnes et de marchandises, légaux comme illégaux (Témine, 1999 ; Regnard, 2009 ; Marnot, 2015). Ces flux arrivent certes par l'aéroport de Marignane, où différentes formes de petits trafics existent en provenance de pays où les cigarettes sont beaucoup moins cher (l'arrivée récente des *Low cost* à destination des pays du Maghreb ayant renforcé le phénomène), en lien aussi avec les *Duty free*, impliquant des voyageurs mais aussi des personnels aéroportuaires. Mais l'essentiel des trafics se font toujours par la voie maritime [5].

L'ancien « port autonome de Marseille », devenu le « grand port maritime de Marseille », est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) ayant compétence sur les installations portuaires de Marseille et Fos-sur-Mer. Avec un trafic de marchandises de plus 80 millions de tonnes en 2017 (à travers près de 1,4 millions de conteneurs), il constitue le premier port français. Il fut également longtemps le premier port de Méditerranée avant d'être devancé par Algésiras, le port espagnol du détroit de Gibraltar (qui fait principalement du

---

[3] *Cet article s'appuie sur une recherche collective à laquelle ont participé trois étudiantes de Master que je remercie chaleureusement : Audrey Fulgencio (pour sa contribution à l'analyse statistique des résultats du questionnaire), Claire Laforge (pour sa contribution à l'analyse du travail des douanes et pour les observations d'audiences au tribunal de grande instance) et Nathalie Masson (pour sa contribution à la passation des questionnaires).*

[4] *Entretien avec le directeur régional des douanes, Marseille, 21 décembre 2016. Le reste des affaires faites par les douanes en région PACA concerne la frontière italienne, le port de Toulon et quelques petits aéroports.*

[5] *Ibid.*

transbordement). Avec un total de 1,5 millions de passagers la même année, le port de Marseille est également désormais le quatrième port de croisière de la Méditerranée, cette activité étant en croissance continue. Enfin, différentes compagnies de ferry relient régulièrement Marseille à la Corse, à la Sardaigne, à la Tunisie (Tunis) et surtout à six villes d'Algérie (Alger, Oran, Bejaia, Annaba, Skikda et Mostaganem) pour un total atteignant 1,2 million de passagers en 2017 (soit 2,7 millions de personnes en cumulant avec les croisiéristes) [6] . De fait, les trafics de cigarettes en provenance d'Algérie sont une réalité majeure à Marseille, en France et en Europe du Sud [7]. Selon une étude de KPMG, l'Algérie fournissait un tiers des 9 millions de cigarettes de contrebande consommées en France en 2015 [8] . Face à l'ampleur de ces trafics, les services de l'État sont particulièrement mobilisés à Marseille où la préfecture de police s'efforce de coordonner les services des douanes, de la police et de la gendarmerie, en lien avec la justice.

1. L'action des douanes sur le port

Le trafic de cigarettes constitue la deuxième priorité des douanes de Marseille, après le trafic de drogues. Le premier occuperait environ un tiers de l'activité, la moitié pour le second[9].

S'agissant des navires passagers, lorsque l'un d'eux en provenance du Maghreb arrive à Marseille, les passagers passent d'abord par le filtre de la police aux frontières (PAF) qui vérifie que les personnes sont autorisées à entrer sur le territoire français. Les douanes interviennent ensuite. Les files de véhicules descendant du navire sont dirigées vers une zone de contrôle. Selon la saison, il peut y avoir entre 200 et 800 véhicules, ce qui représente entre deux à quatre heures de contrôle. 10 à 20% des

---

[6] *Les données trimestrielles d'activités ainsi que le rapport annuel sur toutes ces activités portuaires sont publiées sur le site : http://www.marseille-port.fr*

[7] *A Vidalie, « Comment les cigarettes de contrebande algériennes inondent la France », L'Express, L'Expansion, 4 juin 2015.*

[8] *D. Kheiro, « Contrebande de cigarettes : l'Algérie, fournisseur privilégié de l'Europe », Challenge News, 17 août 2016.*

[9] *Entretien avec un membre de l'état-major de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), échelon PACA/Corse, Marseille, 24 mars 2017.*

véhicules sont apparemment fouillés [10]. La majorité ne fait donc pas l'objet de contrôle, à l'exception d'une éventuelle vérification des passeports et/ou d'une évaluation du comportement « à vue d'œil ». Le choix des véhicules contrôlés se fait rarement au hasard. Pour les douaniers il existe des sortes de profils types renvoyant à « *un certain nombre de spécialistes de ce trafic* ». Leur attention peut aussi être attirée par des détails matériels, par exemple les vis neuves d'une vieille voiture [11] . Il arrive également que certains passagers en dénoncent d'autres. Dans le même temps, d'autres agents filtrent les passagers piétons et font renifler leurs valises par un chien. Ils peuvent aussi monter à bord pour inspecter le navire. En provenance du Maghreb, un voyageur est autorisé à ne ramener qu'une seule cartouche, mais les douaniers appliquent une certaine tolérance envers ceux qui n'en ramènent que deux ou trois sans chercher à le dissimuler [12]. En cas de dépassement plus important, la douane dispose d'une possibilité de règlement des litiges en interne par l'intermédiaire d'amendes appelées *transactions* et qui constituent depuis toujours « le mode principal de règlement des infractions douanières » (Kletzlen, 2003, 111). La douane décide du montant des transactions selon des barèmes internationaux et en fonction de la valeur des marchandises.

Le contrôle des navires de commerce de type porte-conteneurs est plus délicat car la douane est tiraillée entre la liberté du commerce et la rentabilité des ports *versus* la lutte contre la fraude. C'est l'Union européenne qui, en la matière, définit la politique douanière et les modalités de contrôle. Le dédouanement commercial se fait pas voie électronique. Un serveur compile les déclarations en douane. Ces déclarations peuvent se faire de manière personnelle ou par l'intermédiaire de commissionnaires agréés aux douanes. Une fois remplies, les déclarations sont validées dans le serveur. Les douaniers font alors des veilles d'écran car ils ne disposent que d'une demi-

[10] *Contrôler un véhicule signifie qu'il a été fouillé. Il n'existe toutefois pas de règles précises concernant les modalités de ce contrôle (Observations d'une audience correctionnelle, TGI de Marseille, 6 mars 2017).*

[11] *R. Capdepon, « A peine débarqués, et déjà dans les filets des douaniers », La Provence, 6 décembre 2016, p. 2.*

[12] *Observations d'une audience correctionnelle, TGI de Marseille, 6 mars 2017.*

heure pour agir, un *timer* se mettant en route. En l'absence d'action dans ce délai, les marchandises sont libérées. Si la douane souhaite effectuer un contrôle physique, elle doit mettre la déclaration en « circuit contrôle ». La Commission européenne ne souhaite pas que les États contrôlent de manière trop fréquente, car cela ralentit le commerce. Elle fixe donc des quotas maximums de contrôle afin de le fluidifier. Pour tenir compte de la sensibilité de certaines marchandises ou de certains pays, la douane peut enfin intégrer des critères de sélection dans son serveur [13].

En plus de ce contrôle au dédouanement, il existe enfin à Marseille un contrôle de sûreté mis en place dans le cadre de la lutte antiterroriste à la demande des États-Unis après le 11 septembre 2001. Tout navire destiné à un port de Méditerranée, et particulièrement Marseille, doit, dès son départ, envoyer la liste de ses chargements par voie électronique. Ceci permet théoriquement aux douaniers, avant même que le bateau n'arrive, d'avoir des éléments pour cibler un certain nombre de conteneurs. Et bien que s'inscrivant d'abord dans le cadre de la lutte anti-terroriste, ce dispositif permet également à la douane de cibler des conteneurs pour d'autres raisons, par exemple le trafic de cigarettes.

2. L'action de la police dans le centre-ville

La police nationale comme la gendarmerie nationale sont *a priori* compétentes sur toutes les formes de trafics de cigarettes. Toutefois, en pratique, la lutte contre les réseaux et le contrôle des entrées sont toutefois la chasse gardée des douanes qui est de fait l'administration « au centre de la question de la régulation des flux économiques et financiers transnationaux » (Kletzlen, 2003, 13 ; 2005) et qui, depuis la disparition des frontières au sein de la communauté européenne en 1993, s'est largement affirmée comme un acteur important de la sécurité intérieure par le biais de la lutte contre les trafics internationaux (Jacob, 1995). La police judiciaire a déjà fort à faire avec la priorité politique que constitue les trafics de drogues et avec la criminalité de manière générale. Elle traite également une partie des vols à main armée (VAMA) dont certains concernent du reste des buralistes. A titre

[13] *Entretien avec l'assistant spécialisé dans les douanes auprès du TGI de Marseille, 3 mai 2017.*

d'exemple, en 2016, la police nationale a enregistré une quinzaine de vols à main armée de buralistes dans le département des Bouches-du-Rhône [14]. Toutefois, il est probable que ces vols visent davantage les caisses des buralistes ainsi que les coupons de jeux d'argent, que les cartouches de cigarettes (même si une partie de ces dernières sont souvent volées aussi au passage). Le logiciel de la police nationale ne permet pas en revanche de recenser le nombre de cambriolages visant les buralistes et permettant aux auteurs de dérober des dizaines (voire plus) de cartouches stockées dans ou à côté des bureaux de tabac. Il pourrait s'agir d'une vingtaine de cas annuels dans le département, voire un peu plus. Il faudrait enfin ajouter les éventuels vols dans les camions et les entrepôts sur lesquels nous n'avons pu obtenir aucune information chiffrée. Pour le reste, le commissaire central de Marseille est clair : « *je n'irais pas jusqu'à dire que le trafic de cigarettes n'est pas une priorité car, pour nous, tout est priorité, mais ce n'est pas notre préoccupation principale* » [15] . L'essentiel à ses yeux est logiquement la délinquance de voie publique (notamment les vols avec violence). Reste que, pour des raisons que nous allons détailler, la police consacre une partie de son énergie à l'interpellation des vendeurs de rue (appelés vendeurs « à la sauvette »).

La traque des vendeurs à la sauvette et de leurs planques, une activité qui permet de faire du chiffre

Dans le centre-ville de Marseille, il existe une coordination entre la police nationale et la police municipale pour réprimer les ventes à la sauvette ainsi que les commerces revendant illégalement des cigarettes. Depuis 2012, la police municipale a en effet doublé ses effectifs et réorienté sa doctrine dans un sens répressif (Mucchielli, 2017a). Elle gère par ailleurs un réseau de vidéosurveillance construit à grands frais, qui est concentré dans le centre-ville (Mucchielli, 2016). Ces opérations de contrôle ciblent donc le centre-ville, en particulier le quartier commerçant de Noailles où est implanté le grand commissariat du centre, ainsi qu'aux abords du marché aux puces (qui a lieu du mardi au dimanche) dans le 15ème arrondissement. Les services de police

[14] *Entretien avec le Commissaire central de Marseille, 25 juillet 2017.*
[15] *Ibid.*

effectuent également des contrôles réguliers dans les épiceries de nuit qui, en plus de vendre fréquemment des cigarettes de contrebande, peuvent par ailleurs pratiquer le travail dissimulé en embauchant du personnel non déclaré [16].

Le Commissaire central de Marseille résume la situation :

> « *Le trafic de cigarettes constitue tout d'abord une concurrence déloyale au système étatique des bureaux de tabac qui s'en plaignent. Cette situation ne pose pas vraiment problème au citoyen lambda qui, à la limite, est content d'en acheter, mais au niveau du fonctionnement de l'État ce n'est pas acceptable. Le deuxième souci, c'est que les cigarettes se vendent d'une façon un peu particulière, à la fois dans certains bars et autres petites épiceries dont le principe est illégal, mais également, pour la plus grande partie, par l'intermédiaire de vendeurs de rue. Ces vendeurs sont exploités par ceux qui achètent de la marchandise en grande quantité. (...) Ce sont à 90% des sans-papiers qui arrivent à Marseille sans argent et qui se font récupérer par de plus grands délinquants qui les exploitent moyennant de maigres revenus. Plus haut, on trouve tout type de personne, des gérants de sociétés, des patrons de bars, des gens qui ont des commerces aux marchés aux puces* » [17].

Les ventes à la sauvette sont effectivement omniprésentes dans certains quartiers. Les revendeurs se relayent tout au long de la journée et de la soirée. Ils occupent des places parfois bien définies, et peuvent du reste à l'occasion entrer en conflit à ce sujet [18]. Pour se protéger des contrôles, ils gardent un minimum

---

[16] *Observations d'audience, TGI de Marseille, 8 mars 2017.*

[17] *Entretien avec le Commissaire central de Marseille, 25 juillet 2017.*

[18] *L. Sariroglou, « Trafic de cigarettes : l'autre guerre de territoire », La Provence, 28 mai 2014 ; L. d'Ancona, « La guerre du tabac de contrebande a failli tuer », La Provence, 24 novembre 2016. L'usage du mot « guerre » constitue naturellement une exagération journalistique visant à dramatiser les situations, qui provient généralement davantage des rédacteurs en chef choisissant les titres que des journalistes ayant écrit les articles. Ce*

de marchandise sur eux et cachent leur petit stock à proximité, derrière une poubelle, dans le trou d'un mur, dans une boite aux lettres de hall d'immeuble, ou encore chez un petit commerçant des environs. Les vendeurs seraient majoritairement non pas des marseillais mais des étrangers clandestins venus notamment d'Algérie, connaissant une misère certaine. Leur salaire est constitué par la petite marge qu'ils font sur la revente, soit quelques dizaines d'euros par jour. A tout moment, ils sont exposés à un contrôle et une saisie, perdant ainsi leur salaire d'un voire de plusieurs jours. Interrogés par un journaliste en 2015, quelques-uns ont raconté leur quotidien et leurs récits corroborent les propos du commissaire de police : ils sont souvent des ouvriers ou des artisans au chômage, parfois pères de famille [19].

Cette lutte contre les vendeurs à la sauvette mobilise tous les types d'unité de voie publique, ainsi que l'explique le commissaire central de Marseille :

> « *Toutes les équipes de voies publiques, vététistes, policiers de quartiers, groupe de sécurité de proximité et la BAC, de manière plus annexe. Toutes les brigades spécialisées de terrain agissent essentiellement sur des zones ciblées. On trouve en effet la vente de cigarettes dans certains bars ou épiceries, mais là où elle est problématique pour nous, c'est lorsqu'on la retrouve dans des quartiers précis, la porte d'Aix, le marché aux puces, le quartier de Noailles ou le marché des capucins, qui sont des endroits où ce trafic est plus visible. Les gens se baladent, vont faire les courses et il y a toujours quelques personnes qui regardent à droite à gauche et proposent des cigarettes. Cela génère quelques tensions avec les commerçants du coin et entre revendeurs, l'un a pris la place de l'autre, parfois une bagarre démarre et elle peut finir au couteau. Cette lutte s'effectue à l'occasion des patrouilles sur la voie publique. Il n'existe pas de* brigade

---

sensationnalisme s'appuie par ailleurs sur l'imaginaire du crime qui est particulièrement puissant à Marseille (Mucchielli, 2013a ; 2017b).

[19] *R. Capdepont, « Marseille, la traque des vendeurs à la sauvette », La Provence, 31 janvier 2015.*

spécialisée en la matière. On procède ensuite à des interpellations pour la vente et, ponctuellement, des enquêtes sont diligentées et permettent souvent de remonter jusqu'à l'intermédiaire. On ne va pas au-dessus, ce n'est pas notre mission » [20].

Ainsi, les services de police sont à l'origine de l'immense majorité des affaires relatives au trafic de cigarettes qui arrivent devant la justice [21]. Et le gros de ces affaires est constitué par l'interpellation en flagrant délit de ces vendeurs à la sauvette. Autrement dit, le menu fretin. La police municipale y voit une occasion de s'affirmer comme une force de police pouvant également faire de l'interpellation. La police nationale y voit probablement quant à elle une occasion de contrôler des personnes qui sont également le plus souvent des immigrés clandestins, ainsi qu'une occasion de faire du chiffre [22] . Au Tribunal de Grande Instance, on n'est du reste pas dupe :

« *A un moment donné, la police nationale avait même créé une brigade spéciale pour la lutte contre les petits revendeurs mais elle a été supprimée car il y avait besoin d'effectifs ailleurs. Pour les statistiques c'était génial mais elle a été remise en cause car il y a mieux à faire que de mettre en place autant de moyens pour attraper deux cartouches de cigarettes. D'aussi gros moyens pour attraper quelques petits revendeurs est inutile. Si au moins ils essayaient de faire parler ceux qu'ils attrapent, ou d'obtenir des informations sur les cachettes. Mais il s'agissait uniquement de statistiques car un revendeur attrapé correspondait à une affaire élucidée* ».

« *D'ailleurs, je ne suis pas sûr qu'ils soient très motivés pour le démantèlement des réseaux. S'ils voient un revendeur, ils l'interpellent et font une procédure, mais sans vraiment chercher plus loin, à*

---

[20] *Entretien avec le Commissaire central de Marseille, 25 juillet 2017.*

[21] *Entretien avec une vice-présidente du TGI de Marseille, 1er mars 2017.*

[22] *Même si telle n'est plus la doctrine officielle de la police et que le commissaire central de Marseille en poste au moment de cette étude y est personnellement hostile, il s'agit d'un mode de management qui s'est banalisé dans les administrations françaises (cf. infra, les conclusions).*

moins que ce dernier ne leur donne vraiment des éléments tangibles, ce qui est extrêmement rare » [23].

De fait, les individus interpellés ne sont généralement d'aucune utilité pour remonter les réseaux. Ils ignorent à peu près du tout d'organisations dont ils ne sont que les employés précaires de base.

3. L'action de la justice

Ces flagrants délits sont des infractions simples, ne nécessitant pas d'enquête particulière. Les affaires concernant au contraire des cas plus compliqués, permettant dans certains cas d'appréhender une partie voire l'intégralité d'un réseau, sont très rares. On estime au TGI de Marseille qu'elles concernent au maximum 5% des dossiers dits de trafics de cigarettes (Laforge, 2017). Dans ces rares « grosses affaires », l'institution judiciaire n'hésite pas à mettre en place des moyens d'investigation conséquents. Et le Service National des Douanes Judiciaires (SNDJ) constitue alors un allié de poids pour les juges d'instruction.

Le SNDJ, un service de police judiciaire

Lorsque l'affaire arrive au niveau judiciaire, elle est la plupart du temps confiée au SNDJ. C'est principalement ce service qui se positionne sur les réseaux d'approvisionnement. Créé par la loi du 23 juin 1999 relative au renforcement de l'efficacité de la procédure pénale, ce service a été créé pour ce genre de contentieux. Sa compétence est limitée à certaines infractions et il ne peut pas enquêter de sa propre initiative, uniquement lorsque le parquet ouvre une information judiciaire ou une enquête préliminaire. Il est d'ailleurs placé sous l'autorité d'un magistrat. La loi du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité est également venue étendre le champ de compétence et faciliter le mode de saisine de la douane judiciaire, permettant ainsi au procureur de la République de confier une enquêter judiciaire au SNDJ à la suite d'une constatation d'un service douanier.

Ce service se révèle efficace en matière de lutte contre les trafics de cigarettes, permettant aux magistrats d'accéder plus facilement à la zone portuaire que les douaniers connaissent

[23] *Entretiens anonymisés au TGI de Marseille, avril et mai 2017.*

logiquement beaucoup mieux que les policiers. Preuve de son investissement dans le trafic de cigarettes, en 2006, au niveau national, 120 des 175 saisies relatives à des faits de contrebande ou d'importation ou exportation sans déclaration portaient sur des cigarettes (SNDJ, 2007, 4 [24]). De fait, tous les dossiers importants consultés au TGI de Marseille en 2017 existent grâce aux enquêtes du SNDJ (Laforge, 2017).

L'instruction des dossiers et les techniques d'enquête en matière de trafic de cigarettes

Parce qu'on observe des modes opératoires parfois proches en matière de trafic de cigarettes ou de stupéfiants, les méthodes d'enquête et d'instruction le sont également. Sont ainsi utilisées les mêmes façons de surprendre le trafic et d'identifier les acteurs : surveillances physiques et téléphoniques, perquisitions, usage des « informateurs » issus du « milieu » (les « indics » ou encore les « tontons » dans le jargon des enquêteurs de police), etc. Cependant, la plupart du temps ces enquêtes sont déclenchées par une saisie douanière ou par des renseignements qui proviennent des concurrents dénonçant ainsi ceux qui les gênent ou bien exerçant une vengeance aux motifs variés [25].

Les surveillances physiques et téléphoniques (ces dernières étant décidées par le juge d'instruction pour une durée limitée mais renouvelable) sont très importantes car les éléments obtenus pourront difficilement être contestés par la suite. Elles permettent de prouver des contacts réguliers, des échanges d'argent ou de sacs et autres valises, etc. Toutefois, les enquêteurs sont souvent confrontés à des protagonistes de nationalité étrangère dont la surveillance est rendue difficile par les incessants va-et-vient opérés entre la France et, la plupart du temps, le Maghreb.

Les surveillances téléphoniques sont parfois plus décisives encore, lorsque les protagonistes parlent plus ou moins directement des trafics, de façon explicite ou bien en employant un langage codé. Ces surveillances ont par exemple permis aux douanes de réaliser la plus grosse saisie jamais réalisée sur le port de Marseille, en 2016, qui a conduit à l'incarcération de 11

---

[24] *Nous n'avons hélas pas pu trouver une donnée statistique plus récente sur ce sujet précis.*

[25] *Entretien avec l'assistant spécialisé dans les douanes auprès du TGI de Marseille, 3 mai 2017.*

personnes, dont trois marins qui trafiquaient des milliers de cartouches depuis l'Algérie [26].

Enfin, les expertises téléphoniques peuvent également se révéler importantes. En effet, les téléphones sont désormais équipés d'applications comme *Whatsapp*, qui bloquent l'écoute téléphonique par les enquêteurs. Saisir et expertiser le téléphone (comme on peut expertiser également un ordinateur) permet alors d'en retirer les conversations par messages.

La répression des (petits) trafiquants de cigarettes

Constituant des délits, les infractions relevées en matière de trafic de cigarettes sont de la compétence du tribunal correctionnel. La plupart des affaires qui arrivent devant la justice concernent cependant des petits revendeurs ou des épiceries de nuit. Comme le dit ce magistrat qui voit défiler les affaires à longueur d'années à la 6ème chambre du TGI de Marseille :

> « *La plupart du temps, les affaires relatives au trafic de cigarettes sont amenées à la justice par les services de police, en particulier la brigade anti-criminalité (BAC). Il s'agit alors de flagrants délits constatés dans le centre-ville, notamment dans le quartier de Noailles et au marché aux puces. [...] Les individus interpellés sont pour la plupart des vendeurs à la sauvette d'origine maghrébine. Il s'agit pour eux d'un moyen de subsistance car c'est une activité plutôt lucrative et considérée comme 'honnête' puisqu'il ne s'agit pas de vol. Ces personnes ne sont d'aucune utilité pour remonter plus haut dans les réseaux. [...] Les affaires concernant des cas plus compliqués et plus intéressants, permettant d'appréhender l'intégralité d'un réseau, sont très rares* ».

Face à ces petits délits, la réponse pénale n'est pas différente d'autres contentieux. Elle est progressive, devenant de plus en plus sévère en cas de récidive. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'une première arrestation, la sanction se limite le plus souvent à un rappel à la loi. Dans un deuxième temps, il sera possible

---

[26] *R. Capdepont, « La plus belle saisie de 'clopes' jamais réalisée sur le port », La Provence, 25 novembre 2016, p. 5.*

d'avoir recours à une composition pénale. Le contrevenant se verra alors proposer une sanction par le procureur et évitera un procès. En cas de récidive il y aura cette fois une peine d'amende puis, si elle est à nouveau constatée, il pourra y avoir une peine de prison avec sursis et, finalement, une peine de prison ferme [27]. En pratique, les amendes sont rarement prononcées du fait des difficultés de recouvrement rencontrées ainsi que de la difficulté à estimer d'une part les revenus des inculpés, d'autre part l'ancienneté des trafics et donc de leur enrichissement illicite. Quand les vendeurs sont pris en flagrant délit, l'amende porte sur la marchandise découverte lors du contrôle, sans qu'il soit possible de savoir combien de voyages ils ont effectués au préalable. Ils seraient donc gagnants. Toujours est-il que ces amendes ne seraient guère dissuasives [28].

En matière de délits douaniers, les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement. Elles peuvent néanmoins aller jusqu'à 10 ans dans le cas où les faits reprochés auraient été commis en « bande organisée ». C'est le cas pour les faits de contrebande. On imagine aisément que, dès lors que l'on constate l'existence d'un réseau, la circonstance de bande organisée est retenue. De même, le recel et la corruption passive sont punis d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Néanmoins, une peine d'emprisonnement ferme ne peut être prononcée qu'en dernier recours, si la gravité de l'infraction et la personnalité de l'auteur le justifient, ou si toute autre sanction parait inadéquate. Le prononcé d'une peine avec sursis est donc largement encouragé en la matière afin - ici comme ailleurs - de ne pas encombrer encore davantage les prisons. Ainsi, dans tous les dossiers qu'a pu étudier ou voir juger Laforge (2017) en mars et avril 2017, seule une minorité d'auteurs a été condamnée à des peines de prison ferme. La majorité a écopé d'amende ou de peines de prison avec sursis. On constate également que les marchandises saisies sont systématiquement détruites, les moyens et les bénéfices du trafic systématiquement confisqué.

---

[27] *Entretien avec une vice-présidente du TGI de Marseille, 1er mars 2017.*

[28] *Entretien avec un magistrat de la section financière du TGI de Marseille, 24 avril 2017. Au-delà des opinions des magistrats, il faudrait bien entendu observer les audiences pendant de longs mois pour constituer une base statistique permettant de vérifier et de chiffrer ce traitement judiciaire de ces infractions.*

II. Les limites de la mobilisation institutionnelle et les inégalités sociales dans la répression des trafiquants

Cette forte mobilisation institutionnelle est-elle ou non en mesure de contrarier sérieusement les trafics en question ? Beaucoup d'acteurs rencontrés posent cette question qui est en réalité indissociable d'une autre, préalable, consistant à se demander ce que nous savons réellement de ces trafics qui évoluent en permanence au gré de l'histoire économique, politique et sociale. Une chose est sûr cependant : ils débordent totalement l'action institutionnelle, à la fois par le haut (les trafics à grande échelle) et par le bas (les « trafics de fourmis » comme les appellent les douaniers).

1. Les trafics à moyenne et grande échelles

Les trafiquants utilisent tous les moyens possibles pour passer des cigarettes en France. Lorsqu'il est question de quelques centaines ou de quelques unités de milliers de cartouches, on peut parler d'un trafic moyen qui utilise la route (en traversant l'Espagne) et/ou la mer. La succession des deux est courante, lorsque des bateaux acheminent les cigarettes de contrebande depuis l'Algérie jusqu'à un port espagnol, puis chargent des véhicules qui prennent la route pour la France. La voie maritime directe est principalement celle des ferries, qui se subdivise elle-même en plusieurs méthodes et types d'acteurs. Il y a en effet la méthode la plus simple ou le circuit le plus court qui consiste à charger le coffre d'une voiture ou d'une fourgonnette transportée dans la cale des navires. A l'arrivée, le problème des trafiquants est donc de passer le contrôle douanier sans se faire fouiller. D'où la tentation de corrompre les douaniers, qui est sans doute d'autant plus forte que ces pratiques de corruption de fonctionnaires sont largement « systémiques » en Algérie et au Maroc (Hachemaoui, 2012). Mais il existe d'autres façons de procéder et d'autres acteurs. Les enquêtes révèlent régulièrement des circuits de trafics impliquant des marins, agissant seuls, en groupe ou en association avec des contrebandiers, comme par ailleurs des dockers. Enfin, la voie maritime c'est aussi la plaisance. La cale d'un voilier de petite taille peut contenir aisément des centaines de cartouches et il est extrêmement difficile de localiser ces plaisanciers dans l'immensité de la mer, tout comme il est impossible de surveiller tous les ports de plaisance. De là l'importance non pas

simplement des dispositifs de contrôle, mais aussi et plus encore des systèmes de renseignement douanier.

Le renseignement s'avère primordial lorsqu'il n'est plus question de trafics moyens transitant par ferries ou bateaux de plaisance, mais de très grands trafics opérant par containers sur le port de Fos-sur-Mer. On parle ici en tonnes de marchandise et de trafiquants très organisés. Au service financier du TGI de Marseille, on estime ainsi que :

> « *De nouvelles manières d'organiser le trafic se sont développées. En plus de l'importation classique et des réseaux de trafiquants, on trouve également des personnes qui montent des sociétés d'import-export de cigarettes. Ces sociétés sont tout ce qu'il y a de plus légales, sont agrées pour exporter des cigarettes et passent des accords avec les compagnies maritimes, qui servent de complices. Elles importent donc leurs marchandises notamment des États-Unis et la font venir à Marseille à titre de transit. Les cigarettes sont en effet censées être ensuite exportées vers l'Algérie. Mais il s'agit en fait de fausses exportations, arrangées parfois en corrompant des douaniers. Ces sociétés font croire que les cigarettes ont quitté le territoire. En fait, ces cigarettes détaxées restent en France et sont vendues sur le marché noir* » [29].

Cela peut concerner aussi des cigarettes fabriquées légalement ou illégalement dans des pays d'Europe de l'Est comme certaines régions de l'Ukraine, de la Moldavie ou encore du Monténégro, parfois en lien avec les mafias locales (Lalam et *al*., 2012 ; Martinière, Schmidt, 2015). Ainsi, « le gros des trafics passe par le port de Fos et dans les containers », confirme le responsable du renseignement douanier, qui explique en même temps la grande difficulté et les limites croissantes de son action [30].

---

[29] *Entretien avec l'assistant spécialisé dans les douanes auprès du TGI de Marseille, 3 mai 2017.*

[30] *Entretien avec un membre de l'état-major de la Direction Nationale du Renseignement et des enquêtes Douanières (DNRED), échelon PACA/Corse, Marseille, 24 mars 2017.*

La mer est au cœur de la mondialisation (Desclèves, 2013) et le conteneur est son instrument principal (Frémont, Soppé, 2005 ; Levinson, 2011). Pour les douanes, le problème réside d'abord dans la libéralisation et la crise actuelle du transport maritime, qui ont entraîné une chute des prix du fret : « On peut faire venir un container de Shanghai ou de Chine pour 1 500 euros ». Le travail des bandits n'en est que faciliter. Ensuite,

> « *Il devient très difficile de pister une cargaison même quand on a du renseignement dès le départ du container. Parce que certains ports pratiquent le transbordement sans scrupules. Le container passe ainsi d'un bateau à un autre et on peut perdre sa trace rapidement ». Au demeurant, « même quand les ports assurent le suivi, il suffit de débarquer à un endroit, de continuer par camion et de ré-embarquer à un autre endroit pour que nous perdions toute traçabilité* » [31].

Pour ce qui concerne la Méditerranée, jusqu'à il y a une douzaine d'années, le problème se limitait pour l'essentiel aux ports de Malte et Gioia Tauro en Calabre (Bergeron, 1999 ; Bernadie-Tahir, 2000). Mais les ports espagnols (notamment Valence et Algésiras) sont montés en puissance depuis, ainsi par ailleurs que le célèbre port d'Athènes (Le Pirée, largement racheté par des armateurs chinois) et celui de Port-Saïd en Égypte (Frémont, 2010).

En réalité, le problème est lié à une évolution plus profonde du commerce maritime qui consacre la suprématie croissante du conteneur. Comme le résume bien Yves Mamou dans le journal *Le Monde* :

> « *Les vrais maîtres du jeu ne sont plus les caboteurs, les ports - symboles de puissance nationale - et moins encore les dockers, mais les armateurs de porte-conteneurs. En l'espace de vingt ans, les entreprises d'armement maritime sont devenues des multinationales qui gèrent des réseaux. (...) Pour répondre à la demande des fabricants de jouets, de produits chimiques, de meubles ou d'ordinateurs qui*

[31] *Ibid.*

ont délocalisé en Chine, les armateurs se sont regroupés et concentrés pour fournir un service complet, régulier, de l'usine au magasin et à jours fixes » [32].

La compétition entre les armateurs spécialisés dans le conteneur a ainsi bouleversé l'économie traditionnelle du commerce, en Méditerranée comme ailleurs. Ces armateurs ont investi massivement dans la construction de ces ports de redistribution ou de transbordement qu'on appelle en Anglais des *hubs*. C'est dans ce contexte économique global que les trafics doivent désormais s'analyser et que les limites de l'action des douanes doivent se comprendre. A Fos, les douaniers disposent certes d'un « camion scanner » qui permet de regarder le contenu d'un conteneur. Mais, on l'a déjà dit, en 2017, ce sont près de 1,4 millions de conteneurs qui ont transité par le port...

A côté de ces énormes trafics auxquels se livrent des contrebandiers très organisés, il existe d'innombrables formes de micro-trafics que les douaniers appellent des « trafics fourmis ». Ils se feraient surtout avec les pays du Maghreb où le tabac est beaucoup moins cher, en passant principalement par les ferries, impliquant surtout des passagers, des chauffeurs routiers, des personnels des compagnies maritimes et des personnels du port (dockers et agents de sécurité privés notamment) [33] . Ajoutons aussi, parfois, des douaniers eux-mêmes. Nous allons voir toutefois que cette vision institutionnelle méconnaît des pans entiers d'une réalité plus vaste encore, qui concernent des particuliers plus ou moins organisés et des systèmes de revente privés.

2. Une enquête sur les « trafics de fourmis » dans et autour le milieu étudiant

Avec plus de 2,6 millions d'inscriptions dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2017, le nombre d'étudiants n'a jamais été aussi important en France. Cette population juvénile constitue un bon support pour notre enquête sur les achats et reventes de cigarettes. Fumer du tabac est en effet un

---

[32] *Y. Mamou, « Conteneur : grand chambardement en Méditerranée », Le Monde, 2 janvier 2009.*

[33] *Entretiens déjà cités à la Direction interrégionale et à la Direction Nationale du Renseignement et des enquêtes Douanières à Marseille.*

comportement fortement lié à la jeunesse. Il apparaît statistiquement à l'adolescence, avec une forte poussée durant les deux dernières années du collège puis au lycée.En 2014, près de 45% des jeunes âgés de 17 ans déclarent avoir consommé du tabac au cours des trente derniers jours (Spilka et *al.*, 2015). La proportion de fumeurs réguliers augmente ensuite de façon continue entre 15 et 30 ans, chez les garçons comme chez les filles (les écarts entre les sexes se réduisant au fil des ans). Sans surprise, la consommation de tabac est plus importante chez les jeunes sans diplôme et qui commencent à travailler tôt. Reste que la population étudiante constitue une partie importante de cette jeunesse, qu'il est de surcroît relativement aisé d'interroger pour un universitaire. Ainsi va-t-on lire les résultats d'une enquête réalisée auprès de 1 300 étudiants, pour l'essentiel relevant de l'Université d'Aix-Marseille (la plus grande de France, avec plus de 75 000 étudiants), complétée par une série d'entretiens.

La méthodologie de l'enquête

Cette enquête a donc comporté deux phases. Au plan quantitatif, un questionnaire a été passé entre janvier et mars 2017 dans une douzaine de lieux d'études. Le questionnaire imprimé était distribué en cours (salles de classes, amphithéâtres de tailles différentes) avec l'accord des enseignants et/ou des responsables pédagogiques des universités et écoles professionnelles concernées. Sa passation durait entre 15 et 25 minutes et n'a pas soulevé de difficultés particulières. A l'oral, les chercheurs expliquaient le caractère non-normatif de leur démarche et prévenaient que la dernière question proposait de mener ultérieurement un entretien individuel (*cf. infra*). Ils restaient disponibles durant toute la durée de la passation afin de répondre aux éventuelles questions des étudiants. Quelques questionnaires se sont révélés inexploitables car insuffisamment remplis. Au final, 1 299 questionnaires ont pu être retenus pour l'analyse statistique.

La dernière question était ainsi rédigée :

> « *Si vous avez déjà revendu des cigarettes achetées en dehors des bureaux de tabac, nous souhaiterions vous interviewer de façon anonyme (de visu, par téléphone ou par Internet, à votre convenance), ça nous serait d'une très grande utilité pour notre*

enquête. Si vous en êtes d'accord, pouvez-vous indiquer sur ce questionnaire une adresse mail ou un numéro de téléphone auquel nous pourrons vous joindre ? Si vous ne souhaitez pas nous donner un contact, vous pouvez nous contacter de votre côté à cette adresse mail... »

De fait, une vingtaine de personnes ont accepté la conduite d'un tel entretien et laissé un moyen de les contacter à l'issue de la passation du questionnaire. Cette deuxième phase, qualitative, s'est déroulée entre mars et juin 2017 [34]. Certaines adresses se sont toutefois avérées erronées et, surtout, plusieurs personnes ont tergiversé, fait traîner les choses et n'ont finalement pas souhaité nous rencontrer. Au final, une personne a accepté l'entretien mais uniquement par téléphone. Onze autres ont joué le jeu de l'entretien en face-à-face. Au total, douze entretiens approfondis ont donc été réalisés avec des revendeurs.

Le profil général des répondants au questionnaire

Le rapport entre les sexes est très déséquilibré avec plus 80% de femmes pour moins de 20% d'hommes. Ceci s'explique largement par les disciplines et filières interrogées, il est du reste conforme aux données nationales (MESR, 2017). Côté université c'est la psychologie qui arrive en tête, devant le droit. Côté écoles professionnelles, ce sont les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

Les répondants sont âgés de 23 ans et 4 mois en moyenne. Les trois quarts ont entre 18 et 24 ans. Mais près de 23% ont également plus de 24 ans, conséquence du fait d'avoir interrogé non seulement des étudiants de filières universitaires « classiques » (droit, sciences humaines, etc.) mais aussi d'écoles professionnelles (écoles d'infirmières et de travailleurs sociaux).

Un gros tiers habitent dans une grande ville (principalement Marseille et Aix-en-Provence). Les deux autres petits tiers se répartissent entre les petites et les moyennes villes.

S'agissant d'un public jeune et étudiant, c'est sans surprise que l'on constate que plus de 40% habitent encore chez leurs parents et près de 30% habitent seuls en cité universitaire ou dans

[34] *Les entretiens ont été réalisés par Laurent Mucchielli, Véronique Le Goaziou et Nathalie Masson.*

un logement privé. Un cinquième sont en couple et moins de 6% en colocation.

Un gros quart des répondants ont un père ou un beau-père cadre ou appartenant à une profession libérale et un petit quart employé. Viennent ensuite les artisans, commerçants et petits patrons, puis les professions intermédiaires et les ouvriers. Plus rares sont les agriculteurs, les chômeurs, les retraités et les autres inactifs. Plus de 40% des répondants ont une mère ou une belle-mère employée et moins de 20% cadre ou appartenant à une profession libérale. Viennent ensuite les inactifs et les chômeurs, puis les professions intermédiaires et les ouvriers. Plus rares chez ces femmes sont les artisans/commerçants/petits patrons, les ouvrières et les agricultrices.

La question des ressources financières est évidemment très importante dans cette étude. Seuls 10% des répondants n'ont aucune rentrée d'argent, pas même une aide familiale. Près de 12% sont salariés. 42% des répondants sont boursiers [35] , une grosse moitié d'entre eux cumulant cette bourse avec une allocation et/ou un travail et/ou une aide familiale. Un peu moins de 18% dépendent exclusivement de leurs parents. Les autres cumulent cette aide parentale avec une allocation et/ou un travail. On peut supposer que pour la plupart des étudiants universitaires qui déclarent travailler, il s'agit d'un travail à temps partiel.Au total, près de 60% des répondants n'ont qu'une seule source de revenu. En ordre décroissant d'importance, cette source est 1) la bourse, 2) l'aide des parents, 3) un travail en plus des études, 4) une allocation.

Après ces informations générales, on interrogeait les étudiants sur leurs consommations de tabac, puis sur leurs achats et éventuelles reventes.43%des répondants se déclarent fumeurs et près des trois quarts d'entre eux ont commencé à fumer à l'adolescence (entre 14 et 18 ans), 11% avaient même commencé avant 14 ans.

Parmi les fumeurs, un gros quart déclarent ne fumer que de façon occasionnelle. Les autres fument tous les jours. Une petite

[35] *En 2017, les bourses pour étudiant(e)s sont attribuées pour une durée de 10 mois. En fonction du revenu fiscal de la famille, le montant de ces bourses varie de 100 à 550 euros par mois environ. Au plan national, en 2015, 36% des étudiants étaient boursiers (MESR, 2017).*

moitié déclare fumer moins de 10 cigarettes par jour. Le quart restant est constitué des plus gros fumeurs (plus de 10 cigarettes par jour).

Une question demandait si les personnes fumaient aussi du cannabis. 70% répondent que cela ne leur arrive jamais, 25% que cela leur arrive de façon occasionnelle et 5% qu'ils en fument tous les jours.

Donnée très importante, seuls la moitié des fumeurs de l'enquête se fournissent exclusivement chez les buralistes [36]. Pour un tiers, ces achats légaux ne sont pas exclusifs mais représentent cependant plus de la moitié de leur consommation. Restent 18% des répondants qui se fournissent principalement en dehors des bureaux de tabac. Contrairement à ce qu'on attendait, ce n'est quasiment pas sur Internet que se font ces achats hors-buralistes. Par ailleurs, seuls 5% des répondants déclarent acheter parfois des cigarettes à des revendeurs de rue. Il est en revanche plus fréquent d'acheter ses cigarettes dans d'autres types de commerces (épiceries de jour et/ou de nuit, food-truck, bars, restaurants, discothèques, etc.). Ils sont plus nombreux encore (23%) à acheter parfois des cigarettes à des amis ou des connaissances (de là l'importance des entretiens pour essayer d'en savoir plus sur ces réseaux d'interconnaissance). Enfin, ils sont encore plus nombreux (près d'un tiers) à déclarer acheter parfois des cigarettes à l'étranger.

La dernière partie du questionnaire cherchait à appréhender les fumeurs qui *revendent* occasionnellement ou régulièrement des cigarettes achetées en dehors des bureaux de tabac français. Sur la population d'enquête en général, ils ne sont que 15% à déclarer avoir eux-mêmes déjà revendu des cigarettes mais parmi les fumeurs c'est 25% qui répond positivement. Et parmi eux, environ 60% indique l'avoir déjà fait à plusieurs reprises. Par ailleurs, 20% des fumeurs déclarent avoir déjà acheté des cigarettes à l'étranger et les avoir ensuite revendues au moins une partie en France.

---

[36] *Alors que c'est 70% dans une enquête nationale dont les résultats ont été publiés au moment où nous terminions la rédaction de cet article (Lermenier-Jeannet, Palle, 2018). Les questions ne sont toutefois rédigées de la même façon, ce qui complique la comparaison entre les deux enquêtes.*

Environ 60% de ces revendeurs déclarent agir seuls, 40% avec des amis ou des connaissances.

Enfin, on questionnait les relations entre vendeurs et acheteurs. Il apparaît alors que le fait de toujours revendre des cigarettes à des inconnus est rarissime (2% des revendeurs). Plus de 8% des revendeurs revendent à la fois à des personnes de leur entourage et à des inconnus. Inversement, près de 90% des revendeurs s'adressent exclusivement à des personnes faisant partie de leur entourage. Les deux tiers ne revendent qu'à leurs entourage familial et amical. Les autres élargissent le cercle à leur entourage professionnel (on inclut ici les étudiants revendant à d'autres étudiants).

Quelques analyses statistiques supplémentaires

A la suite de ce traitement univarié des réponses au questionnaire, nous avons procédé à des analyses bivariées et multivariées. De ces analyses, il ressort dans un premier temps (test du Khi-Deux) les trois constats suivants :

1. Les hommes achètent plus souvent leurs cigarettes hors des bureaux de tabac que les femmes (35% contre 20%). La différence de sexe se retrouve également sur la revente : parmi les fumeurs, presque 40% des hommes ont déjà revendu des cigarettes contre environ 25% des femmes. On constate toutefois que si les comportements déviants apparaissent comme quasi exclusivement masculins dans les représentations sociales, les femmes sont bien présentes dans la réalité (Cardi, Pruvost, 2012 ; Le Goaziou, 2018).

2. Il existe un lien fort (*le plus significatif de l'ensemble de l'analyse*) entre le manque de ressources et le fait d'acheter ses cigarettes en dehors des bureaux de tabac (les personnes ne déclarant aucun revenu le font deux fois plus souvent que celles ayant plusieurs sources de revenu).

3. Les revendeurs sont proportionnellement plus nombreux parmi les étudiants vivant en colocation. On fera l'hypothèse que cette dernière favorise à la fois l'émancipation de ces jeunes adultes et les opportunités d'initiation à l'achat et de revente dans un cercle d'interconnaissance aux pratiques festives généralement bien ancrées.

Ensuite, nous avons procédé à des régressions logistiques permettant de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » et ainsi de déterminer quelles sont les variables véritablement déterminantes. Les effectifs étant limités (1 299 personnes), nous avons retenu le seuil de significativité le plus exigeant (1%), afin de réduire au maximum la marge d'erreur. Enfin, nous n'avons également retenu que les résultats les plus nets. Pour ces deux raisons, les constats suivants peuvent être considérés comme solides.

Les calculs ont été réalisés sur les réponses à deux questions centrales de ce sondage.

La première question était : « Est-ce que vous achetez toujours vos cigarettes dans les bureaux de tabac ? ». On s'intéresse ici aux personnes qui ont répondu « Non » et il apparaît que :

1. Les hommes ont trois fois plus de chances que les femmes de ne pas acheter leurs cigarettes dans les bureaux de tabac.

2. Ces acheteurs parallèles ont 5 fois plus de chances d'habiter une ville moyenne plutôt qu'une grande ville et 3 fois plus de chances de vivre en couple plutôt que seul.

3. Toutes choses égales par ailleurs, ces acheteurs parallèles ont des pères qui appartiennent plus souvent aux professions intermédiaires, ou bien qui sont chômeurs ou inactifs, ainsi que des mères qui appartiennent plus souvent aux professions libérales ou bien qui sont sans activité (mais pas au chômage). Ils ont également plus de chances de faire partie des étudiants qui ne vivent que des aides de leurs parents, ce qui renforce l'impression que l'on a principalement affaire à des familles sinon aisées, du moins loin de la précarité pour la plupart d'entre elles.

La seconde question était : « Avez-vous déjà vous-même revendu des cigarettes à d'autres personnes ? ». On s'intéresse ici aux personnes qui ont répondu « Oui » et il apparaît que :

1. Les étudiants vivant seuls ont presque 7 fois plus de chances d'avoir revendu des cigarettes que ceux habitant encore chez leurs parents. On l'a déjà dit, ces comportements concernent davantage des jeunes adultes émancipés que des adolescents.

2. Les étudiants dont les pères sont artisans-commerçants ou appartiennent aux professions intermédiaires ont plus chance

d’avoir revendu des cigarettes que ceux dont les pères appartiennent aux classes les plus pauvres et aux classes les plus riches. Du côté de la profession des mères, on trouve une propension plus forte chez les fils et filles de professions libérales ou de mères inactive (sans doute principalement des mères au foyer). Le rapprochement de ces résultats indique à nouveau que ce comportement de revente n’est pas une spécificité des classes populaires et des milieux les moins fortunés. On le trouve au contraire davantage présent chez les enfants des classes moyennes voire des classes moyennes/supérieures.

3. Les étudiants ayant déjà revendu des cigarettes ont huit fois plus de chances que les autres de penser qu’ils se « font avoir par l’État » en achetant leurs cigarettes dans des bureaux de tabac.

Ces résultats statistiques sont intéressants mais demeurent limités. Ils disent « qui » a des pratiques déviantes mais pas « pourquoi » ni « comment ». Pour le découvrir, il faut mobiliser l’approche qualitative. De fait, nous avons donc mené des entretiens avec douze personnes qui sont ou ont été des acheteurs et/ou des revendeurs de cigarettes hors des buralistes français. A une exception près, ces entretiens anonymes ont réalisé en face-à-face. Ils ont duré de 30 à 75 minutes (1h15), 55 en moyenne. 8 interviewés sont des hommes et 4 des femmes. Tous sont étudiants et parfois travaillent en même temps ou en alternance. Le plus jeune a 18 ans et le plus âgé 36 ans, la moyenne étant de 25,4 ans.Il ne s’agit pas de cigarettes de contrebande achetées sur le marché noir ou sur Internet ; ce sont dans tous les cas des cigarettes achetées légalement dans d’autres pays et revendues illégalement en France.

Nous avons synthétisé une partie de ces informations dans le tableau ci-contre, que nous utiliserons à plusieurs reprises dans les commentaires qui suivent.

Tableau 1 : comparaison des caractéristiques de douze systèmes de revente

N	Age fume	Age entretien	Initiation revente	Réseau revente	Individuel /collectif	Lieu achat	Fréquence	Quantité maximale	Bénéfice	Autres trafics	Contrôle	Évolution
1	15	22	Frère aîné Amis	Famille Amis	Collectif	La Jonquera	1-2 fois par mois	15 cart. par passage	200€ par mois	Non	Jamais	Baisse
2	15	24	Frère aîné Amis	Village Travail	Individuel	La Jonquera *puis* Italie	2 fois par mois	60 cart. par passage	800€ par mois	Oui (cannabis)	Jamais	Augmente
3	14	34	Sœur Beau-frère	Famille Amis	Individuel	Canaries	6 voyages en tout	4 cart. par passage	100€ par passage	Non	Jamais	A arrêté
4	15	19	Amis qui voyagent	Amis du lycée puis Facebook	Collectif	Espagne Andorre Belgique	1-2 fois par mois	5-6 cart. par passag	100€ par mois	Non	Jamais	Maintient
5	13	18	Mère Amis	Amis	Collectif	Belgique	2 fois par an	10 cart. par passage	?	Oui (?)	Jamais	Maintient
6	16	23	Parents Amis	Amis	Collectif	Belgique Algérie	4 fois par an	3 cart. par passage	?	Oui (alcool)	Oui	Maintient
7	19	23	Parents	Amis	Individuel	Turquie	2 fois par an	3 cart. par passage	400€ par an	?	Jamais	Maintient
8	Ne fume pas	34	?	Amis	Individuel	Divers	2 fois par an	?	Pas de bénéfice	Non	Jamais	Maintient
9	14	26	Couple	Famille Amis	Collectif Couple	Espagne	Occasionnel	5 cart.	Minimal	Non	Jamais (mais peur)	Maintient
10	14	24	Couple	Famille Amis	Couple Collectif	Andorre	3 fois par an	3 cart. + 3 pot. tabac	Minimal	Non	Jamais	Baisse
11	17	36	Amis Collègues	Amis	Collectif	La Jonquera Barcelone	2 fois par an	10 cart. par passage	Pour conso perso seulement	Non	Jamais	A arrêté
12	11	22	Amis	Famille Amis	Collectif	La Jonquera	4 fois par an	50 cart. par passage	2000€ par an à plusieurs (3, 4 ??)	Oui (alcool)	Jamais	A arrêté

Note de lecture : « Cart. » = cartouches contenant 10 paquets de cigarettes

Des opportunités multiples du fait des disparités internationales

Les différences observables entre pays dans les systèmes de vente et dans les prix sont parfois énormes, alors même que ces pays sont parfois frontaliers et dans tous les cas proches. Par exemple, en 2014, un paquet coûtant 7€ euros en France pouvait être acheté légalement 5€ en Allemagne, en Italie et en Belgique, 4€ en Espagne et en Grèce, 3€ en Croatie, en Pologne et en Turquie, 2,5€ en Andorre et en Bulgarie, 1,3€ en Russie et 1€ en Albanie. En Algérie, l'on en trouve sans difficulté à 1,5€. Dans des pays d'Asie du Sud comme le Vietnam et le Cambodge, un paquet peut s'acheter pour environ 70 centimes. Ces informations sont notoires, on les trouve par exemple ici présentées sur le site d'une agence de voyage en ligne [37].

Certains territoires insulaires bénéficient par ailleurs de statuts dérogatoires au sein même des États nationaux. C'est par exemple le cas de la Corse en France (et par ailleurs de la Guyane). Une des personnes enquêtées se trouve typiquement dans cette situation.

> La sœur aînée de Nicolas, un des revendeurs interviewés, était installée avec son conjoint aux îles Canaries au tout début des années 2000. Ces îles situées au large du sud du Maroc sont espagnoles, elles constituent une des 17 communautés autonomes de la couronne. Elle bénéficie d'un régime fiscal dérogatoire défini par la loi espagnole du 6 juillet 1994 [38]. Le coût de la vie y est environ 40% moins cher qu'en France en 2017. Les cigarettes sont 57% moins cher : en moyenne un paquet s'achète 3 euros contre 7 en France. Dans les petits supermarchés, on en trouve même à 2,70 euros le paquet, voire un peu moins encore. Mais ce prix n'a augmenté que récemment. Dans les années 2000 (Nicolas y séjourna pour la première fois en 2000), le paquet coûtait seulement 50 centimes. La différence était ainsi presque de 1 à 10. Il y a séjourné une demi-douzaine de fois et a rapporté des cigarettes à chaque fois. Les cigarettes sont alors une opportunité trop belle pour

[37] *https://generationvoyage.fr/prix-des-cigarettes-dans-le-monde.*
[38] *« Les îles Canaries, nouveau paradis fiscal », Les Échos, 2 décembre 1994.*

ne pas être saisie. C'est la sœur et le beau-frère de Nicolas qui l'en ont rapidement convaincu. Eux-mêmes pratiquaient l'achat aux Canaries et la revente en France à chacun de leurs voyages, « pour aider à payer le billet d'avion ». Les quantités demeurent très modestes. Au lieu des deux cartouches autorisées par personne, ils en prennent quatre chacun, en mettent deux dans les bagages en soute et en gardent deux dans les bagages à main.

Comme le montre le tableau, la majorité des revendeurs interviewés se fournissent en tabac en Espagne, le plus souvent dans les très nombreux commerces de La Jonquera, situés le long de l'autoroute à environ 5 kilomètres de la frontière avec la France. Pour une personne habitant le milieu du Sud de la France - disons entre Toulon et Montpellier -, c'est très probablement le circuit le plus facile et le plus rentable. Quelques enquêtés poussent leur route jusqu'en Andorre où les prix sont plus attractifs encore. D'autres profitent d'opportunités familiales en Belgique, en Algérie et en Turquie.

La motivation principale de ces systèmes de revente est bien entendu monétaire, s'agissant - à une exception près - de personnes qui sont (ou ont été) elles-mêmes de gros fumeurs. Elles ont de surcroît généralement commencé à fumer très jeunes : à 14,8 ans en moyenne (11 ans pour le plus précoce). Il s'agit donc en même temps de financer sa propre consommation et de gagner un peu d'argent supplémentaire.

L'argent n'est toutefois pas l'unique motivation. A l'analyse des récits des parcours de ces jeunes, il apparaît que la sociabilité joue également un rôle décisif.

Une conduite collective, apprise et transmise

Comme nous l'ont enseigné les sociologues de l'école de Chicago, notamment Edwin Sutherland, la délinquance n'a rien de spontané, ne procède pas nécessaire d'intentions malveillantes ni d'un quelconque défaut de socialisation. Elle procède avant tout d'initiations et d'apprentissages, de techniques, de discours voire de normes et de valeurs partagées dans des groupes sociaux (Tremblay, 2010 ; Mucchielli, 2018, 32-33). Les premières colonnes du tableau le confirment. On constate d'abord que, 10 fois sur 12, la pratique de l'achat en vue de la revente est

une pratique collective. Il s'agit presque toujours de petits groupes d'amis, lycéens ou étudiants pour la plupart. Cette dimension collective est donc décisive. Dans certains entretiens, il apparaît même clairement que ces liens affectifs et sociaux sont plus importants que l'activité d'achat et de revente, plus importants que l'argent donc. Ainsi, pour Gaëtan, il s'agissait bien entendu de financer à moindre coût sa consommation de tabac et celle de ces proches. Mais ces week-end en Andorre constituaient avant tout « des journées entre potes » qu'il décrit au fond comme un espace de liberté.

On constate ensuite que, dans 6 des 11 cas connus, l'initiation à l'achat/revente de cigarettes hors bureaux de tabac a eu lieu au sein même de la famille, par les parents ou bien au sein de la fratrie. Dans deux autres cas, l'initiation a eu lieu au sein du couple de jeunes. Enfin, dans 7 cas sur 11 connus, des amis ont joué un rôle plus ou moins importants, souvent en parallèle à des membres de la famille. Le cas type est ici celui du jeune qui participe à un groupe de copains qu'il fréquente parce qu'un autre membre aîné de sa fratrie les fréquente également.

> Jean a 22 ans, il est aujourd'hui étudiant ainsi que salarié à temps partiel (le week-end). Loin d'avoir connu la pauvreté, ses parents sont tous les deux médecins. Il commence pourtant à fumer dès l'âge de 15 ans, à l'entrée au lycée. En effet, son frère aîné (de 2 ans) lui permet d'intégrer un groupe d'une dizaine de copains très liés, qui fument presque tous. Cette intégration est d'autant plus facile et ces liens sont d'autant plus forts que tous les membres du groupe viennent du même village et sont passés auparavant par les mêmes écoles. Tous ont entre 15 et 18 ans. Enfin, un ancien membre du groupe de copains d'enfance a quitté la région, sa famille s'installant non loin de la frontière espagnole. Ce changement géographique n'a pas rompu tous les liens. Certains membres du groupe lui rendent visite régulièrement en week-end et découvrent bientôt que leur camarade paye beaucoup moins cher ses cigarettes en allant se fournir de l'autre côté de la frontière, à La Jonquera. Peu à peu, ils prennent l'habitude d'acheter là-bas de quoi couvrir la totalité de leur consommation et d'en

ramener aussi pour le reste de leurs amis. L'aubaine est connue également de plusieurs familles (à commencer par la mère de Jean), ces parents « commandent » ainsi également des cigarettes aux jeunes lorsque ces derniers partent passer un week-end chez leur ami. La chose ne dérange personne. L'un des parents en question est du reste policier de son métier. Pour « servir » toutes ces personnes, les jeunes ramènent d'abord 2 cartouches chacun, puis 5 ou 6, puis jusqu'à une quinzaine par personne. A la revente, le prix dépend du degré d'intimité entre revendeurs et acheteurs. Jean ne fait pas de bénéfice pour les membres de sa famille et ses meilleurs amis. Pour les autres, il fixe son prix à la moitié de la différence entre le prix français et le prix espagnol. Il estime ainsi « se faire son argent de poche » dans ce petit système qui lui rapporte « environ 200 euros par passage ».

Lors de l'entretien, dont la confidentialité a été plusieurs fois rappelée, Jean raconte tout cela de façon plutôt décontractée, même s'il faut plusieurs relances pour obtenir l'ensemble des détails nous intéressant. Il semble ne pas craindre grand-chose dans toute cette histoire, à l'image de l'autre évidence qui ressort de tous ces récits, celle d'un risque perçu comme inexistant ou presque.

Un risque perçu comme particulièrement faible

Nos jeunes revendeurs sont presque unanimes sur ce point : ils n'ont jamais été sérieusement inquiétés par les douanes ni par aucun autre représentant des institutions de contrôle françaises. Plusieurs cas de figure se présentent cependant.

D'abord, les institutions bénéficient d'un effet dissuasif du simple fait de leur existence et de leur visibilité. Ainsi, plusieurs de nos revendeurs ont intégré le risque potentiel de contrôle et ils s'autolimitent dans les quantités qu'ils transportent. En restant des « gagne-petit », ils pensent ne pas devoir s'inquiéter et pouvoir bénéficier d'une large indulgence dans le cas très peu probable où ils seraient pris. C'est du reste ce que raconte Gaëtan.

Gaëtan fume beaucoup depuis l'âge de 14 ans. A une époque, avec un petit groupe d'amis, il avait

l'habitude d'aller acheter des cartouches de cigarettes en Andorre où elles étaient presque trois fois moins chères qu'en France. « On rapportait 2 à 3 cartouches par personne, plus 2 à 3 pots de tabac à rouler. On n'exagérait pas sur les quantités mais il fallait quand même que ce soit rentable pour nous. (...) Le passage de la frontière, on faisait gaffe mais ce n'était pas un gros stress. Une seule fois je me suis fait contrôler avec un copain, on était deux cette fois-ci et on avait une cartouche en plus. On a montré nos sacs, on était honnête, on a joué le jeu. Et c'est passé. On faisait gaffe de respecter les limitations de vitesse après, parce que c'est pour ça qu'ils nous avaient contrôlé. Toutes les autres fois, jamais de contrôle. Et puis on n'a pas une gueule de truands, on ne fait pas sal, on n'a pas de vitres teintées et tout ça ».

Ensuite, certains se sont organisés pour contrôler le risque que représente les douanes en élevant leur niveau d'autoprotection. Ils ont observé et se sont adaptés aux routines de contrôles des forces de l'ordre, prenant ainsi des risques calculés. Le récit de Pierre en témoigne :

« Même au plus fort de notre système, on s'est jamais fait contrôler. On faisait très attention. On mettait toujours une fille au volant et on avait une voiture pas immatriculée dans le 13. On le savait et je l'ai vérifié plusieurs fois. Les douaniers regardent les plaques. Si on avait une voiture immatriculée dans le 30 et une autre dans le 13, la 13 était souvent contrôlée, la 30 jamais ». Plus loin : « On gardait chacun 2 cartouches dans nos sacs dans la voiture, rapides à sortir en cas de contrôle. Le reste était caché dans le coffre où [le copain gros revendeur] avait bricolé un double fond. (...) On n'a jamais eu de problèmes. Les douaniers cherchent plutôt la drogue. Ils ont des chiens qui savent la repérer, pas les cigarettes qui concernent tout le monde. (...) La gendarmerie nous a contrôlé une fois aussi, avec un chien. Ils sont fait le tour de la voiture mais comme le chien n'a rien senti, ils nous ont laissé repartir sans fouiller la voiture ». En réponse à notre relance : « Je pense qu'on a eu quand

même de la chance. Les douaniers nous regardaient souvent aux péages. On a eu plein de moments de flip ».

D'autres entretiens corroborent celui-ci sur plusieurs points importants comme la question de la plaque d'immatriculation des voitures et celle du risque nettement plus réduit pour les femmes que pour les hommes [39]. Yann raconte de son côté :

> « La première fois, on avait le coffre rempli de clopes et d'alcool et on était super stressés au passage de la frontière [espagnole]. On avait voulu se renseigner sur les quantités légales sur Internet, mais c'est pas clair. Sur certains sites on disait qu'on pouvait ramener 4 cartouches, sur d'autres on disait 10 cartouches. En fait, on savait pas ce qu'on pouvait ramener. Alors on gardait les listes de commandes faites par les gens [des amis et leurs familles] avec leurs numéros de téléphone. Comme ça, si les douaniers nous contrôlaient, on aurait montré les listes pour leur expliquer qu'on ne cherchait pas à faire du bénéfice et que c'était pour une consommation locale. (...) Après on a pris conseil auprès du père d'un ami qui était gendarme mobile [et qui leur passera par la suite commande pour son usage personnel]. Il nous a expliqué que les douaniers arrêtaient surtout certaines voitures et certaines personnes : les grosses BMW genre celles que prennent les jeunes des quartiers, ou bien des petites Clio typiques des étudiants. Du coup, nous, on a pris un monospace, on n'avait pas le look des jeunes de quartiers, genre la casquette, on mettait la musique pas fort et tout ça. Quand on passait, derrière, les copains faisaient semblant de dormir. Au final, on s'est jamais fait contrôler. On a croisé les douaniers plusieurs fois mais on est toujours passé sans qu'ils nous arrêtent ». Plus loin, il précise aussi : « On avait nos horaires pour ces achats. On partait tôt le matin,

[39] *Paul précise que « le fait de pouvoir mettre n'importe quel numéro [de département] sur les plaques [d'immatriculation], ça nous a vraiment aidé ». Cette réforme est entrée en vigueur au 1er janvier 2009.*

> on faisait nos courses dans la matinée et on repassait la frontière entre 12h et 13h, à l'heure du déjeuner. Il n'y avait personne sur la route et parfois les douaniers n'étaient pas là du tout ».

Au fil des entretiens, on voit apparaître un autre élément commun à la plupart de nos entretiens : la différence fondamentale existant entre les cigarettes et les drogues dans l'esprit tant des revendeurs que des institutions. Nicolas - qui a ramené ses cartouches des Canaries pendant des années - explique ainsi que « *Là-bas, tout le monde fumait du shit, nous aussi, mais ça on n'y a jamais touché. Ça, on savait que c'était dangereux alors qu'avec les clopes au pire on payait l'amende* ». De son côté, Gilles a acheté jusqu'à 10 cartouches à la fois pour sa propre consommation et celle de son entourage, les revendant le plus souvent sans aucun bénéfice. Se considérant comme un citoyen lambda, il n'éprouve ni inquiétude ni besoin de se justifier :

> « Si on avait été pris, qu'est-ce qui se serait passé ? Ils auraient saisi la marchandise et puis voilà. C'est tellement fréquent, les flux sont tellement importants que le petit particulier avec quelques cartouches passe tranquillement. (...) Pour nous, c'était évident et banal de faire ça. *Ce n'est pas un délit, il faut juste pas se faire attraper* [nous soulignons]. (...) Y'a des cars qui partent d'ici [Gilles vit dans le Gard] pour aller en Espagne. Ce sont des personnes lambda. Les voyages sont organisés par des agences de tourisme privées du coin. Chacun part faire ses petits achats et c'est clair que les quotas de cartouches ne sont pas respectés ».

Ainsi, on comprend à l'analyse de ces entretiens que, dans l'esprit de ces revendeurs, ce ne serait pas le fait d'enfreindre la règle qui ferait la délinquance, mais bien plutôt trois autres critères que l'on retrouve à des degrés divers dans la plupart des discours recueillis :

1) la motivation (est-ce pour son usage plus ou moins privé ou est-ce un commerce général anonyme ?) ;

2) le fait de faire ou non cela pour gagner de l'argent (autrement que pour « se rembourser le voyage », « se payer un resto sur place » ou « se faire un peu d'argent de poche ») ;

3) le type de produits concernés (l'achat et la consommation de cigarettes - comme d'alcool - sont légaux, contrairement au cannabis).

De fait, 7 des 11 revendeurs pour lesquels nous avons l'information n'ont jamais acheté et revendu autre chose que des cigarettes. 3 d'entre eux l'ont fait également avec de l'alcool (l'autre grande drogue légale), pour les mêmes raisons et aux mêmes endroits que pour les cigarettes. Un seul revendeur a cumulé les cigarettes et le cannabis, nous examinerons son cas en terminant cette étude.

Des pratiques limitées, qui tendent à disparaître avec le temps et l'entrée dans l'âge adulte

Marie et René ont 26 et 27 ans. Elle termine sa formation professionnelle, lui travaille déjà comme ouvrier qualifié. Marie a commencé à fumer à l'âge de 14 ans, en grande quantité. Aller de temps à autre en Espagne se fournir et revendre dans son entourage est rapidement devenu une habitude permettant de diminuer le coût de cette addiction. Mais elle a fini par réduire et quasiment arrêter de fumer, aidée par son compagnon.

Avec ses amis lycéens, Yann achetaient jusqu'à une cinquantaine de cartouches pour alimenter leur système d'achat et de revente dans leur cercle d'interconnaissance. Leurs « virées en Espagne » se produisaient au moins une fois par trimestre. Mais au moment où nous l'interviewons, âgé désormais de 22 ans, il explique que : « *j'ai arrêté la vente il y a environ 2 ans parce que j'ai commencé mes études et j'étais pris par autre chose. J'avais moins le temps d'y aller. C'est une question d'âge aussi. Les uns commencent à bosser, tu as moins de temps pour le faire* ». Il précise cependant que si l'occasion se présente il continuera bien entendu à acheter ses cigarettes à des prix moins élevés qu'en France.

Une évolution similaire en plusieurs points se constate chez Paul qui a désormais 22 ans et étudie à l'université. De son groupe d'une dizaine de copains qui partaient régulièrement à deux voitures en Espagne, ne restent que trois ou quatre personnes qui partent donc à une seule voiture et de façon beaucoup moins fréquente (une fois par trimestre environ, contre au moins une fois par mois auparavant). Paul a de surcroît pris un emploi à temps partiel le week-end pour être davantage

indépendant de ses parents financièrement. Et s'il lui arrive encore quelquefois de partir avec ses amis, c'est uniquement pour financer sa consommation personnelle et celle de sa mère ou de ses deux meilleurs amis.

On le voit, les récits convergent. Les acheteurs/revendeurs ont été parfois très actifs quelque part entre 16/17 et 22/23 ans. Ce processus d'arrêt progressif d'une pratique déviante inséparable de la sociabilité adolescente accompagne ainsi manifestement l'entrée de ces jeunes dans l'âge adulte marquée à la fois par la mise en couple et l'insertion professionnelle [40]. Ces deux formes d'individuation éloignent de cette vie adolescente dans laquelle étaient diluées tant le vécu de la responsabilité individuelle que le respect de certaines normes ou encore la conscience des risques pris. A cela s'ajoute enfin le fait que certains de ces jeunes hommes et femmes diminuent également leur consommation de cigarettes en entrant dans l'âge adulte, voire même la stoppent totalement. De fait, c'est alors la principale motivation de la pratique déviante qui disparaît.

Un seul cas fait exception dans ce tableau général, celui de Stéphane, qui n'a pas souhaité nous rencontrer physiquement ni même nous parler au téléphone par souci de protection maximale. « Il est devenu très parano », nous dit son ami Paul par lequel nous obtenons cependant beaucoup d'informations (au point de pouvoir faire figurer son système de revente dans le tableau). Stéphane et Paul font partie de ce groupe d'amis qui partait régulièrement en Espagne, avait intégré quelques techniques de dissimulation et revenait revendre dans leur cercle d'interconnaissance villageois. Mais tandis que Paul a progressivement diminué son activité déviante en entrant dans l'âge adulte, Stéphane l'a au contraire rationalisé et développé pour en faire véritablement un deuxième métier et un deuxième salaire (il est ouvrier). Désormais il part non pas en Espagne mais en Italie. Il le fait avec sa compagne qui conduit pour diminuer les risques de contrôle. Il a acheté pour cela une voiture qui « fait familial, genre petit monospace ». Voiture qu'il a immatriculé hors du département des Bouches-du-Rhône en raison de la

[40] *Voir à ce sujet d'une part l'ouvrage classique de Galland (2011) sur l'entrée dans l'âge adulte, ainsi que les recherches rassemblées par Mohammed (2012) sur les processus de sortie de la délinquance.*

stigmatisation déjà évoquée. Il a bricolé un double fond dans le coffre de sa voiture pour passer au travers des contrôles qui obligeraient simplement à ouvrir le coffre et les bagages s'y trouvant. Enfin, en plus du fait qu'il n'emprunte que les petites routes, il est équipé d'un système « style Coyotte » qui permet de connaître certains emplacements des points de contrôle des gendarmes et des douaniers. Au début, il n'achetait et ne revendait que des cigarettes, mais il a connu par hasard un consommateur de cannabis se fournissant chez un agriculteur italien proche de la frontière. Depuis, il ramène donc à la fois des cigarettes et du cannabis. De la sorte, en faisant un voyage par mois, il double son salaire, passant d'environ 1 500 à environ 3 000 euros par mois.

L'inégalité sociale face à l'achat et à la revente de cigarettes

Nous avons ainsi affaire à des systèmes de revente que l'on pourrait dire « malins » ou « habiles », suffisamment du moins pour se protéger de l'action des autorités répressives (en pratique des contrôles routiers opérés par les agents des douanes), pour ne pas sortir du cadre protecteur de l'interconnaissance et pour faire clairement la différence entre un produit de consommation licite comme le tabac et un produit de consommation illicite comme le cannabis (lors même que beaucoup de nos revendeurs ont été également des fumeurs de cannabis à certains moments de leur jeunesse). Émettons alors l'hypothèse que c'est probablement sur ces derniers points que des différences importantes existent selon les différents milieux sociaux. Nous avons en effet observé ici dans l'ensemble une jeunesse de classes moyennes dont les conditions de vie depuis l'enfance et dont les perspectives d'avenir sont largement différentes de celles des milieux populaires en général, *a fortiori* des fractions les plus précarisées d'entre eux que l'on retrouve généralement dans les multiples réseaux de trafics de drogues (Sahraoui-Chapuis, 2014 ; Bibard, 2016 ; Bibard, Borrelli, Mucchielli, Raffin, 2016). Les mêmes phénomènes d'intense sociabilité adolescente et de relative insouciance par rapport aux normes s'observent, de même qu'une recherche identique d'optimisation financière de son mode de vie. Mais les jeunes des quartiers les plus pauvres n'ont pas les mêmes opportunités que nos étudiants, ils voyagent beaucoup moins, possèdent beaucoup moins souvent des voitures et fréquentes moins les bars, restaurants et discothèques. Dès lors,

ces jeunes plus pauvres se fournissent probablement beaucoup plus souvent auprès des revendeurs de rue, sortant ainsi du cercle protecteur de l'interconnaissance, consommant des cigarettes extra-européennes de moins bonne qualité et s'exposant beaucoup plus à l'action policière. Une fois de plus, il est ainsi plus que probable que n'est prise en compte par les pouvoirs publics que la seule partie visible de la revente illégale de tabac, celle qui se déroule dans l'espace public, à la vue de tous, et qui implique essentiellement une population urbaine précarisée.

3. Conclusions

Malgré une mobilisation institutionnelle plus forte à Marseille que partout ailleurs en France, les trafics de cigarettes débordent l'État tant par le haut (l'échelle internationale) que par le bas (les trafics de proximité). Les douanes ne cessent de perfectionner leurs techniques d'enquêtes mais sont clairement dépassées par le rythme et l'ampleur de la mondialisation criminelle (Tarrius, 2015). Longtemps parasitée par la politique du chiffre - qui a sévi surtout de 2002 à 2012 mais qui, loin d'avoir disparu, s'est sans doute au contraire banalisée (Mucchielli, 2018, 187*sqq*) -, l'action policière (localement à la fois la sécurité publique en police nationale et la police municipale) se concentre sur la voie publique, c'est-à-dire sur les revendeurs de rue. Les unités de police judiciaire ont trop à faire avec les trafics de drogues (et les règlements de compte qu'ils occasionnent) pour s'occuper en plus des trafics de cigarettes sauf dans certaines affaires, de façon connexe et presque fortuite. Alimentée par toutes ces enquêtes, arrivant en bout de course, la justice juge essentiellement des revendeurs de rue et des gérants de petits commerces. Ainsi, dans ce domaine comme dans d'autres, l'action répressive des pouvoirs publics conduit essentiellement à la mise sous-main de justice de jeunes hommes issus des milieux pauvres exerçant des activités illicites de faible ampleur sur la voie publique, ce qui constitue une des plus fortes récurrences historiques qui soit (Garnot, 2006, 162). Elle menace en retour très peu d'une part les criminels organisés, d'autre part les contrevenants appartenant aux classes moyennes et supérieures qui n'agissent pas sur la voie publique mais dans un cadre privé. Une structure importante des inégalités sociales face à la justice est ainsi mise à jour, qui ne se manifeste pas dans le traitement policier et judiciaire des infractions (domaine sur

lequel se concentrent habituellement les recherches : Mucchielli [2013b]) mais en amont même de la judiciarisation.

L.M (Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, CNRS & Aix-Marseille Université)

Bibliographie

- Bergeron R. (1999), « Croissance des flux de conteneurs et avènement d'un mégaport : Gioia Tauro en Calabre », *L'Information géographique*, juin, 99-111.

- Bernadie-Tahir N. (2000), « Du port des galères au "hub" : l'évolution des fonctions portuaires de Malte à la croisée des nouvelles routes méditerranéennes », *Annales de géographie*, 616, 597-612.

- Bibard D. (2016), « Trafics et trafiquants de drogues à Marseille. Les dossiers de la 7ème chambre », *in* Mucchielli L., Raquet E. (dir.), *Délinquances, police, justice. Recherches à Marseille et en région Paca*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 147-165.

- Bibard D., Borrelli C. Mucchielli L., Raffin V. (2016), *La délinquance des mineurs à Marseille. 500 jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse*, Aix-en-Provence, Les Rapports de Recherche de l'ORDCS, n°9 [en ligne].

- Cardi C., Pruvost G. (2012), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte.

- Cour des Comptes (2016), « La lutte contre le tabagisme : une politique à consolider », *in Rapport public annuel de la Cour des comptes - 2016*, Paris, La Documentation française, 325-348.

- Desclèves E. (2013), « L'économie bleue au cœur de la mondialisation », *Esprit*, 6, 40-54.

- Frémont A. (2010), « Les ports, leviers de développement ? Opportunités sur la rive sud de la Méditerranée », *Afrique contemporaine*, 2, 59-71.

- Frémont A., Soppé M. (2005), « Transport maritime conteneurisé et mondialisation », *Annales de géographie*, 642 (2), 187-200.

- Galland O. (2011), *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans l'âge adulte*, Paris, Armand Colin.

- Garnot B. (2010), *Histoire de la justice. France, XVI*ème*-XXI*ème *siècle*, Paris, Gallimard, Folio.

- Gilmore A., Rowell A., Gallus S., Lugo A., Joossens L., Sims M. (2014), « Towards a greater understanding of the illicit tobacco trade in Europe: a review of the PMI funded 'Project Star' report », *Tobacco Control*, 23 (1), 51-61.

- Hachemaoui M. (2012), « Institutions autoritaires et corruption politique. L'Algérie et le Maroc en perspective comparée », *Revue internationale de politique comparée*, 19 (2), 141-164.

- Jacob F., 1995, « les douaniers français aux frontières de la sécurité intérieure », *Déviance et société*, 19 (4), 339-354.

- Kletzlen A. (2003), *La douane face aux trafics de cigarettes et de monnaies*, Guyancourt, CESDIP, « Études et données pénales » n°94.

- Kletzlen A. (2005), « Les pratiques douanières françaises de contrôle des trafics de cigarettes », *in* Augsburger-Bucheli I., Bacher J.-L. (dir.), *La criminalité économique. Ses manifestations, sa prévention et sa répression*, Paris, L'Harmattan, 319-328.

- KPMG (2017), *Projet Sun. Une étude du marché illicite des cigarettes dans l'Union européenne, la Norvège et la Suisse. Résultats 2016*, Amstelveen, juillet.

- Laforge C., 2017, *Le trafic de cigarettes à Marseille*, Aix-en-Provence, Faculté de Droit et de Science politique, Mémoire de Master 2 (sous la direction de L. Mucchielli).

- Lalam N., Weinberger D., Lermenier A., Martineau H. (2012), *L'observation du marché illicite de tabac en France*, Paris, Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies.

- Le Goaziou V. (2018), « La violence au féminin : un 'objet introuvable' ? », *Adolescence*, 36 (1), 35-45.

- Lermenier-Jeannet A. (2018), « Consommations, ventes et prix du tabac : une perspective européenne », *Tendances*, n°126.

- Lermenier-Jeannet A., Palle C. (2018), « Résultats de l'enquête ATLAS 2016 », *Note de l'OFDT*, n°2018-03.

- Levinson M. (2011), *The Box. Comment le conteneur a changé le monde*, Paris, Max Milo.

- Marnot B. (2015), *Les villes portuaires maritimes en France. XIXe-XXIe siècle*, Paris, Armand Colin.

- Martinière M., Schmidt R. (2015), « Comment l'industrie du tabac autorise la contrebande au Monténégro », *Slate*, 8 juillet [en ligne].

- MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) (2017), *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France*, n°10 [en ligne].

- Mohammed M. (dir.) (2012), *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes*, Paris, la Découverte.

- Mucchielli L. (2013a), *Délinquance et criminalité à Marseille : fantasmes et réalités*, Paris, Fondation Jean Jaurès, collection « Essais ».

- Mucchielli L. (2013b), « Delincuencia de pobres versus delincuencia de ricos : una desigualdad que perdura », *Revista de Derecho Penal y Criminologia*, 2, 81-91.

- Mucchielli L. (2016), «De la vidéosurveillance à la vidéoverbalisation : usages réels et fantasmés d'une technologie moderne », *Archives de politique criminelle*, 38, 249-264.

- Mucchielli L. (2017a), « L'évolution des polices municipales en France : une imitation des polices d'État vouée à l'échec ? L'exemple de la ville de Marseille » *Déviance et société*, 41 (2), 238-271.

- Mucchielli L. (2017b), « Marseille, capitale du crime ? Le récit du crime dans les discours politico-médiatiques », *in* Giacopelli M., Charbonnier G., Raoult S. (dir.), *Le récit du crime*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 59-78.

- Mucchielli L. (2018), *Sociologie de la délinquance*, Paris, Armand Colin, 2ème Ed.

- Regnard C. (2009), *Marseille la violente. Criminalité, industrialisation et société 1851-1914*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

- Sahraoui-Chapuis K. (2014), « Comment devient-on dealer dans un quartier pauvre. L'exemple d'une cité marseillaise », *Faire Savoirs*, 11, 47-59.

- SNDJ (2007), *Le service national de douane judiciaire*, Paris, Ministère de l'économie et des finances.

- Spilka S., Le Nézet O., Ngantcha M., Beck F. (2015), « Les drogues à 17 ans : Analyse de l'enquête ESCAPAD 2014 », *Tendances*, n°100.

- Tarrius A. (2015), *La mondialisation criminelle*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube.

- Témine E. (1999), *Histoire de Marseille. De la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin.

- Tremblay P. (2010), *Le délinquant idéal. Performance, discipline, solidarité*, Montréal, Liber.

---

[1] Une partie de cette contribution conçue pour un large public a été publiée dans l'Encyclopedie « Axis », Hachette Larousse, 1998. La version livrée ici fait l'objet de quelques réaménagements dus au contexte.

Historique, qualité des données et omissions dans les recensements menés en Algérie

Professeur Rabah Saad[1]et Ali Kouaouci[2]
[1] Université de Blida et [2] Université de Montréal

Résumé : *L'objectif de ce travail est de proposer une évaluation de la qualité des données des recensements menés en Algérie, tant durant la période coloniale (1830-1962) que dans la période postindépendance. L'indice combine des Nations-Unies, sera principalement utilisé grâce à la feuille de calcul développé par le Bureau Américain du Recensement, appelée AGESEX.[41] Cette évaluation nous permettra de classer les recensements selon leur degré de fiabilité, et selon l'importance des correctifs éventuels avant toute utilisation. Un deuxième objectif sera de proposer quelques changements nécessaires en vue des prochains recensements.*

Les changements de définitions d'un même concept et le nombre de modalités que prend la même variable d'un recensement à l'autre peuvent limiter les possibilités d'utiliser les données algériennes des recensements dans des analyses longitudinales et c'est pourquoi un bref survol historique sera proposé.

Mots-clés : *Qualité des données, dénombrement individuel, rapport des sexes, rapport des âges, indice combiné des Nations-Unies.*

ملخص يقتر :ح هذا العمل تقييما لنوعية معطيات التعدادات المنجزة في الجزائر، إنخلا ل حقبة الاستعمار (1830-1962) أوبعد ما مرحلة في الاستقلالسو .ف نعتمد مؤشرا لأممالمتحدة ا لتوفيقي بشكلأساسي، اعتمادا على ورقة حساب طورها ا لمكتبالأمريكي للتعداد، واسمالمة AGESEX.

سوف يمكننا هذا ا ترتيب من لتقييم التعدادات حسب درصدقية جة معطياتهاو حسبأهمية التقويمات الممكنة، قبل كلاستخدام.

[41] Ces feuilles de calcul peuvent être téléchargées sur le site http://www.census.gov/ipc/www/pas.html.

نهدف ثانية إ لىاقتراح بعضالتعديلات الضرورية تحس بالتعدادات ا.لمقبلة

إن تغيير تعريف نفسا لمصطلحواختلاف عدد المدا ليلالتي يأخذها نفس اتعد لمتغير مناد لآخر تقلل منا مكانيةاستعمال المعطيات الجزا ئرية فيا لتحاليلالطولية،لهذ ه انر لسببىضر ورة اقتراحنظر ة تار يخيةوجيزة.

L'évaluation des recensements

Un recensement implique une opération d'observation qui doit être référée par rapport à trois niveaux au moins : le niveau des comportements observables, les institutions sociales impliquées dans la collecte de l'information et les constructions idéologiques qui vont permettre d'interpréter l'information. C'est ainsi que Scott Smith[42] a étudié la signification de la famille et du ménage dans le recensement américain, en fonction des changements historiques, des mouvements féministes et des rapports de force au sein de la société américaine. Toujours aux Etats-Unis, les rapports des sexes et des âges ont été utilisés pour comparer les comportements selon les ethnies dans les recensements américains[43]. La notion de modèle patriarcal a été également attribuée au bureau du recensement américain dans sa formulation des questions sur les rôles des hommes et des femmes par Nancy FOLBRE et Marjorie ABEL[44]. Analysant le recensement de New York de 1737, Gary B. Nash[45]découvre des

---

[42]*Daniel Scott Smith, The Meanings of Family and Household: Change and Continuity in the Mirror of the American Census:Population and Development Review, Vol. 18, No. 3 (Sep., 1992), pp. 421-456.*

[43] *Christine L. Himes and Clifford C. CloggAn Overview of Demographic Analysis as a Method for Evaluating Census Coverage in theUnited StatesPopulation Index, Vol. 58, No. 4 (Winter, 1992), pp. 587-607Stable URL: http://www.jstor.org/stable/3644491*
Accessed: 11-06-2018 18:32 UTC.

[44] *NANCY FOLBRE and MARJORIE ABE Women's Work and Women's Households: Gender Bias in the U.S. Census Social Research, Vol. 56, No. 3 (AUTUMN 1989), pp. 545-569Stable URL:*
http://www.jstor.org/stable/40970556
Accessed: 11-06-2018 18:20 UTC .

[45] *Gary B. NashThe New York Census of 1737: A Critical Note on the Integration of Statistical andLiterary SourcesThe William and Mary Quarterly, Vol. 36, No. 3 (Jul., 1979), pp. 428-435Stable URL:*
http://www.jstor.org/stable/1943384
Accessed: 11-06-2018 18:22 UTC.

anomalies dans la distribution par âge et par sexe en raison d'une épidémie de variole qui aurait épargné les personnes de plus de 10 ans.

Pour l'Angleterre et le pays de Galles, Philip Redfern a analysé le recensement de 2001 en se basant sur les rapports de sexes pour déceler des biais dans la manière d'évaluer les omissions des personnes de sexe male par rapport aux femmes[46]. Le rapport des sexes apparait comme un outil incontestable de la qualité des données collectées. La difficile question de l'ethnie est également identifiée dans l'environnement de Manchester ou plus de 100 nationalités différentes cohabitent et le choix était laissé à la personne recensée de définir sa propre ethnie.

Pour l'Algérie sous domination coloniale, Sahraoui relève le fait que les deux recensements (1948 et 1954) auraient souffert d'erreurs en sens contraire. ' Le rationnement en vigueur en 1948 a conduit à la surestimation de la population, alors que c'est tout à fait l'inverse qui se produit en 1954, avec une sous-estimation de la population qui est engendrée par les omissions classiques de femmes âgées de plus de 40 ans et d'enfants de moins de cinq ans.

Autrement dit, la qualité des données collectées est mesurée à l'aide des rapports des sexes et des âges. Sahraoui évoque également le problème des épidémies, choléra en 1867, famine de 1868, typhus de 1869 à 1872 qui s'ajoutent aux massacres de la difficile conquête de l'Algérie puisque l'extension des territoires conquis ne s'est faite que de manière progressive « la Kabylie en 1857, le M'zab en 1882, El Goléa en 1891, les Oasis sahariennes en 1901 et le Hoggar et les territoires de l'ouest saharien de 1902 à 1914 ». Cela signifie que l'Algérie dans les statistiques françaises ne correspondait pas à la même population, ni au même territoire.

« Aux problèmes de l'imprécision des recensements due aux annexions successives et aux erreurs de dénombrement, il faut ajouter les refus des populations à se faire recenser comme

---

[46]*Philip RedfernAn Alternative View of the 2001 Census and Future Census Taking Journal of the Royal Statistical Society.Series A (Statistics in Society), Vol. 167, No. 2 (2004), pp. 209-248*

ce fut le cas de certaines populations après le soulèvement de 1871 »[47]

Historique

On a pu effectuer 22 dénombrements de population sous l'autorité coloniale (entre 1833 et 1948) et seulement deux recensements (en1954 et en 1960). GENDREAU Francis (1991) en évoque trois, en comptabilisant le dénombrement de 1948, parmi cette catégorie d'opérations [4].

La colonisation française qui commença en 1830 eut comme effet la baisse de la population algérienne en fonction, surtout, de l'importance des territoires soumis à la colonisation et de l'importance de la migration. Entre 1886 et 1948, les colons représentaient entre 7 et 13,7% de la population totale, recensée. Le recensement de 1948 était la première opération de collecte que l'on puisse réellement qualifier d'exhaustive. A cette année, les Algériens devaient représenter 90.0% de la population totale observée. De 1856 à 1936, la proportion de la population locale, bien que supérieure à celle qui lui revient en 1948, ne traduisait pas la réalité, puisque les indices étaient toujours basés sur un total sous- estimé.

[47] *Salah-Eddine Sahraoui, L'impact du vieillissement de la population sur les dépenses des retraités et les dépenses de santé en Algérie*
Thèse de doctorat en Démographie, 2012, à Bordeaux 4 , Sous la direction de Christophe Bergouignan dans le cadre del'École doctorale Entreprise, économie, société (Pessac, Gironde) .

Tableau n° 1 : Les dénombrements en Algérie

Année du dénombrement	Population municipale				Population comptée à part		Total
	Non musulmans		Musulmans				
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
1833	4334						-
1836	32061						-
1841	55374						-
1845	114011						-
1851	152283						-
1856	180330	7,22	2307349	92,44	8388	0,34	2496067
1861	220843	7,44	2732851	92,11	13142	0,44	2966836
1866	251942	8,62	2652072	90,79	17232	0,59	2921246
1872	279691	11,58	2125052	87,95	11482	0,48	2416225
1876	344749	12,02	2462936	85,89	59941	2,09	2867626
1881	412435	12,46	2842497	85,87	55480	1,68	3310412
1886	464820	12,18	3287217	86,11	65269	1,71	3817306
1891	530924	12,87	3577063	86,72	16745	0,41	4124732
1896	578480	13,06	3781098	85,36	69843	1,58	4429421
1901	633850	13,37	4089150	86,28	16331	0,34	4739331
1906	680263	13,00	4477788	85,59	73799	1,41	5231850
1911	752043	13,52	4740526	85,20	71259	1,28	5563828
1921	791370	13,63	4923186	84,82	89719	1,55	5804275
1926	833359	13,74	5150756	84,91	82265	1,36	6066380
1931	881584	13,45	5588314	85,27	83553	1,27	6553451
1936	946013	13,08	6201144	85,71	87527	1,21	7234684
1948	922272	10,62	7679078	88,45	80435	0,93	8681785

Source : Résultats statistiques du Dénombrement de la Population, vol. 1, Population légale ou de résidence habituelle, Direction Générale des Finances, p. 3

Entre 1833 et 1851, les données ne concernaient que les colons. Sur le tableau n° 1, cette population est reconnue par le libellé 'Non Musulman'. Elle était bien connue. On pouvait la distinguer selon la nationalité et selon d'autres variables d'analyse, introduites dans les bulletins individuels de dénombrement.

En termes absolus, l'évolution de la population des colons et celle des Algériens traduit deux faits :

- Une différence dans les niveaux de couverture, selon la population de référence ;
- Une différence par rapport aux conditions de vie des deux populations.

BREIL[48] décrit avec précision la méthode de travail, selon le statut de la population. Les instructions données aux préfets et aux maires permettent de faire la distinction suivante :

- Européens : cette population est recensée grâce à un questionnaire analogue à celui utilisé en métropole ;
- Les Musulmans, dans ce cas : on doit distinguer la population selon la strate de résidence ;
    - LesAlgériens vivants dans des agglomérations réservées aux Européens et dans des agglomérations de plus de 1.000 habitants seraient recensés au moyen de bulletins individuels analogues à ceux destinés aux Européens, traduit également en Arabe ;
    - Les Algériens vivants dans les zones rurales et dans des agglomérations de moins de 1.000 habitants auront une feuille de famille retraçant les caractéristiques du chef de famille uniquement. Les autres membres du ménage seront reconnus par un nombre plus réduit de variables.
- La population comptée à part : cette population était saisie par des bulletins individuels et par une feuille récapitulative, faisant office de feuille de ménage.

A partir de 1921, on devait distinguer les Algériens en quatre catégories :

---

[48] *BREIL, Jacques, Résultats statistiques du Dénombrement de la Population, Volume 1, Répertoire statistique des communes d'Algérie, Service de Statistique Générale, Alger, 1951), pp. XI-XIV.*

- Personnes sans profession ;
- Population comptée à part,
- Population ayant une profession, mais en situation de chômage à la date d'observation ;
- Personnes en occupation, à la date du dénombrement.

Cette double approche prend en fait tout son sens, lorsqu'on se rappelle l'objectif de la colonisation française en Algérie : il s'agissait d'une colonisation de peuplement, visant à amener le plus d'immigrants européens possibles et à déposséder la population locale des meilleures terres. La création de deux sociétés distinctes, comme sous l'apartheid en Afrique du Sud, était pleinement assumée. Pendant longtemps, le nombre d'autochtones n'intéressait l'administration que du point de vue fiscal ou militaire en cas de besoin de chair à canon. Le recensement proprement fut longtemps réservé aux Européens de souche. Durant la période 1954-1962, guerre de libération nationale, les populations rurales furent en partie regroupées dans des camps de 'regroupement' entourés de barbelés, sous contrôle militaire.

Sous l'occupation française, les Algériens étaient donc considérés comme des citoyens de seconde catégorie dans leur propre pays, traités comme des ennemis.

Le problème d'exhaustivité constitue la principale limite du recensement de 1960. En effet, dans une note non signée et non datée, nous lisons : ''... Ce recensement a atteint une faible partie de la population qui vivait en Algérie à cette époque ; soit en tout 487.274 personnes dont 434.698 algériens et 52.576 étrangers[49]

[49] *Note méthodologique relative au recensement de 1960, élaborée au CNRP, non datée et non signée.*

Tableau n° 2 : Courte histoire de la population vivant en Algérie 1830- 2008

	Date	Population recensée
1833-1851		On recense uniquement les colons
1856-1886		Dénombrement nominatif lorsqu'il s'agit d'Européens et dénombrement sommaire ou statistique lorsqu'il s'agit d'Algériens.
1856-1936		Algériens sont inclus mais couverture variable et incomplète.
1948	31 octobre 1948	Les Algériens constituent 90% du total.
1954	31 octobre 1954	Déclenchement de la guerre de libération nationale.
1960	1er et le 13 février 1960	Couverture spatiale très réduite.
1966	1er janvier dans les deux wilayas du Sud et le 4 avril dans les treize wilayas du Nord	Premier recensement de l'Algérie indépendante.
1977	Entre 12 et le 27 février 1977	Deuxième recensement.
1987	Entre 20 mars et le 03 avril 1987	Troisième recensement.
1998	Entre le 25 juin et le 9 juillet.	Le recensement de la décennie noire 1990-2000.
2008	Entre le 16 et le 30 avril	Le recensement post-violence armée.

Autres faiblesses identifiées dans les recensements algériens

Si la question de l'ethnie était clairement abordée sous la colonisation, cela sera totalement remis en cause lors des recensements de l'Algérie indépendante. L'ethnie ne sera plus introduite dans les questionnaires. L'importance de l'ethnie est pourtant reconnue comme on l'a vu dans des recensements modernes comme ceux du Canada, des USA et du Royaume Uni. Il faut savoir que durant les toutes premières années de l'indépendance, un conflit autour de la question ethnique a failli

dégénérer en guerre civile et depuis lors, une chape de plomb s'était abattue sur le Tamazight jusqu'en 2018 lorsque la langue et la culture tamazigh sont enfin reconnues officiellement et il faudrait donc que le prochain recensement en tienne compte.

Au-delà de l'ethnie, il y a un problème de continuité dans les recensements algériens. Ilest clair que toutes les questions ne sauraient être systématiquement reprises, mais des questions importantes sont abandonnées sans raison apparente. Comme on peut voir dans le tableau suivant, les questions suivantes ont été abandonnées, créant un manque évident sur des thèmes cruciaux comme :

- La migration interne
- La langue maternelle
- La langue parlée couramment
- Etc.

Par ailleurs, on est en mesure d'évoquer le problème de datation des évènements (mauvaises déclarations et codification retenue). Pour exemple, les données du recensement de 1998 ont fait l'objet d'une expertise approfondie[50]. La modalité 98 était source de confusion. Coïncidant avec l'année d'exécution du recensement, elle était utilisée également en tant que code spécifique (personnes nées en 1887 et antérieurement). On est, par conséquent, dans l'impossibilité de distinguer un nouveau-né d'une personne âgée.

[50] *SAADI, R, 2009, « La qualité des données démographiques en Algérie : Le recensement de 1998 », La revue du CENEAP43, pp. 100-103.*

Tableau n° 3 : Structure des questionnaires aux différents recensements

Question		Recensement de					
Numéro	**Libellé**	**1960**	**1966**	**1977**	**1987**	**1998**	**2008**
1	Numéro d'ordre	x	x	x	x	x	x
2	Nom et prénom de la personne	x	x	x	x	x	x
3	Situation de résidence	-	-	x	x	x	x
4	Lien de parenté avec le chef de famille (ménage)	x	x	x	x	x	x
5	Numéro de famille	-	-	-	x	x	x
6	Sexe	x	x	x	x	x	x
7	Date de naissance	x	x	x	x	x	x
8	Lieu de naissance	x	-	x	x	x	x
9	Etat matrimonial	x	x	x	x	x	x
10	Date de premier mariage	-	-	-	-	x	x
11	Nationalité	x	x	-	x	x	x
12	Nombre de naissances vivantes	-	-	-	x	x	
13	Nombre de survivants	-	-	-	-	x	
14	Date de la dernière naissance vivante	-	-	-	-	x	
15	Lieu de résidence entre	-	x	x	x	x	x
16	Lieu de résidence en mai 2003						x
17	**Langue (s) parlée (s) couramment**	x	x	x	x	x	-
18	Langue (s) lue (s) et écrite (s)	x	x	x	x	x	x
19	Dernière classe suivie dans l'enseignement général	-	x	-	x	x	x
20	Dernière classe suivie dans la formation prof.						x
21	**Langue maternelle**	x	x	-	-	-	-

22	Poursuite (passée ou actuelle) d'une f. prof. ?		-	-	-	x	
23	Diplôme le plus élevé obtenu	x	-	x	x	x	-
24	Si la personne est handicapée, nature du handicap ?	-		-	-	x	-
25	Situation individuelle	-	x	x	x	x	x
26	Profession principale	x	x	x	x	x	x
27	Situation dans la profession	x	x	x	x	x	x
28	Secteur juridique		x	x	x	x	x
29	Secteur d'activité	x	x	x	x	x	x
30	Lieu de travail	-		x	-	x	x
31	Principal moyen de déplacement						x
32	Fréquence des déplacements						x
33	Exercice d'une activité (Semaine du RGPH)						x
34	Recherche d'emploi (Semaine du RGPH)						x
35	Durée de chômage	-		x	-	x	-
36	Lieu de séjour pour les RAT et EMIG et lieu de résidence pour les visiteurs	-	-	x	-	-	
37	**Année d'installation dans la commune de résidence**	-	-	x	-	-	
38	**Où habitiez-vous avant d'habiter dans cette commune ?**	-	-	x	-	-	
39*	Occupation précédente pour les chômeurs ayant déjà travaillé	-	-	x	-	-	
40	Durée d'occupation	-	-	x	-	-	

Données et méthodes d'analyse

La qualité des données de recensement est une question cruciale. Les données de structure par âge et sexe sont à la base de tous les indices démographiques et en cas de données déficientes, tous les indices calculés sont remis en cause. Sans parler des utilisations par les opérateurs nationaux et internationaux, les administrations locales et les planificateurs. C'est pourquoi il est essentiel de procéder à une évaluation de la population obtenue lors d'un recensement. La première étape de l'évaluation de la composition selon l'âge etle sexe est de faire une comparaison graphique de la structure par âge dela population de plusieurs recensements consécutifs. Il existe plusieurs indices pour évaluer la composition par âge et sexe :

(1) Les rapports des sexes ;

(2) Les rapports des âges ;

(3) les indices pour détecter la préférence pour certains chiffres (comme 0 ou 5) dans les déclarations d'âge.

Les feuilles recommandées pour le calcul de ces indices sont les suivantes : AGESEX, AGESMTH, et SINGAGE.

SINGAGE : Pour analyser l'attraction/répulsion au niveau des déclarations d'âges en calculant les indices de Myers, de Whipple et de Bachi.

AGESEX : Pour calculer les principaux indices de qualité de la structure, en comparant les rapports de sexe et d'âges. Évaluer la qualité des données du recensement (ou enquête). L'indice combiné des Nations-Unies est le plus complet des indicateurs, car il combine les rapports de sexes (avec une pondération de 3) et les rapports des âges (avec une pondération de 1 pour chacun des sexes). L'indice combiné des Nations Unies est considéré comme problématique au-delà de 20 et inutilisable au-delà de 40.

AGESMTH : Pour lisser la distribution par âge par groupe quinquennal en estimant des indices de rapports des sexes et des âges sur les distributions originale et lissée. En se basant sur la valeur de l'indice combiné des Nations-Unies, on peut prendre la décision de lisser la structure par âge et sexe. Ily a plusieurs degrés dans la correction, le lissage le plus sévère modifiant l'effectif de la population totale alors que les autres lissages

opèrent uniquement des transferts de population entre les groupes d'âges. Les méthodes délissage sont:

(1) Carrier-Farrag,

(2) Karup-King Newton,

(3) Arriaga

(4) des Nations Unies

(5) une moyenne mobile solide.

Résultats

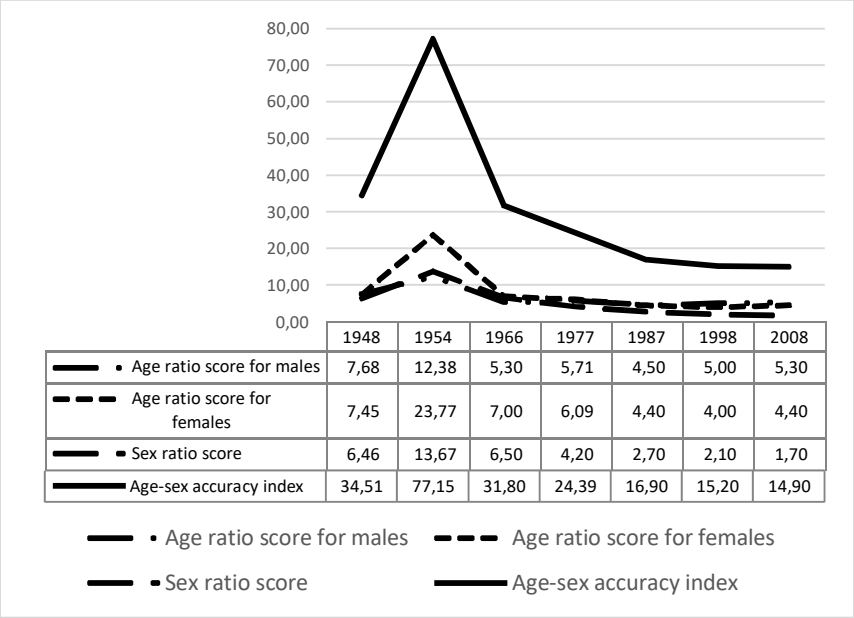

	1948	1954	1966	1977	1987	1998	2008
Age ratio score for males	7,68	12,38	5,30	5,71	4,50	5,00	5,30
Age ratio score for females	7,45	23,77	7,00	6,09	4,40	4,00	4,40
Sex ratio score	6,46	13,67	6,50	4,20	2,70	2,10	1,70
Age-sex accuracy index	34,51	77,15	31,80	24,39	16,90	15,20	14,90

Figure 1 : Indice combiné des Nations -Unies pour l'Algérie de 1948 à 2008

On peut aisément distinguer deux grandes périodes

- 1948-1954

Il s'agit de la période prérévolutionnaire. A partir des massacres de civils en 1945, la révolution armée se prépare pour éclater en 1954. La qualité des deux recensements est catastrophique, se détériorant encore plus entre 1948 et 1954

- 1966-2008

Le premier recensement de 1966 de l'Algérie indépendante est de moindre qualité que les suivants. On remarque une

amélioration maximale entre 1966 et 1977, puis un ralentissement entre 1987 et 1998, puis une quasi-stagnation entre 1998 et 2008.

Mis à part le recensement de 1966 qui mériterait un travail de lissage, les recensements de l'Algérie indépendante sont tous de bonne qualité et ne nécessitent pas de correction impérative, à l'opposé des recensements de 1948 et surtout de 1954 qui ne devraient carrément pas être utilisés tels quels.

L'amélioration de l'indice est surtout due à celle des rapports des sexes. Le sous-dénombrement des femmes qui était une constante dans le passé est en passe de disparaitre. Les rapports des âges au contraire ne font que se détériorer probablement du fait de l'émigration.

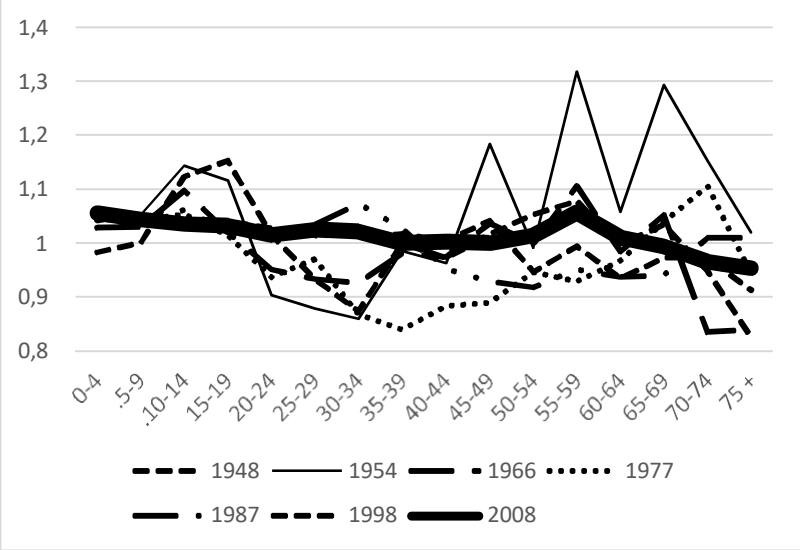

Figure 2 : Rapport des sexes pour l'Algérie de 1948 à 2008

L'examen des courbes est très instructif : on trouve dans les données de 1948 et 1954 (époque coloniale) une sous-estimation manifeste des hommes entre 20 et 40 ans et une curieuse surestimation des hommes après 40 ans. Une partie de l'explication du sous-dénombrement des hommes de 20-40 ans pourrait être liée à la constitution progressive de maquis en préparation du déclenchement de la lutte armée.

L'évolution en dents de scie des rapports des sexes en 1954 est typique des collectes de mauvaise qualité. Par contre, le

dénombrement de 1948 est de meilleure qualité. On y retrouve même la sur féminité après 65 ans.

Pour les recensements de l'Algérie indépendante, le meilleur est sans conteste celui de 2008, en gras sur la figure. Les rapports de sexes sont stables et au niveau classique, sauf une sur masculinité inattendue à 55-59 ans.

Le recensement de 1977 affiche également une sur masculinité inattendue à 70-74 ans.

Conclusion

Les données démographiques anciennes (avant 1948) ne sont pas utilisables. Elles sont globales et loin d'être exhaustives. Toutefois, elles ont été obtenues suivant une chronologie presque parfaite ;

Les données les plus récentes ne sont accessibles que par le biais des publications de l'Office National des Statistiques. Cette réalité réduit la possibilité de construire un appareil statistique performant ;

Sur le plan méthodologique, les travaux disponibles permettent de retracer les améliorations apportées en matière de la collecte en Algérie. Ce constat désavantage les efforts accomplis depuis 1966. En effet, les rapports méthodologiques produits durant la période coloniale sont plus constructifs (autocritiques, retracent les limites et les améliorations apportées), comparativement aux rapports nationaux. A quelques rares exceptions, ces rapports ne mentionneront jamais les limites d'un recensement ;

L'office National des Statistiques gagnerait sur le plan de la qualité des données en publiant les rapports méthodologiques relatifs à chaque recensement et en associant le Comité National de la Population dans l'élaboration de ces rapports ;

Par rapport aux caractéristiques d'un recensement, les données algériennes sont très peu comparables. En période coloniale, ces données étaient confrontées aux problèmes d'exhaustivité, de date de référence et de dénombrement individuel. En contrepartie, on doit souligner le fait que l'appareil statistique était parvenu à produire des données sur la population,

en enregistrant des progrès sur le plan méthodologique au fil des années ;

A présent, la périodicité est peu assurée. Le recensement de 2008 pourrait être pris comme repère de référence pour les prochaines opérations (caractéristiques d'un recensement, structure du questionnaire, etc.);

La caractéristique d'universalité a été peu observée dans les premières opérations de collecte des données. Ce n'est qu'en 1948 qu'on est parvenu à une assez bonne couverture du territoire national. Mais depuis 1966, cette caractéristique est bien observée ;

Le dénombrement individuel était devenu une caractéristique des opérations de collecte depuis le recensement de 1948 ;

La simultanéité n'a pu être observée de manière convenable en Algérie qu'à partir de 1966 ;

On a opté pour une périodicité décennale, depuis 1966. On n'a malheureusement pas pu respecter cette caractéristique ;

Les supports utilisés pour la collecte des données ont beaucoup évolué sous l'autorité coloniale. Les versions les plus complètes sont obtenues en 1954 et en 1960 ;

La forme nationale du questionnaire change d'un recensement à l'autre, suivant l'intérêt du moment ;

Sur le plan de la continuité historique, la structure de base (1960) est conservée dans l'ensemble des recensements réalisés depuis l'indépendance. La langue maternelle est la seule question délaissée depuis le recensement de 1966 ;

Les changements de définitions et le nombre de modalités que prend une même variable d'un recensement à l'autre peuvent limiter les possibilités d'utiliser les données algériennes des recensements dans des analyses longitudinales. Cette remarque doit interpeller les responsables de l'Office National des Statistiques.

Références bibliographiques

1. BREIL, Jacques, Résultats statistiques du Dénombrement de la Population, Volume 1, Répertoire statistique des communes d'Algérie, Service de Statistique Générale, Alger, 1951), pp. XI-XIV.

2. BOUISRI, A., PRADEL, de M-F., 1971. La population de l'Algérie d'après le recensement de 1966. *Population*, vol. 26, n° spécial « le Maghreb », pp. 25-46.

3. Christine L. Himes and Clifford C. Clogg, An Overview of Demographic Analysis as a Method for Evaluating Census Coverage in the United States *Population Index*, Vol. 58, No. 4 (Winter, 1992), pp. 587-607 Stable URL: http://www.jstor.org/stable/3644491

Accessed: 11-06-2018 18:32 UTC

4. Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification, *Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité, Rapport final*, CENEAP, 1988, p. 89-92.

5. Commissariat National aux Recensements et enquêtes statistiques, RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 1966 Rapport méthodologique, Etat et Structures des Familles en Algérie, Série C, Volume I, Tome I, Alger, 1972, p. 1-18.

6. Commissariat National au Recensement de la Population, (1969), RESULTATS DU RECENSEMENT DE 1968, 1ère et 2ème partie, avril 1969.

7. Daniel Scott Smith, The Meanings of Family and Household: Change and Continuity in the Mirror of the American Census: *Population and Development Review*, Vol. 18, No. 3 (Sep., 1992), pp. 421-456

8. Délégation Générale du Gouvernement en Algérie, Résultats Statistiques du Recensement du 31 octobre 1954, Statistique Générale de l'Algérie, Délégation Générale du Gouvernement en Algérie, 1958, p. 8-9.

9. Gary B. NashThe New York Census of 1737: A Critical Note on the Integration of Statistical andLiterary Sources*The William and Mary Quarterly*, Vol. 36, No. 3 (Jul., 1979), pp. 428-435Stable URL: http://www.jstor.org/stable/1943384

Accessed: 11-06-2018 18:22 UTC

10.GENDREAU, Francis, ''A propos des recensements…Comptes africains', www.politiques-africaines.com/numéros/pdf/40125.pdf; 1991, p. 125.

11.NANCY FOLBRE and MARJORIE ABE Women's Work and Women's Households: Gender Bias in the U.S. Census *Social Research*, Vol. 56, No. 3 (AUTUMN 1989), pp. 545-569 Stable URL: http://www.jstor.org/stable/40970556

Accessed: 11-06-2018 18:20 UTC

12.Nations Unies Manuel des méthodes de recensement de la population et de l'habitation, New York, 1992, pp. 3, 51, 58.

13.Note méthodologique relative au recensement de 1960, élaborée au CNRP, non datée et non signée.

14.Office National des Statistiques, Rapport méthodologique, IVème Recensement Général et de l'habitat, Alger, 1998, p. 80-98.

15.Office National des Statistiques (ONS), 2000. Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1998 : Les principaux résultats de l'exploitation exhaustive. *Collection statistique*, n° 81, Alger, 167p.

16.Office National des Statistiques (ONS), 2009. Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2008: Les principaux résultats de l'exploitation exhaustive. *Collection Statistiques*, Alger, 169p.

17.Philip RedfernAn Alternative View of the 2001 Census and Future Census TakingJournal of the Royal Statistical Society. Series A, *Statistics in Society*, Vol. 167, No. 2 (2004), pp. 209-248

18.SAADI, Rebah, ''La qualité des données démographiques en Algérie : Le recensement de 1998'', *La revue du CENEAP*, n° 43, Alger, 2009, 239 p.

19.Salah-Eddine Sahraoui*L'impact du vieillissement de la population sur les dépenses des retraites et les dépenses de santé en Algérie* Thèse de doctorat en Démographie, 2012, à Bordeaux 4 , Sous la direction de Christophe Bergouignan, dans le cadre de École doctorale Entreprise, économie, société (Pessac, Gironde) .

20.TABUTIN, Dominique., La collecte des données en DEMOGRAPHIE, Méthodes, Organisation et Exploitation, ORDINA EDITION, 1984, p. 85.

Annexe

Tableau n° 4 : Structure de la population par âge et sexe 1948-2008

Hommes							
groupes d'âges	1948	1954	1966	1977	1987	1998	2008
0-4	552 549	718 406	1 188 403	1 542 314	1 941 069	1 644 761	1745782
5-9	551 064	570 717	908 979	1 298 291	1 735 044	1 853 598	1468952
10-14	550 924	511 321	821 116	1 094 935	1 485 426	1 957 107	1649049
15-19	410 894	427 909	553 188	832 400	1 263 639	1 811 940	1838579
20-24	294 300	353 814	400 907	663 971	1 122 123	1 493 716	1895647
25-29	251 807	260 273	385 459	510 205	846 235	1 275 532	1728447
30-34	220 855	234 006	350 989	323 294	721 979	1 070 241	1377026
35-39	224 308	200 257	298 526	320 076	529 048	848 742	1163304
40-44	192 308	209 554	231 669	304 089	358 783	705 311	999381
45-49	173 756	159 192	202 100	254 793	341 768	577 746	807773
50-54	127 655	166 422	178 677	201 430	317 822	375 847	673428
55-59	94 006	103 584	156 962	176 022	262 173	353 032	545612
60-64	78 305	92 382	132 890	144 146	198 403	304 756	353922
65-69	48 936	54 227	101 491	133 474	156 670	257 395	312197
70-74	41 407	60 435	64 268	89 836	114 450	166 332	246081
75 et +	10 638	17 725	87 291	99 928	177 320	223 755	346871
Total	3 823 712	4 140 224	6 062 915	7 989 204	11 571 952	14 919 811	17152051
Femmes							
groupes d'âges	1948	1954	1966	1977	1987	1998	2008
0-4	561 965	691 202	1 155 798	1 479 633	1 859 991	1 566 106	1652712
5-9	550 776	542 627	881 481	1 245 060	1 665 121	1 775 938	1406485
10-14	490 578	447 505	748 383	1 039 761	1 399 450	1 883 406	1592757
15-19	356 456	383 468	542 468	820 538	1 238 577	1 742 603	1781810
20-24	289 864	391 203	421 669	708 909	1 103 455	1 454 749	1868374
25-29	269 812	295 935	413 074	526 242	818 300	1 258 506	1686416
30-34	252 760	272 206	378 904	372 499	672 633	1 055 184	1348153
35-39	224 409	203 045	304 463	380 946	515 207	834 748	1163080
40-44	197 678	217 596	237 911	344 123	376 812	701 470	997272
45-49	170 906	134 410	194 982	286 182	367 949	555 005	807511
50-54	121 219	167 884	178 792	212 855	346 336	397 359	664297
55-59	87 200	78 588	142 063	189 397	275 747	355 321	515953
60-64	78 346	87 357	134 989	148 929	211 707	326 346	350560
65-69	47 324	41 940	96 484	128 482	166 578	264 484	314056
70-74	43 640	52 435	76 926	81 310	113 450	171 075	254977
75 et +	12 886	17 377	103 955	105 947	175 361	245 161	363658
Total	3 755 819	4 024 778	6 012 342	8 070 813	11 306 674	14 587 461	16768071

HUMANITES

Beyrouth ville martyrisée, mal aimée : Les romans de la guerre du Liban

Evelyne Accad

Professeur Emérite Université de l'Illinois (USA) - Université Libano-Américaine de Beyrouth.

"Et cette ville, qu'est-ce que c'est? Une putain. Qui pourrait imaginer qu'une putain couche avec un millier d'hommes et continue à vivre ? La ville reçoit un millier de bombes et n'en continue pas moins son existence. La ville se résume à ces bombes...Quand nous avions détruit Beyrouth, nous pensions l'avoir détruit...Nous avions enfin détruit cette ville. Mais, lorsqu'on avait déclaré que la guerre était finie et qu'on avait diffusé les images de l'incroyable désolation de Beyrouth, nous avions découvert que nous ne l'avions pas détruit. Nous avions juste ouvert quelques brèches dans ses murs, sans le détruire. Pour cela, d'autres guerres seraient nécessaires."

"C'est la ville en tant que grand être qui souffre, trop folle et trop survoltée, et qui maintenant est matée, éventrée, violée, comme ces filles que les diverses milices ont violées, à trente et à quarante, qui sont folles dans les asiles, et que les familles, méditerranéennes jusqu'au bout, cachent au lieu de soigner...mais comment soigner la mémoire ? Cette ville, comme ces filles, a été violée...Il faut dire que dans ce centre de toutes les prostitutions qu'est la Ville, il y a beaucoup d'argent et des chantiers à n'en plus finir. Le ciment s'est mélangé à la terre et petit à petit a étouffé la plupart des arbres..."

Dans ces deux images de Beyrouth, deux sensibilités opposées sont exprimées, deux visions dissemblables apparaissent. Dans les deux, la ville est comparée à une femme mais de façon différente. La première veut se débarrasser d'une pécheresse, une putain, à l'origine des maux, de la décadence, des problèmes de la vie moderne. La destruction totale et violente de cette femme, de cette ville, étant la seule issue aux maux de la société. La seconde s'apitoie sur le sort d'une femme, d'une ville victime d'un viol, de la violence de l'homme. Les coutumes méditerranéennes sont remises en cause, l'hypocrisie, l'oppression de la femme sont à l'origine de la folie, de la destruction de la

ville. La première citation est d'un homme, Elias Khoury, auteur de ***La petite montagne*** (Paris : Arléa, 1987)[51], la seconde d'une femme, Etel Adnan, auteur de ***Sitt Marie-Rose*** (Paris: Des Femmes, 1977)[52].

Ce contraste entre une image de femme et celle d'un homme face à Beyrouth, m'est apparue clairement durant la guerre du Liban, alors que j'observais mes amies femmes, déterminées à traverser Beyrouth trois à quatre fois par semaine, franchissant la ligne de démarcation--l'un des endroits les plus ravagés, dangereux, et déprimant de la ville--la plupart du temps à pieds--seules les voitures avec permission spéciale traversent--convaincues que par ce geste, aussi bien réel que symbolique, la réunification du Liban s'accomplirait. Elles le faisaient contre toute logique, sous le regard quelquefois ironique, quelquefois admiratif de leurs compagnons masculins.[53]

Elles défiaient la loi des armes, des milices, des enjeux politiques. Elles m'ont raconté comment c'était devenu un lieu de rendez-vous où, chaque matin elles se réjouissaient de voir telles ou telles marcher d'un bon pas, dans cet espace apocalyptique qu'était devenu le passage du musée, et qu'elles se souriaient en marchant, conscientes que leur marche n'était pas une marche ordinaire, que leur traversée était un geste audacieux, important, vital à la survie du Liban.

J'ai choisi six romans sur la guerre du Liban--trois de femmes et trois d'hommes--pour illustrer la relation entre sexualité[54], guerre, nationalisme, féminisme, violence, pacifisme,

---

[51] *Publié pour la première fois en arabe : **Al-Jabal Al-Saghir** (Beirut: Mu'assassat Al-Abhath Al-'Arabiyya, 1987) traduit en français: **La petite montagne** (Paris: Arléa, 1987).*

[52] *Publié pour la première fois en français : **Sitt Marie-Rose** (Paris : Des Femmes, 1977), traduit en anglais : **Sitt Marie-Rose** (Sausalito, California: The Post-Apollo Press, 1982).*

[53] *Il y a aussi des hommes qui font ce geste, qui croient à la réunification du Liban, et qui franchissent la ligne de démarcation, mais il m'a semblé qu'il y en avait moins que des femmes--peut-être parce qu'ils risquent davantage, qu'ils sont plus facilement victimes des kidnappings, des attentats, des meurtres, etc.--et qu'ils le faisaient davantage dans un esprit de devoir ou d'intérêts professionnels.*

[54] *Par sexualité, je veux dire les relations, aussi bien physiques que psychologiques entre hommes/femmes, femmes/femmes, hommes/hommes, ou l'acte sexuel même, mais aussi les coutumes--méditerranéennes, libanaises et*

amour et pouvoir tels qu'ils sont liés au corps, au partenaire, à la famille, aux idéologies politiques, et aux religions. Les romans choisis ne représentent pas nécessairement le corpus des œuvres créatrices sur la guerre du Liban.[55]

J'ai basé mon choix sur l'importance des problèmes concernés et sur la disponibilité des romans en langues accessibles au lecteur occidental. Quatre des œuvres choisies sont écrites en arabe, les deux autres en français, puis traduites dans d'autres langues. Elles sont d'auteurs libanais ayant vécu ou vivant actuellement au Liban. Les histoires se passent au Liban dans le contexte de la guerre. Bien que traité différemment, tous les auteurs montrent que la violence prend racine dans la sexualité, et dans le traitement des femmes dans cette région du monde.

La plupart des personnages sont frappés d'un destin tragique dû à la guerre, mais ce sont les femmes--chez les auteurs femmes aussi bien que chez les hommes--qui paient le plus lourd tribut de la violence politique et sociale. Par exemple, l'héroïne de ***Mort à Beyrouth***[56] de Tawfiq Awwad, est séduite, violée, battue, son visage tailladé, ses ambitions écrasées, alors qu'elle tente de gagner une certaine autonomie et éducation au milieu de la crise sociale et politique de son pays. Zahra, dans ***Histoire de Zahra*** de Hanan El-Cheikh, qui tente de se libérer de la guerre civile qui vient de se déclencher, en ayant une relation sexuelle avec un franc-tireur, devient la cible non seulement de son arme sexuelle--il la viole--mais également de celle de la guerre, son

---

religieuses--liées aux relations de genres, et les sentiments d'amour, de pouvoir, de violence, de tendresse, ainsi que les notions de territoires rattachés à la jalousie et possession. La sexualité s'exprime aussi dans l'acte symbolique de traverser la ville : c'est le pont entre forces opposées. Si le genre est défini par les différences sexuelles créées par la culture, alors que la sexualité décrit des différences "innées", il me semble que les deux sont étroitement liés. Comment séparer l'un de l'autre ? A travers cet essai, l'étroite relation entre sexe et genre précède une distinction entre les deux.

[55] *Pour une excellente vue d'ensemble et analyse des romans de la guerre du Liban, voir Miriam Cooke,* ***War's Other Voices: Women Writers on the Lebanese Civil War*** *1975-82 (Cambridge: Cambridge University Press, 1988).*

[56] *Publié pour la première fois en arabe :* ***Tawaheen Beirut*** *(Beirut: Dar el Adab, 1972), traduit en anglais:* ***Death in Beirut*** *(London: Heineman, 1976)*

kalachnikov -- à la fin, il la tue. Marie-Rose, dans ***Sitt Marie-Rose*** de Etel Adnan, qui lutte pour la justice sociale, la libération de la femme, et qui dirige une école pour handicapés, est mise à mort par des bourreaux phalangistes qui la torturent pour se débarrasser de leur mauvaise conscience. Sybil, dans ***La maison sans racines*** d'Andrée Chedid, meurt sous la balle d'un franc-tireur au point de la réconciliation possible, la place où Kalya avançait pour sauver Ammal et Myriam, l'une d'entre elles ayant été atteinte par l'engin de mort du franc-tireur, alors qu'elles démarraient la marche pour la paix. Pamela, dans ***Le Vaisseau reprend le large*** de Halim Barakat, qui cherche son identité en vivant au Liban, en aidant les réfugiés en Jordanie, et en protestant contre l'impérialisme de son pays les Etats-Unis, la perd dans une relation sans issue avec le protagoniste principal du roman. Et les personnages féminins de ***La petite montagne*** de Elias Khoury sont détruites, disparaissent, ou sont prises au piège de routines maritales dégoûtantes et vicieuses.

En plus de l'analyse de la relation entre guerre et sexualité, j'ai examiné les actions positives et négatives et les solutions prises ou occultées par les caractères féminins et masculins, les différences et ressemblances entre les protagonistes mâles et femelles, entre les auteurs féminins et masculins et entre ceux qui écrivent en arabe et en français. J'ai tenté d'évaluer les changements nécessaires pour que le Liban arrive à solutionner sa tragédie, redevienne--en mieux--le creuset de tolérance et de liberté, mélange des cultures, des religions, des langues et des ethnies, et joue un rôle démocratique si nécessaire dans cette région du monde.

Le roman arabe de la guerre a apporté une dimension incontestable à une littérature déjà impressionnante et fascinante en quantité et qualité. La guerre crée des conditions de désespoir telles qu'écrire devient une nécessité, un exutoire et une catharsis. Ecrire aide à panser les blessures. Ecrire offre une alternative à la bataille et aux destructions. Ecrire devient un acte de résistance non-violente, alternative chère à cette étude. La guerre a augmenté la production romanesque de façon considérable. Cette prolifération est évidente lorsqu'on fait une bibliographie de toutes les œuvres écrites, sans même compter toutes les œuvres non-publiées que Miriam Cooke a si bien documentées.

Les thèmes et formes des œuvres romanesques ont évolué

et mûri. Les problèmes sont si urgents et horribles que de nouvelles formes sont créées pour faire face aux besoins. Par exemple, écrire dans un abri ou en attendant la permission de traverser la ligne de démarcation ou en otage dans un sous-sol, doit se faire rapidement et sans confort minime. Des poèmes courts souvent surréalistes (parce que plus difficiles à déchiffrer s'ils tombaient en mains ennemies) deviennent l'une des formes préférées. Nous retrouvons, comme dans la littérature d'avant-guerre, un mélange de poésie/prose, de réalisme et symbolisme, mais les romans de la guerre se délectent de surréalisme, d'absurde et d'ironie (de parodie même).

Telles formes d'expression sont un refuge contre les cruautés et les inhumanités de la guerre, l'auteur renversant les effets par distorsions, transformant l'ironie en baroque, faisant ressortir l'absurdité. A cet effet, la ressemblance entre les auteurs femmes et hommes, et entre ceux qui s'expriment en français et en arabe, est remarquable. La différence entre les auteurs femmes et hommes ne se trouve pas dans le style ou les techniques mais dans leur vision de la guerre et dans les solutions offertes ou ignorées.

Quand j'ai commencé à établir une bibliographie et à lire ce qui avait été écrit sur la guerre du Liban, j'ai été surprise par la quantité d'œuvres de toutes sortes : politiques, économiques, journalistiques, témoignages, romans, poèmes, chants et études littéraires. Mais j'ai été surprise de trouver très peu d'analyse sur la relation que je pensais essentielle : la violence et la guerre prenant racine dans une sexualité mal vécue, conçues dans un système tribal basé sur l'honneur, la virginité, la possession, la jalousie et la propriété exclusive des femmes.

Ce qui manquait dans les études, je l'ai trouvé clairement et avec force dans les romans, quand j'ai appliqué ma grille d'analyse. La relation entre sexualité et guerre est tellement présente dans les romans que c'est probablement l'un des thèmes les plus unifiant des œuvres romanesques. Cela prouve à quel point elle est à l'œuvre dans l'imaginaire collectif, dans la culture du peuple et combien elle est centrale à la compréhension de la situation et des causes de la guerre. Les ressemblances et différences entre les auteurs femmes et hommes dans leur façon d'exprimer et de traiter la guerre et la sexualité peut nous amener à une meilleure compréhension des complexités de la relation

entre les deux et nous éclairer sur les solutions possibles: i.e. de nouveaux rapports entre les êtres--femmes/hommes, femmes/femmes, et hommes/hommes--des relations basées sur la confiance, la reconnaissance de l'autre, la tendresse, le partage équitable et juste, l'amour sans jalousie et possession. Mon affirmation--allant de pair avec la vision chère aux féministes--que le personnel est politique, une transformation des rapports basés traditionnellement sur la domination, l'oppression et les jeux de pouvoir rebondira inévitablement dans les autres domaines de la vie et sur le politique.

Dans cette étude, mon hypothèse a été vérifiée et a montré que bien que femmes et hommes écrivains faisaient la relation entre guerre et sexualité, leur manière de l'exprimer, et surtout les solutions envisagées, différaient. Les auteurs femmes peignent la guerre et les relations des femmes avec les hommes et leurs familles de façon très pessimiste : la sexualité est liée à l'oppression et aux restrictions de leur vie, la guerre apporte la destruction, le désespoir et la mort. Les protagonistes femmes cherchent des alternatives dans des actions non-violentes, telles que marches pour la paix, engagement d'aide aux opprimés et aux dépossédés. En même temps, elles recherchent des modes de vies personnelles différentes où elles peuvent s'affirmer dans leurs relations aux hommes et à la famille. Les auteurs hommes peignent aussi la guerre et les relations des hommes avec leurs familles ou conjoints dans les termes les plus sombres, soulignant les liens étroits entre les deux. Mais la dépression de leurs personnages ne les pousse pas à chercher des alternatives autres que celles déjà élaborées historiquement : héroïsme, vengeance et violence comme catharsis de la communication déplorable entre hommes et femmes.

Dans les romans écrits par les femmes, nous trouvons que la guerre est une affaire d'hommes, que les femmes n'ont pas grand-chose à y voir, et que, pour reprendre les mots de Virginia Woolf "it is ugly, beastly, therefore best not to join this man's world and become contaminated by it."[57] Mais que faire pour changer et prévenir la guerre ? Les femmes sont-elles toujours piégées et prises dans des situations sur lesquelles elles n'ont aucun contrôle ? La mort, sous une forme ou une autre, est-elle

[57] *Virginia Woolf,* ***Three Guineas*** *(London: Harvest Book, 1966) p. 6.*

la seule solution ? Quels sont les choix des femmes dans leur vie et face à la guerre ? Peuvent-elles avoir un impact sur leur société et transformer le cours des répétitions de la violence dans lequel le monde semble être désespérément entraîné ? Ou sont-elles pour toujours enfermées dans des situations sur lesquelles elles n'ont aucun contrôle ?

Zahra, dans ***Histoire de Zahra*** [58] pénètre le monde des hommes en ayant une relation avec un franc-tireur--l'un des pires auteurs de la violence qui déchire son pays. Elle ne peut rien changer à ce monde dont les règles sont incontrôlables, exceptés pour les chefs des tribus et les grandes puissances. Que peut Zahra face à cet état de chaos et de désintégration, elle qui a déjà tant souffert de folie causée par l'oppression que lui inflige sa société qui ne permet pas aux femmes de choisir leur vie et d'être elles-mêmes ? Elle n'a pas la force d'une Marie-Rose, le courage d'une Kalya, ou la vision d'une Myriam ou d'une Ammal. Elle a souffert de trop de blessures incurables dans son passé pour être comme les femmes des autres romans analysés. Il lui faudrait une dose incroyable de guérison pour arriver à faire face à la guerre sans être détruite par elle, pour trouver une forme de résistance non-violente au lieu de retomber dans la victimisation.

La réaction de Zahra à la guerre et à la violence est masochiste. Elle se soumet à la violence sexuelle, en tentant par là-même d'oublier la violence qui fait rage à l'extérieur et contre laquelle elle se sent impuissante. C'est comme si elle recherchait désespérément une cure homéopathique. En faisant jouer sur son propre corps la violence, elle essaie de comprendre le monde de violence qui lui paraît absurde, espérant ainsi découvrir qui elle est, et panser quelques-unes de ses blessures. Elle réussit, pendant un certain temps, à jouir du sexe en découvrant l'orgasme. Cela lui permet d'oublier temporairement la guerre, son passé et son présent, et de cautériser certaines de ses blessures. Mais elle tombe enceinte--bien que prenant la pilule--sans s'en rendre compte, soulignant qu'elle n'a pas le contrôle de son corps et de sa sexualité. Ils sont autant de mystères que les

---

[58] *Publié pour la première fois en arabe :* ***Hikayat Zahra*** *(Beirut: An-Nahar, 1980), traduit en français:* ***Histoire de Zahra*** *(Paris: Lattès, 1985) et traduit en anglais:* ***The Story of Zahra*** *(London: Readers International, Quartet Books Limited, 1986*).

bombes pleuvant autour de sa maison presque chaque nuit.

Le désir désespéré de Zahra de comprendre ce qui se passe, la jette dans les bras du franc-tireur, et la conduit à la mort. C'est la fin inévitable d'une vie de victimisation, une sorte de suicide, le choix de "se jeter par-dessus le pont" décrit par Virginia Woolf. La marche verticale--monter les escaliers--de Zahra chaque après-midi pour retrouver le franc-tireur comparée à celle horizontale--traverser la ligne de démarcation--de Ammal et Myriam qui cherchent à former la marche pour la paix, conduisent toutes les deux à la mort. Mais alors que le sacrifice de Zahra mène à l'oubli, et probablement à plus de violence et de destruction, celui de Kalya, Ammal et Myriam offre la possibilité d'un futur d'espoir et de réconciliation, l'assurance que quelque part la paix triomphera.

Au centre du roman d'Andrée Chedid, ***La maison sans racines***,[59] une marche pour la paix est formée par deux femmes de communautés ennemies qui ont compris l'importance d'un tel acte. Une marche pour la paix est un acte de résistance non-violente. Ce n'est pas seulement refuser de s'engager dans l'escalade de la violence en refusant la vengeance, mais c'est aussi éviter d'être soumis à la violence. C'est une stratégie de résistance. Dans Sitt Marie-Rose d'Etel Adnan, il y a aussi un élément de cette résistance. Marie-Rose se tient debout, seule, et courageusement face à ses bourreaux, prête à mourir pour ses convictions, mais non sans les avoir d'abord confrontés à leurs valeurs corrompues.

La victimisation et la mort de Marie-Rose ne sont pas négatives comme celles de Zahra. Elle s'est élevée pour sa foi dans l'amour et la non-violence. Elle a défié la perversité et l'inhumanité du gang de chababes. Sa victimisation ressemble à celle d'un Christ ou d'un Martin Luther King. Elle devient la brebis expiatoire qui pourra éventuellement effacer la violence à travers un processus expliqué par René Girard dans son livre ***La violence et le sacré***. [60] Selon Girard, le sacrifice permet à la communauté de se retrouver, de jeter son antagonisme, sa colère

---

[59] *Publié pour la première fois en français :* ***La maison sans racines*** *(Paris : Flammarion, 1985), à paraître en anglais :* ***House without Roots*** *(London : Serpent's Tail, 1989).*

[60] *René Girard,* ***La violence et le sacré*** *(Paris : Grasset, 1972) p. 33.*

et ses animosités, de se réconcilier avec elle-même à travers la mort d'une victime. "Le sacrifice empêche aux germes de la violence de se développer. Il permet aux hommes de contrôler la vengeance."[61]

Dans la mort de Zahra, il y a la possibilité de plus de vengeance et de violence alors que celle de Marie-Rose pourrait aider à arrêter le cycle de destruction, si seulement la société pour laquelle elle meurt voulait bien rechercher des valeurs spirituelles au lieu de celles de consommation dans lesquelles elle se complait. Même si la notion de sacrifice est problématique, surtout pour une femme à qui il est souvent demandé de se sacrifier pour les autres, il y a dans la mort de Marie-Rose, un élément d'affirmation active. Elle ne meurt pas seulement victime, ayant pardonné à ses bourreaux. Elle leur répond, elle leur parle, cherchant à leur montrer leur corruption, leur perversion et leur inhumanité. C'est une stratégie non-violente et active contre l'injustice, permettant aux opprimés d'exprimer leurs droits et de les faire reconnaître.

Les quatre personnages femmes de ***La maison sans racines***, Kalya, Sybil, Myriam et Ammal, affirment toutes des valeurs qui pourraient prévenir la guerre : elles rejettent le système patriarcal, elles refusent les relations familiales traditionnelles, elles veulent s'éduquer, et elles cherchent à transformer les valeurs du monde et de la guerre en formant une marche pour la paix à l'endroit-même de la confrontation--la ligne de démarcation. De telles valeurs et actions sont visionnaires et constituent les forces libératrices pouvant apporter les changements nécessaires qui résoudraient les problèmes individuels et mondiaux, si seulement les autres membres de la société les acceptaient aussi.

Les romans de la guerre écrits par les hommes, montrent une certaine exaltation de la guerre qui n'existe pas dans ceux des femmes. Par exemple, ***Le vaisseau reprend le large***[62]de Halim

---

[61] *Ibid., p. 143.*

[62] *Publié pour la première fois en arabe : '**Awdat al-Ta'ir ilal Bahr** (Beirut: Dar al-Nahar, 1969) traduit en français: **Le vaisseau reprend le large** (Sherbrooke, Québec: Naaman, 1979) traduit en anglais: **Days of Dust** (Washington: Three Continents Press, 1983).*

Barakat décrit la guerre comme un mal nécessaire, inévitable dans le contexte historique d'impérialisme et d'oppression. Elias Khoury dans ***La petite montagne*** exprime une certaine fascination, même une jouissance dans la mort et la destruction. Tawfiq Awwad dans ***Mort à Beyrouth*** montre le lien direct entre la guerre et le traitement des femmes, la violence étant étroitement associée aux problèmes de la société, la vengeance est le seul exutoire. Pour les trois auteurs, la guerre est là pour toujours. Elle fait partie de la condition humaine. Qu'on en jouisse ou qu'elle nous répugne, elle fait partie inévitable de la destinée. Nous ne trouvons pas, comme dans les écrits de femmes, des choix et des actions cherchant à transformer cet aspect de l'existence. Dans les écrits des hommes, c'est la guerre qui transforme l'existence, et non le contraire.

Les trois romans écrits par les hommes montrent l'horreur de la guerre, la destruction physique et mentale qu'elle crée, pourtant une fascination pour elle, l'idée qu'elle peut apporter des transformations nécessaires--historiques, sociales, économiques, sexuelles, etc. Aller à la guerre est exalté, surtout quand c'est pour la cause "juste" qui, dans les trois romans, est la cause palestinienne. En même temps, il faut exorciser la guerre, surtout quand les personnages sont frappés par elle. Mais les victimes de la guerre ne sont pas les personnages principaux comme dans les romans de femmes. Quelques personnages mineurs meurent sur le "champs de bataille," loin des réalités quotidiennes, héros des causes pour lesquelles ils se battent. Leur mort n'est pas une horreur concrète, ou une victimisation comme dans les romans de femmes. La mort des héros nourrit l'imagination des combattants et des civiles qui rêvent de se battre, renforçant l'idée que cela fait partie du jeu. L'exorcisme de la guerre fait aussi partie de cette stratégie. Il n'est pas ancré dans des actions positives pouvant amener des changements concrets.

Dans les écrits des femmes et des hommes, la guerre est utilisée pour casser le système patriarcal et l'ordre traditionnel. Les protagonistes femmes le font par masochisme et les hommes par cruauté et sadisme. Mais ces actions/réactions n'aboutissent à rien parce que l'utilisation de la guerre pour se libérer de la domination et de l'oppression patriarcale ne sert qu'à renforcer l'ordre autoritaire en reproduisant la structure de pouvoir sous des couleurs différentes.

Par exemple Zahra dans ***Histoire de Zahra***, se libère sexuellement grâce à l'anarchie qui règne à cause de la guerre. Elle réussit à jouir d'orgasme chaque après-midi dans les bras de l'un des pires auteurs de la violence de son pays. Tous les tabous sont cassés, les barrières et règles de moralité sont tombés ; la sexualité est débridée, brutale, présente non dans l'amour, la réciprocité et la tendresse, mais dans la domination, les relations de pouvoir, la cruauté, le masochisme et le sadisme. L'acné et la folie de Zahra sont guéries. Elle qui, en temps normaux, aurait probablement mené une vie traditionnelle avec mari, enfants et folie, sans jamais connaître l'orgasme ou autre sorte d'extase, découvre subitement les possibilités de son corps vibrant. Malheureusement, cette liberté ne dure pas et n'est pas positive parce qu'elle n'est pas posée sur des bases solides. Elle prend racine dans la violence, la guerre, la mort et la destruction. Les rapports sexuels qui libèrent Zahra à un certain niveau ne sont pas ancrés dans la tendresse, l'amour et le respect mutuel, la reconnaissance de la dignité de l'autre et de son plaisir comme du sien, et le résultat n'est pas la vie et l'amour, mais la mort.

Ahmad, le frère de Zahra, ainsi que les autres jeunes libanais, utilisent la guerre pour se révolter contre les traditions et l'autorité, pour casser les règles des pères et des mères. Ils veulent détruire l'ordre ancien qui les opprime. Les garçons et les hommes des milices le font à travers le cynisme, le sadisme et la cruauté. Les femmes--Zahra en particulier--acquièrent une certaine autonomie par masochisme et soumission à la cruauté et à la violence. Ni les hommes ni les femmes n'ont de vision qui les aiderait à sortir du cercle vicieux : le système patriarcal tribal crée la guerre, la guerre est utilisée pour détruire le système autoritaire, la guerre entraîne davantage de guerre et de violence.

Au lieu de détruire l'ordre ancien et son système tribal d'oppression, les gangs de chababes le renforcent et conduisent les femmes un pas plus bas. Les jeunes pensent peut-être avoir gagné une certaine autonomie et liberté : les hommes dans l'exaltation de la bataille, de la destruction et du pillage, les femmes dans l'excitation du plaisir sexuel. Mais, comme avec la drogue, c'est un nirvana artificiel et temporaire. Ce n'est pas une solution qui met en cause la structure essentielle contre laquelle les jeunes se révoltent. Ce n'est qu'un exutoire, une diversion à la souffrance : la douleur combattue par la douleur, la violence

attaquée par la violence, l'autorité remise en cause par l'autorité, le pouvoir contesté par le pouvoir. Ils cherchent la liberté à travers la mort plutôt qu'à travers la vie et la création, et le résultat est la mort.

Elias Khoury dans ***La petite montagne*** montre la guerre comme solution à la schizophrénie personnelle et culturelle. La division intérieure des hommes vient de leur vision des femmes. Ils les compartimentalisent de façon traditionnelle et démodée : l'épouse et la femme libérée, la mère et la maîtresse, le syndrome madone/putain. Cette dualité, exprimée par l'ambivalence du protagoniste mâle, constitue la schizophrénie et l'unité. L'essentialisation des femmes, existant en elles-mêmes--l'épouse et la putain étant les mauvaises femmes--ou dans les rêves du narrateur, dans son imagination--la jeune femme nègre qui ne devient jamais réelle, ou lorsqu'elle y arrive, comme la troisième femme de la dernière partie, est jetée à l'eau par le narrateur conscient qu'elle ne sait pas nager--illustre la division, le déchirement, et le malaise dans lesquels le protagoniste/auteur vit. Cette ambivalence s'exprime aussi dans les images de la ville : la putain, la salope décadente dont on doit se débarrasser, mais aussi l'utopie, les souvenirs d'enfance, l'ouverture sur la mer, l'arche et le jardin. Dans cette dualité non-résolue, le malaise et le malheur sont des résultats naturels. Mais ils n'entraînent pas le narrateur à se poser des questions qui pourraient l'aider à résoudre ses conflits. La guerre apparaît comme la solution des misères humaines. La guerre entraîne d'autres guerres, plus de violence et de destruction, donc plus de malaise et de souffrance. Le choix en faveur de la vie et de la liberté n'est jamais pris car il signifierait un changement de mode de vie et de valeurs que le narrateur ne semble pas capable de faire.Telle que Khoury présente la dualité, c'est la mort et la destruction qui l'emportent sur la vie et la liberté.

Les auteurs femmes comme les auteurs hommes concourent à montrer des protagonistes femmes dont l'action politique s'accompagne de choix semblables dans leur vie personnelle, alors que les protagonistes hommes vivent des doubles mesures dans des attitudes hypocrites. Chez les écrivains masculins, les protagonistes femmes qui sont concernées et engagées politiquement rejettent aussi les rôles passifs et refusent les tabous qui se rapportent à la virginité et à la sexualité. Elles se

retrouvent dans des situations où il leur est impossible de vivre leur désir d'être libres parce que les hommes qui les entourent sont incapables de les suivre. L'ironie de l'affaire est que ces hommes n'hésitent pas à émettre de belles affirmations sur l'importance de réaliser la révolution dans les deux domaines : le privé et le politique. Mais quand il s'agit d'actualiser ces théories dans leurs relations interpersonnelles, ils sont comme paralysés. Cela met en doute l'efficacité de ce qu'ils soutiennent. Les auteurs masculins aussi bien que les féminins sont d'accords sur cette différence entre leurs protagonistes femmes et hommes. A ce portrait, les auteurs femmes ajoutent souvent l'affirmation du choix de vivre différemment même si cela signifie être marginalisées, devoir vivre en exile où être mises à mort.

Par exemple, Marie-Rose dans ***Sitt Marie-Rose*** vit ses idéaux--engagement d'aide aux opprimés, prête à donner sa vie en sacrifice si cela peut montrer aux combattants leur stupidité--aussi au niveau personnel. Elle a quitté un mari qui l'opprimait. Elle vit avec un homme qui la respecte, l'aime et l'encourage dans sa lutte et ses valeurs. Et Myriam et Ammal dans ***La maison sans racines*** sont conscientes que les transformations doivent aussi s'opérer à travers le choix de modes de vie différents. A la différence de Marie-Rose, qui divorce avant de trouver le compagnon la soutenant dans ses efforts, Ammal et Myriam, ainsi que Kalya, refusent un mariage traditionnel dès le début, et mettent toute leur énergie dans leur profession. Les femmes de ce roman sont réellement visionnaires et révolutionnaires. Elles ont compris l'importance d'incorporer une révolution sexuelle au politique. Leur marche pour la paix symbolise cette force.

Dans ***Mort à Beyrouth***, Awwad met son doigt sur les deux mesures et les attitudes hypocrites des hommes libanais. Tamima a le courage d'aller vers Hani (l'homme qu'elle doit épouser) pour lui dire qu'elle a perdu sa virginité. Elle ne veut pas faire ce que beaucoup de femmes de son pays font : une petite opération par un médecin pour réparer la virginité la veille du mariage. Elle a l'idée vraiment révolutionnaire de vouloir commencer sa vie avec Hani dans l'honnêteté, la franchise et l'ouverture. Mais Hani ne peut pas l'accepter. La gifle qu'il lui donne est pire que tous les autres coups et blessures de son passé. La réaction de Hani est très décevante, venant de quelqu'un qui, tout au long du roman, émet des idées révolutionnaires pour le Liban : le reconstruire

avec de nouvelles valeurs, unir Chrétiens et Musulmans par les liens du sang, engagement d'aide aux pauvres, compréhension plus large de l'histoire et des problèmes du monde arabe. Mais quand il s'agit de sa vie privée, il est aussi étroit, aussi orgueilleux, aussi borné que n'importe quel autre mâle. Il veut la liberté et la libération sexuelle pour lui-même, mais la femme qu'il épousera doit être vierge la nuit de noces.

Les protagonistes masculins sont décrits comme ouverts et avancés lorsqu'il s'agit d'énoncer des idées sur les relations entre hommes et femmes, ou sur la libération de la femme et sa liberté de choisir la vie qu'elle veut mener comme bon lui semble, mais quand il s'agit d'actualiser leur vision révolutionnaire dans le quotidien, c'est une autre histoire. Leurs belles phrases disparaissent subitement face à la réalité. Les deux caractères principaux de ***Mort à Beyrouth*** ne peuvent pas accepter le désir de Tamima d'être elle-même et de vivre sa vie, alors qu'ils ont tous les deux clamé des idées de réforme pour la survie du Liban. Et Ramzi dans ***Le vaisseau reprend le large***, qui perçoit la libération de la femme comme centrale à la révolution du monde arabe, ne peut pas l'accepter dans sa vie personnelle, étant plus sécurisé par la tradition.

Une autre préoccupation importante des femmes et des hommes écrivains est leur façon de voir la multiculturalité et la question des racines, de l'exil, du pluralisme, telles que ces questions sont liées à la violence et à la guerre, et comment elles se reflètent dans les relations interpersonnelles. Les écrivains femmes ont tendance à voir la mixité comme positive. L'exil signifie souvent la liberté. La recherche de racines est souvent une expression de nostalgie de l'enfance et le besoin de sécurité et d'amour. Les écrivains hommes décrivent la mixité comme confrontation. Leur recherche est pour la pureté, la mixité signifiant le déshonneur. La multiculturalité augmente leur schizophrénie et les rend mal à l'aise et déprimés. Les racines sont une recherche d'identité et l'exil est un destin tragique.

Par exemple, Kalya dans ***La maison sans racines*** pose des questions sur la signification des racines et exprime l'importance de greffer en elle toutes les différentes racines et sensibilités des cultures dont elle est composée. Elle insiste sur l'aspect positif de tels hybridisation et cosmopolitanisme, et de la richesse, la tolérance et l'ouverture que cela apporte. Ce sont les valeurs que

le Liban représentait et que Kalya était venue chercher. Alors que Ramzi dans ***Le vaisseau reprend le large*** est déprimé par la multiculturalité qu'il associe à la perte d'identité, et qu'il voit comme l'une des causes de la guerre. Ramzi est constamment déchiré par sa division Orient/Occident, Est/Ouest. Son incapacité à intégrer harmonieusement les différents côtés de sa personnalité constitue sa schizophrénie.

Les mariages interculturels et interconfessionels reflètent la même vision. Les auteurs femmes peignent des protagonistes féminins capables de les vivre harmonieusement et avec un sentiment de réussite, d'engagement et de solution possible à la guerre (même lorsqu'ils entraînent l'assassinat comme pour Marie-Rose). Les auteurs hommes montrent des protagonistes masculins déchirés entre le désir d'atteindre la mixité au niveau politique et l'impossibilité de la vivre dans leurs vies personnelles, même quand ils ont proclamé l'importance de rompre avec les traditions à ce niveau-là. Les auteurs hommes peignent aussi des protagonistes femmes arrivant à harmoniser le personnel avec le politique. Leur échec dans la réussite d'une libération véritable ne vient pas de leur manque d'action, mais de l'impossibilité des hommes à le réaliser avec elles.

Une autre notion implicite dans les romans des femmes et des hommes est l'androgynie. Dans ce domaine, il y a moins de contraste entre les deux gendres. Les auteurs femmes aussi bien que les hommes décrivent les aspects négatifs et positifs de l'androgynie. Adnan fait appel à un passé androgyne mythique pour confronter les protagonistes mâles à leurs valeurs corrompues. Chedid peint des personnages féminins qui prennent des traits traditionnellement perçus comme masculins. Et Awwad décrit des femmes qui, pour se libérer, adoptent un discours masculin et décident de s'engager dans la lutte guérillero. Chez ces deux derniers auteurs, le résultat n'est pas positif. Il n'engendre pas la vie, et n'est pas une solution à la guerre. Et le protagoniste masculin de Barakat qui exprime les côtés masculins et féminins de sa personnalité n'est pas dépeint comme ayant intégré les deux de façon harmonieuse. Il est toujours mal à l'aise et déchiré entre l'agressivité et le masochisme, son côté mâle étant associé à la victoire et le féminin à la défaite. Le portrait androgyne le plus positif se trouve chez Khoury. L'un des personnages féminins centraux est décrit comme d'apparence

androgyne et semble libéré des restrictions de la société. C'est une projection de ce que le personnage masculin central aimerait être, la façon dont il imagine la liberté et une manière de rejeter la guerre. Ce personnage androgyne rit, discute, bouge librement, séduit le héros, court vers la mer, et reste inaccessible parce que l'homme est trop occupé à combattre pour "la révolution." Pourquoi l'auteur a-t-il choisi de créer une femme à l'apparence androgyne pour représenter la liberté ? Est-ce qu'il dit que les genres sont condamnés aux tropes destructifs et que seule l'androgynie peut échapper à une telle destinée ? Tout le passage décrivant cette relation est un débat sur la signification de la guerre et à quoi elle conduit : la révolution ou la mort, la révolution ou la vie, les rêves ou la réalité, les fedayeen ou les femmes. Il n'y a pas de réponse à ce dilemme: la guerre/révolution est l'espoir/désespoir des pauvres.

La question de la pauvreté et lutte de classes liée à la guerre et à la condition des femmes souligne la conscience des écrivains face à ce problème. Les hommes et les femmes montrent le lien entre le destin des dépossédés, leur lutte à s'en sortir, l'oppression des femmes et la guerre. Les auteurs femmes cherchent des solutions positives alors que les auteurs hommes l'utilisent pour justifier la violence. Awwad décrit la relation directe entre les classes de ses protagonistes femmes et le niveau d'abus et de violence auxquels elles sont soumises. Chedid montre des personnages féminins dont la conscience privée et politique donne une réelle sensibilité à la condition des pauvres et vice versa : la découverte de la vie des pauvres les entraîne à s'engager activement pour la transformation de leur vie personnelle et politique. De même, Adnan dépeint une protagoniste femme qui est socialement, politiquement et personnellement engagée vis à vis des problèmes des femmes et de ceux des pauvres, des dépossédés et des opprimés en général. Quant à Khoury, il pose souvent la question de "la guerre des pauvres" pour décrire le lien entre l'oppression et la guerre, et pour justifier la vengeance des dépossédés. La foule qui envahit le quartier chic des hôtels de Beyrouth vient des camps, des ghettos et des endroits pauvres du Liban. Khoury nomme ironiquement la rue qu'ils envahissent "France," pour montrer que la vengeance est aussi celle des colonisés contre les colonisateurs.

Les auteurs femmes et hommes décrivent les conséquences

terribles des rites de virginité liés aux notions d'honneur, de possession des femmes et des relations sexuelles. Ce sont de telles coutumes qui conduisent la protagoniste femme de El-Cheikh au désespoir, à la folie et à la mort. Dès le début, elle les rejette et est révoltée par la vision des hommes de son corps et de sa sexualité. Elle voudrait en être libérée et avoir le contrôle de son corps et de sa vie. Elle utilise la guerre pour rompre avec les tabous et affirmer sa sexualité. Elle découvre que la guerre est beaucoup plus forte et destructrice que tout ce qu'elle a connu avant, et que les coutumes qu'elle essaie d'abolir grâce à ces conditions de guerre ne sont que temporairement déplacées. Elles reviennent en plus grande force et avec une virulence encore plus destructrice. Et Adnan utilise la voix de la narratrice pour commenter les résultats dangereux et effrayants des codes d'honneur liés à la virginité et comment ils renforcent le système confessionnel sectaire. Quant à Awwad, il montre le lien direct entre les rites de virginité, la propriété exclusive des femmes et la violence et crimes à la base d'une société construite sur les divisions et le sentiment de propriété exclusif des femmes. Dans un tel système, les femmes sont dominées, violées, conduites au suicide ou tuées par les hommes, eux-mêmes manipulés par le pouvoir politique. C'est un cercle vicieux de luttes de pouvoir dans lequel les femmes sont les victimes suprêmes. Et Barakat, à travers l'histoire de l'hyène et du capitaine de bateau, illustre l'importance du concept de la virginité et des codes d'honneur liés aux rôles des femmes dans la société, la femme étant la terre, et la Palestine comme femme suprême.

Dans la plupart des romans étudiés, les codes d'honneur--rattachés à la virginité et aux crimes cherchant à laver l'honneur/orgueil de la famille/tribu dans le sang--sont liés au viol associé à la mort. Le viol, c'est le défendu absolu (surtout quand il s'agit des femmes de sa tribu) donc la tentation absolue de mort (quand il est infligé aux femmes d'une autre tribu). Les hommes prouvent leur masculinité à travers des actes de violence contre les femmes des autres clans. Cela renforce le système de clans, rendant les femmes plus vulnérables et dépendantes de la protection des hommes. La protagoniste femme de El-Cheikh est violée à travers toute sa vie sexuelle qui se termine par la mort comme viol final. Chez Awwad, l'acte sexuel, dans l'imaginaire et la pratique des hommes, est associé au viol. Ils semblent

incapables de le concevoir différemment ; cela fait partie du système de pouvoir par lequel ils prouvent leur masculinité et leur domination. Leur conception de la sexualité a souvent pour conséquence la mort, le suicide ou l'annihilation de la protagoniste femme. Et chez Khoury, le désir du personnage principal masculin est de violer la ville/femme parce qu'elle est comme une prostituée et qu'elle incarne toutes les valeurs morales décadentes associées à la vie moderne et à l'industrialisation. Mais le viol ne suffit pas, il doit atteindre la destruction totale, et la dévastation doit s'étendre aux autres villes/femmes du monde, conduisant à l'annihilation et à l'oubli final. Alors qu'Etel Adnan, qui compare aussi la ville à une femme, voit son viol/destruction comme cruauté, sadisme et violence suprêmes des hommes. Elle a pitié de cette femme/ville et cherche des solutions dans des alternatives non-violentes, même dans la notion du sacrifice de soi, si cela peut arracher la haine et la destruction. Quant à Barakat, les images qu'il utilise pour la défaite des Arabes par Israël sont d'invasion, de destruction et de viol qui se jouent sur le corps du protagoniste masculin qui se sent complètement frustré et déprimé parce que rendu impuissant.

Les relations sexuelles conçues dans un système de jeux de pouvoir et dans une structure de soumission/domination se terminent, de toute évidence, dans les viols et l'abus des femmes. Les viols sont liés aux grossesses non-désirées et aux avortements. Dans aucun des romans étudiés nous ne trouvons la conception, la grossesse et l'enfantement comme des actes heureux et positifs. Les auteurs masculins et féminins semblent voir la conception et l'acte de création comme impossibles et répugnants dans le contexte de la guerre. Les protagonistes femmes sont celles qui paient le prix, parce que les protagonistes hommes remettent sur elles l'entière responsabilité de la contraception et de la grossesse. L'acte sexuel étant, la plupart du temps, un acte de viol et de domination, les femmes ne sont que des objets de possession, des récipients dans lesquels les hommes déversent leur colère et leurs frustrations, prolongement de leurs sentiments et actes de guerre. L'avortement est le résultat direct du viol, comme la destruction est le résultat direct de la guerre. La vie ne peut pas être engendrée dans un tel contexte.

Le viol comme réaction première du franc-tireur à Zahra, est une façon de prouver sa masculinité à travers le contrôle et la

domination. De même que ses tueries, il casse les lois de la société et fait ressortir l'état de chaos dont il fait partie. La peur est l'une des premières motivations de tels actes : peur de la vie, peur des femmes, fascination de la mort et de la destruction. Puis il s'habitue aux visites journalières de Zahra et sa peur s'estompe ; il commence à répondre à ses besoins sexuels en la caressant, et à son confort physique en lui apportant des draps sur lesquels s'étendre. Il commence même à montrer des émotions et à devenir tendre. Mais à l'annonce de sa grossesse et aux questions sur son métier, la peur le saisit à nouveau. Il ne peut pas s'acquitter de la promesse de l'épouser et réintégrer une vie "normale" qu'il détruit tous les jours. Il ne peut pas faire face à la vie dans son sein. Pour rétablir le chaos, drogue journalière et seule signification de son existence, il doit la tuer.

Dans les romans écrits pas les hommes, nous voyons que la guerre révèle la nature de l'homme composée de masculinité.[63] Certains problèmes de la masculinité sont l'agressivité et la violence liées directement à l'exploitation personnelle et politique de la nature et des femmes. L'exploitation prend diverses formes, telles que la mauvaise ou surexploitation des ressources de la planète, l'oppression d'autres races, sexes et âges, l'invasion et/ou la domination d'autres pays ou continents, la course aux armements, etc. Les conséquences de telles valeurs sont la mort, la destruction, et plus de violence et de mort. C'est un cercle vicieux qui ne fait que se répéter, comme si les êtres humains étaient incapables de rompre la chaîne : la guerre créant la masculinité et la masculinité créant la guerre. Seule une vision différente du monde pourrait la démonter ! Seules des valeurs différentes pourraient ramener l'harmonie et un futur de vie et d'espoir, au lieu de guerres et d'holocauste nucléaire.

Dans les trois romans écrits par les hommes, nous voyons que la guerre est l'un des facteurs essentiels de la destinée humaine. Elle a sa propre vie qui définit la vie et les choix des personnages. Aucun d'eux ne questionne l'existence de cette force

---

[63] *La masculinité n'est qu'une des composantes de l'homme. Tel que je le vois, les femmes et les hommes ont tous les deux des côtés féminins et masculins plus ou moins développés suivant la différence des individus et des contextes culturels, familiaux et religieux. La masculinité a des composantes négatives et positives. Les aspects négatifs extrêmes de la masculinité sont définis par l'homme machiste.*

et se demande comment on pourrait s'en débarrasser, sauf à travers une répétition de guerre et de violence--comme avec les Palestiniens qui se battent contre Israël. Nous voyons même une certaine fascination pour la guerre, l'idée qu'elle est cathartique et peut amener le salut et/ou la solution aux dilemmes femmes/hommes, comme pour le narrateur de ***La petite montagne*** ou Tamima dans ***Mort à Beyrouth***.

Nous ne trouvons aucun des personnages masculins principaux souffrant directement de la guerre comme nous l'avons vu chez les personnages féminins. Il est à noter que les écrivains masculins et féminins montrent tous que ce sont les personnages femmes qui souffrent le plus de la guerre. Nous voyons dans ***Le vaisseau reprend le large***, le caractère masculin principal profondément blessé dans son orgueil et dans un état de constante dépression causé par la défaite des Arabes dans la guerre avec Israël. Mais cette blessure n'est pas physique et mentale comme celle de Zahra ou de Marie-Rose qui toutes les deux meurent à la fin, victimes des blessures qu'on leur a infligées. Nous trouvons quelques personnages masculins mineurs qui meurent dans la guerre, comme certaines guérillas de ***Mort à Beyrouth***, ou les victimes du napalm dans ***Le vaisseau reprend le large***, ou quelques camarades tels que Jaber dans ***La petite montagne***, mais leur mort n'est pas décrite comme un mal, résultat de la violence de l'homme. Ils apparaissent plutôt comme des héros, ou des victimes de l'impérialisme ou du sionisme.

D'un autre côté, les personnages femmes des romans d'hommes sont emprisonnées dans des situations sans issues causées par les traditions et la guerre, les deux étant étroitement associées. Awwad est celui qui fait la relation la plus évidente entre les deux : la violence est le produit des protagonistes masculins et les femmes en sont les victimes directes. Elles sont violées, battues, utilisées, abusées, et tuées par les coutumes qui limitent leur vie. Le choix du personnage féminin principal de joindre, à la fin, la violence masculine, en s'engageant pour la cause palestinienne, espérant, grâce à cet engagement, ne plus être victime, peut s'expliquer, sinon se justifier, par l'analyse que Fanon donne de la violence.

Khoury montre aussi des femmes que le protagoniste veut détruire par la guerre et la violence parce qu'il a l'impression qu'elles cherchent à le détruire, comme la Ville le détruit. D'un

autre côté, il y a un personnage féminin--la jeune femme nègre--libre et vivante. Mais le protagoniste masculin est incapable de la rejoindre parce qu'il a choisi la masculinité/guerre au lieu de la liberté/vie. Quant au personnage féminin de Barakat, la seule qui échappe aux coutumes arabes--grâce à son identité occidentale--elle est aussi emprisonnée par la guerre et par ses relations aux hommes de sa vie, qu'ils soient d'Orient ou d'Occident. Il est à noter dans ce roman que c'est le côté femme du narrateur masculin--quand il identifie son corps comme violé par l'armée israélienne--qui est le plus blessé par la guerre et la violence.

Les romans des auteurs femmes et des auteurs hommes se terminent par la mort brutale de plusieurs protagonistes femmes. Leur mort est le résultat direct de la violence des protagonistes hommes qui perpétuent la guerre. Zahra et l'enfant dans son sein meurent des balles du franc-tireur, père de l'enfant. Marie-Rose est exécutée par un gang de jeunes gens d'une milice chrétienne. La jeune Sybil meurt aussi de la balle d'un franc-tireur. Zennoub est cruellement violée par un gang. Désespérée, elle met fin à ses jours. Quant à Miss Mary, la plus solidaire de ses amies femmes, elle est tuée alors qu'elle tentait de protéger Tamima de la main cruelle de son frère. Dans un des romans d'hommes, l'un des protagonistes masculins meurt alors qu'il se battait. Sa mort est le résultat de sa propre violence et non une cruauté infligée de l'extérieur comme pour les femmes. Même si la violence émanant d'un opprimé peut être justifiée, la mort de l'une de ses victimes n'appelle pas la sympathie comme la mort de victimes innocentes.

Dans les romans étudiés, les auteurs femmes et hommes sont d'accord pour peindre les protagonistes femmes comme victimes finales. Ils diffèrent dans la part de responsabilité et/ou d'innocence qu'ils leurs attribuent. Khoury est celui qui représente les femmes comme responsables de leur propre victimisation. Sa rage contre les victimes est telle qu'il appelle à leur anéantissement total. C'est comme s'il blâmait les victimes de leur propre oppression et faisait appel à davantage d'oppression pour se débarrasser de l'oppression. Les idées de Fanon[64] sur la

---

[64] *Franz Fanon, dans* ***Les damnés de la terre*** *(Paris: Maspero, 1968) il montre comment la violence est nécessaire, voir cathartique pour les colonisés, les opprimés en général. La violence guérit la folie empêchant les opprimés de retourner l'oppression contre eux-mêmes.*

violence comme catharsis peuvent être comparées à l'appel de Khoury pour l'annihilation totale. Les deux voient des moyens négatifs et destructeurs pour la transformation de la société. Il y a un élément comparable dans le roman d'el-Cheikh où un remède homéopathique est recherché par Zahra qui va trouver le franc-tireur. Mais Zahra manifeste son autodestruction dans le masochisme, renforçant sa propre victimisation, alors que le protagoniste de Khoury l'inflige par sadisme, augmentant la cruauté et exprimant un manque total de compassion pour les victimes.

Une conclusion à cette étude est que la peur qu'ont les hommes de la femme les conduit à la guerre, alors que la peur qu'ont les femmes de la violence des hommes les pousse à les rejeter. Un cercle de peur et de violence se perpétue l'une entraînant l'autre. Une vision basée sur la confiance, la reconnaissance et l'acceptation de l'autre pourrait transformer ce cercle et apporter la guérison des blessures et un projet de transformation pour un Liban nouveau et future. Une longue marche pour la paix a commencé ce processus.

Mysticité ou la poétique de la transe comme herméneutique spirituelle de la musique

Lynda-Nawel Tebbani

Docteur en Lettres - Université de Lorraine - Romancière

Membre de l'Ensemble Andalou de Paris (Orchestre de musique arabo-andalouse)

A la quintessence de l'Andalou

,

Dans une volonté de réfléchir la dialectique entre philosophie et musique, et ainsi, le dialogue entre ces deux sciences et savoirs, nous voulons proposer une tentative particulière de définition. Non pas de la musique dans son lien avec la philosophie ou inversement, le rôle de la philosophie pour réfléchir la musique. Nous avons volonté d'offrir une réflexion philosophique de la musique. Plutôt que de chercher de manière essentialiste à catégoriser ce qu'est la philosophie et (où) ce qu'est la musique, la problématique sous-jacente à notre titre - « Mysticité ou la poétique de la transe comme herméneutique spirituelle de la musique » - est une herméneutique qui appelle à l'interprétation, *de facto* subjective, *personnelle* et non exhaustive.

Il est entendu que notre article sera marqué par des manquements et éléments attendus par notre thématique. Cependant, il s'agit d'une tentative de réflexion qui vient questionner la philosophie et la musique comme interprétation de l'humain.

Nous tenons à rappeler que si la musique est maintenue dans une herméneutique artistique la définissant *absolument* comme art, en opposition à la philosophie qui s'appréhende dans sa Pensée, son Idée et son Savoir ; la musique est et *demeure* un savoir, un savoir-faire[65] et même, un savoir-être.

[65] *Artisanat : çaana.*

L'herméneutique [66] est issue du verbe grec ἑρμηνειν *ermènien* qui est un parasynonyme du verbe *λέγειν legein* dérivé de λόγος *lógos* , signifiant à la fois raison et langage. Par cette étymologie, le sens d'exégèse et d'interprétation d'un savoir, d'un discours, d'un art et d'un texte appelle à une logique.

Nous présentons une herméneutique spirituelle comme réflexion sur le sens, du sens et des sens de la musique par le prisme de la poétique de la transe. Il faut, cependant, pour cela séparer la question sacrée de la question spirituelle. Effectivement, dans notre titre, les notions *mysticité, transe, herméneutique spirituelle*, imposent à notre propos qu'il ne fasse appel exclusivement qu'à la musique religieuse, à des éléments qui participeraient à des rites sacrés, à des rituels sacralisés. Or, l'herméneutique spirituelle ne sonde pas les éléments de divinité ou les rapports au divin. Le spirituel dans le sens de *spiritus* et de *pneuma πνεῦμα,* donc, dans le sens de l'âme *est une expression de l'âme*.

Incarnation et somatique spirituelle

La notion d'esprit se rapporte à ce qui va s'élever comme une dynamique mystique de la transcendance entre *sama' ou el ardh* السماء والأرض *shama'im ve aaratz* השמים ואת הארץ, les cieux et la terre. L'étymologie de ce terme dans de nombreuses langues est inhérente non seulement à l'âme mais encore au souffle. Le souffle même qui inspirant permet l'élévation : *Spiritus* spīrĭtus souffle, esprit /*rouh ou neffas* : روح, نفس / Nouah : רוח/ Anima*anĭma* / Anemos ἄνεμος/ Pneuma πνεῦμα.

L'âme est le principe vital et spirituel, immanent ou transcendant, qui animerait le corps d'un être vivant humain, animal ou végétal. Par l'appel au vent, à l'air et au souffle, il est n'est pas anodin que la figure de l'oiseau soit accompagnée du chante de la flûte ou d'une manière générale, d'un instrument à vent pour figurer l'âme et l'esprit qui s'envolent et, ainsi, transcendent les cieux et la terre.

---

[66] *Herméneutique signifie en grec ancien hermeneutikè, ἑρμηνευτική [τέχνη]. C'est-à-dire, l'art d'interpréter, hermeneuein issu du nom du dieu grec Hermès Ἑρμῆς, Hermẽs. – messager des dieux et interprète de leurs ordres signifie parler, s'exprimer et communiquer. L'herméneutique est la théorie de la lecture, de l'explication et de l'interprétation des textes.*

Dans une respiration inspirée et inspirante, la musique est une expiration : le souffle qui *sort de soi* mais elle aussi inspiration : quelque chose qui *rentre en soi*. L'écho, ici, présenté dans le mouvement et le rythme de la derbouka va se présenter pour nous, non plus dans un mouvement de va et vient ou dans un rythme ternaire de mesure, de rythme et d'harmonie, mais bien entre basculement et ravissement. En image les scènes des derwiches tourneurs et les transes constantinoises, *tdjeb tahoul, tzarilt*, sortir la voix dans la joie.

La poétique de la transe est une élévation à suivre. L'âme de l'homme, entrée dans l'incarnation corporelle, va s'ériger. Ce souffle possède et mesure le rôle de l'instrument par la somatique instrumentale qui lui insuffle la vie. En exemple, souffler dans un *nay* ou un *fhel* : la flute insuffle un élégie en donnant corps à l'intangible et insaisissable.

Pascal Quignard dans son essai *La haine de la musique* explique qu'« [e]ntendre, c'est être touché à distance. Le rythme est lié à la vibration. C'est en quoi la musique rend involontairement intimes des corps juxtaposés[67] ». De plus, selon lui, « [l]a musique ne s'envisage ni ne se dévisage. La musique transporte aussitôt dans le transport physique de sa cadence, celui qui l'exécute comme celui qui la subit[68] ».

Par la corporéisation de l'instrument, on ne saura plus si c'est le musicien qui va jouer, ou si l'instrument n'est pas *mejnoun* مجنون, s'il n'est pas habité par un esprit. Par l'herméneutique spirituelle, les musiciens sont transfigurés grâce à la synesthésie. Ainsi, on entend et écoute la musique en regardant ce qui est joué : les cordes, devenues fils de l'âme, c'est-à-dire, *er-rit el rouh*, خيط الروح.

« Harpes, flûtes et tambours s'assemblent dans toutes les musiques. Cordes et doigts, vent et bouche, percussions des mains ou piétinement des pieds, toutes les parties du corps dansent sous l'emprise[69] »

Nous avons pu voir par la figure du *nay* et du *fhel* que la mysticité est différente du mysticisme. La mysticité est l'être

[67] Pascal Quignard, *La haine de la musique*, Paris, Gallimard, 2016 - Calmann Lévy, 1996, p.108.
[68] *Ibid.*, p.111.
[69] *Ibid.* p.176.

mystique, le faire être mystique. La liaison entre insuffler et inspirer dans le mouvement de *sortir dans* et *entrer dans* amène le corps incarné dans l'élément végétal et terrestre par le corps de l'homme - devenu *medium* de son propre outil - pour aller dans les airs, de la terre vers les cieux. Le roseau *ensoufflé* (et non plus essouflé) est l'expression du songe passionné de l'âme arrachée à Dieu qui veut le retour.

Entre *soma σῶμα* et *sémè σῆμα*, le corps de la musique et le sème de l'art s'imposent le signe et l'érection : le fondement même de l'Etre. Il n'est pas anodin pour ce roseau d'être l'image du Qalam et du Kalam : parole et mot par métonymie. Ainsi, dans l'Evangile selon Saint Jean « Au début était le Verbe », le mot ou le verbe se figure par et au travers de l'écriture. Or, dans la Torah, la Bible et le Coran, le texte sacré est dicté, insufflé, susurré à l'oreille. Il y a écoute, entente et compréhension avant le mot incarné. Celui-ci apparait dans sa diction et son énonciation : la corporéisation du mot en tant que lettre apparait avant en tant que son, c'est-à-dire, en tant que souffle.

L'écoute et la compréhension du mot signifie que l'invocation passe par l'évocation.

A ce sujet, nous pouvons présenter l'invocation du désir des textes soufis et mystiques où l'Amour Divin de poètes amoureux (Khayyâm, Ibn Arabi, Hafez, Sidi Boumediene) et leur désir mystique, nommé désir ardent (chawqi شَوْقي).

Le désir convoque en première lecture le regret de l'absence, nomme le vide que le désir, amenant aux retrouvailles (el wissal وِصال), vient combler. On désire ce qui nous manque. Mais il y a la notion de regret, le regret de l'absence. Le désir ou le regret de l'absence est, ainsi, le vide que l'art vient combler en son érection par sa corporéisation instrumentale.

Raymond Jean dans son ouvrage, *Lectures du désir*, explique que « le désir ne peut exister sans le *désirable* [70]». Entre ce qui insuffle celui-ci et ce qui l'élève, la musique et son instrument – tour à tour le musicien et son instrument même – convoque le désir dans les joies mystiques de la corporéisation et de son incarnation érotique.

[70] Raymond Jean, *Lectures du désir*, Paris, Seuil, 1977, p.19.

Poétique de la transe

Nous pouvons rappeler, à l'instar de Georges Molinié dans *Sémiostylistique, L'effet de l'art* « que l'art est vivant, non pas que l'art est la vie, mais que l'art s'appréhende, comme art, que dans la sensation de ce vertige[71] ». De plus, « l'art est des sens, et non d'abord du sens[72] ». Pour nous, sensuel, sensitif, érotique, incarné, charnel. Dès lors, la musique *a* et *est* chair. Elle ne s'écoute plus, mais se touche.

Une poétique sémiotique érotique, par et pour le signe et le sens lie/lit le corps du signe et le corps du texte dans l'Art musical du myste herméneute car celui-ci se vit comme « intimité offerte » selon Georges Molinié : « Le corps artistique érigé se vit comme intimité offerte, et pourtant impossible, transgressée et tous ensemble intransgressible[73] ». De plus, la transcendance se présente comme trace : « l'érotisme ainsi revisité imprime, dans le corps esthétique, la trace de l'ultra-monde[74] ». Cependant, cette transe insufflée se rythme en harmonie avec le rêve, le songe et la chimère : « Le réel du corps esthétique est un réel rêvé, mais dans un rêve véritable [75]». Ce rêve impose une âme pour le vivre, un souffle pour l'incarner et un esprit pour le rêver dans une éthique et une ipséité fortes :

« L'art, comme vivant, comme érection empirique d'un corps, implique automatiquement une position, une pulsion, un ressentiment et face, par, et dans ce corps : ce mouvement est primordialement éthique : il y a donc une influence de l'art, en tant qu'art, ce que j'ai appelé la performativité radicale de l'art[76] ».

Si Eros s'oppose à Thanatos, la vie et la Mort par et dans la musique et sa réflexion philosophique rappelle que l'humain, à l'égal de son art, est vivant. Par l'exaltation de la vie, il exprime sa vivacité, il le fait par l'érotisme même de son instrument, le

[71] Georges Molinié, *Sémiostylistique, L'effet de l'art*, Paris, PUF, 1998, p.189.
[72] *Ibid.*pp.26-27.
[73] Georges Molinié, *Hermès Mutilé, Vers une herméneutique matérielle, Essai de philosophie du langage,* Paris, Honoré Champion, 2005, pp.219-220.
[74] *Ibid.* p.222.
[75] *Ibid., p.224.*
[76] *Ibid. p.258.*

corps en mouvement, en basculement et en vertige entre transe et extase.

Si la transe se partage en collectivité et dans un groupe social, l'extase se vit seul, dans moment du temps qui s'arrête. Seul on éprouve comme passion et souffrance, la lucidité de la transe, car « La lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil ».

La transe est un évanouissement comme ravissement par effet médical et somatique, le corps ne tient plus, le corps outils moyen perd ses moyens par manque. L'extase : *ek – stasis est* la sortie de soi-même, suggestion et allusion, non pas dénuder le corps mais le voiler par métaphore, le masquer d'allusion et de tropes pour le décrire tout en le fantasmant Beau et Moral.

En effet, la définition de la musique voit dans l'arêtè ἀρετή, la vertu, la justesse du bien et bon esthétique de l'art. Celui-ci doit être Bien, Bon et *juste* pour sortir de la notion purement morale du bien et du mal. Cette vertu se donne en leçon, dans l'écoute de la musique pour acquérir un savoir sur la notion morale entre *catharsis* et purgation. La transcendance, transe du corps en mouvement- la transe en danse, la chorégraphie de l'âme en écoute -, est une élévation entre terre et ciel, certes mais avant tout une élévation par le savoir grâce à la métaphore de l'*elevatio* pour accéder aux différents éléments qui amènent à la vérité. On remarquera que l'Amour Divin se subsume à l'Amour Absolu, c'est-à-dire Pur. En ce sens, il ne s'agit plus de la Divinité même mais de sa véracité, sa vérité, son absolu. Tous innomés et innommables, et pourtant invoqués, évoqués et chantés dans le silence même de la musique élévatrice.

Vladimir Jankélévitch expose cette ambivalente réflexion dans son ouvrage *La musique et l'ineffable* : « (…) l'homme que cette intruse habite et possède, l'homme ravi à soi n'est plus lui-même ; il est tout entier corde vibrante et tuyau sonore, il frissonne follement sous l'archet ou les doigts de l'instrumentiste (…) [77] ». Ainsi, selon l'auteur, la musique tient plus de l'envoûtement absolu. Ainsi, « (…) directement et en elle-même, la musique ne signifie rien, sinon par association ou convention ;

[77] Vladimir Jankélévitch, *La musique et l'ineffable*, Paris, Seuil, 1983.

la musique ne signifie rien, donc elle signifie tout …[78] ». Dès lors, « La musique signifie donc quelque chose en général sans jamais rien vouloir dire en particulier [79]».

L'absolu n'est pas dans le sème mais dans sa soma, c'est-à-dire, le lieu où se réunit et le souffle et l'âme et l'esprit de la musique : l'homme, medium et wissal absolu : « La musique ne signifie rien, mais l'homme qui chante est le lieu de rencontre des significations[80] ».

La musique est cette transe du corps en élévation par le savoir pour accéder au seul mot qu'on ne peut pas prononcer et qu'on ne peut avoir et que pourtant l'on nomme dans l'indicible et l'ineffable. La musique n'est pas à être considérée comme religieuse pour accéder à l'élévation du savoir, il faut prendre la musique comme savoir pour s'élever.

« L'univers musical, lui, ne reste pas exposé devant l'esprit ou proposé à l'esprit : la musique, si objectiviste qu'elle se veuille, habite notre intimité ; nous vivons la musique, comme nous vivons le temps, dans une expérience fruitive et une participation ontique de tout notre être [81]».

La musique est philosophie, savoir, s'il y a quelque chose à partager et à transmettre, c'est que la musique est ce qui permet à l'humain d'être, d'avoir une epséité, des choses à assouvir, à découvrir, à partager. C'est pourquoi ce qui fait l'humanité d'une musique, c'est le fait de demander non pas qu'est-ce que c'est mais qui est-ce ?

En guise de conclusion / *Khlass*

Si nous avons voulu réfléchir la musique dans sa dimension spirituelle et proposée une tentative herméneutique de sa poétique à travers la somatique et la transe, nous avons pu démontrer que l'on parle de celle-ci, non seulement grâce à la philosophie mais qu'elle se révèle grâce à la philologie. Savoir des savoirs, pensées des sages et du discours, la musique se parle comme elle se chante, se joue comme elle se cache pour le myste orant absolu d'un mystère, non plus hermétique mais érotique, où souffler

[78] *Ibid.,* pp.20-21.
[79] *Ibid.,* p.70.
[80] *Ibid.,* p.87.
[81] *Ibid,* pp.119-120.

devient vivace certitude que la corde pincée est l'élégie même d'un *ur* quêté sans être perdu. La source originelle de toute chose, de tout être, son âme entre le Ré d'un istkhbar zidane et le silence d'une main vient donner le kalam pour l'écriture dans les volutes d'un ciel intouchable.

Bibliographie

- La Bible

- Le Coran

- La Torah

- HUSSERL Edmund, *La crise des sciences humaines européennes et la phénoménologie transcendantale*, Paris, Gallimard.

- JANKELEVITCH Vladimir, *La musique et l'ineffable*, Paris, Seuil, 1983.

- MOLINIE Georges, *Sémiostylistique, L'effet de l'art,* Paris, PUF, 1998

- *Hermès Mutilé, Vers une herméneutique matérielle, Essai de philosophie du langage,* Paris, Honoré Champion, 2005

- QUIGNARD Pascal Quignard, *La haine de la musique*, Paris, Gallimard, 2016 – Calmann Lévy, 1996.

- RAYMOND Jean, *Lectures du désir*, Paris, Seuil, 1977.

La peinture Aouchem : un patrimoine visuel en question (s)

Belhachemi Noureddine

Artiste Peintre, Professeur Ecole des Beaux-arts Oran

L'Algérie est un pays plein de mystères et de différences, à la fois stable et changeant, empreint de croyances et curieusement superstitieux ; un pays enfermé dans ses frontières, retranché derrière le Sahara, les hauts plateaux et la méditerranée, mais hantée sans cesse par l' « étranger ». Un pays qu'on essaya vainement de fasciner, mais qui résista contre toutes les influences. Aux peuples qui l'ont occupé, aux populations venues d'Orient et d'Europe avec des principes nouveaux, l'Algérie ne garda que ce qui servait à épargner sa particularité.

Il en fut ainsi de ses mœurs, de ses traditions et de son art. Par des traces, des symboles sur les bijoux, des marques sur le cuir et costumes ou sur la surface de son corps, le maghrébin a toujours porté les signes d'une magie naissant d'une géométrie secrète dont l'expression exprime souvent ses croyances et rites anciens. Appréciations de l'ère phénicienne, berbère, africaine, orientale ou d'ailleurs, elles se sont déposées en mémoire dont se sont imprégner nos esprits, nos villages, nos langages et finalement notre expression artistique.

Depuis les découvertes des magnifiques peintures rupestres du Tassili ; notre patrimoine a vécu et s'est formé au gré des multiples civilisations. De Tyr (inscrite depuis 1984 sur la liste du patrimoine) à Byzance puis Rome et bien plus tard l'islam, Les vestiges nous restent témoins de leur époque à travers les traces et empreintes a même les roches et pierres durables. Les dessins du massif montagneux n'Ajjer, unique au monde de par leur qualité et leur nombre, les peintures murales des Ouahdias, les arts traditionnels des Aurès, du sud, les alphabets du Hoggar ; le tifinagh alphabet *touareg ancien* sont devenus un élément dominant de notre culture ancestrale.

Les différents brassages des groupes ethniques à travers le Maghreb ont favorisé l'amélioration et la transformation des

signes de représentations. Actuellement tous les gestes et pratiques employés en art plastique en Algérie sont sous tendus par les résurgences du passé. Depuis assez longtemps, des références graphiques figurent sur les poteries, les tatouages et les tapisseries qui sont tissés de laine avec des réminiscences aussi.

Au Maghreb, dans les régions berbérophones riches en système de signes et de symboles puniques libyco-berbères ; les combinaisons graphiques deviennent un participe indubitable a toutes les représentations picturales. Ces alphabets nés d'une transcription permanente ont la spécificité d'être parmi les plus anciennement développé dans le monde contrairement à l'écriture calligraphiée ou la miniature enluminée prescrite sous la bannière des conquêtes musulmanes. Il semble clair qu'en ce patrimoine artistique, les empreintes rituelles graphiques, décoratives ou conceptuelles demeurent des éléments précieux et distinctifs par leurs compositions.

Prosper Ricard (1874-1952) découvre l'Algérie en 1899 avant de s'y installer en 1910 pour devenir '' *inspecteur délégué pour l'enseignement artistique et industriel dans les écoles indigènes d'Algérie''*. Il a été le chantre des arts d'Afrique du nord et fin connaisseur de l'artisanat indigène sous tous ses aspects. Il soulignait dans un texte du fond d'archives intitulé « **le génie inventif des arts décoratifs africains** » que : *''..... moi qui les ai vus à l'œuvre pendant cinquante ans, je puis attester que, sans s'astreindre à copier des œuvres déjà existantes, il en est qui se sont montré capables de réalisations très personnelles. Cela tient parfois du prodige……Ont tous eu, à des degrés divers et à maintes époques, des représentants justement réputés pour l'originalité de leurs œuvres.'* [82].

La peinture ne devient véritablement un procédé artistique que plus tard vers la fin du 19ème siècle. Dès lors, on comprendra l'engouement et l'intérêt porté jadis par les peintres voyageurs, depuis la conquête napoléonienne en Egypte puis la colonisation de l'Algérie en 1830.

L'art se développait par ses propres fantasmes, sans calcul ni spéculation avec sa propre condition libre et son écriture pictographique sinon idéographique qui reconvertissait des objets

[82] *Habiba Aoudia, les « feuillets d'art » de Prosper Ricard, inventaire et analyse du fonds d'archives, Misée du Quai Branly. Notes de recherches .2014*

en signes ambigus voire ésotérique. Subissant consciemment ou non d'autres conformations des mains du potier, du tisserand, du lissier ou du peintre pour devenir plus imprécis, plus vague au fil des temps…elles nous reviennent par des conséquences qui se font d'elles-mêmes sans aucun choix délibéré et tributaire d'une incertaine attirance géographique.

Après les années 20, avec le surréalisme et ses imaginations, les genres picturaux commencèrent à s'accélérés dans une véritable révolution artistique. Les manières de voir et procédures de faire deviennent autres. La métamorphose de l'art, rendue possible par l'informel conduira alors vers d'autres formules de reconnaissance. Ainsi, les aléatoires grilles de lecture liées à l'art du 20ème siècle encouragent un retour sinon un repli aussi vers des arts autochtones très anciens.

Alors que des artistes accueillent avec enthousiasme les conceptions de l'art moderne et tendent à élargir ses conformations, quelques praticiens algériens, épris d'une grande culture africaine, s'encouragent à réactiver le champ artistique local en redynamisant des pratiques rituelles décoratives.

Notre recherche se propose d'étudier ce nouvel agencement patrimonial dans le cadre des arts plastiques et de ses évolutions socioculturelles. Cela interpelle forcement des analyses à faire, autour des correspondances interactives des productions picturales. Il convient d'expliquer que notre étude ne consiste pas à réaliser un travail sur la peinture algérienne mais à s'intéresser aux primitives assignations se rapportant aux premières expérimentations artistiques locales où figurait comme par exemple le mouvement du Groupe Aouchem (Tatouage) en 1967.

Cette étude en art sur l'expression par des signes traditionnels s'avère complexe en raison de plusieurs points ; un processus artistique modérément nouveau, une visualisation proche des arts populaires, une insuffisance d'expertise ainsi que le champ culturel qui porte en lui-même beaucoup d'incertitudes éveillant moult interrogations. L'intérêt étant de repérer les liens de renvoi avec certaines pratiques manufacturières traditionnelles qui réalisent l'interdépendance avec la démarche artistique Aouchem.

Comprendre les enjeux, les imputations et l'évolution dans la peinture Aouchem, permet de mieux capturer les dispositifs de cette mouvance artistique.

Apparemment dans cette mouvance artistique, les symboles et outils ethnographiques ne deviennent plus des objets comme finalité d'expression, cependant, les transmutations, les conversions graphiques et interprétations permettent une omniprésence qui souscrit à l'installation d'un art local nouveau.

Quoi qu'il en soit, au Maghreb, la peinture Aouchem doit être abordée à partir des aspects de ses outils conceptuels, de leur évolution et des notions esthétiques s'y rattachant. Il s'agit de comprendre, non pas la configuration symbolique des différents signes structurant la forme représentative mais la correspondance avec l'« écriture » artistique contemporaine. Le style formel ne tarda pas à enrichir et à rendre très importante cette catégorie de peinture. Celle-ci sera néanmoins interrogée aussi quant à son implication dans le patrimonial, car elle procède d'une formulation inspirée du culturel local.

La peinture Aouchem, expression picturale ou art vivant

Si nous remarquons aujourd'hui dans les pratiques de représentations l'importance des caractéristiques iconographiques ou de style, cela explique l'influence des arts traditionnels et populaires. Il apparait nécessaire de comprendre quelle ascendance introduit ce corpus et à quelle cohérence il obéit.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la lutte de libération a débuté en Algérie le 1er novembre 54 pour aboutir après de lourds sacrifices à l'indépendance en 1962. C'est aussi la découverte de la liberté avec toute son autonomie culturelle et artistique. L'état des lieux sociaux laissé par l'occupation n'a d'égale, dans le conscient de la population algérienne, que la misère, l'inaptitude et l'inexpérience.

Avec l'indépendance, c'est le tournant culturel et l'éclosion d'une nouvelle expérience artistique algérienne défroqué partiellement de la tutelle étrangère. En conséquence, plusieurs artistes, désorientés par de multiples tensions et contradictions, commençaient à se questionner sur leur patrimoine culturel déjà fortement métissé. Cette situation conflictuelle, commençait à faire apparaître de grandes divergences entre artistes dans le domaine des beaux-arts et de la peinture.

Soulignons, quand même, que la génération algérienne des années 30 tels : Baya, Guermaz…Benanteur…Issiakhem, Benmansour, Mesli, Khadda, Aksouh, entre autres ont déjà eu la reconnaissance et les honneurs de l'école de Paris des années 50

Seulement, avec l'évolution de l'art moderne, les artistes – chose difficile à apprécier- se trouvent déjà confrontés à la problématique du quoi et comment peindre dans l'Algérie libre. Il faut rappeler que pendant la révolution, c'était le chevauchement forcé ou volontaire de certains plasticiens qui va déterminer la problématique du concept artistique et de la créativité dans le champ des arts plastiques.

En pleine révolution culturelle africaine, l'Algérie, politiquement socialiste et tiers-mondiste à l'époque, aborda-t-elle aussi art national-socialiste. En 1963, dans la suite des organisations de masse à l'époque, douze peintres se regroupèrent a l'ENBArts d'Alger et décident la création de l'Union Nationale des Arts Plastiques cristallisant la fine fleur de la peinture algérienne. Il y avait Yelles Bachir (Président fondateur) Ali khodja Ali, Mesli Choukri Temam Mohamed, Issiakhem M'Hamed, Khadda Mohammed, M. Zmirli, M. Bouzid, M. Ranem, Kara Ahmed, Flidjani Kheira, Louail Mohamed.

Il est juste de rappeler que la peinture algérienne marqua sa grande apparition lors de son premier salon national artistique en juin 1964 à la galerie Racim Alger (7, avenue Pasteur) et qui fut inauguré par le président Ahmed Ben Bella.

Mais, la première exposition fut organisée par le comité de l'Algérie nouvelle du 13 au 21 juillet 1962 à la salle Ibn Khaldoun par les artistes Yelles Bachir, Boumehdi Mohamed, Sahouli Abderahmane , Ali Khodja Ali.

Dans le petit catalogue préfacé par Mourad Bourboune qui dirigeait la Commission culturelle mise en place par le FLN., il était écrit : ... *« Fidèles aux contours des signes et des rythmes propres à cette terre, alignent ensemble leur efforts vers la même direction vers cette rénovation culturelle qu'a désormais rendue possible notre jeune révolution ….* » « *Côte à côte avec des talents confirmés, voici les premières toiles de jeunes peintres qui déjà s'apprêtent à prendre le relais de leurs aînés et déjà expriment leurs audaces.* **»**

Mais avec le temps, ces tensions s'amenuisèrent avec l'énergie de l'expression pour aboutir aux premières scissions produisant de nouvelles alliances comme la société de la *« **jeune peinture** », **le groupe « 54 »**, **groupe Aouchem** suivi* de ***l'école du signe*** et bien d'autres encore.

Aouchem, une source pour la peinture algérienne

Le groupe Aouchem organisa seulement trois expositions dans sa brève existence et la première fut en 1967. Ce fut une manifestation si ésotérique pour certains par son aspect folklorique et si choquante pour d'autres, allant jusqu'à faire décrocher leurs toiles des cimaises.

Ce groupe composé de neuf artistes déjà connus ; Mesli, Adane, Saadani, Martinez, Baya, Banbaghdad, Zerarti, Dahmani, Abdoun, élabora même un manifeste qui sera désapprouvé par des concurrents et revendiqué par d'autres. Il y avait même des bagarres idéologiques disait Mesli, mais ce groupe Aouchem marquera les annales de la peinture algérienne.

Cette école de style déclencha de nombreuses tensions entre les praticiens de l'art et une problématique intéressante pour les historiens et chercheurs sur l'identité culturelle et l'aliénation occidentale[83]. Bourboune notait en ce sens que*« dans la diversité des talents et des expressions ; d'aucuns verront des tendances opposées, voire antagonistes ; nous, nous y voyons que des branches ascendantes d'un même arbre.* **»**

Mais dans les années 70, Il y eu des écrits de Khadda complètement opposé « *Ce groupe turbulent n'hésite pas à se dire révolutionnaire quitte à affirmer avec aplomb que le signe est plus fort que les bombes ! Et joignant l'acte au bavardage ; il versait dans un populisme misérabilisme en peignant pour le peuple sur des matériaux, à leurs yeux populaires telles que serpillière, natte, fugitif intérêt de scandale »* disait-il.

« Aouchem ou expression par les signes » essaye d'évoquer la relation du patrimoine algérien avec la peinture artistique. Si le questionnement relatif à ce sujet est devenu un classique du genre depuis l'indépendance, la question n'est pas pour autant résolue et depuis, la peinture a beaucoup emprunté aux signes du

[83] *Pierre Gaudibert.*

patrimoine populaire qu'avait introduit la mouvance Aouchem dans ses expérimentations artistiques.

Longtemps perçue comme une référence picturale, cette école présentait une démarche très symbolique qui se projetait en revisitant les artifices populaires traditionnels. A travers cette démonstration de style, sont mis en évidence les éléments signifiants du patrimoine populaire avec toute forme de figuration allégorique et rituelle. C'était pour les artistes, une première approche avec la symbolique populaire dans le contexte des arts plastiques.

« Aouchem ou expression par les signes », En tant que performance artistique, se révèle aujourd'hui comme indicatrice, capable de formuler, de développer des expressions picturales assignés à un espace géographique, ce qui jusqu'alors, n'était pas évident.

Lorsqu'une méthode allégorique qui travaille l'imaginaire devient une référence bien exploitée en art visuel, en art appliqué ou en architecture, elle peut être aussi révélatrice d'un phénomène qui se construit et s'assemble à partir d'un canevas d'interdépendance. L'amorce de cette floraison de la peinture aouchem est certainement postérieure à 1962 et a l'UNAP. La peinture de Choukri Mesli ou de Denis Martinez diffèrent sensiblement de toutes les autres peintures à cette époque

Effectivement, si le terme aouchem représente un référentiel spécifique au fond rituel populaire, il l'est avant tout, pour expliquer, au même titre qu'une peau tatouée, l'interpénétration des graphies dans les objets, les outils et les pratiques coutumières dans un espace fédérateur singulier. Le creuset traditionnel, assigné au rôle de fond documentaire pictographique, dirigeant une interaction cognitive est ainsi appelé à une réinvention picturale. La simple représentation n'étant pas l'objet d'étude en soit, c'est le précepte d'exhortation utilisé pour capturer l'adhésion, à cette symbolisation croisée et a son intronisation qui semble être intéressant à interroger.

De tous les mouvements picturaux dans l'histoire de l'art du pays, l'école Aouchem est sans doute la plus intéressante à découvrir. Sa fixation par le fameux groupe en 1967 a été le début d'une aventure traduite par l'exploitation des objets et signes vernaculaires du terroir. Effectivement que cette méthode avait

bousculé d'autres « certitudes » esthétiques mais l'adhésion aux ascendances des formes artisanales maghrébines reposant sur de parfaits procédés, a été, au-delà du phénomène conjoncturel de la liberté d'expression. C'est aussi une façon de marquer le nouvel essor de la peinture et de ne pas s'inscrire dans une continuité esthétique de l'école de paris et de la modernité telle qu'on l'entendait.

Quand la modernité présente des expériences esthétiques d'autres lieux, le questionnement dans le local ne se pose plus en termes de patrimoine universel. L'art contemporain a constamment impliqué des rétrocessions des éléments académiques au profit de l'innovation avec les nouvelles technologies. Mais, même lorsque cette modernité est acceptable, elle n'est pas tolérée gratuitement et sans réticence. On s'interrogeait aussi beaucoup sur certains sentiments de reniements de culturalité ou de soi.

La perspective dans la peinture Aouchem est, me semble-t-il, sur une autre orientation. Elle recherche plutôt un réceptacle où l'apparence devient conséquente avec elle-même au travers des signes identitaires. Ce qui se fait dans les arts visuels contemporain est trop complexe, trop savant pour avoir une adhésion facile dans le terrain du local régional.

Dans les œuvres du style Aouchem, cette transmutation graphique, peut-elle être contemplée comme une évolution picturale moderne ? En somme, il s'agit d'analyser en quoi certains éléments graphiques et signes introduits au sein de la toile peuvent être considérer dans la dépendance Aouchem. Quel impact se dégage de cette mouvance picturale longtemps fascinée par l'environnement décoratif maghrébin comme les magnifiques tapis berbères des Ait Hichem. Il est vrai que la forme intuitive est l'un des principes signifiants. Certes, cette configuration, depuis l'indépendance, représente un courant pictural des plus novateurs et déclencheur avec ce qu'il a apporté dans le champ de la création artistique.

Certes, on peut relever comme un trait particulier à l'Algérie et au Maghreb ce culte effréné du traditionnel, cet art populaire que les occidentaux ont tant parodié, et que Prosper Ricard appelé dès le début du 20èmesiècle « **le génie inventif des arts décoratifs africains** ». Cette croyance qu'on interprète

artistiquement sous forme de totem ou de tatouage et qui rend possible l'identification d'un espace ethnique et d'une région a était longuement affirmé comme principe identitaire pour les Aouchem. A mon sens, il serait plus juste de considérer ce type d'expression comme faisant partie du symbolisme.

En réalité, la représentation symbolique Aouchem a été largement imprégnée à l'essence des formes graphiques. Dans un esprit où la quintessence des images est la force essentielle, la forme extérieure des objets dessinés ou peints devient accessoire et ne peut constituer une fermeture identitaire. Ainsi, si la beauté d'une trame colorée d'un tapis berbère ou le monochrome d'un graphisme tatoué des Chaouias se confond avec l'idéal esthétique, rien n'empêche l'exploitation de ce trait artistique particulier. Les dessins ne se limitent plus à « l'esprit » ornemental suggestif ou décoratif dans l'espace public mais, adjoints à une présence interactive. En effet les évocations du patrimoine visuel, exprimées de manière incessante, laissant prescrire un style documentaire latent ne paraissent plus être sollicitées de la même manière. A mon sens, il y a lieu de se demander si cette forme de réminiscence Aouchem n'était pas une résultante d'une fascination pour les arts du terroir, largement reconnus et appréciés, déjà, par la France coloniale.

Aborder la question du regard que l'on porte sur ces éléments traditionnels et le code des valeurs esthétiques relatives, c'est s'inscrire dans une redéfinition des transcriptions mémorielles des arts, berbère, de Tlemcen, des Aurès ou du tassili. C'est aussi, ouvrir un champ de réflexion entre l'art visuel patrimonial et l'innovation dans les arts plastiques.

Aouchem ; l'expression et la pratique en medium

Une expression picturale est en réalité beaucoup plus problématique qu'elle ne le laisse entendre dans le monde des arts plastiques et visuels. Déjà, le terme peinture artistique, comme principe déterminant, laisse entendre une perception apparemment plus complexe qu'une simple locution. Cette conversion nous dirige, me semble-t-il, vers un besoin de dire, une intuition de présentation de choses avec leur « écho », ou d'exposition de formes artistiques aléatoires mais éloquentes par réfraction.

Il est tout à fait compréhensible que la peinture Aouchem pose la question du rapport à autrui, du visuel identitaire vers le réceptacle collectif qu'est le public et le questionnement reste toujours un champ d'exploration ouvert. Il ressort de cet exposé que la façon Aouchem est générale en Afrique du nord aussi bien du début du siècle qu' à nos jours et ce trait culturel doit être abordé en examinant le processus du métissage des éléments constructeurs insolites avec l'hybridation simultanée. Pour cela, il est nécessaire de tenir compte des attraits du patrimonial artisanal où se trouve un répertoire fascinant a travers l'art mural, la poterie, les tatouages ou la tapisserie.

La peinture d'art soulève forcément des questions de créativité. Cela suppose des éclaircissements sur des applications expérimentant des éléments paraboliques ordonnant des compétences pseudos esthétiques. La pratique de l'art est conséquente à la génération d'œuvres hétéroclites, au sens philosophique du « beau », là, où l'art reste maitre de tous ses moyens dans sa propre finalité. Si la picturalité façonne une nouvelle perception de séduction, ne tienne-t-elle pas compte forcément des éléments visuels qui l'ont caractérisée ? Il me semble que c'est les signes omniprésents qui seraient au cœur de l'attrait visuel dans une œuvre d'art.

Aujourd'hui, nous assistons à une mutation de pratiques aussi bien usitées dans le secteur des arts visuels que dans les nouvelles technologies en communication. En art plastique, L'espace de la toile dans laquelle les arrangements picturaux viennent s'inscrire propose un support a la configuration d'une « expression » proprement spécifique.

Dans cette activité conventionnelle, il semble évident que la méthodologie a un rôle bien déterminée. Si elle se développe, l'acte pictural ; c'est d'une part le pur instrument de la créativité, le révélateur dans l'accomplissement de l'ouvrage d'art et le geste esthétique au service de la détermination artistique. D'autre part, c'est aussi une posture intelligente, dans un processus de stylisations et de partitions, qui joue un rôle important, tout comme dans un domaine musical.

Aouchem devient méthode de figurer et d'interpréter des formes d'appropriations pour définir une expression artistique. L'activité d'un peintre, qui a systématiquement exploré avec sa

sensibilité les lieux et les aspects se rapportant aux différents éléments patrimoniaux de Kabylie, des Aurès ou du tassili, c'est aussi l'enthousiasme dans les observations de pratiques rituelles des tatouages, des tapisseries et des gravures de la tradition populaire. Il ne s'agit pas de reproduire les aspects connus mais d'en exprimer la symbolique cachée.

Mais comment concevoir une pratique correspondante a l'art moderne, d'une autre manière, que celle qui se veut plutôt mémoire que fabulation esthétique, plus symbolique qu'expression esthétique et plus signifiante qu'abstraite. C'est toujours de l'art quand ses productions dépendent d'un milieu sensible où se brouille le figuratif et celui qui ne l'est pas. La distinction avec l'aspect satisfaisant n'occulte aucunement la mystification ésotérique de la forme dans la critique. Cette représentation, bien entendu, affecte et participe au perceptible dans visualisation. En ce sens, observons-la, avec en contrepoint le message occulte du symbolique, où le projet et dessin iconographiques ont dans la clarté de s'additionner au sens harmonieux optique.

Ce qu'on tente de mettre en lumière, c'est que cette pratique moderne maghrébine est dans le rôle de l'interaction avec l'art traditionnel, les beaux-arts et l'expression artistique. Lorsque la question n'est pas tout à fait assimilée, on peut le comprendre tant il y a beaucoup d'interprétations patrimoniales et culturelles et si la peinture Aouchem interpelle différents regards, c'est aussi parce qu'elle est au cœur d'un phénomène socio culturel.

A partir de là est-il possible d'analyser les variétés graphiques comme formes de transmutations de cette nécessité artistique. Observons les mêmes rapports entre la décoration murale du patrimoine berbère de Ait Hichem et la picturalité de l'artiste peintre algérien Denis Martinez ; le mutualisme entre ces deux modes d'expressions est, a mon sens, la parfaite antithèse des théories du principe qui tend à isoler la peinture aouchem de ses références avec les techniques du passé. L'analyse de Malika Dorbani sur la pratique de l'art en Algérie est convenable en ce sens ; *« la peinture algérienne contemporaine a évolué sous le sceau d'une double identité, l'universalité d'occident qui nous*

domine et le soi-même de l'indépendance, entre la duperie et la garantie de réussite.»[84]

Aouchem ; peinture d'art ou de patrimoine

Ce que « pratique de l'art » peut dire dans Aouchem

Si la pratique de l'art en Algérie s'inscrivait dans un mouvement de masse au sein de l'UNAP (union nationale des arts plastiques) juste après l'indépendance, d'où, une socialisation du champ de l'art ; les années 70 quant à elles, semblent marquer une autre transition qui peut rendre compte d'autres développements stylistiques et certaines unions comme groupe 54, école du signe, Noun et groupe Aouchem marquèrent cette redéfinition artistique.

Le champ artistique, assez expérimental s'est trouvé continuellement confondu tant les adaptations ethnoculturelles, les emprunts, les allusions entre l'appartenance et l'enracinement, le réalisme, l'identité et les alternatives se sont multipliés. C'est aussi un moyen de contribuer à former une écriture où tous les signes et symboles s' *interculturalisent*. Une calligraphie arabe ou une graphie berbère pourront trouver place facilement dans la nouvelle figuration moderne. Le concept derrière le geste déborde clairement de la simple pratique traditionnelle et il faudrait peut-êtreparler donc, d'une picturalité métissée avec laquelle, le dispositif réalise la performance volontaire.

La peinture aouchem se propose vers une expression picturale où formes graphiques et rituels didactiques sont directement expérimentés et interpellés : un monde de l'art où la pensée et les réminiscences ancestrales ont les mêmes incidences spatiales dans les représentations visuelles. A cette forme d'expression s'ajoute clairement d'autres correspondances. Cette technique déjà utilisée par des artistes de renom tel Yahya El Wassiti et bien d'autres, si bien que Mohammed Khadda souligne dans un de ses écrits que : *« cette complicité entre les scriptural et le plastique allait produire ses effets sur les miniatures et donner à l'art arabe son plus grand artiste* »[85]

---

[84] *Malika Bouabdellah, « La peinture par les mots », Musée National des Beaux-arts d'Alger, 1994.*

[85] *Mohammed Khadda, ''Calligraphie et peinture'', Vision du Maghreb, Aix en Provence, Edi sud 1987, page 103.*

Ce que la picturalité produit, ce n'est pas, « une *utilisation abusive de la graphie pour sa seule vertu décorative dans la peinture arabe contemporaine* » [86] , mais des pulsions mémorielles et nouvelles techniques, qui sont appelés à être examinés et contemplés.

J'ai évoqué la correspondance entre la technique d'une pratique et l'imge picturale émotionnelle afin d'exposer l'idée qu'Aouchem est, me semble-t-il, dans un concept de Médiateur, d'« esprit » entre la représentation artistique subjective et l'attention du public récepteur.

Cette « faisabilité » que l'on invoque au titre de stylisme est en effet plus qu'une manière de faire. Elle devient en fait, porteuse d'une performance plastique spécifique et devient remarquable dans ce qui fait sa différence avec la peinture d'autres lieux. Cette conception artistique entremetteuse, communément répandue au Maghreb est en même temps une transcription d'un monde sensible traditionnel et bien connu. A partir de là, on peut considérer la peinture Aouchem comme un genre artistique avec d'autres signifiants et identifiants d'un patrimoine visuel univoque.

Néanmoins, le point de vue que nous défendons est qu'« Aouchem » se caractérise plus par cette prise en compte des « senteurs » traditionnelles que par le rapport esthétique dans l'innovation contemporaine. L'invitation des signes référentiels dans le processus de la peinture reste aussi celle d'un travail artistique spirituel qui se traduit par une écriture picturale ésotérique.

Ce qui a retenu notre attention dans le genre pictural *Aouchem*, c'est d'abord cette volonté de s'approprier les outils d'affirmation de tradition populaire et l'aspect resourcement induit par la pensée. La pratique *Aouchem* sous-entend tout d'abord une certaine énonciation avec le public. La peinture est aussi une revendication et si Aouchem est souvent évoqué par les professionnels du domaine, c'est parce qu'ils avaient saisi la réelle importance de cette thématique culturelle.

Aouchem et son groupe sociétal

Si on conçoit que toute peinture peut prendre part au langage plastique en tant que performance artistique, elle peut également devenir instrument et position de culture. Se pose alors la question du discernement de l'action artistique dans un pays comme celle d'un autre par rapport à son groupe sociétal. Au travers de ceci, cela apparait comme le fruit d'une transmutation culturelle presque audacieuse. Ce bouleversement intellectuel a aussitôt agit sur le rendement des arts visuels et des beaux-arts en Algérie.

Longtemps perçue comme une référence picturale, le style « Aouchem » présentait une démarche très symbolique qui revisitait les artifices décoratifs traditionnels de la culture maghrébine. A travers cette démonstration, sont mis en évidence les éléments signifiants de style allégorique en signes symboliques inspirés. Mon travail de recherche, « Aouchem ou expression par les signes » essaye d'évoquer la problématique corrélation des éléments graphiques conceptuels de la culture populaire avec la peinture contemporaine depuis 1962 en Algérie.

Si le questionnement relatif à ce sujet est devenu un classique du genre depuis l'indépendance, la question n'est pas pour autant résolue et la pratique de l'art continue dans le sens de la symbolique des signes qu'avait inauguré le mouvement « Aouchem » par ses déterminations artistiques. L'historique exposition du groupe Aouchem, organisée à la galerie Racim (ex : pasteur) en 1967 à Alger, a été pour les jeunes artistes Algériens, après l'indépendance, une première approche de rattachement entre l'art pictural et la symbolique des signes populaires traditionnels. Le style « Aouchem » dans son aspect pictural met en valeur toute la graphologie des écritures et symboles populaires du Maghreb assignés au patrimoine culturel avec ses rites et ses tatouages locaux.

« Aouchem ou l'expression par les signes » ne se résume pas simplement au rapprochement des signes maghrébins dans la peinture algérienne, mais plutôt à son étude comme nouvelle forme stylistique. En tant que performance artistique, la peinture moderne se révèle comme un art permettant d'exposer et

d'approfondir de nouvelles formes de représentation que les critiques d'art appellent « la créativité ».

Les sciences de l'art, la philosophie de l'art et l'esthétique sont maintenant particulièrement repensés pour traduire les choix artistiques dans la mutation de l'art au Maghreb.

Comment traduire ce concept pictural dans les arts plastiques modernes. Il s'agit d'énoncer dans notre étude du sujet, ce qui a trait aux signes allusifs classiques et traditionnels, de marquer les arrangements qui apparaissent et de voir les dépendances qui se dégagent ; ce qui nous amène à interroger en même temps les limites de l'art populaire et son interférence plastique.

Il convient de souligner que dans le référent-signe, « intentionnellement identitaire », qui a dû être choisi pour que la correspondance soit, se trouve une inclinaison tacite vers un aspect évocateur de la chose désignée. Dans toute forme d'art, les signes sont manipulés et traités dans un sens stylistique et didactique bien déterminée par l'artiste. Mais, on peut s'interroger, à quelles conditions, la source des signes peut être une source d'inspiration, ou quels types de rapports garde-t-elle avec la typologie originelle du signe culturel et ancestral ? Il est intéressant de le noter que cette forme de picturalité convergente qui interpelle donc, l'esprit symbolique : figuratif / non figuratif ou visible / non visible ; souligne le rapport de la spiritualité des formes dans l'expression artistique.

Comment expliquer ce choix Aouchem, qui parait être comme une forme sous-jacente des arts plastiques au Maghreb. Il s'agit d'énoncer dans l'étude, ce qui a trait aux signes allusifs, de marquer les arrangements qui apparaissent, de voir les dépendances qui se dégagent ; ce qui nous amène à interroger en même temps les perspectives de l'art populaire et son interférence dans le monde de la peinture contemporaine.

On trouve dans certains tableaux des « aouchémistes » une abondance de signes graphiques, mais ilsne dépendent pas tous de la « philosophie » traditionnelle populaire. Les peintures en référence de Mesli, Adane, ou Martinez par exemple sont construites de transitoires signes plus ou moins aléatoires, mais quand même compléments à leur expérimentation artistique.

Pour illustrer le rapport de l'expression par les signes, on trouve implicitement dans le travail de Denis Martinez cette démarche de médiation entre le perceptible et son contraire puisque son biographe Noureddine Saadi le lui a bien dit clairement « ça me parait également entrer dans ta démarche plastique par la fonction de passage entre le dahir (l'apparent), et le batin (le caché) ». D'autre part aussi, quelles références les plasticiens gardent t'ils avec ces images du signe de conséquence traditionnelle ? Que n'a-t-on entendu comme répliques à propos du questionnement : « pour moi reproduire le signe sur la toile, c'est se l'approprier, c'est aussi tenter d'en saisir le mystère caché, d'en saisir le sens. » ou encore ; « je répète un geste millénaire par imitation pour le dépasser par ailleurs en le faisant renaitre comme une inscription dans une société transformée où les codes identitaires ne sont plus les mêmes. »

L'interrogation des limites graphiques traditionnelles et l'exploration de l'aspect esthétique dans le signe populaire invite donc la problématique de la plasticité du « sujet » à peindre. L'expression artistique n'explique pas tant la manifestation spontanée, de l'identitaire, que la représentation d'image, d'objet ou de signes qui incarnent l'impression allégorique. Il reste néanmoins vrai que si l'artiste, partisan de cette formule, s'inspire d'outils conceptuels, correspondant à la culture traditionnelle, il n'en est pas de même pour celui qui expérimente une autre logique plastique, d'où une visibilité supérieure à l'acte de peindre. On le voit assez bien que la performance des Aouchems s'est construite sciemment sur des motivations culturelles pour s'orienter avec le temps à une forme symbolique maghrébine.

Ce choix de style des signes Aouchem, peut paraitre ainsi, osciller entre deux hypothèses ; celui de participer à une perspective d'expression régionale configurée au caractère sémiologique local suscitant autant d'intérêts émotionnels, documentaires que cognitifs ou, entreprendre une alternative plus actuelle qui passe directement à la peinture d'excellence esthétique. L'enjeu en conséquence est inscrit, d'une façon plus ou moins intelligente, au cœur des aspects conceptuels proposés au-delà des apparences miroitées par le tableau.

Pour nous guider en cette démarche non circoncise dans les arts plastiques, et s'il fallait en illustrer le propos, l'exemple le plus édifiant serait certainement celui lié aux travaux de Mesli et

Martinez comme membres fondateurs du groupe Aouchems à Alger. Au-delà des adversités artistiques suscitées à propos de leur style parfois polémique que l'ancien spécialiste de la peinture au Maghreb Pierre Gaudibert a développé en ce sens : « le débat, sans cesse repris depuis, s'engagea entre une modernité, risque d'aliénation, et la tradition, menace de sclérose. Des peintres multiplièrent les interventions, entrèrent dans les conflits et des polémiques et réussissent à faire des arts plastiques un élément visible et actif de la vie nationale ». Mais, c'est surtout le magnétisme pour le référent populaire qui impliqua la problématique thématique structurelle.

Aouchems ; exposé pictural maghrébin

A partir de ce procédé stylistique, les artistes construisent des formes variées tant par leur graphisme que par leur aspect fétichiste où la finalité des œuvres a été d'une façon qui révolutionna la peinture au Maghreb. Le mouvement Aouchem, encore et toujours, apparait comme l'une des productions artistiques les plus originales depuis l'indépendance en Algérie. L'imagination s'est bien exercé depuis pour approcher l'origine du tissage Aouchems et c'est là-dessusque s'est inscrit l'énoncé de la dimension identitaire. S'il faut présenter l'interdépendance Aouchem avec les arts plastiques au Maghreb, les peintres Choukri Mesli et Ahmed Cherkaoui en furent la quintessence même. Ils ont permis de réfléchir sur le métayage de la fonction des signes ancestraux, de particulariser l'aspect du signe artistique résultant d'un champ culturel performant et des voies d'approfondissement d'un langage pictural cryptique. Les créations artistiques modernes laissent ainsi percevoir une dimension non plus formelle mais consistante en fixant, au-delà des « messages » à employer, un objectif à atteindre ; celui de la pure expression artistique. Du point de vue de la critique, la créativité serait une performance d'imagination artistique qui provoque autant de questionnements que de perspectives esthétiques. Le critique d'art serait un interlocuteur légal prêt à intervenir, philosophiquement parlant, lorsque les œuvres et les aspects non figuratifs deviennent équivoques pour un public averti.

On a pu mesurer le pouvoir considérable de la mémoire dans la réappropriation où l'artiste peut peindre des formes fictives, en plaçant dans ses tableaux des configurations

régénérées que le spectateur ne peut pas identifier mais qui racontent d'authentiques réminiscences. Le style Aouchem ne cherche pas à retranscrire un référent pictural traditionnel à travers l'usage de la symbolique populaire, il opère par combinaisons et réinterprétation des motifs sans offrir au spectateur une figuration complète et précise. De ce point de vue, on retiendra que le style Aouchem construit une connivence entre le plasticien et son public.

Depuis un certain temps, en m'intéressant à la peinture Aouchem, j'ai distingué qu'elle se combine entre deux aspects constituant l'essentiel de l'expression artistique. Ceux-ci sont reliés à des positions fondamentales envers l'art figuratif. En reconnaissant l'importance de la physionomie des conformations, cela implique un engagement décisif en recherches et organisations conceptuels du tableau qui sera mis sous les yeux du spectateur. Donc, pour le premier aspect dans l'œuvre, c'est le rapport de l'impact visuel des structurants qui invitera à l'appréciation artistique. Pour expliquer la concordance, cela ressemble en fait à une mise en scène des aspects allusifs du terroir. Pour le second aspect optique dans l'œuvre, celui plus créatif, où il est souvent compliqué d'expliciter la rationalité des idéogrammes utilisés, l'intentionnel artistique parait se trouver parmi le sensitif des agencements purement agréables puisque cette innovation ou créativité n'ayant aucun rapport avec l'immédiateté des objets peints sur le support.

L'image affective

Le genre Aouchem est devenu plus qu'un simple concept en s'affranchissant de la peinture des années 50 où les subtilités de l'art contemporain connurent de gracieuses cohabitations. Cependant, certaines peintures au Maghreb vont paraitre récurrentes par le réveil des objets pour nous rappeler leur charge affective. En consacrant l'aspect émotionnel des coutumes populaires en peinture par « tatouages » (aouchem), l'expression picturale est de faite magique par la symbolique abstraite qu'elle renferme.

Depuis l'apparition du groupe artistique en 1967 (groupe de neuf peintres des environs d'Alger), cette identification dans l'esprit Aouchem en couleurs végétales (henné), minérales, ocres, argileuses, terre de sienne, bitumeuses, qui caressent où cernent

l'aspect- signe ancestral pour le mettre en scène et l'animer, est devenue une exploration, un mouvement et un itinéraire culturel. Le travail de résurgence, subtile investigation dans le dérisoire, valorise l'objet mémorisé pour en accentuer l'empreinte artistique. On peut dire que la peinture Aouchem de Cherkaoui, Mesli, Adane, Martinez qu'appréciait évidement le public était une représentation dans laquelle la maitrise des codes symboliques régionaux s'affirmeraient au détriment de la spontanéité d'une expression picturale cérébrale du genre de l'abstraction lyrique ; le tableau perçu comme un corps sensible où viendrait se nicher les affects du peintre.

Il s'agit de montrer comment depuis une cinquantaine d'années, les Aouchems ont entièrement balisé l'expression picturale dans les manifestations culturelles qui sont gérées par des institutions à travers le territoire national et par l'intermédiaire d'expositions multiples encadrés par des fonctionnaires artistiques de notoriété. La problématique qui a accompagné et soutenu ces écrits était celle de l'intégration de l'art traditionnel au Marketing qui va structurer dans l'équivoque toute l'image de marque de la peinture au Maghreb. On peut évoquer l'adjonction du genre Aouchem comme un style de correspondance qui va appuyer malgré lui, l'antagonisme culturel en art plastique.

Cette visibilité artistique ne peut être écartée de la recherche en sciences et critique de l'art qui vont pénétrer les arcanes de l'art du lendemain. C'est souvent au niveau de ces relais formateurs et intellectuels que se recomposent les altérités des champs culturels didactiques. Sans se soucier de l'outrance on entre alors dans un processus où tout est fabriqué et cette gestion (culturelle) génère une consommation où la culture est marchandise et spectacle, pour paraphraser Florence Morali lors d'une conférence (24-4-2012) à l'intitulé « le spectre de la perte de l'identité ».

L'image idéogramme

La mise en valeur d'une peinture du non figurative dans un esprit purement esthétique résulte du sens de l'art qu'on veut lui donner. Autant le premier (art classique) a toujours suscité l'intérêt des chercheurs au point de devenir l'objet de toute une science en l'occurrence l'histoire de l'art avec sa théorie, son

appareil conceptuel, ses méthodes et ses spécialistes, autant, l'enjeu concerne les arts plastiques du Maghreb et la critique d'art spécialisée en peinture de création. Cette peinture-aouchem non figurative intéresse aussi le cheminement culturel de ses signes didactiques. Ces principes documentaires forment un « tout uni qui aspire à donner une approche plus ou moins fidele de la représentation, de l'œuvre d'art et du résultat esthétique ». L'objectif dans l'aspect pictural est donc de produire une image fidèle à l'interprétation voulue dans le fond et la forme. Il est permis de croire, sinon d'espérer, que le concept contemporain enregistre un nouveau rapport avec le style Aouchem.

L'« objectivité » d'une peinture du signe accorde au plasticien une extensibilité authentique dans la mise en œuvre de nouvelles structures et configurations graphiques. En effet si l'artiste est guidé par ses perceptions dans une perspective d'émouvoir le regard du spectateur, il n'indique pas quelles sont les sources d'inspirations à adopter pour y parvenir. A cet égard, l'aspect final d'une peinture non figurative joue un rôle décisif car il permet d'entrevoir toute disposition esthétique, quel que soit sa dynamique, qui n'aurait pas encore été conceptualisée dans le domaine artistique.

Toute peinture doit ainsi manifester les expériences pratiques susceptibles d'avoir une ascendance significative relative au champ culturel ; lorsque la représentation n'a pas abouti à donner le résultat escompté, des recherches rapportées avec le public doivent être considérées. L'aspect des signes dans l'expression artistique dépendra de leur perspicacité relative à la peinture et à sa dimension esthétique.

Aouchem ou culture du genre

Apparu sur la scène algérienne au début des années 70, le groupe Aouchem est l'une des grandes figures de l'art Maghrébin. Ses inspirations traditionnelles et sa réorientation vers le moderne ont modelé sa démarche. Aouchem a joué un rôle important en créant un champ favorable à l'articulation de la symbolique ancestrale et en « offrant en partage le sentiment d'une identité collective ».

En explorant la signification de la méthode Aouchem comme émergence dans le champ culturel plastique, on peut considérer déjà, le rôle étendu qu'elle a joué en provoquant les

résurgences de pratiques culturelles anciennes et les changements dans les représentations picturales.

Aussi, si l'on se représenter tous les difficultés soulevées par le concept Aouchem, par son recours à des figures symboliques, fondées sur une écriture traditionnelle rudimentaire, abordable à la compréhension de tous dans l'immédiateté de leur découverte, on comprendrait les problèmes que connut, après l'exposition de 1967 à Alger, cette renaissance picturale comme genre et comme nouvelle configuration de l'artiste et de l'art Maghrébin. Le recouvrement de la liberté en 1962 a généré une créativité nouvelle en incitant des introspections objectives par les artistes sur le rapport causal entre les outils conceptuels du, sans pour autant présenter une option démagogique dans les œuvres d'art.

Le peintre Marocain Ahmed Cherkaoui (1934-1967) figure prémonitoire du style Aouchem, mort quelques mois après la naissance du groupe à Alger, fut en quelque sorte l'initiateur de l'appropriation des signes berbères et tatouages populaires « qu'il appelait les signes de ma mère » durant ses études à l'étranger avec la découverte de la peinture Européenne. Les premières « peintures tatouages » qu'il peint sont autant d'œuvres de synthèse d'une réflexion sur le retour aux racines que le travail de «Klee qui arrive à l'abstrait à partir d'une longue élaboration figurative ». Dans les toiles, il y représente notamment un système de figuration qui s'appuie sur un ensemble de signes simples et élémentaires, délibérément anecdotiques comme les inscriptions traditionnelles, avec les motifs de tatouages, de la tapisserie ou de l'art berbère. Après lui, d'autres peintres maghrébins comme Rachid Koraichi investiront aussi la calligraphie arabe dans ses multiples conformations cursives ou géométriques et l'arabesque centenaire entretenue de soufisme ainsi que de mysticisme.

D'autant que la façon Aouchem de remplir le plus souvent le champ iconique par un univers graphique traditionnel en forme empirique n'est pas étrangère à l'art mural pratiqué par les femmes kabyles d'ait Hichem en Kabylie où Denis Martinez pu se ressourcer en redécouvrant toute la virtuosité dans le tapissage de ces murs magiques. « - et soudain les doyennes (femmes kabyles) se sont regroupées et ont entamé un chant traditionnel, que j'ai ressenti (Martinez), certes flatté, mais avec une émotion intense ». Contrairement à ce que l'on pourrait penser devant une

peinture Aouchem. Si elle propose à voir une manière populaire ancienne, rien n'y provient d'une forme gratuite ou routinière. Tout y est pensé, hybridé, métissé et dans un pragmatisme de conceptualisation qui ne laisse aucun ne doute sur la conformité de l'œuvre d'art.

Il semble que le groupe Aouchem à ses débuts, en intégrant le champ des signes, s'avéra capable d'investir une expression nouvelle en se servant du « motif » Maghrébin comme outil pictural à sa créativité. La question ; « qu'est-ce que Aouchem dans la peinture Algérienne ? » nous amène à nous interroger si les attitudes socioculturelles et les revendications identitaires peuvent être admises à l'intérieur des pratiques artistiques qui obéissent tout d'abord à des prévisions esthétiques s'analysant dans la totalité de l'œuvre d'art.

VARIA

Socialiser par le troupeau, une alternative à l'emprise croissante de la scolarisation sur les destins sociaux : cas des jeunes pasteurs du Ferlo Sénégal

Ibrahima Diop Gaye,
Maître de Conférences ESEA/UCAD/PPZS

> *''L'identité de la tradition ne peut être une identité de répétition. (Car) après tout, dans son sens premier, ''tradition'' signifie ce qui est digne d'être transmis pour être au principe de comportements qui répond à des conditions et à des temps.'' Diagne, S.B. (1992, p.279).*

Résumé : *Le présent article rend compte de la socialisation en milieu pasteur du Ferlo telle qu'elle s'organise autour du troupeau et de ses exigences pour pérenniser une tradition de longue date. Dans ses résultats l'étude montre que, dans le Ferlo, la pratique de l'élevage correspond en majorité à une activité familiale, de sorte que distinguer ce qui relève du rapport individuel au travail de ce qui relève du rapport à l'organisation sociale n'est pas aisé, tant les enjeux sociaux, économiques, individuels et collectifs y sont imbriqués. L'étude indique aussi le rôle du jeune pasteur aujourd'hui balancé entre le choix de paraître comme ''le bon fils'' qui a réussi dans l'élevage, d'une part, et celui de s'extraire du milieu familial pour tenter un autre modèle inspiré par la migration, d'autre part. Les changements et les mutations exercent leurs effets sur le pastoralisme dont le mode de socialisation se positionne comme une alternative à l'école, bien que les tentatives de remise en cause se multiplient de la part des jeunes qui estiment que se réaliser autrement que par le troupeau est un choix possible. Si certains d'entre eux explorent d'autres formes de socialisation avec des fortunes*

diverses, ceux qui restent et réussissent leur intégration grâce au bétail confortent bien le modèle Peul de socialisation. Il faut cependant mentionner que des contraintes liées à l'offre d'éducation contribuent à renforcer un tel modèle.

Introduction

Aborder la question de la socialisation revient pour la majorité à faire une place importante à l'école, en oubliant ou en laissant très peu d'espace aux dispositifs informels et non formels de socialisation. Aussi, est-il encore intéressant de re-situer le rôle et la place de l'école qui, comme le soutenait Woods (1980), assure une socialisation ''secondaire'' en apprenant aux jeunes à jouer des jeux sociaux en fonction des contextes. Dans un environnement de mutations rapides et de crises, une réflexion sur les modalités de socialisation revêt du sens surtout quand elle touche des segments de faible visibilité des sociétés actuelles. C'est dans cette perspective que les éleveurs nomades ou transhumants en général, très souvent à l'écart des centres urbains et même ruraux donc loin de l'école, offrent des pratiques de socialisation qui sont dignes d'attention, aussi bien par leurs particularités que par leur lutte pour la survie face aux nombreux et successifs changements. Sous cet angle, la socialisation des jeunes pasteurs du Ferlo, à travers ses formes, ses symboliques et ses références, est intéressante à interroger surtout quand ces derniers se reproduisent à travers la mobilité, qu'il s'agisse de la transhumance ou de l'exode rural.

La plupart des jeunes du Ferlo s'investissent davantage dans l'élevage de petits ruminants (moutons et chèvres) dont l'entretien est synonyme aujourd'hui, dans ce milieu, d'une mobilité précoce (partir tôt, dès la fin l'hivernage), lointaine (jusque dans le Sénégal-oriental) et longue (ne revenir qu'au début de l'hivernage suivant). Sous un autre aspect, l'émancipation des jeunes passes par l'exode, la migration rurale-urbaine ou l'émigration (hors du Sénégal), comme le montre la comparaison des formes d'organisation des familles pastorales du Ferlo et des familles agropastorales de la vallée du Fleuve. Un tel contexte et de telles pratiques, que les théories de la résistance n'ont pas intégrés dans leur analyse, apparaissent de nos jours dignes d'intérêt surtout quand on les met en rapport avec la globalisation et ses multiples enjeux d'uniformisation. Ainsi, l'espace Ferlo, riche de la diversité de ses ressources et des

pratiques qui s'y développement, reste marginal en termes d'investissements pour une socialisation adaptée par l'école. En effet, de nombreuses contraintes liées à l'offre d'éducation en zone pastorale y sont notées. Il s'agit, entre autres, de l'éloignement et de la faible densité qui font qu'il est difficile d'y attirer des enseignants qualifiés, de l'insuffisance ou l'inadéquation des infrastructures éducatives, des curricula éducatifs rarement adaptés au mode de vie pastoral, de l'absentéisme des enfants pasteurs eux-mêmes fortement sollicités pour les travaux de main-d'œuvre.

A cette liste déjà longue s'ajoute un facteur de taille, notamment la faible disponibilité d'emplois en dehors du secteur de l'élevage qui ralentit l'offre de formation de niveau secondaire, sans mentionner l'insécurité grandissante qui peut constituer une menace à la scolarisation. Dans ce contexte qui reste soumis à de multiples mutations, la question principale est de se demander comment assurer aux jeunes pasteurs une socialisation pour reproduire l'ordre et le système social ? Pour paraphraser Parrinder à propos des religions, ce n'est pas chercher à discréditer l'école que de se livrer à l'étude des autres formes de socialisation. C'est au contraire élargir la perspective en découvrant comment d'autres ont cherché l'intégration sociale et la cohésion de leur groupe et en quoi cela les a enrichis et leur a rendu un mode de vie durable.

En se focalisant sur la socialisation des jeunes, d'une part, et en considérant le phénomène de le globalisation et de ses nombreux enjeux sur les revendications identitaires, d'autre part, cet article se propose un double objectif : d'abord, montrer comment la mobilité pastorale, une dimension fondamentale du travail en élevage, s'inscrit dans un processus d'identification professionnelle et sociale au groupe social pastoral; ensuite, rendre compte de la manière dont les jeunes peul usent de la mobilité selon qu'il s'agit de la transhumance ou de l'exode rural, pour exister localement ou hors du milieu social d'origine. C'est pourquoi, il est construit autour de trois axes. Un premier axe consacré au contexte et aux repères conceptuels et théoriques ; un deuxième axe qui fait état du protocole méthodologique utilisé pour le recueil d'informations et du matériau analysé et, enfin, un troisième et dernier axe réservé aux résultats de l'étude et à leur discussion.

Rappelons que les Peuls constituent un peuple présent dans une vingtaine de pays, en Afrique de l'Ouest, mais également au Tchad, en République centrafricaine et au Soudan – une implantation géographique liée aux besoins des troupeaux de zébus et de chevaux, que la plupart élevaient à l'origine. D'abord nomades, beaucoup se sont sédentarisés. Ils sont majoritairement musulmans. Leur dispersion et mobilité ont favorisé les échanges et les métissages avec d'autres populations. Leur origine et celle de leur identité, pas uniquement liée à la langue peule (pulaar), continuent de faire débat.

1. Brève présentation de la zone

Le Ferlo (en jaune sur la carte) est un espace commun à cinq régions du Sénégal, de St-Louis, Matam, Louga, Tambacounda à Kaffrine. Elle couvre une superficie de 56.000km^2 environ, rassemblant 325.000 habitants. Avec 570.000 bovins et 800.000 petits ruminants, une agriculture de subsistance et un climat sec et aride, les écosystèmes du Ferlo connaissent un processus de dégradation continu et avancé. L'action de l'homme combinée aux sécheresses cycliques affecte le renouvellement des ressources naturelles ainsi que leur capacité de production. Ce processus appauvrit les sols des plateaux du Ferlo et contribue fortement à l'ensablement des cuvettes de la vallée alluviale, zone de concentration de la production agricole. Les modèles climatiques avancés par les experts concernant le Sénégal indiquent que la zone du Ferlo serait très affectée par les changements globaux, le changement climatique en particulier.

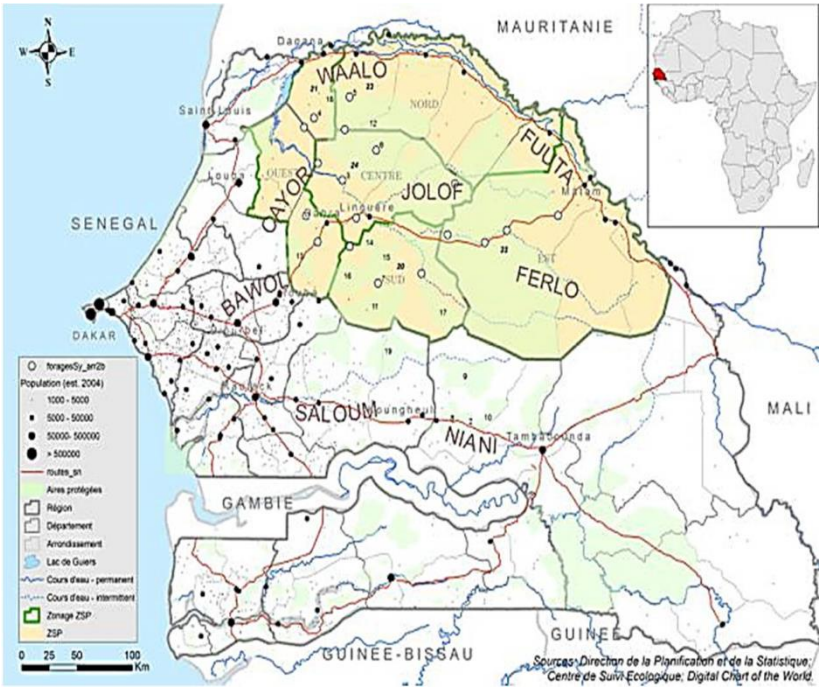

A l'horizon 2090, ils prévoient une hausse des températures moyennes de l'ordre de 7°C, l'augmentation de la fréquence des sécheresses de l'ordre de 20 à 30%dans le quart Nord-Ouest du pays. Conscientes de ces enjeux, dès 2009, les 5 régions de la ZSP se sont réunies au sein de l'Entente inter-régionale du Ferlo afin d'élaborer et de partager une vision commune de la gestion du territoire. En effet, de nombreuses actions ont lieu au sein du Ferlo plus spécifiquement dans les domaines agro-sylvo-pastoral et hydrauliques. Elles nécessitent toutefois une mise en cohérence au sein d'une approche dite territoriale des changements climatiques.

Le territoire du Ferlo, en tant que territoire identitaire est marqué par la pratique de l'élevage pastoral, aujourd'hui en prise à une série de vulnérabilités croissantes. C'est ainsi qu'on observe des aléas économiques (rapport aux marchés): être mobile pour accéder aux marchés et générer des revenus. La mobilité des élevages pastoraux leur permet d'accéder à des marchés pour la vente du bétail, qui sont souvent éloignés des meilleures zones de production. Ces opportunités de mise en marché sont aussi des occasions d'achat pour les commerçants et

intermédiaires disposant d'une demande en croissance (notamment dans les grands centres urbains), et également pour les agriculteurs commercialisant les céréales sur ces marchés, nécessaires à l'alimentation des ménages pastoraux. Ces échanges peuvent être locaux, nationaux, voire internationaux. Souvent, les échanges impliquent de couvrir de longues distances et le déplacement des bêtes en toute sécurité joue donc un rôle pivot.

Ensuite, survient une seconde catégorie de vulnérabilité sous l'effet d'aléas climatiques qui sollicitent davantage des sociétés pastorales des dispositifs et stratégies d'adaptation pour leur propre résilience. Si des aléas socio-spatiaux avec la récurrence des conflits d'usage des ressources naturelles restent non négligeables, il existe une dernière série de vulnérabilité aux effets beaucoup plus lourds pour les sociétés pastorales du Ferlo. Il s'agit notamment des aléas de choix politiques. En effet, les communautés pastorales sont les premières exclues des services sociaux primaires (santé, éducation), trop souvent oubliées des programmes de développement et de décentralisation et rarement ciblées par les investissements publics, même si des efforts sont notés, par endroit et par moment.

Pourtant, les services sociaux de base, au premier rang desquels il y a l'éducation et la santé, sont primordiaux pour les communautés pastorales. Ainsi l'accès aux services de santé animale est déterminant pour la survie des communautés. En effet, sans cheptel, les revenus sont menacés, ce qui affecte les efforts d'entretien du troupeau et menace en conséquence sa survie. De son côté l'éducation des enfants dans les familles nomades ou de transhumants répond à des besoins essentiels : acquérir la technicité pour la conduite d'activités dans le domaine de l'élevage, s'initier aux futurs rôles sociaux de l'individu, facteur d'intégration et de socialisation de l'enfant. La problématique de la scolarisation des enfants d'éleveurs n'étant pas nouvelle, il reste que l'éducation demeure d'autant plus essentielle dans la société moderne que sans celle-ci, les communautés pastorales sont condamnées à une vie en marge de la politique et de l'économie nationales, ce qui les maintient dans l'incapacité de protéger leurs droits civiques, par exemple l'accès aux ressources naturelles.

2. Repères conceptuels et théoriques

Après avoir, par la caractérisation du contexte d'évolution des sociétés pastorales, mis l'accent sur les multiples obstacles à franchir de même que la prise de conscience des nombreux enjeux qui les accompagnent, un rappel de modèles théoriques de socialisation s'impose avec pertinence et autorité. C'est ainsi que, sur le plan théorique, la socialisation été objet de multiples traitements dont l'appréciation par l'analyste n'a de pertinence que quand elle est rapportée au terrain. En effet, définir la socialisation revient à satisfaire à certaines interrogations sans lesquelles le terme n'aurait certainement pas de sens par exemples : (i) comment les individus apprennent-ils à vivre en société ? (ii) Comment sont transmises les normes et les valeurs dans la société ? (iii) Par quelles modalités les identités individuelles se construisent elles ? (iv) Ya-t-il une rupture ou une continuité entre la socialisation de l'enfant et la socialisation à l'âge adulte ?

Selon Durkheim (1968, 1922) qui ne distingue pas de l'éducation :

> *''La socialisation est un processus par lequel la société attire à elle l'individu, à travers l'apprentissage méthodique de règles et de normes par les jeunes générations ; elle favorise et renforce l'homogénéité de la société''*. Dans cette perspective, l'école a la mission de forger des individus à la fois autonomes et socialisés faisant ainsi de la socialisation l'équivalent de l'éducation''.

Une telle définition d'inspiration occidentale diffère de celle proposée par Mbodji (1987) plus orientée vers le physique :

> *''Ma porte sur la socialisation de la personne Wolof [87] est dans son rapport avec les actes et les signifiances du corps. Il s'agit de montrer que la société Wolof pour intégrer la personne dans son milieu, passe par des pratiques centrées sur le corps,*

[87] *Les Wolofs constituent un groupe ethnique au Sénégal où ils sont majoritaires à côté d'autres groupes que sont les Puular, les Sereer, les Toucouleurs, les Joola etc.*

usant des techniques des apparences et des représentations des choses du corps qui perpétuent la construction de la société''.

Pour Bourdieu (2000), la *socialisation* est définie comme :

''Un processus d'intériorisation par l'individu des manières de faire et de penser propres à son groupe primaire : elle produit un habitus, c'est-à-dire un ensemble de dispositions profondément incorporées, qui orienteront durablement les pratiques, les goûts, les choix, les aspirations des individus''.

Dans leur définition de la socialisation, Dubet et Martuccelli (1996, p17) estiment :

''...la socialisation désigne un double mouvement par lequel une société se dote d'acteurs capables d'assurer son intégration, et d'individus, de sujets, susceptibles de produire une action autonome. D'emblée, la socialisation est définie par une tension placée au centre de divers débats sociologiques mobilisant à la fois des représentations de l'acteur et des représentations du système social''.[88]

Une telle acception du concept donne lieu à une réflexion renouvelée de la manière dont la socialisation s'articule à l'intégration sociale. Cette question a donné lieu à deux positions dont les représentants majeurs sont Durkheim et Spencer (intégration sociale et intégration systémique) De Lockwood, 1975. Les deux positions s'appuient sur des conceptions différentes de la vie sociale. Pour la première l'intégration sociale suppose le partage d'une culture commune par les acteurs et la possibilité de coordonner les actions par des normes établissant la réciprocité des conduites. Pour la seconde position, l'intégration de la société s'opère à travers des mécanismes impersonnels, notamment l'argent et le pouvoir, indépendamment d'un accord pré établi entre les individus. Dubet et Martuccelli (1996 op. cit. p. 522). Le débat sur la socialisation se poursuit aussi sous d'autres formes avec notamment la diversité des approches avec

[88] *Dubet, F et Martuccelli D. (1996). Théorie de la socialisation et définitions sociologiques de l'école. In : revue française de sociologie, Volume 37, n° 4, pp511-535*

l'opposition radicale entre les deux plus concurrentes. On distingue ainsi d'un côté, les thèses déterministes selon lesquelles la socialisation est intimement liée à la perpétuation des sociétés (Bolliet).

D'un autre côté, on retrouve les thèses essentiellement individualistes représentées par Weber, (1971) au regard desquelles, la socialisation est d'abord un processus de formation de la personne (Piaget, 1965). D'essence individualiste, cette approche part du postulat selon lequel l'homme apprend de manière essentiellement active par appropriation personnelle et que la société est façonnée par l'homme, d'une part, et qu'il y a primauté de l'individu sur la société, que les normes, les valeurs et les rôles ne sont que des possibilités offertes à l'individu qui conserve une marge de liberté dans l'exercice de ces rôles, d'autre part[89].

Le présent article, sans faire l'économie de la socialisation par le travail, explore davantage les imbrications fortes au Ferlo où la pratique de l'élevage correspond en majorité à une activité familiale. De fait, distinguer ce qui relève du rapport individuel au travail de ce qui procède du rapport à l'organisation sociale n'est pas aisé, tant les enjeux sociaux, économiques, individuels et collectifs sont imbriqués en exploitation familiale pastorale (Verschuur et al, 2013). En plus, le travail des éleveurs propriétaires n'est pas rémunéré, ce à quoi s'ajoute le fait que l'élevage de bovidés est un des marqueurs identitaires du groupe social peul et le lien par lequel l'identité sociale des Peuls coïncide avec l'identité professionnelle d'éleveur. La détention et l'entretien des animaux sont des critères de définition du « Peul » ; ils entraînent presque systématiquement une revendication d'identification au groupe ethnique. En considérant ces spécificités, une application stricte de la grille de la socialisation professionnelle stricto sensu sur le Ferlo pourrait paraître réducteur, voire péremptoire.

Le parallélisme entre les deux approches nécessite de rappeler que, la socialisation professionnelle est un processus

---

[89] *Martineau, S. Portelance, L et Presseau, A. (2009)*
La socialisation au travail comme indicateur de développement professionnel : analyse des approches basées sur la mesure. Vol.5 n°11 | 2009: Le développement professionnel : quels indicateurs ?

continu (Hébrard, 2004) dont la fin n'est envisageable qu'au moment où l'employé quitte l'organisation (par exemple, à la retraite). Ce processus est complexe et comprend des aspects tant cognitifs, affectifs qu'interactifs (Dubar, 2000 ; Gundry, 1993). Il prend forme dans l'interaction entre l'acteur et son environnement physique et social de travail (Adler & Adler, 2005 ; Shamatov, 2005).

Il se traduit par l'acquisition d'une sorte de culture de l'institution (ou de l'organisation) vérifiable notamment à travers le rapport à certaines valeurs, la possession de quelques connaissances et la mobilisation de compétences spécifiques (Allen & Meyer, 1990 ; Ashford & Saks, 1996 ; Dixon, 2005)[90].

Dans la même foulée, Martineau et Presseau (2007) précisent :

> ‘’*…la socialisation professionnelle est un processus qui englobe tout ce qui permet de maîtriser un rôle en milieu de travail, assure une certaine compréhension de la culture d'une organisation ou encore, définit un certain rapport identitaire à une organisation*’’.

Le lien avec le Ferlo est que le groupe ou le campement demeure aussi un lieu d'exercice du métier d'éleveur, une unité d'expérience sociale et économique où les aspirations se réalisent avec la plus grande reconnaissance collective. Dans ce sens, le troupeau est un moyen de socialisation éminemment professionnel, en même temps qu'un objet de connaissances tacites et explicites à la fois.

Pour ne pas trop s'épancher sur les définitions, certes très nombreuses et instructives, un détour dans la sociologie de l'éducation et les grandes théories qui ont jalonné son histoire en matière de socialisation conduit le chercheur à insister sur trois grandes questions : il s'agit, sans ordre pré établi, de la question de l'inégalité des chances des jeunes devant l'école, ensuite des théories partant sur les agents qui cherchaient à rendre compte des phénomènes scolaires en faisant l'économie de l'hypothèse de leur surdétermination par une instance macrosociale (Charlier 1996) et enfin, la théorie néo-durkheimienne de Bernstein qui insiste sur le fait que l'école est parfaitement perméable aux influences extérieures, mais pas pour l'instant à celle émanant de

[90] *(http://questionsvives.revues.org/614) site consulté le 15/01/2017*

la société pastorale.

L'analyse large et critique de la socialisation par l'école ne rend pas forcément compte des autres types de socialisation surtout extra-scolaires quand bien même elle offre des perspectives d'action pratique.

En replaçant la question de la socialisation dans la société africaine et sénégalaise en particulier, nous nous référerons à Ly (1967) qui, dans *L'honneur dans les sociétés Ouolof et Toucouleur*, analyse ces deux sociétés selon certaines valeurs comme l'honneur, le respect (de la parole donnée, de soi-même, de la tradition et d'autrui), l'honnêteté, la discrétion, le courage, la dignité ou la droiture, entre autres. Une bonne partie de ces valeurs sont très proches de la responsabilité. En effet, la droiture comme valeur morale renvoie à une disposition d'esprit, une volonté permanente d'accomplir les actes qu'il faut. C'est pourquoi l'auteur estime „*'En cela, la droiture est une vertu formelle, mais dans le modèle social d'honorabilité Ouolof et Toucouleur, elle est orientée plus précisément vers l'accomplissement de certaines obligations particulières : le respect des traditions, la loyauté et la fidélité''*. p.53.

Les propos précédents nous font penser à Senghor (1961, p.10) dans *Les nouveaux contes d'Amadou Coumba* qui évoquait le rôle éducatif des fables qui se déroulent dans la joie, en précisant que la fable et même le conte sont des genres gnomiques : ils visent l'éducation. C'est ce que signifie la formule qui termine la fable wolof : « *c'est de là que partit la fable pour se jeter dans la mer, le premier qui en respirera le parfum ira au paradis* » ; mais pour éduquer, conte et fable doivent charmer, par-delà les oreilles, le cœur, et l'esprit. Cette double exigence est un caractère permanent de l'art négro-africain.

Un caractère qui n'est pas neutre dans la configuration des paysages africains en général ; ce que Pélissier (1995) nous rappelle en précisant :

> ''*Spontané ou sélectionné, dégradé ou reconstruit, le manteau végétal qui sert de cadre aux sociétés africaines répond à toutes les nuances de la notion d'environnement. Un manteau qui doit ses matériaux au milieu naturel, ou du moins que celui-ci tolère,*

mais dont le dessin, l'agencement, l'utilisation, les transformations répondent aux besoins etaux moyens des sociétés en présence, à leur dynamisme démographique ou spatial, à la nature de leur organisation, au contenu de leur patrimoine culturel''.

Il insiste sur le rôle de l'arbre en tant que pivot de la production et le témoin de la société enracinée à son terroir, de sorte que les nombreux préjugés sur la connaissance des fonctions de l'arbre par les Africains se heurtent à la parfaite intégration de celui-ci dans les systèmes de culture Africains.

C'est ainsi qu'il nous a fourni une indication bibliographique complémentaire dans laquelle nous retrouvons des écrits comme ''*L'honneur dans les sociétés Wolof et Toucouleur*'' de Ly (1967), où la place de la tradition dans ces deux sociétés a fait l'objet d'une analyse critique en réponse aux nombreux reproches faits aux Africains de ''*vivre leurs cultures et de ne jamais les analyser*''. De même, ''*Critique de la raison orale ''*de Diagne (2005) qui présente une épistémologie de l'histoire en régime d'oralité en insistant sur le caractère pédagogique du conte africain ; ou encore ''*La société Ouolof*'' de Diop (1978 ; 2000) qui a fourni une importante quantité d'informations sur la société wolof et ses représentations sur certains phénomènes naturels et sociaux. (p185).

Selon les éleveurs, ce qui est aussi scientifiquement prouvé par les nombreuses études sur la valeur nutritive des pâturages, la qualité d'un pâturage ne se mesure pas selon l'abondance de l'herbe mais plutôt sa valeur. Ce qui signifie que, la quantité de l'herbe n'est pas un indicateur fiable d'évaluation de la qualité d'un pâturage. Dans la conception des éleveurs, un pâturage idéal est celui qui dispose herbe, pas forcément en quantité mais en qualité, et d'eau à proximité. La mesure de cette qualité était perçue selon l'intensité de l'accouplement, le comportement sexuel des animaux et la production de lait. Cet idéal varie selon que le cheptel est composé de bovins, de caprins et d'ovins. Concernant les bovins, l'abondance de la strate arborée et arbustive est beaucoup plus recherchée que celle de la strate herbacée, et inversement s'agissant des caprins et des ovins. La strate herbacée, quant à elle, ne doit pas être de taille longue.

Peut-on donc dire que la transhumance chez les éleveurs, était en général motivée par la recherche de pâturages abondants et bénits à la fois. Des mythes et des rites, qui parfois différaient selon l'ethnie voire selon les individus, sont associés à cette pratique. Les rencontres et entretiens ont permis de relever qu'il existait des jours de la semaine ou du mois très propices à la transhumance, alors que d'autres ne l'étaient point. Concernant les jours non favorables au départ en transhumance, le vendredi, le dimanche ainsi que le 3 et le 25 du mois lunaire faisaient l'unanimité chez les personnes enquêtées. La non observance de ces mythes engendrait l'occurrence de plusieurs difficultés pendant le séjour, mais aussi des pertes considérables du cheptel notamment les veaux. Quant aux jours propices à la transhumance et unanimement reconnus, il s'agissait du lundi, jeudi et samedi ainsi que les 2, 8, 14, 27, 28, et 29 du mois lunaire. Le retour de transhumance était par contre privilégié le dimanche.

A ce propos, un moyen pédagogique africain semble ne pas être suffisamment mis à profit, notamment le conte, ce sur quoi Diagne (2005) attire notre attention en citant Calame-Griaule (p.12). *''Le conte ne dévoile sa vérité que de manière indirecte et pédagogique, et en tire une conclusion sur le rôle éminent du conte dans le protocole de transmission''.* Ces propos s'inscrivent en droite ligne dans l'oralité en Afrique de ses pratiques, comme de ses procédés quand il insiste sur la dimension pédagogique du conte, en rappelant la recommandation faite à Hamadi par Kaïdara au terme d'un récit initiatique Peul :

> *''Retiens bien ce que tu viens d'apprendre et transmets-le de bouche à oreille jusqu'à tes petits-enfants. Fais-en un conte pour les héritiers de ton pouvoir. Enseigne à ceux dont les oreilles bienheureuses se fixent sur une tête agréable et chanceuse'' (*p.156).

En nous resituant davantage sur les considérations environnementales, nous pourrions de nouveau invoquer le concept de compétence dans l'environnement (CE) tel que proposé par Lantermann (1976) qui la définit comme :

''*La capacité qu'a un individu de percevoir*

convenablement les éléments de son environnement qui se rapportent à ses intentions comportementales et en s'appuyant sur eux de projeter et de mener à bien des actes qu'il a lui-même déterminés, y compris la possibilité de changer les éléments de l'environnement dont il se sert pour atteindre ses buts comportementaux''. (p.556).

La société Peul est structurée depuis ses origines par l'élevage et son mode de vie est rythmé par les besoins saisonniers de cette activité ; ainsi la vache tient une grande place, non seulement dans l'alimentation et l'économie des ménages, mais aussi dans les relations sociales et dans la mythologie. La colonisation a entraîné une sorte de confusion sur l'économie pastorale. La vache fut considérée comme un animal de prestige par les occidentaux puisque chaque famille tentait d'en avoir le plus possible et refusaient de s'en séparer comme bêtes à viande, c'est-à-dire d'entrée dans une ''économie rationnelle'', de marché. Il existe quatre mariages traditionnels peuls avec quatre divorces correspondants : (i) le premier mariage est décidé par les parents ; ce mariage (*dewgal*) a lieu vers 21 ans ; (ii) le deuxième après un divorce ou un veuvage ; (iii) le troisième, le « mariage-don » (politique) (iv) enfin, le (*culnol)* ou concubinage d'un noble avec une (*kordo),* femme de condition servile.

La théorie de la résistance

Parmi les théories annoncées précédemment, nous avons celle relative à la résistance qui met l'accent et dénonce les déterminations portées par les pouvoirs publics et économiques et leur influence sur les savoirs scolaires. Forquin (1983) rappelait clairement la place importante qu'occupait la sociologie de l'éducation britannique qui s'intéressait aux problèmes de l'inégalité des chances, des obstacles à la mobilité, du gaspillage des talents et des déterminants sociaux ou socioculturels de l'éducabilité. Sa grille d'analyse fonde la pertinence de la valorisation des formes de socialisation spécifiques, facteur de pérennisation et de durabilité des groupes spécifiques. En effet, ce paradigme met en évidence l'imposition culturelle avec l'école qui passe par un curriculum implicite auquel les élèves sont soumis et qui reste le vecteur par lequel les déterminations structurelles atteignent et pénètrent la conscience (Charlier 1996).

A ce titre, la socialisation des jeunes éleveurs du Sahel et du Ferlo en particulier offre une alternative à l'intégration sociale par l'école et permet de constater comment cette société a su se maintenir et ses pratiques avec grâce au recours à une stratégie de socialisation ancrée dans des valeurs et des croyances spécifiques et en parfaite compatibilité avec les ressources du milieu. C'est ainsi que la question du détachement de l'école de son contexte socio-économique et même culturel reste posée ; elle constitue pour le Sénégal un enjeu majeur qui occupe une bonne place dans la loi d'orientation N° 91-22 du 16 février 1991, plus précisément dans son Article 2, quand elle postule :

> '*'L'éducation nationale contribue à faire acquérir la capacité de transformer le milieu et la société et aide chacun à épanouir ses potentialités en assurant, entre autres, une formation qui lie l'école à la vie, la théorie à la pratique, l'enseignement et la production, conçue comme activité éducative devant contribuer au développement des facultés intellectuelles et de l'habileté manuelle des enseignés, tout en les préparant à une insertion harmonieuse dans la vie professionnelle''.*

Ce souci politique qui replace le rôle de l'école, cherche aussi à l'adapter et contribuer à lui donner du sens aux yeux des couches sociales majoritaires. Il trouve aussi sa pertinence dans le fait de reconnaître, même implicitement, les différentes formes de socialisation qui concurrencent l'école dans certains milieux, notamment ruraux, à la recherche d'un autre type d'homme ou de citoyen. C'est ainsi que l'analyste se retrouve face à ses propres convictions sur l'interprétation de l'école comme moyen d'insertion et de réalisation sociales dans des contextes de sous scolarisation ou simplement d'inadaptation du système de fonctionnement de l'école elle-même. En effet, quelles réponses donner aux multiples questions comme : quelles sont les principales contraintes liées à l'offre d'éducation en zone pastorale ? L'éloignement et la faible densité permettent-ils d'y attirer les enseignants qualifiés ? L'insuffisance ou l'inadéquation des infrastructures éducatives, les curricula éducatifs sont-ilssuffisamment adaptés au mode de vie pastoral ? Enfin, l'absentéisme des enfants pasteurs fortement sollicités pour les

travaux de main-d'œuvre est-il compatible avec une scolarisation efficace ?

La faible disponibilité d'emplois en dehors du secteur de l'élevage combinée aux obstacles rappelés précédemment renforce les attentes vis-à-vis de la société pastorale elle-même et ses formes de socialisation.

Les théories de la résistance, comme le souligne Panait (2012) ont le plus souvent été développées par les sociologues néo marxistes anglo-saxons (Willis 1977, Apple 1982, Giroux 1983, Aronowitz & Giroux 1985, Wexler 1987). En essayant de formaliser un système théorique plus ou moins unifié sur les comportements d'opposition à la forme scolaire, ces auteurs ont eu des résultats certes intéressants, mais pas suffisamment consistants par rapport aux travaux de Bourdieu sur la violence symbolique de l'école et ses effets sur les enfants d'origine populaire. En outre, ils apparaissent aujourd'hui décalés par rapport aux nouvelles formes de domination.Il convient donc à l'analyste de questionner les nouveaux repères induits par les évolutions qui, aujourd'hui, mettent à l'ordre du jour la question de l'apparition de nouvelles références de justice sociale (Boltanski 2009, Boltanski & Fraser 2014).Ainsi, au Sénégal, la question des droits civiques avec l'institutionnalisation de la scolarisation obligatoire de l'enfant jusqu'à l'âge de seize ans, même sans le préalable d'installer l'école sur l'ensemble du territoire national reste un nouvel enjeu de débat. Les inégalités régionales en matière de scolarisation ajoutées aux différences dans la maîtrise des contenus sont autant de préoccupations qui interpellant autorités et acteurs de l'éducation.

Les revendications identitaires qui ont alimenté le terreau des théories de la résistance, à l'image des mouvements sociaux (féminisme, régionalisme, écologisme et tiers-mondisme entre autres), revêtent aujourd'hui de nouvelles formes, y compris dans le fait religieux. Charlier (2004) démontre comment en Afrique subsaharienne, l'Islam se présente comme une approche politique structurée, qui a intégré "toutes les critiques adressées à la colonisation, au déséquilibre entre les pays du Sud et du Nord, à la mondialisation" et propose une alternative concrète au travers de l'enseignement coranique. Dans une autre perspective, notamment celle d'une plus grande ouverture, on perçoit les effets considérables de la mondialisation avec son projet

d'uniformisation des valeurs et des références au grand détriment des minorités et de la diversité. Loin d'avoir anéanti les modèles spécifiques de socialisation, surtout dans les pays du Sud, le phénomène de la globalisation fait face à des formes de résistances dont l'intérêt peut très bien résider dans la recherche d'égalisation des chances à l'école. Cependant, loin de prétendre établir un bilan sur la pertinence actuelle de cette théorie, il apparaît utile de la mettre en rapport avec d'autres perspectives théoriques dont le sens renseigne quelle part sur nos préoccupations. Il s'agit entre autres, des théories partant des agents.

Les théories partant des agents

Malgré la diversité des courants en sociologie, la valeur analytique des concepts sociologiques reste toujours forte, même si nous ne prétendons pas en faire un objectif majeur dans le cadre de la présente étude. Envisagée sous l'angle de la théorie partant des agents, l'analyse conceptuelle montre que, bien qu'éclatée, cette approche sociale de l'école donne une formulation plus sociologique avec Boudon (1973) qui s'oppose à la théorie de la reproduction en ce qu'elle ne cherche pas à expliquer comment l'agrégation de comportements élémentaires compose un système finalisé. Cet auteur affirme que la compréhension d'un phénomène social passe par celle des intentions des acteurs qui participent à son avènement. La place réservée à la question de l'intérêt se mesure par la divergence assez forte relevée chez certains auteurs comme Bourdieu, Caillé et Boudon. Des évolutions récentes de la théorie des agents ont conduit à l'agencéité que Giddens (1987) repris par Long (2001) définit comme ''la capacité d'action propre aux acteurs'' c'est-à-dire comme capacité d'agir de ces acteurs mais aussi de se projeter dans leur action. Cette approche théorique a l'avantage de contextualiser et d'insister sur les valeurs sélectionnées et transmises en vue d'une reproduction sociale et culturelle. Sous cet angle, la socialisation en milieu pasteur propose une alternative à l'école et ses modalités formalisées de socialisation en référence desquelles la place et le rôle du troupeau pourraient être considérés comme un obstacle à la scolarisation.

Il faudrait rappeler que l'usage du terme agent et non de celui d'acteur impose d'insister sur le fait que l'agent est celui qui agit et ne subit pas comme le ferait par exemple un patient. Avec

le terme d'agent, *''l'analyse va porter sur la façon dont le collectif s'inscrit dans l'individu, dans ses façons de faire et de penser. C'est la problématique de l'incorporation, dont l'habitus est un des concepts clé, pour Durkheim et surtout pour Bourdieu. Il existe toutefois des versions radicales de cette perspective objectiviste dans lesquelles l'agent disparaît totalement, jusqu'à ne devenir qu'un signe passif à travers lequel lire la logique du système global''.*[91]

A ce titre, l'habitus, terme clé de cette approche, désigne des dispositions à agir déterminées par les conditions sociales de l'agent, les caractéristiques de son origine et de sa trajectoire sociale.

Il reste aussi important de ne pas négliger le capital social des sociétés pastorales qui ont su, avec le temps, nouer des réseaux dont elles tirent des bénéfices dans le cas des échanges réciproques. Replacés dans le contexte actuel de changements, les pasteurs grâce au téléphone portable et à leur mobilité sont connectés à de nombreux réseaux et suivent par exemple l'évolution des cours des marchés ; ils utilisent de nouveaux moyens de déplacement et tentent de réduire la pénibilité de leurs déplacements avec l'utilisation de véhicules 4x4 appelés ''*Opuya*'' au Ferlo sénégalais pour transporter des marchandises et, en cas d'urgence, des malades (accouchements difficiles, etc.). Ayant jadis très peu réagi aux initiatives et incitation à la scolarisation des enfants par l'Etat, les Peuls ont longtemps conservé leur mode de socialisation par une sorte de forteresse sociale par laquelle le troupeau a joué l'objet central et principe organisateur des rapports sociaux. Ainsi, en milieu pasteur, agir sur le troupeau, bien que n'excluant pas de subir ses besoins du troupeau, une tradition de maîtrise, est une valeur symbolique et pratique d'appartenance sociale.

La théorie néo-durkheimienne de Bernstein

Une mise en articulation avec Durkheim, permet de rappeler que dans sa forme générale, le lien social pour Durkheim consiste dans la combinaison de deux types de relations entre les individus et la société – l'intégration et la régulation – exprimées statistiquement par deux variables liées mais autonomes. Pour

[91] *http://socio-focales.ens-lsh.fr/IMG/pdf/notion_agent_acteur.pdf*

leur définition préliminaire, il suffit de choisir parmi les nombreuses formulations que nous en offre *Le suicide* : l'intégration désigne *'' la manière dont les individus sont attachés à la société*'', la régulation '*' la façon dont elle les réglemente* ''[92].

En référence à*la division du travail social*, intégration et régulation s'avèrent être déjà les deux composantes essentielles de la solidarité organique – la forme du lien social typique des sociétés industrielles modernes-. Pour autant, Durkheim n'hésite pas à introduire des facteurs qualitatifs dans la détermination de ce lien, comme la justice des règles ou la conscience que les individus doivent avoir de leur intégration au réseau de la division du travail, ce qui empêche de concevoir la bonne santé du lien social comme dérivant d'un simple rapport ou d'un équilibre de forces.

Un retour dans la théorie néo-durkheimienne de Bernstein, dont les travaux sont souvent comparés avec ceux de Bourdieu, laisse observer qu'il insiste sur une description minutieuse de la façon dont les différences de ''capital culturel'' influencent les chances de réussite scolaire des enfants. Le mécanisme explicatif fait intervenir le langage et la structure des relations familiales. La distinction qu'il introduit entre les ''codes restreints'' comme discours caractérisés par la rigidité syntaxique et sa pauvreté lexicale et les ''codes élaborés'' notamment le discours que l'on trouve chez les catégories supérieures et qui est marqué par une sensibilité à la structure, une recherche de raffinement qui rend le locuteur difficilement prévisible, une exploitation intensive des possibilités d'organisation de la phrase.

Si cette approche disqualifie de fait les enfants de pasteurs, elle n'en demeure pas moins révélatrice de sa négligence des richesses ou spécificités culturelles par lesquelles les sociétés d'éleveurs se socialisent. Ce qui fonde en partie a critique de cette approche par d'autres auteurs (Archer, 1981, King, 1983, ou encore Atkinson 1985) dont la plus fréquente est celle qui relève que l'œuvre de Bernstein ne s'est intéressée qu'aux structures sans chercher à voir comment à voir comment les individus

[92] *Durkheim, 1897a, p. 288. Cf. Besnard 1973; 1987, pp. 62-81; 1993a; 1993b; 1993c; 2000b.*

peuvent se les réapproprier ou résister à leur influence. On y trouve donc la réfutation voire le refus de l'hypothèse selon laquelle il existe une hiérarchie des cultures au sein d'une société donnée ; et comme le rappelle Charlier (1996) il semble que si rien ne permet de fonder la supériorité intrinsèque d'une culture sur les autres, le fonctionnement social opère des hiérarchisations aussi nettes que sensibles. (p 78).

Dans sa théorie de la socialisation (comme processus de contrôle complexe par lequel l'enfant intériorise l'ordre social en apprenant les rôles spécifiques constitutifs de son identité), Bernstein, comme le rappelle Forquin (1976)[93], distingue deux types de familles selon la forme dominante des structures d'autorité et des processus de décision. En effet, selon toujours cet auteur, dans les familles de type ''positionnel'', c'est le statut qui fonde l'autorité, les rôles sont définis rigoureusement, les liens communautaires sont puissants, les classifications et délimitations symboliques, étanches et rigoureuses. Au contraire, dans le cas des familles à orientation ''personnelle'', les décisions et les jugements dépendent des caractéristiques psychologiques des individus, les rôles sont définis de manière ouverte, le contrôle des comportements s'effectue par explication, arbitrage et ajustements. Un procédé qui favorise la conquête de l'autonomie personnelle, mais peut poser à l'individu des problèmes d'identité sociale. Cependant, loin de vouloir évaluer la richesse ou la rigidité des codes linguistiques des communautés pasteurs, nous prenons le soin de préciser que rappeler ce cadre d'analyse procède ici plus d'une commodité théorique que d'un enjeu pratique pour caractériser la socialisation par le troupeau dans le Ferlo. A ce propos, point de doute que rien que la manière d'envisager et de nommer la transhumance à travers ses multiples formes (type de transhumance, itinéraire, modalité)et la typologie des éleveurs en fonction de leur capital bétail[94], donne de bonnes

---

[93] *Forquin JC (1976) Bernstein, langage et classes sociales, codes sociolinguistiques et contrôle social. In revue française de pédagogie, 1976, vol 35, n°1, pp 44-48.*

[94] *Dans la société Peul au Ferlo, est appelé « sambas naggae », tout éleveur ayant des troupeaux de taille réduite de moins de 100 têtes (bovins et ovins confondus). Est un « djomkaké » un éleveur assez aisé, qui dispose de 100 à 200 têtes (bovins et ovins confondus). Le « Jrarga », est celui ou celle qui a des troupeaux importants, de plus de 200 têtes (bovines et/ou ovines confondus).*

indications sur le répertoire linguistique de ce milieu en tant que base sociale qui structure les modalités de communication.

Enfin, sur le plan du parallélisme entre école et troupeau, on conviendra avec Forquin, que Bernstein établit comme unité d'analyse le processus éducatif et pédagogique et, plus précisément, les formes de relation qu'il inclut qui permettent ou pas de relayer les rapports macro-sociaux dans l'école.

Un tel éclairage théorique offre une possibilité de lecture sur la problématique actuelle du choix de son destin chez le jeune pasteur de plus en plus sensible aux modèles extérieurs. Aussi, quel que soit son désir de rester au sein de la famille et de contribuer à se mettre au service du troupeau, les facteurs environnementaux agissent et rendent difficile cette option. En effet, le lien de plus en plus fort avec le monde extérieur (connexion aux marchés pour suivre l'évolution des prix des animaux et celui des aliments, la recherche d'information sur les mouvements de transhumants pour choisir la bonne destination et éviter la concentration, source de diffusion rapide d'épizooties entre autres) peut être considéré comme un facteur ''d'exposition'' du jeune éleveur. Bien que ce dernier relève encore de famille de type ''positionnel'' et de ses contraintes de dépendance sociocommunautaire, il peut relever de l'excès de confiance de penser que rester avec le troupeau est une inéluctabilité du futur pour le jeune pasteur.

La mondialisation et la diffusion du modèle démocratique dans un pays où même l'autorité religieuse désormais hésite à recourir au ''*ndigel*'' (c'est-à-dire donner une consigne ou un ordre sur le comportement à adopter lors d'un scrutin par exemple) bousculer les pratiques et s'affranchir des repères traditionnels devient plus aisé. Il est désormais perçu comme légitime d'envisager l'intégration sociale et familiale non plus comme une exclusivité de la proximité avec le troupeau et de la quotidienneté des efforts à ses services, mais plutôt par d'autres formes de travail.

Enfin, la liste est clôturée par le « gallo », qui est l'éleveur qui a du mal à estimer son troupeau.

3. Méthodologie et protocole d'enquête

La démarche utilisée dans la présente étude a alterné entretiens individuels et *focus group*, et a concerné soixante-trois campements et cent quarante-sept pasteurs, appartenant tous au Ferlo et une partie de la vallée du fleuve Sénégal. Pour une plus grande consistance dans les informations et une triangulation, nous avons exploité une partie des données tirées d'enquêtes précédentes effectuées dans le cadre du PPZS. Ainsi, l'essentiel du matériau mobilisé ici provient d'enquêtes menées dans le cadre d'une recherche aux fins de publication sur la question de la socialisation juvénile en milieu pastoral, sans oublier l'importance du rapport au changement des éleveurs ; d'autres enquêtes antérieures, dans la même zone, ont été sollicitées. Par conséquent, la dimension comparative entre les types de mobilité des jeunes du Ferlo et de la Vallée du fleuve Sénégal (Bakel et Kidira) est alimentée par deux séries d'enquêtes, espacées dans le temps. Une première série d'enquêtes de terrain en 2012-2013 dans le cadre d'une recherche sur les dynamiques socio-économiques des sociétés riveraines du fleuve Sénégal et de son affluent la Falémé ; ensuite une deuxième enquête sur les mêmes sujets en 2015 pour compléter certains aspects et vérifier quelques items spécifiques à la perception de l'école et approfondir le positionnement de la socialisation centrée sur le troupeau et son rôle.

Les enquêtes concernaient non seulement le thème de la mobilité, mais surtout ses effets, modalités et caractères de socialisation des jeunes. C'est bien après ces considérations que l'ampleur de l'émigration et ses incidences sur les activités agricoles sont pris en compte. Dans le Ferlo, les enquêtes ont couvert trois sites de la région agropastorale du Sénégal. Le choix des sites répondait à la problématique du rapport au changement, en général. Il n'y avait donc pas d'hypothèses ni de présupposés sur les styles de mobilité selon les situations géographiques.

Il s'agit de :

- Boulal, forage et zone d'élevage à proximité d'une route nationale goudronnée, à 20 km de Dahra, principal marché régional de bétail, dans la région de Louga ;

- Tatki, forage et surtout site assez représentatif des activités pastorales. Sa proximité de la vallée du Fleuve Sénégal est une de ses caractéristiques, avec un mode de vie qui reste marqué par la mobilité des troupeaux ;
- Colonnat, situé dans le delta du Fleuve Sénégal, à proximité de Richard-Toll, à la fois une zone d'élevage et de cultures irriguées.

Dans chaque site, l'étude a retenu le campement comme unité de résidence regroupant dans la concession plusieurs ménages apparentés, ayant-droits d'un troupeau collectif de bovins; elle peut aussi regrouper plusieurs ménages apparentés, autonomes et gérant leur propre troupeau. Cette méthode d'enquête par immersion a permis de saisir les pratiques quotidiennes et les changements en cours, à partir d'observations, de participation aux tâches, d'entretiens formels et informels d'interlocuteurs vivant dans le même campement. Les difficultés de gestion des biens collectifs se sont révélées dès les premières observations.

Enfin, dans une perspective plus globalisante, Peraya (1999) considère :

> ''*… un dispositif est une instance, un lieu social d'interaction et de coopération possédant ses intentions, son fonctionnement matériel et symbolique enfin, ses modes d'interactions propres. L'économie d'un dispositif – son fonctionnement – déterminée par les intentions, s'appuie sur l'organisation structurée de moyens matériels, technologiques, symboliques et relationnels qui modélisent, à partir de leurs caractéristiques propres, les comportements et les conduites sociales (affectives et relationnelles), cognitives, communicatives des sujets''*. (p. 153).

La méthode de traitement et d'analyse des informations recueillies a combiné techniques quantitatives et analyse qualitative avec un recours, par moment, à l'analyse de contenus et au récit de vie.

Si l'analyse de contenus est intéressante comme procédé de traitement des informations recueillies, quelques précisions sur sa caractérisation s'imposent. Qu'entend-on par analyse de

contenu ? Une première précision est fournie par Moscovici (1968) selon qui :

''Tout ce qui est dit ou écrit est susceptible d'être soumis à une analyse de contenu »[95]. Rappelons-le, l'analyse de contenu est définie comme "*une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication*". La définition la plus connue, postule que l'analyse de contenu soit : "objective", "exhaustive", "méthodique" et "quantitative". L'analyse de contenu est également perçue par Mucchieli (2006, p.7) comme étant :

> "*L'examen objectif, exhaustif, méthodique, et si possible, quantitatif, d'un texte (ou d'un ensemble d'informations, en vue de tirer ce qu'il contient de significatif par rapport aux objectifs de la recherche*".

L'outil analyse de contenu a fait l'objet d'une abondante littérature qui a largement contribué à relever son intérêt. Malgré ces multiples possibilités d'usage, ces méthodes quantitatives présentent des limites, surtout quand il s'agit d'analyser des questions reliées à des niveaux des interactions (Meyer, 2004).

Quant au récit de vie, il est donc une synthèse globalisante d'une histoire singulière contextualisée dans l'histoire familiale, sociétale, culturelle, et parfois dans la grande Histoire. Il s'agit de solliciter l'individu pour qu'il raconte un fragment de sa vie dont la temporalité est variable, puisque qu'il choisit lui-même la période d'où son récit débute. Le récit n'est pas toutefois synonyme de monologue car se construisant au travers d'un entretien et de questions de reliance.

4. Résultats et discussions

L'analyse des résultats d'enquêtes s'est faite avec comme toile de fond les changements à la fois nombreux et critiques qui affectent le Ferlo dans son ensemble. Sous cet angle, l'un des moyens d'appréciation les plus pertinents est la mobilité comme pratique et valeur de l'élevage local. Longtemps soumis au feu des critiques les plus virulentes, cette pratique a su résister et traverser le temps en offrant des preuves d'efficience dans l'utilisation des ressources pastorales, rares et variables. Pour

[95] *Moscovici (1968) (L'analyse de contenu : Etat des lieux et présentation d'une méthodologie des interactions synchrones à distance. para. 1.)*

rendre compte des enseignements tirés des enquêtes, l'article est organisé en deux points majeurs. Un premier point qui caractérise le troupeau dans son rôle social et un second qui replace la mobilité dans le jeu des réseaux et de la rationalisation de l'usage des ressources.

Le troupeau : un élément organisateur des rapports à l'espace

Si le concept d'espace se différencie de ceux de territoire et de lieu, la mobilité des pasteurs telle qu'exigée par le troupeau, selon ses besoins, révèle que ces trois concepts contribuent chacun à sa manière à aider à mieux appréhender les rapports des pasteurs à leur environnement global. En effet, le concept d'espace renvoie au support sur lequel se projettent les attentes de l'être humain, l'ensemble des dimensions dans lesquelles se déroulent ses actes, ses représentations, ses relations et ses sensations. Pour satisfaire les besoins du troupeau et assurer la reproduction sociale du groupe, les pasteurs ont toujours rythmé leur vie en alternant les mouvements aller et retour au campement à travers la transhumance. Ce mouvement régulier atteste de la place du troupeau qui, plus qu'un objet d'échange, est devenu un objet social permettant d'établir un réseau solide de relations avec d'autres groupes sociaux. C'est de ce point de vue que la mobilité pastorale est à la fois une stratégie spatiale qui permet de pallier, dans un contexte d'exploitation de ressources incertaines, l'imprévisibilité et la dispersion de ces celles-ci. Les déplacements sur des parcours de zones semi-arides et arides assurent la survie des milliers de troupeaux et l'équilibre de ces systèmes sociaux (Scoones, *ibid.* ; Alive/LEAD, 2007 [96]). L'organisation, c'est-à-dire la gestion et la planification des déplacements, est une tâche déterminante pour le maintien d'un effectif de troupeau qui puisse assurer la durabilité d'un mode de production ; elle exige la participation de tous les membres du groupe familial. Le collectif familial, en société pastorale, sécurise des moyens de production, perpétue une identité professionnelle fortement imbriquée à une identité sociale. Ainsi, étudier le rapport des jeunes à la pratique de l'élevage dans le

[96] *Note d'orientation stratégique Alive /LEAD rédigée par Nikola Rass, Cees de Haan et Stephen Sandford, 2007.*

Ferlo implique de prêter attention aux conditions d'exercice de la mobilité pastorale.

Dans le Ferlo, la pratique de l'élevage correspond en majorité à une activité familiale. De fait, distinguer ce qui relève du rapport individuel au travail de ce qui relève du rapport à l'organisation sociale n'est pas aisé, tant les enjeux sociaux, économiques, individuels et collectifs sont imbriqués en exploitation familiale (Verschuur et al, 2013). De même, le travail des éleveurs propriétaires n'est pas rémunéré. L'élevage de bovidés est un des marqueurs identitaires du groupe social peul et le lien par lequel l'identité sociale des Peuls coïncide avec l'identité professionnelle d'éleveur. La détention et l'entretien des animaux sont des critères de définition du « Peul », ils entraînent presque systématiquement une revendication d'identification au groupe ethnique. L'identité professionnelle d'éleveur sert aux Peul à prouver leur *foulanité*. Les liens étroits entre les Peul et le bétail sont abondamment relatés dans la littérature anthropologique (Riesman, 1974 ; Baroin 1981 ; Toure, 1991, Santoir, 1983 ; Bonfiglioli, 1990 ; Seydou et al, 2005 ; Ba, 2009 ; Ancey & al, 2009).

Des valeurs enchâssées

Il existe une panoplie de façons d'agir pastorales incorporées par les éleveurs dès les premières socialisations au sein des familles. La littérature anthropologique (Issa et Labatut, 1974 ; Dupire, 1981 ; Seydou, 1989) fournit un ensemble d'éléments définis comme des marqueurs identitaires des éleveurs peuls : la langue (*Fulfuldé*), un code de conduite (*Pulaaku*) et la pratique de l'activité d'élevage (*Ngaynaka*). Ce dernier marqueur atteste de l'importance, à la fois, symbolique, sociale et économique du bétail chez les Peuls du Ferlo. L'organisation sociale est ainsi structurée autour de la propriété et de l'entretien du bétail dans les familles d'éleveurs. Cette organisation sociale qui définit le rôle de chacun évolue avec les dynamiques des rapports des individus aux marqueurs précités. Pour rappel, cet article insiste sur le rapport au travail pastoral en tant que modalité de socialisation juvénile. Très tôt, le jeune Peul est préparé à agir sur la base de valeurs telles que l'honneur, la

fidélité et le courage souvent orienté vers la bravoure. Ainsi, comme le rappelle Bâ[97] :

> *''Un enfant Peul grandira dans une double fidélité : à un véritable code de l'honneur et à un total respect de la volonté maternelle. Le jeune peul, nourri du récit des hauts faits de ses ancêtres, devra régler sa conduite d'après un code moral exigeant ; il y aura donc des choses qu'un peul bien né refusera de faire. Après l'honneur, voici la seconde partie du diptyque : la mère. Un peul peut désobéir à son père, jamais à sa mère. La règle est absolue''.*

Certains lecteurs occidentaux s'étonneront peut-être que des gamins d'une moyenne d'âge de dix à douze ans puissent tenir des réunions de façon aussi réglementaire et en tenant un tel langage. C'est que tout ce que nous faisions tendait à imiter le comportement des adultes, et depuis notre âge le plus tendre le milieu dans lequel nous baignions était celui du verbe. Il ne se tenait pas de réunion, de palabre ni d'assemblée de justice (sauf les assemblées de guerre ou les réunions des sociétés secrètes) sans que nous y assistions, à condition de rester tranquilles et silencieux. Le langage d'alors était fleuri, exubérant, chargé d'images évocatrices, et les enfants, qui n'avaient ni leurs oreilles ni leur langue dans leur poche, n'avaient aucune peine à le reproduire. Les règles étaient-elles aussi empruntées au monde des adultes. La vie des enfants dans les associations d'âge constituait, en fait, un véritable apprentissage de la vie collective et des responsabilités, sous le regard discret mais vigilant des aînés qui en assuraient le parrainage''.

Diop (2000) dira d'ailleurs que ''*le système des castes est né d'une division du travail, mais sous un régime politique avancé, monarchique, car on ne trouve jamais de castes sans noblesse*''.

Cependant, il est fort probable que la spécialisation dans le travail qui a abouti à l'exercice du métier par héritage dans le système des castes à l'échelle familiale et individuelle, soit élaborée depuis l'organisation clanique ». Si nous prenons comme exemple le milieu wolof pour mieux appréhender le système des castes, on note une stratification composée de *Gèèr*

[97] *Bâ, AH. Amkoullel l'enfant ›Peul.*

ou nobles et de *ñeeño* de caste inférieure. Précisions que terme caste est assez élastique. Dans cette même ethnie wolof, les *ñeeño* sont, en fonction de leurs activités, de divers ordres : *Guéwel* (griot), *Tëgg* (forgeron, bijoutier), *Uudé* (maroquiniers) etc.

Avec le développement personnel de l'enfance à l'adolescence, l'intégration progressive des valeurs suite à l'éducation socio-familiale, la maîtrise des techniques de conduite du troupeau se fond dans les dynamiques du rapport au travail des éleveurs. Ces dernières prennent racine dans la structure juridique de copropriété du troupeau et dans les contraintes pratiques des conditions de vie. Le troupeau en tant qu'objet social est, dans la plupart des cas, un agrégat de plusieurs animaux appartenant à des individus distincts dans le campement. Il serait donc inexact de considérer le troupeau comme un bien commun, car c'est avant tout un assemblage de biens individuels où chaque ayant-droit dispose officiellement de droit inaliénable sur sa part, même si le chef de campement est maître de la gestion technique et économique de l'ensemble. La mutualisation des moyens de production est une réponse à l'incertitude climatique et économique pesant sur les ressources alimentaires du troupeau et de la famille. Ce fonds collectif individualisé traduit la contribution du groupe collectivement à la formation du jeune éleveur à qui on donne les moyens d'exercer et de consolider ses talents de berger digne de confiance avec une aspiration légitime d'une socialisation réussie.

Dans cet environnement psychosocial, s'émanciper localement par l'élevage de petits ruminants (chèvres et moutons) astreint à la mobilité pastorale devient presque une pratique religieuse, source de résistance et de résilience. En effet, la présence physique d'individus vivant d'élevage dans les zones comme le Ferlo, confrontés à des risques de tout genre, empêche de croire à la fin du pastoralisme. En prêtant attention aux dynamiques concourant à la continuité du mode de vie, des éleveurs, même jeunes, s'approprient la tâche de perpétuer la pratique de l'activité, par pure conviction pour certains, par refus de se faire marginaliser pour d'autres. Dans tous les cas, cela signifie une vision du travail pastoral socialement acceptée et, du coup, un rapport au travail souvent sublimé. Pour ces éleveurs ou ces bergers, le travail en élevage est un exercice noble et il est vanté (Wane et al, op cit.).

En outre, la tendance actuelle des jeunes éleveurs à convertir leur part du troupeau bovin en troupeaux de petits ruminants pourrait témoigner d'un processus de conversion. Ces animaux à cycle court sont un moyen de faire face à l'impact des chocs climatiques ou de situations économiques difficiles qui déciment les troupeaux de bovins. Les petits ruminants sont plus rapides pour reconstituer un troupeau car ils se commercialisent facilement. Ainsi, en plus d'être une stratégie de reconstitution du troupeau après une crise, ce type d'élevage permet l'autonomie des cadets sociaux par une meilleure intégration au marché avec une nette facilité de commercialisation (Ancey & al, 2009). Lesdits cadets, notamment les femmes et les jeunes, ont trouvé dans l'élevage de petits ruminants le moyen le plus rapide et le plus facile d'avoir une autonomie financière.

Une telle stratégie semble courante dans la zone, dans tous les campements, les jeunes et les femmes tentent de remplacer une partie de bovins en moutons, ils sont ainsi propriétaires de ces troupeaux de petits ruminants. Le contrôle de la vente du gros bétail étant géré par les hommes « ainés sociaux » permet à cette catégorie sociale de garder la mainmise sur ces animaux. Cette gestion des bovins échappe ainsi aux jeunes et aux femmes, qui cherchent à avoir une autonomie. Cette stratégie individuelle a une portée de changement social, en leur permettant à la fois d'accroître leur autonomie et d'être aussi dans un rapport plus égalitaire pour les femmes avec les hommes pour les jeunes avec les plus âgés.

Éthique et propriété animale

L'éthique dans une acception positive vise à définir ce qui est bon, entendu comme ce qu'il est juste de faire, pour soi comme pour les autres (Lallau et Dumbi (2007) [98] ; ce qui équivaut à peu près aux propos de Boudon selon qui, l'éthique répond à la question *quoi faire pour bien faire* ? En rapport avec ces considérations, convient-il de rappeler que posséder du bétail est un trait caractéristique du Peul du Ferlo, une marque identitaire d'appartenance au groupe social. Ainsi, au même titre que chez Weber, l'esprit du capitalisme a constitué le fondement

[98] *Lallau, B et Dumbi, C. Du capital socialà l'agencéité. Essai sur les capacités à l'action collective des agriculteurs urbains de Kinshasa. In Repenserl'action collective : une approche par les capabilités. Sous la direction de Jean-Luc Dubois, Anne –Sophie Brouillet, Parul Bakhshi, Chantal Duray-Soundron. 2007.*

de l'Occident moderne grâce à la signification religieuse revêtue par le travail, la volonté de posséder et de pérenniser un patrimoine sur pied est une valeur principale du Peul du Ferlo.

Cette mystique de la propriété du bétail comme élément identitaire et d'appartenance communautaire inséparable d'une professionnalisation réussie, rappelle la doctrine calviniste du dogme du double décret, [99] rencontre des difficultés dans un environnement incertain où les éleveurs doivent se protéger contre les risques de vol de bétail, les nombreux aléas et la rareté des ressources, les crises alimentaires, la mise en commun des moyens de productions, en l'occurrence la force de travail et le troupeau, peut se révéler judicieuse. La volatilité des prix et la difficile maîtrise des marchés font que les éleveurs s'intéressent de plus en plus au marché (Kerven, 1992) et opèrent des arbitrages entre les nécessités immédiates et les besoins de moyen terme. Le gros et le petit bétail assurent des fonctions nutritionnelle (par l'autoconsommation du lait), économique (pourvoyant de la trésorerie, ou une assurance) et sociale (constituant un patrimoine mis en circulation à l'occasion des naissances, des mariages et des décès, mais aussi parfois sous forme de prêt à des proches dans le besoin).

Par conséquent, une commercialisation ''mesurée'' est raisonnable et prudente : il est important de pouvoir s'insérer dans le marché tout en conservant un certain cheptel, en réserve, afin de parer certains risques. Le nombre de têtes d'animaux possédées est le critère majeur pour déterminer le statut social des membres de la communauté ; ainsi au Ferlo, est appelé « S*amba naggae* », tout éleveur ayant un troupeau de taille réduite n'atteignant pas les cent têtes (bovins et ovins confondus). Est un « *Jomkaké* » un éleveur assez aisé, qui dispose de cent à deux cents têtes (bovins et ovins confondus) ; ensuite bénéficie du titre de« *Jarga* », celui ou celle qui a un troupeau important de plus de deux cents têtes. Enfin, la liste est clôturée par le richissime « *Gallo* », qui est l'éleveur qui a tout simplement du mal à dénombrer le nombre de têtes qui composent son troupeau. Une telle possession traduit le nombre de personnes qui dépendent de

[99] *Selon Calvin, le fidèle calviniste va alors chercher dans son activité professionnelle les signes de sa confirmation : la réussite dans la recherche des richesses lui semblera être le témoignage de son statut d'élu.*

ce patrimoine y compris les salariés que sont les bergers mobilisées pour s'occuper du troupeau.

La prise en compte de ces différents éléments doit s'accorder avec la place et le rôle de l'autorité dans la mesure où le mode de vie au Ferlo repose sur la copropriété du bétail, en impliquant des arbitrages qui peuvent créer des tensions. Les modes d'organisation et de gestion de biens collectifs ont leurs avantages et leurs inconvénients, comme le montrent les principaux modes familiaux de gestion identifiés au Ferlo selon la composition du troupeau (Ancey & al, 2008). Dans des modes de gestion centralisée par le chef de campement ou déléguée à un parent, le chef de famille garde l'autorité et prend seul les décisions relatives à la conduite et à la gestion économique du troupeau.

Si, dans ces exemples, la gestion centralisée semble permettre un bon épanouissement des animaux, elle entrave la plupart des jeunes éleveurs aspirant à plus d'autonomie et de marge de manœuvre dans la gestion de leur bétail. Ces analyses sur les modes de gestion des troupeaux et leurs incidences sur le manque d'autonomie des jeunes peuvent être complétées par des constats similaires sur des groupes sociaux *Soninké*de la haute et moyenne vallée du fleuve Sénégal. Pourtant, force est d'admettre que le manque d'autonomie n'est visiblement pas un obstacle à l'accès à la propriété, même en âge relativement jeune dans la mesure où l'émancipation locale à partir de l'élevage de petits ruminants est idéalisé, tel que le montre le cas de Samba (Diao et al. 2013) :

Samba est un jeune fils d'éleveurs**.** Âgé d'une vingtaine d'années, il est le fils que tout le monde (les personnes âgées) apprécie dans le campement. Il symbolise pour ses parents l'enfant qui a réussi. Très intéressé par l'élevage, il est toujours derrière le troupeau. Une bonne partie du troupeau de bovin lui revient, hérité de sa mère, il est le seul à ne pas avoir vendu sa part parmi ses frères. Il est salarié depuis deux ans dans le Saloum, une région qu'il a découverte en s'y rendant pendant la transhumance avec son frère. Il y travaille comme berger pour des éleveurs sédentaires (en 2008). Ses salaires sont épargnés et gardés par son père pour la constitution du troupeau de petits ruminants qu'il a commencé à acquérir. Il est persuadé que sa vie est en milieu pastoral, à Tatki, et trouve du plaisir à travailler en tant que berger. Son rapport au travail pastoral n'est en rien conflictuel, ne relève d'une quelconque obligation, sachant que son frère a décidé de se détourner de ce type de travail et assume sa position.

La mobilité face à son avenir : entre tradition socialisante et appel d'ailleurs

Le pastoralisme, à la fois, mode de production animal extensif (fondé essentiellement sur la prédation de masses bio végétales, d'eaux naturelles, d'éléments minéraux), civilisation et culture, se retrouve confronté à des tendances lourdes. Parmi celles-ci, la dérégulation du fonctionnement des parcours traditionnels, des circuits d'approvisionnement et de tous les rapports à l'espace (situations, charges humaines et animales, mobilité géographique, distances, équilibres contraintes-avantages, etc.). A la base, la forte demande (publique et privée) en terre neuves, l'artificialisation désordonnée de l'environnement naturel, l'urbanisation massive, la croissance démo-spatiale, le productivisme au niveau de tous les axes du développement. Tout s'emballe, bousculant modes de vie,

pratiques pastorales, niveau et bilan de suffisance alimentaire ou sociale, systèmes de ressource…

Sous le poids des changements dont certains affectent pleinement les activités pastorales, les jeunes pasteurs restent timorés et n'hésitent plus à regarder autour d'eux. Sensibles donc à l'appel de la modernisation et confrontés de plus en plus à des obstacles au bon exercice de l'activité à laquelle ils s'identifient le plus, socialement et culturellement, la tentation d'explorer d'autres nouvelles formes de mobilité professionnelle prospère.

Une exploitation de travaux consacrés aux migrants du Ferlo montre qu'ils s'accordent généralement sur l'organisation et la préparation du projet migratoire des jeunes pasteurs, plus particulièrement ceux qui partent ou envisagent de partir à Dakar. Ces migrants « *aniankobé* » seraient révélateurs du rapport actuel à la sécurisation et au changement dans la société car ils sont porteurs de stratégies familiales de production, de diversification, d'épargne et de tentatives individuelles d'émancipation (Manoli & Ancey, ibid.). Nous donnons ici à voir la situation de ceux qui peaufinent leurs projets de migration. Cette migration vers la ville est une tentative manifeste à Tatki, là où l'élevage est largement pastoral, la recherche d'eau problématique, la disponibilité de pâturages compromise par l'irrégularité des pluies. Un jeune éleveur qui prépare son départ exprime son malaise ainsi :

> *'' Je me pose énormément de questions et je peine à trouver mon sommeil chaque soir, tellement l'avenir me semble incertain ici. Il n'y a pas plus fatigué que l'éleveur du Ferlo. Aujourd'hui je reste ici pour mes parents qui ne songent pas une seconde quitter cet endroit. Mon grand frère avec qui je partage le troupeau est établi à Dakar avec sa femme et ses enfants et a trouvé un autre métier (boutiquier). Chaque jour au téléphone je le menace de vendre tout le troupeau pour m'investir ailleurs''.*

Cet exemple illustre le désespoir de certains jeunes quant à l'avenir de l'élevage pastoral dans ces conditions. Pour ce jeune, l'élevage n'est pas le métier dans lequel il s'épanouit, seul le lien familial le retient encore dans le milieu, pour soutenir ses parents et entretenir le troupeau de son frère. On sent également la charge psychologique qui est la sienne face à l'incertitude de l'élevage

dans cette région. Au moment où nous tenions cette discussion, le forage était en panne, faute de carburant. Ce jeune qui est actif dans le comité de gestion du forage, avait passé toute la journée à faire le compte des cotisations des éleveurs pour la facture de gas-oil, à trouver un crédit pour payer cette facture et à chercher de l'eau pour sa famille et pour ses vaches assoiffées vu le peu d'eau qui restait dans la cuve du forage et la longue file d'attente des éleveurs qui voulaient en profiter. Pour ce jeune éleveur, le lien familial l'oblige à s'occuper du troupeau, mais on suppose que l'envie de s'essayer à autre chose prendra le dessus, comme il aime à le répéter à son frère.

Quelle place pour l'école

Si la scolarisation des enfants de pasteurs a toujours rimé avec difficultés, il est de plus en plus constaté une volonté soutenue des pouvoirs publics et des organisations de la société civile (associations de développement, collectivités locales et ONG entre autres) d'agir dans le sens de faciliter l'accès à l'éducation au plus grand nombre. C'est ainsi qu'avec le Programme Décennal pour l'Education et la Formation (PDEF), les politiques éducatives ont connu divers changements sous l'impulsion d'une série de fora et de rencontres internationaux, régionaux et nationaux. C'est dans le contexte de mise en œuvre de ce Programme, que l'Etat du Sénégal a obtenu l'appui du PNUD sur le "suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement". L'objectif principal est d'assurer une éducation de base à tous d'ici à 2015 tout en accélérant le taux d'alphabétisation des 15-24 ans.

Les pasteurs trouveront dans ce choix politique un motif de satisfaction, eux qui imputent à l'ignorance les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent comme, entre autres, leur marginalisation dans le débat du développement du pays. Comme le rappelle Gaye, (2013, p.82)[100], les pasteurs reconnaissent en grande majorité que leurs enfants désirent aller à l'école et méritent d'être appuyés pour un accès équitable à l'éducation. Plusieurs raisons fondent ce désir, plus particulièrement : (i) la possibilité d'avoir une ouverture sur le monde extérieur ; (ii)

---

[100] *Gaye, ID. (2013). La perception de l'école chez les pasteurs par la modernisation de l'élevage : échographie d'un partenariat autour d'une innovation dans la vallée du Fleuve Sénégal* ***I****n la revue Liens n°16,pp 66-90.*

l'acquisition de connaissances permettant de développer l'élevage et les activités connexes ; (iii) les capacités à initier et à mettre en exécution des projets pour développer leur activité et améliorer leurs conditions de vie et (iv) la disposition de compétences requises pour aider leurs parents dans la gestion du troupeau et la modernisation de l'activité en général.

De telles raisons, aux yeux des pasteurs, sont porteuses de changement et méritent soutien du point devue des parents (90% des enquêtés).Un soutien qu'ils attendent des autorités nationales, des élus locaux et des partenaires au développement. Seule une faible minorité trouve la scolarisation des enfants non-conforme à leur tradition car, selon les tenants de cette opinion, toute tentative de scolariser les enfants se traduirait par un détournement de ceux-ci des activités rurales, ce qui menacerait leur mode de vie qu'ils ont tant réussi à sauvegarder à travers les âges. Cette fraction est aussi celle qui semble la plus fataliste quant à l'amélioration non désintéressée de l'élevage. Cette position qui n'est pas nouvelle, traduit la crainte de tomber dans le piège du projet sédentariste encore cher à l'Etat, à leurs yeux.

La chaîne de contraintes de tous ordres, y compris celles d'exercer la mobilité, pousse les jeunes à explorer d'autres voies comme la migration vers la ville. En effet, l'émancipation des jeunes passes par l'exode, migration rurale-urbaine ou émigration (hors du Sénégal), comme le montre la comparaison des formes d'organisation des familles pastorales du Ferlo et des familles agropastorales de la vallée du Fleuve. Une socialisation par la professionnalisation ou une professionnalisation par la socialisation ? En référence à la sociologie du travail, la mobilité pastorale occupe une place importante dans les tâches d'entretien des troupeaux extensifs.

Une socialisation par le travail à l'épreuve des changements

Le troupeau, dont la reproduction est une valeur cardinale chez le Peul, est en même temps un objet d'occupation et de valorisation du temps ; passer du temps avec le troupeau, c'est apprendre à connaître son milieu, sa société ainsi que les rapports sociaux entre catégories sociales dont la distinction s'établit sur la base du nombre de têtes d'animaux possédées. Au regard de telles valeurs, décider de quitter sa famille et le troupeau, pour tenter de se réaliser autrement que par l'élevage, est un choix risqué pour

le jeune Peul. En effet, des expériences de migration non réussie contribuent à renforcer la volonté de rester chez les jeunes et à développer la peur de l'incertain. Aussi, comme le rapportent Diao et al (2013), l'élevage, semble-t-il, représente à la fois le refuge quand les tentatives de se réaliser dans d'autres activités ne réussissent pas, ou quand le cours de la vie les oblige à s'y consacrer. Pour ceux qui reviennent après avoir exploré d'autres possibilités, il ne s'agit pas de revenir uniquement pour entretenir du bétail, mais entretenir une famille. Le retour et l'ancrage se justifient plus sur un registre social et affectif familial que par un lien affectif au troupeau ou pour un positionnement professionnel par rapport à l'activité d'élevage. L'expérience du jeune Ousseynou est un récit de vie qui en dit long sur les tentatives non abouties de prendre de la distance vis-à-vis du mode de vie pastoral :

> Ousseynou, jeune homme de 28 ans, vit dans le campement à temps partiel. Sa femme, qui est une cousine, vit par contre constamment ici. Il ne se dit ni éleveur, ni autre chose, mais il est sûr qu'il ne sera pas vu comme éleveur par les autres, même s'il est encore parmi eux. Ses études à l'école française ne s'étant pas terminées comme il le souhaitait, il court toujours derrière le concours d'entrée à l'école nationale de formation des instituteurs. Il s'est essayé à plusieurs métiers, d'animateur dans un jardin d'enfants, à l'accompagnement de touristes. Aujourd'hui, il est sous la tutelle économique de ses parents et il ne participe pas aux travaux d'entretien du troupeau. Il en veut à ses parents qui selon lui ne l'ont pas assez aidé pour qu'il réussisse dans son choix. Il ressent sa marginalisation. Son discours est amer et plein d'humour sur la façon dont il est perçu dans ce milieu et dont il perçoit les gens. *« Ici, je caractérise l'échec avec mon pantalon, je connais comme eux les pratiques d'élevage, mais personne ne me fait confiance, et pour eux c'est pire encore quand à mon âge on n'a pas deux ou trois moutons, ni femme, ni enfant* (sur un ton très

ironique)*, heureusement, j'ai une femme !* (Mais on constate que les relations avec son épouse sont très tendues). *Je sais que je ne m'épanouirai pas ici* » « *je suis allé à l'école et je voulais y rester, mais je n'ai pas eu le soutien qu'il fallait* ». Ses parents à coté qui l'écoutent me parler rient tous deux de son discours, qui est très touchant sur son envie de réussir ailleurs. Il tente plusieurs expériences après trois tentatives de préparation du concours d'entrée à l'école de formation des instituteurs, il a travaillé comme animateur à la case des tous petits de Dagana (la ville la plus proche de son forage, au nord du Sénégal).

Ainsi la question de la migration comme force d'individuation soulève d'autres interrogations. Qui a la force de partir ? Comment est socialement différenciée la force d'individuation ?

Dans le contexte du Ferlo, la mobilité sociale entendue comme relevant des changements de statut social des individus au cours du temps et de sa variation pour ne pas entretenir une reproduction sociale, est plus que problématique. Une situation qui s'explique par la rareté des opportunités autres que le troupeau et qui exprime, par la même occasion, une sorte d'inégalité de chance entre les jeunes de la société pastorale et ceux des autres groupes sociaux. Au-delà de l'individuation qui est un processus de différenciation ayant pour but de développer la personnalité individuelle, c'est la « réalisation du soi », ou « réalisation de soi-même » Yung (1964), l'affirmation de soi et son insertion sociale par d'autres voies qui est un rêve que caressent de plus en plus de jeunes éleveurs. Les mirages de la ville et l'appel de l'école exercent une attraction de plus en plus forte renforcée par les télécommunications et le contact avec d'autres groupes sociaux, lors de la transhumance. En effet, si le mode de vie pastoral semble bien s'accommoder des changements et de la modernisation en usant des outils nouveaux comme le téléphone portable qui permet de s'informer à distance sur plusieurs aspects facilitant, même par endroit, le métier de pasteur d'une part, les mutations spatiales et l'urbanisation rapide réduisent de plus en plus les possibilités de déplacement des troupeaux, d'autre part. Un tel phénomène de coincement

progressif est aussi amplifié par l'arrivée massive de l'agrobusiness qui mobilise des dizaines, voire des centaines de milliers d'hectares souvent déduits des pâturages pour l'agriculture commerciale.

Des cas emblématiques de la zone du Ferlo et de la vallée du fleuve Sénégal sont nombreux, depuis la Compagnie Sucrière du Sénégal (CSS)installée au début des années 1970 et spécialisée dans la culture de canne, jusqu'à SenHuile-Senethanol, le plus souvent à travers des modes ou processus d'acquisition foncière souvent marqués par de multiples tensions et incompréhensions pour se révéler source de frustrations et d'oppositions multiples. Il faut aussi rappeler l'effet non négligeable des politiques foncières qui ont longtemps considéré l'élevage comme une modalité de mise en valeur marginale comparée à l'agriculture et qui ont conduit à une sorte de précarisation de l'élevage quant à l'accès aux ressources naturelles en général.

Dans ce faisceau de complexités, le pastoralisme s'organise et se réorganise pour s'adapter grâce à ses propres ajustements à la fois politiques, en investissant les espaces de gouvernance foncière locale, et socioéconomiques, par des initiatives pour faciliter l'accès aux opportunités, une stratégie qui s'appuie sur l'arrimage à des réseaux régionaux comme cadre d'action et de revendications :

> *Si les éleveurs pasteurs se sont structurés à des échelles locales et nationales depuis plusieurs décennies, leurs organisations tendent à se renforcer, et ce notamment au niveau régional, au travers de la mise en place de réseaux régionaux. Ce mode de structuration est d'autant plus pertinent que la problématique pastorale doit être approchée à l'échelle sous régionale pour prendre en compte une de ses principales caractéristiques : la mobilité via la transhumance transfrontalière*.[101]

[101] *Le pastoralisme en Afrique subsaharienne : connaître ses atouts, comprendre ses enjeux, agir pour sa durabilité. In Inter-réseaux-développement rural, vol n°5, 2012.*

Le troupeau reste encore un objet social autour duquel continue de s'organiser la vie ainsi que la reproduction sociale que certains jeunes tentent de remettre en question avec des fortunes diverses. En effet si certains jeunes qui ont pris leur distance par rapport au campement et à la famille ont pu s'affranchir totalement de la socialisation par le troupeau et se retrouver dans d'autres sphères d'activités, en revanche d'autres (les plus nombreux sans doute) se sont abstenus de franchir le pas, cela pour l'honneur et la culture peul. Est-ce par conviction ou plutôt par peur du risque ? Les avis sont forcément partagés, chacun pourra y aller de son point de vue, sans réussir à convaincre l'autre, tant les perspectives de réflexion sont larges avec l'avantage pour certains de compter avec l'intérêt de conserver la diversité culturelle et des pratiques traditionnelles. Il est évident que rapprocher ces deux positions est moins évident, tant le retour de ceux qui ont réussi leur départ pour se réinvestir leur expérience et ressources dans le troupeau est rare ; ce constat est souvent avancé comme un facteur d'inertie majeur à la modernisation du pastoralisme et explique son maintien dans l'archaïsme.

Conclusion

Une réflexion sur les types de socialisation juvénile, alternatives à l'école, offre de multiples modalités comme celle du Ferlo sénégalais construite autour du troupeau. Si d'une part, les contraintes à l'implantation solide de l'école sont nombreuses et variées pour être favorables au maintien de la tradition socialisante centrée sur le troupeau, la tentation de se réaliser par la migration reste forte chez certains jeunes pasteurs. Il s'agit notamment de ceux qui affirment n'être retenus dans la zone que par les liens familiaux et le devoir d'aider les parents à garder le troupeau ; cette position traduit leur désespoir quant à l'avenir de l'élevage pastoral dans les conditions actuelles de sa pratique. Si l'étude appelle à s'interroger sur l'avenir du pastoralisme, elle ne manque non plus d'inviter à penser le pastoralisme de l'avenir, surtout que la globalisation gagne du terrain et affecte tous les milieux. Pour cette raison, une réflexion politique s'impose dans le sens de générer des stratégies adaptées au pastoralisme et à son mode de socialisation. Dans le même ordre d'idées, la question de savoir s'il est possible de garder l'univers culturel des pasteurs et d'aider les jeunes qui le souhaitent à mieux préparer leur projet

migratoire en s'ouvrant à d'autres formes de socialisation peut bien se poser ! En effet, il apparaît très clairement que certains jeunes aspirent, à travers ou en dehors de l'école, à d'autres métiers que les activités exigées par la gestion du troupeau, pendant que le modèle de réussite par le troupeau en gardant encore toute son importance dans les communautés d'éleveurs comme réponse à la violence symbolique de l'école et à ses effets sur les enfants d'origine populaire. Ce constat rappelle une autre forme de socialisation pointée par Charlier (2004) selon qui:

> ‘’*… dans l'Afrique subsaharienne, l'Islam se présente comme une approche politique structurée, qui a intégré "toutes les critiques adressées à la colonisation, au déséquilibre entre les pays du Sud et du Nord, à la mondialisation" et propose une alternative concrète au travers de l'enseignement coranique’’*.

Bibliographie

- Ancey V., Ickowicz A., Manoli C., Magnani S., 2007.
Liens entre troupeaux et familles chez les Peuls du Ferlo : indicateurs socio-économiques des mutations de l'élevage pastoral, ***Rencontres Recherches sur les Ruminants***, p.185-188, INRA-Institut de l'Élevage, Paris, 5-6 décembre
- Besnard Ph., 1973, « Durkheim et les femmes ou
le *Suicide* inachevé », *Revue française de sociologie*, XIV, pp. 27-65.
- Béziers, 27-29 juin 2006.
- Le pastoralisme en Afrique subsaharienne : connaître ses atouts, comprendre ses enjeux, agir pour sa durabilité. In Inter-réseaux-développement rural, vol n°5, 2012.
- Bourdieu, P. (2000 ; 1972).
Esquisse d'une théorie de la pratique, Seuil (Points),
- Diagne, M. (2005). *Critique de la raison orale : les pratiques discursives en Afrique noire.* Celhto-Ifan-Karthala.
- Diagne, S.B. (1992, p.279).
L'avenir de la tradition : esquisse d'une critique du discours sur la culture. In Momar-Coumba Diop (éd.), Sénégal. *Trajectoires d'un État Dakar* / Codesria.
- Diop, A.B. (1981). *La Société Wolof : Tradition et changement : les systèmes d'inégalité et de domination*. Paris : Karthala, 355 p.
- Diop, A.B. (2000). *La famille wolof. Paris : Karthala.*
- Diop, B. (1961). *Les nouveaux contes d'Amadou Coumba*. Paris : Présence Africaine.

- Diop, M.C, (2002). *La société sénégalaise entre le local et le global*, ouvrage collectif. Paris : Karthala.
- Dubet, F et Martuccelli D. (1996). *Théorie de la socialisation et définitions sociologiques de l'école*. In revue française de sociologie,
- Durkheim, E. *Éducation et sociologie*, PUF, 1968 (1922) [lire en ligne [archive]].
- Forquin, JC. (1983)
La « *nouvelle sociologie de l'éducation* » *en Grande-Bretagne : orientations, apports théoriques, évolution* (1970-1980). In revue française de pédagogie, vol. 63, n°1, pp 61-79
- Forqui, JC. (1976) *Bernstein, langage et classes sociales, codes sociolinguistiques et contrôle social*. In revue française de pédagogie, 1976, vol 35, n°1, pp 44-48.
- Gaye, ID. (2013)
La perception de l'école chez les pasteurs par la modernisation de l'élevage : échographie d'un partenariat autour d'une innovation dans la vallée du Fleuve Sénégal. In la revue Liens, n° 16 pp 66-90.
- Giddens A.(1987), *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Lallau B. (1996), *Quelle viabilité pour une agriculture familiale marginalisée ? Le cas des populations Banda de la région d'Alindao (R.C.A.)*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lille 1.
- Lallau B. (2004), « Pauvreté, durabilité et capacités de choix : Les paysans centrafricains peuvent-ils éviter le cercle vicieux ? », *Développement durable et territoires (revue en ligne)*, dossier 3.
- Lallau B. (2005), « Quels acteurs pour l'innovation cotonnière ? Enseignements de l'échec centrafricain », in G. Froger, C. Mainguy, J. Brot, H. Gérardin (dir.), *Quels acteurs pour quel développement ?* GEMDEV-Karthala, coll. « Économie et Développement », chap. 12.
Ly, B. (1967). *L'honneur dans les sociétés Ouolof et Toucouleur*, Présence africaine, revue culturelle du monde noir, n° 61. pp 32-67.
- Martineau, S., et Presseau, A. (2007, août).
Construire et consolider des savoirs et des compétences en début de carrière : Actes du Congrès International d'Actualité de la Recherche en Éducation et en Formation, Strasbourg, 27-31.
- Meyer, K.A. (2004). *Evaluating online discussions: Four different frames of analysis*. Journal of Asynchronous Learning Networks, 8(2), Retrieved July 2, 2005. p.12.
- Mbodj,G. (1987).
"Corporéité et socialisation en milieu wolof : Place et importance du corps et des pratiques corporelles dans la société wolof (Traditions et

changements sociaux)" (Doctorat D'État, Toulouse- Le. Mirail, 1987), 19. 231 Marcel Mauss, "Les techniques du corps," dans Sociologie et anthropologie.
- Henry, P et Moscovicin S(1968).
*Problèmes de l'analyse de contenu. In la revue Langage, thématique sociolinguistique.*N° 11. pp. 36-60.
- Muchielli, A. (2006).
Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives. Conférence au colloque international ''recherches qualitatives : bilan et prospectives''.
- Pelissier, P. (1995). *Campagnes africaines en devenir*. Paris : éds *Arguments*.
- Peraya D., « Médiation et médiatisation : le campus virtuel. Vers les campus virtuels », *Hermès*, 1999, 25, p. 153-167.
- IIED., SOS Sahel., 2010. Modernité, mobilité L'avenir de l'élevage dans les zones arides d'Afrique l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et SOS Sahel UK.
- Issa, A. Labatut, R. (CLE), 1974. Sagesse des Peul nomades, Yaoundé.
- Touré O., 1991, Les sociétés Peul du Ferlo : Continuité, changements, menaces, Rapport, Centre de Suivi Écologique, Dakar.
- Verschuur, C., Guérin I., Guétat-Bernard, H., 2013,
Sous le développement, le genre.
« Travail, famille et agriculture : enjeux de genre et de développement, perspective nord-sud ».
- Wane, A., Camara, A.D., Ancey, V., Joly, N., Kâ, S. N., 2009.Choix individuel et sécurisation collective - Formes de salariat dans les exploitations pastorales du Sahel sénégalais (Ferlo), Économies et Sociétés : série Socio-économie du Travail, N° 9 1443-1468.

Webographie

https://fr.wikipedia.org/wiki/Mobilit%C3%A9_sociale
http://www.ecrivie.be/recit-de-vie.html
https://www.wikiberal.org/wiki/L'%C3%89thique_protestante_et_l'esprit_du_capitalisme
http://www.revue-interrogations.org/Les-recits-de-vie-outils-pour-la
https://sociologie.revues.org/671
http://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1976_num_35_1_2093_t1_0044_0000_2

POSITIONS DE RECHERCHE

L'impact psychique de la violence conjugale sur les enfants exposés

Ayadi Nesrine[1] et Fatima Zohra Delladj-Sebaa[2]

[1]Doctorante en Psychologie Clinique - Université Mohamed Ben Ahmed Oran2

[2]Maitre de conférences A - Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2

Résumé : *La violence conjugale représente un problème de santé publique, c'est l'une des violences intrafamiliales les plus répandues au monde. Son impact sur la femme est sans équivoque, faisant d'elle une victime reconnue tant par le système de soins que par les législateurs. Les associations des Droits de l'Homme, les recherches et les études, sensibilisent les différentes catégories de professionnels à ce fléau, mais qu'en est-il des enfants exposés à cette violence ? Ne sont-ils pas autant victimes que leur mère, voir plus ? Leur réalité longtemps ignorée par les chercheurs et les intervenants, n'a commencé à voir le jour que vers la fin des années 80 comme en témoignent de récentes recherches.*

Nous nous sommes fixés comme objectif la mise en lumière de la problématique des enfants exposés à la violence conjugale, ainsi que leurs souffrances et leur détresse. Nous avons adopté la méthode clinique qualitative, à travers l'étude de deux cas d'enfants exposés à la violence conjugale, reçus dans le service de médecine légale du CHU Oran.

Le résultat de notre étude montre la présence de différentes conséquences néfastes que la violence conjugale exerce directement sur le développement des enfants exposés. Ceux-ci sont tiraillés entre deux personnes qui leur sont chères, leurs parents, premiers modèles de socialisation. Cette situation engendrera chez eux de multiples troubles psychiques, immédiats, à court ou à long terme. Une attention particulière ainsi que la prise en charge psychologique s'avère nécessaire pour ces enfants victimes, et cela doit aller de pair avec le soutien à apporter à la mère victime.

Mots-clés *: Développement de l'enfant, violence conjugale, impact, traumatisme, état de stress post traumatique.*

Abstract: *Domestic violence is a public health problem and one of the most widespread intra-family violence in the world. Its impact on women is unequivocal, making it a victim recognized by both the healthcare system and legislators. Human rights associations, research and studies, make the various categories of professionals aware of this scourge, but what about children exposed to this violence? Are not they as much victims as their mother, see more? Their reality, long ignored by researchers and practitioners, began to emerge only in the late 1980s, as evidenced by recent research.*

We have set ourselves the objective of lighting the problems of children exposed to domestic violence and their suffering and distress. We adopted the qualitative clinical method, through the study of two cases of children exposed to domestic violence, received in the department of forensic medicine of the Oran Chu.

The result of our study shows the presence of different harmful consequences that domestic violence exerts directly on the development of exposed children. These are torn between two people who are dear to them, their parents,the first models of socialization. This situation will give rise to multiple psychic disorders, immediate, short or long term. Particular attention and psychological care is necessary for these child victims, and this must go hand in hand with the support to be given to the victim mother.

Keywords: *Children development, domestic violence, posttraumatic stress disorder, impact, trauma.*

Introduction

« L'enfant c'est tout, il est l'avenir, il est l'espoir, il vaut mieux que nous dans son innocence » Jules Claretie, La libre parole (1868).

L'impact de la violence conjugale sur le développement de l'enfant est un phénomène qui est encore très peu pris en considération en Algérie, alors qu'il constitue un problème majeur et qu'il pose à la société des questions d'ordre sociologique, psychologique et éthique. Notons que cette étude

rentre dans le cadre d'une préparation de thèse de doctorat sous le thème : « L'impact de la violence conjugale sur les enfants exposés âgés de 6 à 12 ans »

Nous nous sommes intéressés à l'impact de la violence conjugale sur les enfants parce qu'à ce jour les professionnels de la santé se sont préoccupés surtout des femmes victimes, pourtant ce n'est pas les seules qui se trouvent en détresse ! La famille est censée être une source d'amour et de protection pour l'enfant, le premier lieu d'apprentissage et de gestion des pulsions agressives, mais si elle manque à sa mission, s'il y a violence, ne devient-elle pas le lieu de tous les débordements ? Les liens, les rôles joués par chacun, risquent alors de devenir pathologiques.

La violence intrafamiliale prend le dessus sur tout, organise le quotidien familial et sociétal de chacun, tout tourne autour d'elle. Les enfants exposés font face à une angoisse générée par cette situation, les rendant plus vulnérables qu'ils ne le sont déjà, par apport à leurs âges et à leur immaturité, ils se sentent souvent abandonnés par les êtres censés les protéger. Ils assistent dans l'impuissance aux scènes familiales, face à la violence conjugale, toute leur vie est suspendue. Le traumatisme psychique émergera le plus fréquemment sous forme d'état de stress post traumatique et aura des effets sur la construction de leur personnalité, comme nous l'exposerons dans les études de cas cliniques.

Notre souci majeur est de porter une attention toute particulière aux enfants de ces femmes violentées, qui sont profondément et durablement affectés par cette expérience de vie, puisque nous avons remarqué chez eux un réel traumatisme, ancré dans leur personnalité en développement.

A partir de ce constat d'une situation de violence familiale, quand les enfants sont pris en otage dans un système familial où la violence conjugale prend toute la place, comment peut-on leur éviter de développer des pathologies chroniques, comme l'état de stress post traumatique, qui peut être très handicapant, touchant toutes les sphères de leur personnalité, mais aussi leur scolarité et la qualité de leurs liens sociaux.

On a formulé l'hypothèse que l'exposition à la violence conjugale développe plusieurs troubles d'ordre cognitif et comportemental et engendre un réel traumatisme observé dans le syndrome d'état de stress post traumatique. Ce qui nous a amené

au questionnement suivant : Quel est l'impact psychique de la violence conjugale sur les enfants exposés ? Engendre-t-elle un état de stress post traumatique ?

Afin de répondre à la problématique de recherche, notre objectif principal est d'attirer l'attention sur la souffrance et la détresse des enfants exposés à la violence conjugale, étant souvent sous-estimée ou carrément négligée par les professionnels, et de façon plus spécifique, il s'agit d'évaluer l'impact psychique de cette violence sur la santé des enfants qui y sont exposés, d'en mesurer les conséquences, et d'étudier le vécu du traumatisme psychique chez l'enfant.

Selon certaines études que nous avons synthétisés, les traumas de nature interpersonnelle peuvent avoir un impact important et néfaste sur le développement comportemental, cognitif et émotionnel des victimes :

Les connaissances autour du sujet des enfants exposés à la violence conjugale, ont bien évolué au fil du temps, et s'inscrivent dans la littérature sur la maltraitance, c'est après le mouvement féministe dans les années 70 qui a fortement contribué au développement de l'aide apporté aux femmes victimes de violence conjugale, que les chercheurs ont commencé à s'intéresser aux enfants exposés à partir des années 80.

D'autres chercheurs soulignent, que la situation des enfants exposés est encore trop peu étudiée en comparaison des autres formes de maltraitance (Wolfe, Crooks, Lee, McIntyre-Smith et Jaffe 2003)

« *L'exposition à la violence conjugale est une forme de mauvais traitement psychologique qui se manifeste de plusieurs façons puisqu'elle a pour effet de terroriser, d'isoler les enfants, la socialisation se fera sur des formes inadaptées de relations interpersonnelles* » [1]

Dans une étude publiée en 2006, L'Unicef met en exergue différents risques encourus par les enfants qui sont exposés à la violence conjugale, allant des difficultés scolaires à celles concernant leurs aptitudes à la vie sociale, en passant par la dépression, l'anxiété et d'autres problèmes psychologiques. Cette étude estime à 275 millions le nombre d'enfants exposés à la violence domestique. Cette dernière provoque sur les enfants un impact dévastateur et durable d'autant plus s'ils sont très jeunes

et peut détériorer leur développement mental et émotionnel à une période décisive de leur croissance [2].

Selon une enquête nationale : « Prévalence des violences à l'égard des femmes en Algérie » (CRASC 2006), dans les ¾, des cas, la victime a été agressée par l'époux au domicile conjugal, souvent au vu et au su des enfants [3].

Pour André Fortin (2008) il s'agit d'une forme de maltraitance vis-à-vis des enfants encore peu étudiés. L'auteur précise que l'exposition à la violence conjugale génère chez l'enfant de la peur et de la terreur pour sa propre sécurité et celle de la victime [4].

Zamouche Caudron (2015) précise lui, que les enfants exposés à la violence conjugale tiennent une place particulière au sein de leur famille et également lors des passages à l'acte violents. Pas seulement témoin, ni directement victime, ces enfants vivent dans un climat d'insécurité permanent, ce qui va influencer durablement leur développement [5].

Méthodologie

La violence dont on se réfère dans notre étude concerne les femmes victimes, et les hommes agresseurs. Les enfants sont davantage susceptibles d'être témoins d'actes de violences contre leur mère que contre leur père [6].

Pour répondre à la question de recherche, nous avons choisi la méthode clinique, de type qualitatif et déterminé les critères et les outils suivants :

Les familles sont repérées dans les services de prise en charge des femmes victimes de violence conjugale (Service de médecine légale CHU Oran)

Pour les mères, l'échantillon se compose de (02) deux mères violentées physiquement et psychologiquement au sein du foyer conjugal par leur conjoint depuis une période d'au moins six mois

L'âge, le statut social n'ont pas été pris en considération (nous avons considéré que ces variables ne rentrent pas dans le cadre de cette étude, puisqu'elle s'intéresse en particulier à l'enfant comme victime et nom à la mère victime)

Les entretiens semi dirigés ont été privilégiés afin d'approcher le type d'investissement développé avec leurs

enfants, et nous avons effectué au sein du service de médecine légale du CHU Oran, une collecte des données concernant les années 2015-2016 ainsi que le 1er trimestre 2017, à travers un questionnaire établi par la Direction de la Santé et de la Population de la willaya d'Oran (DSP), portant sur les violences faites aux femmes.

Pour les enfants, un garçon et une fille, exposés à la violence conjugale durant au moins une période de six mois. L'âge varie entre 6 à 12 ans. Cette tranche d'âge est intéressante dans la mesure où commence la phase d'apprentissage scolaire et où les enfants ne sont pas encore face aux transformations de l'adolescence, car cette dernière constitue une phase de bouleversements psychiques et physiques susceptibles de troubler le comportement.

Ses enfants, on fait l'objet d'entretiens thérapeutiques semi-directifs, où le traumatisme subi a été évalué par l'observation directe et par une échelle d'évaluation de l'état de stress post traumatique (CPTS-RI), The children post traumatic réaction index, qui est une échelle à 20 items, destiné à des enfants de 6 à 16 ans et qui évalue les symptômes d'ESPT après l'exposition à des évènements traumatiques et qui donne des scores totaux allant de 0 à 80 reflétant la fréquence des symptômes (Pynoos, 2002). Leur point de vue concernant la violence conjugale a été pris en considération.

La violence conjugale

Un Rapporteur Spécial sur la violence faite aux femmes, ses causes et ses conséquences, est nommé par la commission des Droits de l'Homme de l'ONU en 1994 (INSP 2011). La violence conjugale constitue l'un des principaux problèmes de santé publique dans le monde a déclaré l'OMS en 1996. La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes a été instaurée par l'ONU en 1999.

En Algérie, une enquête nationale de l'INSP en 2003, qui a porté sur 9033 victimes, a révélé que les violences à l'intérieur de l'espace domestique sont les plus fréquentes et que dans les trois quarts des cas, la victime est agressée en majorité par l'époux, 67% et 94% des cas sont de nature physique [7].

Une enquête nationale réalisée par le CRASC en 2006, portant sur la prévalence des violences à l'égard des femmes en

Algérie a touché 2043 femmes et révèle que la violence affecte la santé des femmes et de leurs enfants de façon significative [3].

Nouveau regard sur la violence conjugale

Après un long combat, la violence conjugale est passée du domaine privé à celui de publique et aujourd'hui elle est internationalement interdite, sa représentation, ne se limite pas à la simple manifestation de la violence, mais à celui du pouvoir et du contrôle, puisqu'elle instaure une hiérarchie dans les rapports.

L'OMS a publié un rapport édifiant dans la revue médicale *The Lancet* qui révèle qu'une femme sur trois dans le monde a déjà été confrontée à des violences conjugales [8] et que 30% d'entre elles sont victimes de violences conjugales de la part de leur partenaire, Cette étude décrit les conséquences de la violence sur la santé physique, mentale, et sexuelle des femmes [9].Dans le monde, on dénombre près de 700 millions de femmes qui sont victimes de violences conjugales (2016) [10].

Du conflit à la violence

Il est important de faire la distinction entre conflit et violence. Les conflits surviennent dans toute relation intime, ils peuvent être résolus sans violence, par la négociation, ou le compromis. « La violence reflète un abus de pourvoir et non un mode de résolution des conflits » [11]. « C'est un ensemble d'attitudes, de propos, de comportements visant à dévaloriser, dominé, blessé psychologiquement et/ou physiquement une autre personne » [12]. Les violences conjugales se distinguent donc des conflits par un rapport de domination et de pouvoir d'une personne sur une autre.

Définition de la violence conjugale

« Tout acte de violence contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté » (ONU 1993).

« La violence domestique est la forme la plus courante de violation des droits de l'Homme, elle peut se produire dans toutes les catégories sociales surtout en présence des facteurs de risque accroissant son apparition comme le jeune âge de la femme, la pauvreté, le chômage, l'abus d'alcool et l'usage de drogue » (Unicef 2006)

La définition d'Eric Baccino (2015), nous semble une des plus pertinente : « *La violence conjugale est un processus au cours duquel une personne exerce à l'encontre de son partenaire dans la cadre d'une relation privée et privilégiée des comportements agressifs et destructeurs* » [13] :

a) Les formes de violences conjugales

La violence conjugale peut prendre plusieurs formes qui sont souvent exercées ensemble contre la vicctime :

- La violence verbale : insultes, propos dégradants...
- La violence psychologique : accusations, dévalorisation, attitude soupçonneuse.
- La violence physique : coups, tortures, gifles, privation de nourriture…
- La violence sexuelle : violer, forcer la femme à participer à des actes sexuels offensants.
- Le contrôle des ressources financières et l'isolement de la victime [14].

b) Les cycles de la violence conjugale

La violence conjugale se manifeste par un processus cyclique, sa compréhension éclaire le fait que les femmes abandonnent leur projet de porter plainte et reprennent la vie commune avec l'auteur des violences.

1. L'escalade de la tension ; L'auteur installe un climat de tension et prétexte des erreurs commises par sa conjointe pour laisser libre cours à la violence. La victime est anxieuse et essaye d'éviter de le mécontenter.

2. L'explosion de la violence ; L'auteur, considérant que ses attentes n'ont pas été satisfaites, laisse éclater sa violence, il perd le contrôle de lui-même. La victime désespérée, a peur pour sa vie et celle de ses enfants. L'appel à l'aide suit généralement cette phase.

3. La justification/culpabilisation ; L'auteur se déresponsabilise, se justifie et peut même s'excuser en culpabilisant la victime et surtout en l'accusant de l'avoir provoqué.

4. Lune de miel/ rémission ; L'auteur exprime des regrets et promet de ne plus recommencer. Il est affectueux et attentionné, il tente de reconquérir la victime, cette dernière peut croire qu'il va changer [15].

Qui sont les enfants exposés à la violence conjugale ?

" De tous les opprimés doués de parole, les enfants sont les plus muets" (Christiane Rocheford, 1983)

Comme de nombreux auteurs, nous avons préféré l'utilisation du mot « exposé » à celui de « témoin » puisque qu'il englobe le fait d'observer les effets de la violence, de vivre dans la terreur, et renvoie à une certaine activité chez l'enfant. Par contre le mot « témoin » renvoie à une certaine passivité, ce qui n'est pas le cas.

Même si la violence conjugale n'est pas directement dirigée contre les enfants, il s'agit d'une forme de maltraitance à leur égard et ils en sont victimes [16] au même titre que la principale victime..

Tout d'abord était considéré comme enfant exposé à la violence conjugale, celui qui se trouve être témoin direct lors des violences, puis cela a évolué vers celui qui est témoin direct ou indirect, et qui constate les traces de violence sur la victime [17].

Les expériences des enfants face à la violence conjugale

On ne peut approcher le vécu d'un enfant exposé à la violence conjugale qu'à travers son expérience. L'auteur Jean-Luc Tournier (2012) [18], dégage trois expériences fondamentales qui peuvent coexister en même temps, mais avec la prédominance de l'une d'entre elles. Elles marquent l'enfant jusqu'à l'âge adulte, et peuvent devenir des positions de vie, voir des modèles identificatoires.

1) L'expérience de la résignation (ou l'enfant négligé)

Entre l'éclatement de la violence du parent, et le souci de la victime à assurer sa survie, l'enfant n'est pas pris en compte, livré à lui-même, il se sent insignifiant et abandonné.

L'auteur décrit un enfant qui se fait tout petit, se satisfaisant de peu, (ça peut commencer tôt, depuis la phase intra utérine), développant une insensibilité aux besoins même vitaux tels que l'alimentation. L'enfant se réfugie dans le sommeil, le retrait, il

ne vit qu'avec ses pensées, et n'espère plus rien des autres, il peut aussi surinvestir l'activité scolaire sans aucune dimension de plaisir mais plutôt avec angoisse, et une rage effrénée à être le meilleur. Cette hyper adaptation peut générer des troubles tels que les troubles alimentaires, la dépendance à l'alcool à l'adolescence, le perfectionnisme, en passant par la dépression à bas bruit (absence des signes cliniques habituel de la dépression, l'enfant est détaché, absent…)

2) L'expérience de l'intrusion (ou l'enfant abusé)

L'enfant devient malgré lui le confident de la victime violentée, un bouclier utilisé par chacun des parents contre l'autre, ses frontières sont transgressées, il se sent manipulé.

L'auteur Jean-Luc Tournier décrit un enfant pris dans un environnement hostile et menaçant, entre l'impuissance et la détresse de la victime d'une part et la dangerosité de l'auteur d'autre part. La menace touche le somatique et le mental. Ce qui caractérise cette expérience c'est la peur, l'enfant est assiégé par une peur qui l'habite tout au long de cette pénible expérience et cela va de pair avec le sentiment de honte, ce qui engendre des mécanismes de défenses chez l'enfant tel que la symbiose, ou le retrait, et la dissociation

3) L'expérience de la rage avorté (ou l'enfant écrasé)

L'injustice, la haine et la rage le domine, pourtant l'enfant est obligé de contenir ces sentiments. L'auteur Jean-Luc Tournier décrit un enfant en colère qui apprend tôt à la réprimer, car son expression ne fait qu'aggraver la situation. L'enfant connait deux sortes de colère, la colère initiale qui est censé être saine et justifiée, puisqu'elle tend à connaitre et reconnaitre ses droits bafoués et une colère secondaire pathologique, qui tend vers l'agressivité et la destruction.

Si la colère est tournée contre sa personne, alors il présentera des automutilations, de l'anorexie, des somatisations, ou des sentiments de culpabilités et une dépression, si la colère est tournée vers l'extérieur, elle se manifeste par des réflexes agressifs, passant par la rage et aboutissant à l'agression physique.

Les conséquences directes de la violence conjugale sur la santé des enfants exposés

Les études quantitatives relatives à l'impact de la violence conjugale sur les enfants qui y sont exposés, ont principalement été menées au Canada. Elles indiquent que ses enfants présentent 10 à 17 fois plus de troubles affectifs et comportementaux que les autres enfants [19]. « Les conséquences sont nombreuses et variées et peuvent être vécues à court, moyen et long terme » [20].

Les difficultés diffèrent selon l'âge de l'enfant, les plus rapportées sont l'anxiété, la dépression, les troubles des conduites et l'état de stress post traumatique [21]. « On note des problèmes de santé physique et mentale, des problèmes d'ordre cognitif ou académique, et sur le plan du fonctionnement social » [22].

Les difficultés d'adaptation sont aussi plus présentes chez ses enfants que ceux qui vivent dans un environnement familial non violent (Bourassa, 2006) [23].

On peut regrouper les conséquences majeures en quatre grands groupes

A) **Les troubles intériorisés** : Des problèmes affectifs comme l'anxiété, la dépression, le retrait social et la léthargie, la timidité, ou les idées suicidaires, une faible estime de soi, des terreurs nocturnes… [3] L'inattention, la déficience des habilités verbales, intellectuelles ou motrices, les difficultés de concentration, le retard scolaire sont observés [24]. On note aussi chez ses enfants que les taux des échecs scolaires sont plus importants que pour les enfants de mères non violentées [3].

B) **Les troubles extériorisés** : comme l'agressivité, l'impulsivité, l'hyperactivité, la délinquance, l'opposition, l'abus de drogue ou d'alcool, les fugues [25]. Chez les plus petits ; c'est surtout l'instabilité psychomotrice, l'anxiété, par contre chez les plus âgés, c'est la délinquance et le comportement addictif [3]. Les enfants deviennent agressifs à l'égard des frères et sœurs, des pairs et de leurs enseignants. Ils ont tendance à être indisciplinés et irritables. La tendance à l'agressivité à l'enfance devient souvent une délinquance juvénile à l'adolescence [26].

C) Le syndrome d'état de stress post traumatique (ESPT)

Ce syndrome est largement observé. De nombreux enfants exposés en bas âge à des actes graves de violence conjugale, peuvent en souffrir, 60% des enfants exposés aux violences conjugales présentent un syndrome de stress post-traumatique complet [27]. L'ESPT est une entité clinique décrite dans les classifications internationales, le manuel du diagnostic et statistique des troubles mentaux (DSM-5) le définit comme « un ensemble de symptômes caractéristiques qui se développe suite à l'exposition à un ou des événements traumatiques » (2013). Selon les critères diagnostiques du DSM-5, ces symptômes sont de quatre types : la reviviscence (il revit les évènements sous forme de cauchemars ou de feed-back), l'évitement (il évite tous stimuli rappelant le traumatisme) les altérations négatives persistantes dans les cognitions et l'humeur et l'hyperréactivité [28]. « *Ces enfants n'ont jamais connu d'atmosphère familiale calme, leur développement est affecté de manière plus chronique que lorsqu'il s'agit d'enfants qui vivent un seul événement traumatique dans un milieu favorable* » [29]. Ce qui correspond aux traumatismes de type 2, décrit par l'auteur Terr, c'est-à-dire induit par l'exposition à une forme plus durable des violences.

D) L'enfant parentifié

La violence conjugale rend les frontières entre les membres de la famille floue et provoque des dysfonctionnements du système familial, ce qui amène l'enfant à vivre des conflits de loyauté ou à devenir un enfant qui joue le rôle de parent, assumant des responsabilités trop importantes pour son âge. L'enfant parentifié devient responsable de tâches domestiques, éducateur des plus jeunes, protecteur du parent, confident, ami, médiateur ou gardien de la paix [30]. Il souffre d'isolent social, ce qui s'accompagne souvent d'anxiété et de dépression [31].

Les modèles explicatifs de la reproduction de la violence

A) Le modèle de l'apprentissage social selon Bandura (1977)

Ce modèle est souvent utilisé pour expliquer l'apparition de conduites agressives chez l'enfant exposé à la violence conjugale et rendre compte de la transmission intergénérationnelle de cette violence, sous l'influence de modèles puissants aux yeux de

l'enfant comme le sont les parents, celui-ci serait conduit à imiter les conduites parentales violentes, à reconnaitre la valeur instrumentale de la violence et en justifier le recours [32].

B) Le modèle relationnel selon JAFFE (1990)

Tout au long de ses recherches, l'auteur souligne que les enfants apprennent un modèle relationnel, la relation entre une femme et un homme, en couple. Cela va participer à leur feuille de route, leur carte de base relationnelle [33].

Quelle prise en charge pour ces enfants ?

L'intervention doit être directe, précoce et adaptée à l'enfant, et on doit le rejoindre dans son expérience pour l'aider au mieux, prendre en compte son point de vue en lui redonnant confiance en lui et en la société.

Fortin, précise que l'intervention doit se focaliser sur les effets directs de la violence conjugale et les effets indirects relatifs aux différents aspects de la vie en promouvant les facteurs de protections de l'enfant afin d'éviter la reproduction de la configuration violente [34].

Les frontières intergénérationnelles entre parents et enfants doivent être rétablies, afin de désengager ses derniers des coalitions dans lesquelles ils se trouvent piégés. Il faudra clarifier les rôles de chacun, viser le rétablissement de la relation mère-enfant, et la protection de l'enfant par la justice s'il y a lieu, en le considérant comme une victime tout autant que sa mère. « L'aide apportée à l'enfant ne saurait porter ses fruits sans une aide psychologique à la mère, afin que cette dernière puisse jouer son rôle et apporter soutien et affection à l'enfant » (Fortin, a 2005)[34].

La thérapie cognitivo-comportementale (TCC)

C'est une technique d'exposition et de désensibilisation au stress par la confrontation au souvenir du trauma et aux émotions qui l'accompagnent. Cette approche vise à diminuer les symptômes d'évitements, les réactions anxieuses face aux stimuli et apporter de nouveaux modèles de réponse et d'adaptation [35]. L'auteur Moro, parle de reconstruire des liens intrapsychiques et de relancer le fonctionnement psychique [36].

Le devenir des enfants exposés à la violence conjugale

D'enfant en danger, il devient enfant dangereux, ce dernier peut présenter un comportement d'une violence extrême et on constate que la scène violente a été complètement intériorisée et que l'image du parent violent est constamment présente.Une fois devenus adultes, les enfants exposés sont plus à risque de vivre des relations intimes violentes (6)

Sur le plan psychologique trois réactions sont possibles ;

1. le rejet de ce modèle : ils vont tout faire pour ne pas suivre cette voie.

2. l'identification à l'agresseur : l'adulte s'est identifiée complètement aux modèles parentaux, il n'y a pas eu de prise de conscience des dysfonctionnements de l'éducation qu'il a reçue.

3. le troisième modèle a pris conscience des dysfonctionnements, il refuse de reproduire le même modèle, mais il pourra manquer d'autorité sur ses propres enfants [3].

Donc, nous constatons que les enfants exposés à la violence conjugale peuvent devenir à leur tour, violents, par le processus d'introjection et de reproduction de la violence parentale.

Remarques conclusives à notre étude et résultats :

La collecte des données portant sur la violence faites aux femmes à partir de l'année 2015 au Chu Oran, à donner le résultat suivant ;

En 2015, on recense 708 cas de femmes violentées, dont 128 cas de violences conjugales

En 2016, on recense 748 cas de femmes violentées, dont 177 cas de violences conjugales

Pour les deux années (2015-2016), on recense 1456 cas de violence de tous genres contre les femmes, dont 305 cas de violence conjugale, c'est-à-dire 20 %.

En 2017, on recense pour le premier trimestre, 114 cas de femmes violentées, dont 30 cas de femmes ayant subi des violences conjugales, c'est-à-dire 26 %.

Bilans des entretiens avec les enfants exposés à la violence conjugale ;

Premier cas :

Il s'agit d'un enfant âgé de 7 ans (O.), en rupture scolaire depuis deux mois (2ème année primaire, déscolarisé par le père), reçu en consultation psychologique le 08/01/2017, après le passage de la mère dans le service de médecine légale.

O. est l'ainé d'une fratrie de 3 enfants, exposé à des scènes violentes depuis son jeune âge, nous l'avons choisi parce qu'il présente des troubles du comportement : violence avec les pairs, hyperactivité, symptômes de l'ESPT, jeu agressif, retard scolaire…

La mère, âgée de 27 ans, d'un niveau scolaire moyen, est une femme au foyer. Mère de 3 enfants âgés de 3 à 7 ans, d'un tempérament réservé. Elle a porté plainte pour la première fois contre son mari, après avoir été battu depuis le début de leur mariage. Son mari est un maçon, âgé de 33 ans. Selon les descriptions de son épouse, c'est un homme violent, instable psychologiquement, la victime a fini par partir du foyer conjugal et entamer une procédure de divorce.

Echelle d'évaluation du PTSD

Le score obtenu est de 48, ce qui correspond à un niveau sévère de degré de désordre et qui confirme la présence d'un état de stress post traumatique grave.

Prise en charge

L'enfant était puni physiquement par sa mère (cette dernière essayait de canaliser son agressivité sans succès) on a préconisé à la mère d'arrêter de frapper l'enfant afin de promouvoir la relation mère-enfant d'un côté, et pour ne pas donner à l'enfant l'idée que la violence résout les problèmes. La thérapie cognitivo-comportementale a été adopté avec l'enfant afin de trouver de nouvelles stratégies d'adaptation, une intégration émotionnelle du traumatisme et favoriser un sentiment de contrôle

Evolution

La mère a quitté le foyer conjugal, ce qui a eu un effet thérapeutique en soi pour l'enfant : Reprise de la scolarité, amélioration du comportement et diminution de l'agressivité. La prise en charge est toujours en cours…

Le point de vue de l'enfant : « Je ne sais pas si la violence est bonne ou pas, tolérée ou pas » parole d'enfant : « il a poussé ma mère par terre, j'ai peur pour elle, j'ai peur d'être frappé aussi. Je veux devenir gendarme »

Deuxième cas :

Il s'agit de (B.), une enfant âgée de 7 ans, en 2ème année primaire, reçue en consultation psychologique après que sa mère ai porté plainte le 06/ 02/ 2017.

B. est l'ainée d'une fratrie de deux enfants, elle a été exposé à la violence conjugale depuis sa petite enfance, son rendement scolaire est excellent, elle présente de l'anxiété, une sur adaptation à la situation de la violence, et des troubles du comportement tel que le vol d'argent…

La mère est âgée de 30 ans, mère de deux enfants, d'un niveau d'instruction secondaire. Elle a subi de la part de son conjoint des violences physiques, sexuelles et psychologiques et des privations matérielles. Le conjoint violent a tenté à plusieurs reprises d'expulser la mère et les enfants hors du foyer conjugal. Ce dernier âgé de 33 ans, au niveau d'instruction moyen, est fonctionnaire.

Echelle d'évaluation du PTSD

Le score obtenu est de 36 points, ce qui correspond à un niveau moyen de degré de désordre et qui confirme la présence d'un état de stress post traumatique.

Prise en charge

Comme pour le 1er cas, on a adopté la thérapie cognitivo-comportementale afin de corriger les distorsions cognitives et aider l'enfant à gérer l'anxiété. On a rétabli les frontières et déterminé le rôle de chacun, car la patiente est selon nous, une enfant parentifiée. On a favorisé le facteur de protection qui se trouvait déjà présent.

Evolution

La relation entre elle et sa mère a été renforcé et elle a été épargnée de certaines tâches et responsabilités qui ne correspondent pas à son âge. La prise en charge est toujours en cours…

Le point de vue de l'enfant : Elle s'exprime très clairement sur le sujet, sans embarras, et dit ne pas se sentir coupable puisqu'elle fait de son mieux, c'est-à-dire protéger sa mère. Elle pense qu'il faut qu'elle dépasse cela pour réussir, elle veut devenir médecin.

Parole d'enfant : « je n'aime pas mon père, car il frappe ma maman meskina, il vaut mieux qu'il s'en aille »

Discussion

Les données concernant les femmes violentées ces deux dernières années, démontrent que le nombre de femmes violentées par leurs conjoints est extrêmement élevé et que le phénomène de la violence conjugale ne cesse de s'accroitre. Il est nécessaire de préciser que le nombre de femmes violentées par leurs conjoints, soit plus élevé en réalité, vu les réticences de certaines femmes à consulter, car cela reste malgré tout, un tabou familial et social.

Les événements qui proviennent de l'infrastructure familiale sont très néfastes quand il y a dysfonctionnement. Les enfants exposés à la violence conjugale ont tendance à présenter des tableaux cliniques complexes et c'est ce que nous avons observé chez les deux cas cliniques présentés.

La fréquence, la durée et la gravité de la violence conjugale à laquelle l'enfant a été exposé, influent évidemment sur la nature et la gravité de ses conséquences [37].

Pour le premier cas, O. est pris en otage entre l'amour qu'il a pour son père et la peur qu'il éprouve à son égard. La violence conjugale a eu un impact néfaste sur sa scolarité, ayant eu des mauvais résultats depuis la 1ère année, puis il a été déscolarisé par le père. O. va probablement refaire l'année scolaire. Il ne s'exprime plus que par l'agressivité, car il a introjecté la violence paternelle qui constitue un élément de référence du mode relationnel parental, ce qui correspond à l'enfant en colère décrit par l'auteur Jean-Luc Tournier. L'interprétation de la violence par l'enfant peut souligner ses difficultés à différencier conflits conjugaux et violence conjugale.

Pour le 2ème cas, B. à des capacités de résilience surprenante. C'est une enfant parentifiée, elle fait ses devoirs sans qu'on lui demande quoi que ce soit, s'occupe d'elle-même, aide à

la maison, elle est excellente à l'école et surinvestît l'activité scolaire. Elle a présenté certains troubles qui témoignent de sa détresse et d'une sur adaptation qui correspond à l'enfant résigné qui se construit tout seul (Jean-Luc Tournier)

Après cette exploration théorique et pratique nous confirmons notre hypothèse : l'impact psychologique de la violence conjugale sur les enfants est majeur et peut engendrer un état de stress post traumatique susceptible d'entacher leur bien-être, troubler leur comportement et freiner leur apprentissage. La menace, le danger, la crainte perpétuelle qu'engendre la violence conjugale chez l'enfant, engendre un traumatisme de type 2, qu'on peut observer sous la forme de l'entité clinique décrite par le DSM 5, comme un état de stress post traumatique, représentant une grave conséquence pour son développement psychique et laissera des traces indélébiles.

Karen SADLIER (2010), considère la violence conjugale comme un facteur de risque pour la vie psychique de l'enfant exposé, elle spécifie sa position comme étant aussi traumatisante que s'il était victime direct de violence [33].

Conclusion

« Que l'événement traumatique ait été long ou répété, qu'il ait duré quelques minutes ou quelques heures, il peut causer des perturbations de longue durée » [38]

Nous avons voulu à travers cet article posé la problématique des enfants exposés à la violence conjugale. Ces derniers qui grandissent au cœur des passages à l'acte violents ont été longtemps des victimes oubliées et ignorées parce que le traumatisme et le préjudice psychologique qu'ils subissent n'est pas compris ou est minimisé, et aujourd'hui il serait inacceptable de ne pas reconnaître l'incidence néfaste de ces violences sur leur développement. De nombreux pays (Canada, Etats-Unis, France), se préoccupent des enfants exposés suite aux résultats de différentes études attestant des effets et des conséquences de vivre et de se développer dans un contexte violent sans oublier les conséquences sur la société puisque l'adoption du modèle comportemental du parent violent constitue un des modèles explicatifs de l'agressivité de l'enfant et de la reproduction de la violence.

En Algérie, une prise de conscience doit émerger car les enfants exposés à la violence conjugale restent des victimes invisibles et silencieuses. Tout reste à faire concernant cette problématique, en commençant par reconnaitre leur statut de victime gravement traumatisés, en passant par établir des lois pour leurs protections, sans oublier la sensibilisation des différents intervenants auprès des femmes victimes de violence conjugale. Les journées scientifiques devront mettre en lumière la souffrance de ses enfants oubliés et leur réalité.

En conclusion nous rappelons que la prévention et la protection de l'enfance sont un devoir de tous les intervenants et de tous les acteurs sociaux.

Références

[1] Holden, G.W. « Children exposed to domestic violence and child abuse: terminology and taxonomy "clinical child and family psychology review, 6, p.151-160, 2003.
[2] Etude mondiale publiée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNIFEF). Août 2006.
[3] Enquête Nationale : Prévalence des violences à l'égard des femmes en Algérie, Rapport final - (CRASC) centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, Coordinatrice : Pr. Barda Moutassem-Mimouni, Noria Benghabrit-Remaoun, Fatima-Zohra Delladj Sebaa, Radia Gherbi Abdalilah, Youcef Bazizi– Oran, Novembre 2006.
[4] Marianne Romus et Marie-Christine Romignot, Acadamia-Bruylant A-B, Enfance et violence conjugale, histoires, Belgique 2009.
[5] Zaouche Gaudron, C. Le développement social chez l'enfant. Du bébé à l'âge scolaire. Dunod, (3ème édition). Paris 2015.
[6] Rinfret-Raynor, M. ; Cantin, S. Violence conjugale : recherches sur la violence conjugale faite aux femmes en milieu conjugal, 1994.
[7] INSP : Enquête nationale sur les violences à l'égard des femmes, Alger 2003. Publiée par l'INSP en 2005.
[8] Étude mondiale sur l'homicide », ONUDC, 2011, p.58.
[9]http://www.marieclaire.fr/,journee-internationale-contre-les-violences-faites-aux-femmes-2013,705142.asp.

[10] 25.11.2016 France culture https://www.franceculture.fr/.../70-des-femmes-dans-le-monde-sont-victimes-de-viole.
[11] Walker, L.E.A, the battered women syndrome, New York, NY, springer, 1984.
[12] Arseneau, L., Lampron, C., Delisle, R., Beaulieu, M-C., & PaRaDis, F. (2005).
[13] Eric Baccino, Médecine légale clinique, Edition Elsevier Masson, 2015 .
[14] Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : Guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé et en services sociaux préparé par Marlies Sudermann et Peter Jaffe pour l'Unité de la prévention de la violence familiale, Santé Canada(1999).
[15] Rapport d'étude pour l'ONED, Les enfants exposés à la violence conjugale : Recherches et pratiques, GIP Enfance en Danger.Nadège (2012),
[16] Pâquet-Deehy Ann, Les pratiques d'intervention auprès des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale, Sainte-Foy, Québec, CRI-VIFF, (2000).
[17] Lessard, et Paradis, F, La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection : recension des écrits, Québec : direction de santé publique de Québec, 2003.
[18] Jean Luc Tournier, L'enfant exposé la violence conjugale, Edition de Boeck, Bruxelles, 2012.
[19] Jaffe, P., Wolfe, D., Wilson, S. (1990). Children of Battered Women, Sternberg et coll., 1993; sudermann et Jaffe, (1997).
[20] Cunningham, A, et Baker, Petits yeux, petites oreilles, comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent, London, Ontario: centre des enfants, des familles et le système de justice, 2007.
[21] Chénard, L, et les enfants, dans M.Rinfret Raynor et S.Cantin, Violence conjugale recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal : 113-130.Boucherville : Gaettan Morin éditeur, 1994.
[22] Kitzman, K, M. Gaylord N.K. Holt, AR; Kenny, E.D. "Child witnesses to domestic violence: A meta-analytic review" journal of consulting and clinical psychology, p.339-352, 2003.

[23] Bourassa, C, L'exposition à la violence conjugale psychologique et verbale et son effet sur le comportement des adolescents, Journal international de victimologie, 2006.
[24] Fortin, A, Coté, I, Rousseau, M, Soutenir les mères pour prévenir les effets néfastes de la violence conjugale chez les enfants : guide pour les intervenants des maisons d'aides et d'hébergement, Montréal et Québec, 2007.
[25] Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : Guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé et en services sociaux préparé par Marlies Sudermann et Peter Jaffe pour l'Unité de la prévention de la violence familiale, Santé Canada. 1999.
[26] Bogat, G.E, Dejonghe, E, Levendosky, A.A. Davidson, W.S, and Von Eye, A., Trauma symptoms among infants exposed to intimate partner violence, child abuse and Neglet, 2006.
[27] Lehmann, P. The Development of Posttraumatic Stress Disorder (PTSD) in a Sample of Child Witness to Mother Assault.Journal of Family Violence, 1997.
[28] DSM-5, Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (« Diagnostic and Statistical Manuel of Mental Discorder »), publié par l'American Psychiatric Association en 2013.
[29] Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : Guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé et en services sociaux préparé par Marlies Sudermann et Peter Jaffe pour l'Unité de la prévention de la violence familiale, Santé Canada. 1999.
[30] Goldblatt, H Eisikovits, Z, "Role taking of youths in a family context: adolescents exposed to interparental violence" American journal of orthopsychiatry, 2005.
[31] Fortin, A, Damant, D.; Doucet, M, Sablonnière, E, L'impact de la violence conjugale pour l'enfant : caractéristique des mères, qualité de la relation mère-enfant et point de vue de l'enfant. Rapport présenté à la direction des services sociaux, ministère de la santé et des services sociaux du gouvernement du Québec, 2006.
[32] Kalmus, D. "The intergenerational transmission of marital aggression," journal of marriage and the family, 1984.
[33] Karen Sadlier, Journée d'étude « Les enfants exposés aux violences conjugales » Page 21 sur 56, 11/05/2010.

[34] Fortin, A, a. Venir en aide aux enfants exposés à la violence conjugale, une action multicible, Montréal, 2005.
[35] Evelyne Josse : Le traumatisme psychique, de Boeck, paris 2011.
[36] M. Moro, Psychothérapie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent. Paris : Dunod, 2004.
[37] Lessard, G, Damant, Hamelin Brabant, L, Pépin-Gagné, J, et Chamberland, A., l'exposition à la violence conjugale , dans M-E, Clément et S.Dufour, la violence à l'égard des enfants en milieu familial: Montréal : les éditions CEC, 2009.
[38] Louis Cote : Les facteurs de vulnérabilité et les enjeux psycho dynamiques dans les réactions post-traumatiques., Santé mentale au Québec 1996.

LECTURES CROISEES

Métadiscours

Le terrorisme, l'amateur de la snitra et les si belles lettres maghrébines

Mehdi Souiah

Maitre de Conférences, Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2

Le hasard fait bien les choses tous comptes faits ! On commence, pour meubler son temps libre, en lisant d'une seule traite un roman. On enchaine, comme pour calmer les ardeurs d'une bibliophagie passagère, un second, puis un troisième, puis... Jusqu'arrive le moment où cet appétit, qu'on croyait insatiable, s'arrête net. On regrette alors d'avoir parcouru l'ultime roman jusqu'à son ultime page. Quelques phonèmes d'une phrase, lus sur cette même page m'empêche d'aller au-delà, de poursuivre sur ma lancée, de consommer davantage de feuillets joliment…génialement noircis. « …qu'un jour on ira jouer de la mandoline à Cordoue… ». De cette bribe de phrase, Fouad Laroui aurait pu se passer, m'épargnant par là-même l'insomnie et sa solitude. Mandoline. Parmi tous les instruments de musiques qui existent dans le monde, n'a-t-il trouvé que celle-ci pour garnir le souhait de son personnage ? Le choix des mots d'un auteur ne peut faire l'objet d'un procès. Si le lecteur butte en tombant dessus, la faute n'est nullement celle du producteur du discours mais celle de celui qui l'écoute, qui le lit. Une telle réflexion n'aurait jamais pu germer dans mon esprit s'il n'y avait pas eu *A quoi rêvent les loups* auparavant. En effet, seize années séparent *Ce vain combat que tu livres au monde* de Fouad Laroui du best-seller de Yasmina Khadra, et pourtant nous pouvons lire les deux textes comme autant d'épisodes d'une seule et même saga. Mais que vient faire la snitra dans tout ça ? Pas grand-chose à part le fait que Khadra évoque parmi les figurants un « type à la mandoline », celui-là même qui ferait « naître des houris du bout de [s]es doits ». Doit-on être amateur de la snitra pour oser écrire un roman abordant un thème sur la gravité du terrorisme ? ou est-ce par pur hasard (celui-là même qui fait les choses correctement) que la mandoline se trouve coincée entre une querelle d'amoureux et une décapitation ?

Faire la critique des romans sus cités n'est pas le but de cet article. D'une, parce que je ne suis pas outillé pour le faire, et de deux parce que dans les œuvres de ces deux auteurs, je suis incapable de déceler autre chose que de la beauté. Mais il s'agit là de raconter une expérience de lecture, d'immersion dans un univers qui, quoique macabre, demeure fascinant, un métadiscours donc.

Il est vrai que le sujet du terrorisme est à la mode. Dans la sphère intellectuelle, cuisiné à toutes les sauces. Les rayons de bibliothèques pullulent de volumes savamment conçus. Entre thèses, chroniques et analyses traitant de la question, on n'a que l'embarras du choix. Les lettres et les arts, pour leur part, ne dérogent pas à la tendance. Des films sont produits, des chansons sont composées, tout cela dans une tentative (souvent vaine) de comprendre, d'analyser le phénomène ; de sensibiliser contre ses méfaits ; de glorifier et/ou de justifier l'enrôlement dans le « jihad » par moments. Et puis, il y la littérature. Des dizaines et des dizaines de romans et nouvelles ont eu pour source d'inspiration cette folie meurtrière. Mais, rares sont ceux dont la pertinence et la beauté atteignent celles des romans de Khadra et de Laroui.

****

Deux épisodes d'une même saga... Les deux textes abordent la question de la jeunesse, de son rapport à l'identité (en crise), à la religion (incomprise ou sue de manière très périphérique). Décrivent le processus de l'enrôlement dans les rangs du jihad islamique. Même si l'approche est quasiment la même, la différence par contre est une différence d'échelle et de temps. Yasmina Khadra évoque la question du terrorisme dans son contexte local, soit l'Algérie des années 90. Fouad Laroui quand lui l'aborde à un niveau plus global et plus actuel. Qu'est-ce qui différencie le GIA de DAECH ? Même si la technique de recrutement a évolué avec l'évolution des moyens de communication, l'esprit, la philosophie qui sous-tendent la démarche restent pour leurs parts identiques. Investir dans le « creux », dans le non-sens, dans la perte des repères, dans la crise identitaire. Et ce, tout en proposant une version de l'islam, meilleure que celle qu'on croit détenir, plus authentique. Un islam livré dans un nouvel emballage (les marketeurs vous le diront, le packaging c'est important !), quoique fait avec du

vieux. « Le nôtre, d'Islam, n'a pas besoin d'élection qu'on dit démocratique, seul Dieu est apte à élire ceux qu'ils le représentent, les plus pieux et les plus digne de confiance, d'entre ses sujets. La démocratie ne fait pas partie de notre culture, c'est un concept de *taghout* (comme l'avançait les camelots algériens du fascisme dans sa forme pieuse, des années 90), de *kouffar*. Nous, ce que nous vous proposons c'est une *khilafa* et des *imarate,* du nec plus ultra en matière d'organisation sociopolitique. Nous faire allégeance, reviendrait à faire allégeance à Allah. Venez nous voir, vous ne serez pas déçus, enfin si la volonté du Tout Puissant y est. Le paradis est au bout du voyage ! ». Et c'est ainsi qu'un pseudo acteur de ciné, qui se rêvait devenir star du showbiz, et un informaticien ne ressentant aucune gêne à fleureter avec le proscrit (*haram*) se voient embarqués dans cette galère nommée jihad. Nafa (personnage principal du roman de Khadra) et Ali (de celui de Laroui), sont deux jeunes gens, dans la fleur de l'âge, sans histoires avec des rêves, pourtant, plein la tête… Un beau jour leur chemin « se crucifia »à celui de l'extrémisme religieux. Se retrouvant ainsi séquestrés, et à jamais, dans la nébuleuse de l'horreur.

Alors, pourquoi donc, à un certain moment, ai-je été rebuté par ce passe-temps ô combien favori, qu'est la lecture ? Ces deux romans, quoique sublimes, n'ont-ils pas fait remonter en moi un trop plein de mauvais souvenirs ? N'est-ce pas la raison de mon blocage ? Ces images qui me reviennent des attentats à la bombe, des gorges tranchées qu'on exhibait au JT sans aucun égard à la sensibilité de l'enfant que j'étais… Il est grand temps pour moi d'aller sur Youtube, saisir le nom de Mustapha El Hassar (Bahar de son vrai nom). Et voilà un virtuose de la snitra, capable de faire naître des houris du bout de ses doigts.

Laurent Lesnard, « La famille désarticulée », les nouvelles contraintes de l'emploi du temps, le lien social[102]

Mahmoudi Oumeima
Enseignante-Doctorante, université Oran2

Préambule

Les fortes contraintes temporelles d'emploi du temps des couples biactifs produisent une désynchronisation des emplois du temps en famille. Cette famille est qualifiée par l'auteur de désarticulée. Désarticulée, par les contraintes temporelles imposées par les entreprises et non pas par les stratégies parentales.

L'équation travail-famille, est un enjeu social majeur. Il n'est pas uniquement, un problème d'ordre individuel ou conjugal. L'auteur, situe et analyse la famille, dans un système économique pour saisir les transformations du lien familial et conjugal, en replaçant la question des horaires de travail, dans un contexte économique récent.

Le lien social dans la famille s'explique par les différents rôles sociaux endossés au quotidien dans les rapports travail/famille, dont l'utilisation des concepts de lien social, de changements dans la vie quotidienne, nous renseigne sur les contraintes liées à l'emploi du temps de travail et de ses incidences sur le lien familial.

L'organisation sociale de la vie quotidienne et de ses rythmes ne peut être comprise qu'à partir de la synchronisation ou la désynchronisation des emplois du temps des couples biactifs. Par conséquent, il existe des rythmes temporels rigides qui génèrent des contraintes de conciliation entre temps de travail et temps de famille.

L'auteur s'appuie sur les travaux ethnographiques et historiques pour comprendre les transformations et l'évolution du lien familial. La disponibilité pour la famille, résulte d'une évolution du lien social appelé solidarité familiale, liée à l'industrialisation pour cerner les spécificités de la

[102] P*uf, 1ère édition, Paris, 2009.*

contemporanéité du lien familial, qui s'appuie sur une spécialisation des hommes dans le travail rémunéré et des femmes dans les soins des enfants et dans le travail domestique.

Dans ce modèle, la famille n'est plus une unité de production, mais une unité de consommation, dans lesquelles les relations interpersonnelles deviennent importante (p24), Alors que le lien dans la famille préindustrielle, repose sur une division complémentaire du travail qui assure le maintien des positions sociales et des identités sexuelles selon l'âge et le genre. Cette division complémentaire dans les rôles assure la survie de de la famille et crée le lien social organique, selon l'expression Durkheimienne. Ce modèle familial, ressemble à une micro-entreprise.

L'auteur évoque la famille asymétrique où le lien conjugal repose sur une division du travail rémunérée et non rémunérée, selon le genre. Cette division rapproche les enfants de la mère et les distance du père. Ce lien s'appuie sur les choses. Par contre, la famille symétrique est moins marquée par la séparation entre hommes et femmes, en raison du partage des espaces et du temps. Cette égalité résulte d'une réduction du temps de travail rémunéré et non rémunéré, ce qui leur laisse du temps libre, transformé en loisirs.

Les demandes temporelles, auxquelles sont associés ces deux liens sociaux, peuvent être dans certains cas conflictuels puisque le lien familial se nourrit de symétrie temporelle tandis que le lien économique repose sur la complémentarité temporelle.

L'auteur enrichie son analyse, à partir d'enquête réalisée en France sur l'emploi(2004), aux Etats Unis (2004),Current population et en Grande Bretagne (2005), labour force survey.Il relèveà travers ces enquêtes, des tensions temporelles qui traversent la vie quotidienne.

Par conséquent, le lien social se construit sur le « frottement » des activités quotidiennes où se négocient les identités individuelles et conjugales, dont la communication est au principe de toutes les interactions possibles.Ces relations interpersonnelles sont au centre du lien familial et engendre une participation périodique des activités.

La famille contemporaine axe son temps beaucoup plus dans le rapport quotidien parents/enfants. Ce temps parental se

rapproche des activités récréatives et témoigne de la transformation profonde du lien familial. A l'instar du temps familial, le type d'activité parentale dépend de la morphologie familiale (p109), parce que les activités se transforment à raison que l'enfant grandisse et développe une sociabilité amicale et prend son autonomie.

L'auteur constate que les horaires de travail varient selon le type d'activité et se différencient selon les classes sociales. Aussi, la diversité des horaires sont variées selon les performances et les choix de vie. Ce choix se justifie par les rapports de force entre les performances temporelles des employeurs et des salariés (p136).

Quant aux choix du temps partiel, il est fortement corrélé à la position sociale. Ceci dit, plus la position sociale est élevée, plus le temps partiel est choisi.

Conclusion

La problématique de l'articulation travail/famille n'est pas seulement une question d'ordre privé. Le temps familial résulte de l'équation hommes/femmes et des emplois des temps familiaux qui génèrent un certain lien familial et une réorganisation du travail au sein de la famille.

Le lien familial contemporain repose sur les personnes où l'accès des femmes au salariat marque un tournant dans la transformation du lien familial, puisqu'il atténue la division du travail conjugal.

Le lien familial contemporain est mécanique selon le vocabulaire Durkheimien parce qu'il dépend de la réunion périodique des membres de la famille. La désynchronisation des journées de travail des couples biactifs est susceptible de réduire la capacité de la famille à se réunir, par conséquent, elle fragilise le lien familial.

PARUTIONS

Regards croisés sur le langage.
Entretiens avec N. Chomsky, A. Culioli, M. Halle, B. Pottier, A. Rey, J. Searle, H. Walter

Amir Biglari

Cet ouvrage réunit des entretiens inédits réalisés entre 2013 et 2016 avec sept personnalités françaises et américaines éminentes qui ont profondément marqué les études sur le langage tout au long de la deuxième moitié du XXe siècle et de ce début de XXIe siècle : Noam Chomsky, Antoine Culioli, Morris Halle, Bernard Pottier, Alain Rey, John Searle et Henriette Walter. Ces chercheurs expriment leur point de vue sur les fonctions et les enjeux liés au langage, explicitent la méthode et les objectifs de leur démarche et apportent des éclairages sur les évolutions qu'ont subies les études linguistiques, ainsi que sur leur état actuel. Ce projet est une contribution réelle au domaine de l'histoire des idées et à la réflexion épistémologique et conceptuelle sur le langage. Par ailleurs, en esquissant des programmes de recherche, il laisse apercevoir quelques-unes des orientations que pourraient suivre les études linguistiques de demain.

ISBN 978-2-406-07214-0